

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°1

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°1 :

Pour l'ONU, la destruction du patrimoine culturel devient un « crime de guerre »

La résolution 2347, portée par la France et l'Italie, a été votée à l'unanimité du Conseil de sécurité.

LE MONDE | 24.03.2017 à 19h12 • Mis à jour le 26.03.2017 à 00h18 | Par Florence Evin

Portée par la France et l'Italie, vendredi 24 mars, à New York, devant le Conseil de sécurité des Nations Unies, la résolution 2347 en faveur de la protection du patrimoine a été adoptée à l'unanimité. C'est la première fois qu'une telle résolution portant exclusivement sur le patrimoine culturel est votée par le Conseil de sécurité. Un soutien unanime qui dit l'importance de la protection du patrimoine culturel pour la paix et la sécurité.

« La destruction délibérée du patrimoine est un crime de guerre, elle est devenue une tactique de guerre pour mettre à mal les sociétés sur le long terme, dans une stratégie de nettoyage culturel. C'est la raison pour laquelle la défense du patrimoine culturel est bien plus qu'un enjeu culturel, c'est un impératif de sécurité, inséparable de la défense des vies humaines, a déclaré Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco. Les armes ne sont pas suffisantes pour vaincre l'extrémisme violent. Bâtir la paix passe aussi par la culture ; cela passe par l'éducation, la prévention et la transmission du patrimoine. C'est tout le sens de cette résolution historique », a-t-elle ajouté.

Une atteinte directe à l'homme

Le saccage des cités antiques ravagées par l'organisation Etat islamique (EI), Ninive, Nimroud, Hatra, de l'ancienne Mésopotamie, là où sont nées l'écriture et la première architecture monumentale – couvrant l'Irak actuel dans ses frontières et une frange orientale de la Syrie –, mais aussi Palmyre, luxuriante oasis du désert syrien, ou encore le vieux souk d'Alep, sont une atteinte directe à l'homme dans ses racines, sa mémoire, avec un seul objectif : éradiquer toute trace de civilisation pour un retour littéral au temps de Mahomet.

L'adoption, en 2015, de la résolution 2199, interdisant le commerce de biens culturels en provenance d'Irak et de Syrie, par une cinquantaine d'Etats, a renforcé la législation contre le trafic illicite des antiquités. Ces derniers partagent leurs données avec l'Unesco, Interpol, les services des douanes, le groupe de travail « Unis Pour Le Patrimoine », afin de démanteler les filières de ce trafic. Lequel finance les réseaux djihadistes, comme celui de l'Organisation Etat islamique au Proche Orient, qui incite aux fouilles sauvages et rétribue les pilleurs. Selon le commandant des carabiniers Fabrizio Parulli et le groupe de travail Unis Pour Le Patrimoine, 800 000 objets volés ont été saisis, depuis 1969, par les forces italiennes dans leur lutte contre le financement des activités criminelles.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°2

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°2 :

Earth Hour : une heure d'obscurité pour éclairer le changement climatique

De nombreux monuments emblématiques vont temporairement s'éteindre samedi dans le monde entier. Cette initiative, lancée voilà dix ans, a permis de faire évoluer les mentalités sur l'enjeu énergétique.

LE MONDE | 25.03.2017 à 12h48 • Mis à jour le 25.03.2017 à 21h32 | Par Ludmilla Terres

L'événement Earth Hour, aussi appelé « Une heure pour la planète », souffle ce samedi 25 mars sa dixième bougie. Les pyramides d'Egypte, la tour Eiffel, l'Empire State Building, le quartier Times Square... de nombreux monuments emblématiques situés aux quatre coins du monde seront plongés dans l'obscurité à 20 h 30 heure locale. Lancée en 2007 par le Fonds mondial pour la nature (WWF), l'initiative s'adresse également aux entreprises et aux citoyens, invités à éteindre les lumières pendant soixante minutes dans le cadre de cette opération visant à sensibiliser au changement climatique et à favoriser la transition énergétique.

Earth Hour est né « *pour montrer aux dirigeants – parfois climatosceptiques – que les citoyens se sentent concernés par le dérèglement climatique* » explique Siddarth Das, le directeur de l'opération. Pour la première édition à Sydney, ils étaient 2,2 millions de volontaires à jouer les pionniers. Depuis, l'événement a connu un essor mondial. En 2016, près de 7 000 villes, 178 pays et territoires ont participé au mouvement, au cours duquel 12 700 monuments ont été momentanément éteints. Quelque 472 ambassadeurs ont défendu cette cause, rapporte encore le WWF.

« *Au lancement d'Earth Hour, nous n'avions pas imaginé que, dix ans après, le mouvement serait le plus important de ceux en faveur de l'environnement*, ajoute M. Das. Cela montre à quel point le changement climatique touche l'ensemble des personnes à travers le monde. »

L'éclairage, un levier pour stabiliser le climat

D'après les données de Réseau de transport d'électricité (RTE), en 2016, la consommation annuelle d'électricité corrigée – qui prend en compte l'aléa météorologique – de la France était dans la continuité des six dernières années, soit d'environ 470 térawatts-heure (TWh). Cette stabilisation s'explique en grande partie par la maîtrise de la consommation d'énergie.

La part de l'éclairage dans la consommation d'électricité n'est pas négligeable. « *En France, nos lumières – à l'extérieur et dans les bâtiments – utilisent 55 TWh et rejettent 5,6 tonnes de dioxyde de carbone [CO₂] par an* », indique Bruno Lafitte, expert en éclairage à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, l'Ademe. « *Au niveau mondial, l'éclairage correspond à 19 % de la consommation d'électricité, avec d'importantes disparités entre les pays. En outre, il consomme chaque année 2 700 TWh et génère 1 150 millions de tonnes de CO₂* ». »

Au-delà de l'action symbolique, l'heure sans lumière artificielle a fait naître de multiples initiatives, telles que la promotion de l'agriculture et de l'alimentation durables et la mise en place de projets de conservation.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°3

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°3 :

Près de la moitié des Français déclarent lire tous les jours

Selon une étude Ipsos pour le Centre national du livre, 84 % des personnes interrogées lisent régulièrement, surtout des romans, des livres pratiques et des BD.

LE MONDE ECONOMIE | 21.03.2017 à 12h11 • Mis à jour le 21.03.2017 à 15h11 | Par Nicole Vulser

Bonne nouvelle, les Français sont toujours aussi nombreux à s'adonner à la lecture. Selon l'étude Ipsos pour le Centre national du livre (CNL) rendue publique mardi 21 mars, 84 % des personnes interrogées déclarent lire un peu (24 %), moyennement (37 %) ou beaucoup (24 %). Les femmes tirent la moyenne vers le haut, puisqu'elles sont davantage lectrices (93 %) que les hommes (89 %). Les plus friands de livres sont aussi les plus âgés.

Les romans, livres pratiques et bandes dessinées (dont les mangas et comics) constituent les trois genres les plus lus. Si les Français feuilletent les dictionnaires, les encyclopédies ou les livres pratiques, ils se sentent obligés de terminer *in extenso* les histoires qu'ils lisent à leurs enfants pour les endormir.

Même si cette étude englobe les 15-24 ans qui engloutissent exclusivement des ouvrages liés à leurs études ou à leur travail, « *la lecture est avant tout une activité de loisirs pour 96 %* », note Vincent Monadé, président du CNL.

L'appétit insatiable des grands lecteurs

Près de la moitié des Français (49 %) déclarent lire « *tous les jours ou presque* » alors que 9 % s'y adonnent « *exclusivement pendant les vacances* ». Au total, 28 % s'affirment grands lecteurs (ils ont dévoré plus de vingt livres au cours des douze derniers mois) et disent lire davantage qu'en 2015, tandis que 41 % se reconnaissent dans la catégorie des moyens lecteurs (entre cinq et dix-neuf livres par an). Cet appétit toujours plus insatiable des grands lecteurs s'explique aussi par une progression du livre numérique, précise l'étude.

Sans surprise, les enfants reproduisent les habitudes de leurs parents : 36 % des Français dont le père et la mère lisaient souvent sont devenus de grands lecteurs. Tristes stéréotypes inverses : les 20 % de Français dont les parents n'ouvriraient jamais le moindre ouvrage ne connaissent pas aujourd'hui le bonheur des romans de Sebald, Stendhal ou Adalbert Stifter.

Les modes d'accès au livre évoluent. Le recours à l'achat d'occasion s'accentue. Tout comme les emplettes en ligne ou dans les grandes surfaces culturelles, au détriment des librairies. Bizarrement alors que le prix unique du livre a été mis en place... le 10 août 1981, par Jack Lang, alors ministre de la culture, près d'un tiers des Français pensent encore que « *le prix des livres en librairies est plus élevé qu'ailleurs* ». Auraient-ils sauté une page ?

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°4

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°4 :

A Marseille, le Mucem explore les "Vies d'ordures" du pourtour méditerranéen

AFP/Archives / BERTRAND LANGLOIS. Expositions "Vies d'ordures" au MuCEM de Marseille, le 20 mars 2017

Les ordures, c'est plus de 7 milliards de tonnes produites dans le monde, mais c'est aussi un secteur économique qui se développe autour du traitement des déchets, une double réalité dont rend compte, pour le pourtour méditerranéen, une exposition au Mucem, à Marseille.

La fabrique des ordures à grande échelle et l'apparition d'une "poubelle monde" est relativement récente. "La croissance exponentielle des déchets a un demi-siècle, pas plus", explique le commissaire de l'exposition "Vies d'ordures" qui dure jusqu'au 14 août, l'ethnologue Denis Chevallier. Elle est aussi inégalement répartie : le sud de la Méditerranée produit ainsi deux fois moins de déchets que le Nord (242 kg par habitant et par an contre 481 kg).

A partir de 450 objets, documents, cartes, films, photos issus des collections du MuCem et du musée du quai Branly, à Paris, ou collectés dans plusieurs pays du bassin méditerranéen, le visiteur passe d'une économie de la récupération, dans laquelle les objets gardent une valeur et sont réutilisés, à une économie de la surconsommation et du tout jetable.

Symboles de ce tout jetable, les sacs plastique, mis sur le marché dans les années 1960, et interdits en France depuis 2016, ont été conservés dans les collections du MuCem. Un échantillon coloré est présenté dans l'exposition.

A côté des déchets visibles, accumulés sous forme de montagnes de détritus malodorantes, des déchets invisibles sont tout aussi nocifs. "Le plastique ne disparaît pas, mais se décompose en infimes particules. Il n'y a pas un endroit en Méditerranée, l'une des mers les plus polluées du monde, où l'on ne trouve pas de plastique", constate le chercheur Yann-Philippe Tastevin, co-commissaire de l'exposition. "On le retrouve dans le nid des cormorans et l'estomac des tortues. 100.000 animaux meurent chaque année d'avoir ingéré du plastique", s'alarme-t-il.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°5

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°5 :

Des obus transformés en bouillottes

AFP/Archives / BERTRAND LANGLOIS L'oeuvre de l'artiste français Lionel Sabatte, "Loup d'avril" dans le cadre de l'exposition "Vies d'ordures" au MuCEM de Marseille, le 20 mars 2017

La pollution atmosphérique, pas toujours visible non plus, alourdit le poids de la poubelle industrielle, comme par exemple autour du site de Fos-sur-mer, près de Marseille, où "les émissions atmosphériques c'est 100 tonnes de métaux par an, 5.300 tonnes d'oxyde de carbone, 10.000 tonnes d'oxyde d'azote", indiquent les commissaires en soulignant leurs "impacts sur la santé publique".

Deuxième phase de la visite, le ramassage et la collecte des déchets, très anciens, comme le prouve une collection de balais surveillée par le "Loup d'avril", une oeuvre de l'artiste Lionel Sabatte, réalisée en avril 2012 en récupérant, à la station de métro Châtelet à Paris, des moutons de poussière que l'artiste a ensuite fixés sur une armature métallique.

En vedette, un triporteur récupérateur de déchets extrêmement bariolé. Il est directement venu du Caire, où il a remplacé, en 2010, les charrettes tirées par des ânes.

Plus moderne, une machine de tri industriel fonctionne en temps réel pour extraire la matière valorisable du plastique. "Tout l'enjeu est de trier les sept grandes familles de matière plastique pour pouvoir les réutiliser" en les transformant en matière recyclable, explique M. Tastevin.

Autre étape de ce tour de la Méditerranée des déchets, le réemploi et le recyclage modernes qui ont donné naissance, dans plusieurs pays d'Afrique, à l'artisanat du "tanaké", la confection d'ustensiles et jouets avec le métal des bidons ou boîtes de conserve usagés.

En Afrique du nord, le plastique devient nattes et paniers colorés. Au Maroc, les cordonniers font, à partir de pneus hors d'usage, des sceaux, jarres et sacs. Avant eux, en Europe, des obus de guerre ont été transformés en bouillottes. Et les bédouins syriens ont longtemps fabriqué des cloisons et décos de tente avec de la laine détricotée.

Aujourd'hui ce sont des réfugiés syriens qui transforment en sac les gilets de sauvetage avec lesquels ils ont traversé la Méditerranée. En Tunisie, le business de la fripe, dont 120.000 tonnes sont importées par an, est florissant.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°6

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°6 :

Une proposition de loi pour inscrire l'égalité hommes-femmes dans la Constitution

Des sénateurs souhaitent réécrire l'article premier de la Constitution pour y faire figurer l'égalité devant la loi « sans distinction de sexe ».

Le Monde.fr avec AFP | 08.03.2017 à 19h39

Plusieurs sénateurs, dont la présidente de la délégation aux droits des femmes, Chantal Jouanno (UDI-UC), ont déposé mercredi 8 mars une proposition de loi constitutionnelle pour inscrire à l'article premier de la Constitution l'égalité devant la loi « *sans distinction de sexe* ».

Le texte déposé au Sénat à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes a pour but « *d'inscrire l'égalité entre femmes et hommes au cœur du texte de notre Constitution* ». Egalité qui n'est pas « *affirmée en tant que telle* », selon les signataires.

Des droits inaliénables et sacrés

« *Certes, le Préambule de la Constitution de 1946 dispose : “La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme”* », poursuit le texte. Mais une inscription à l'article premier de la Constitution permettrait de classer l'égalité entre hommes et femmes parmi les « *droits inaliénables et sacrés* », alors qu'elle fait actuellement partie des « *principes politiques, économiques et sociaux (...) particulièrement nécessaires à notre temps* ».

L'alinéa 1 de l'article premier de la Constitution est pour le moment rédigé ainsi : « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.* » Le projet de loi propose d'ajouter la mention « *de sexe* » après le mot « *distinction* ».

Les parlementaires citent une phrase de Jacques Chirac en 2003, alors président de la République : « *Le degré de civilisation d'une société se mesure d'abord à la place qu'y occupent les femmes.* » Ils rappellent qu'« *en France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon* ».

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°7

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°7 :

Autorisation du commerce de la corne de rhinocéros : une excellente nouvelle !

Contrepoints, 13 avril 2017. Laurent Pahpy & M. Ficta.

Le 5 avril dernier, la cour constitutionnelle d'Afrique du Sud a décidé d'autoriser le commerce des cornes de rhinocéros. Quelques semaines plus tôt, la mort d'un rhinocéros dans le zoo de Thoiry, braconné sauvagement pour sa corne, a suscité une vive émotion. Alors que les zoos d'Europe ont procédé au découpage préventif de toutes les cornes nasales, cette décision surprend voire choque. Elle paraît être un grave retour en arrière pour la protection de l'espèce.

Il subsiste aujourd'hui 30 000 rhinocéros, la majorité vivant en Afrique du Sud. Le kilo de corne se négociant autour de 60 000 dollars, en autoriser le commerce risquerait d'encourager le braconnage. Sans protection, l'espèce entière serait sacrifiée sur l'autel de juteux profits.

Une excellente nouvelle pour sauver les rhinocéros

Plongeons-nous un instant dans l'Ouest américain, au 19ème siècle. Le niveau de vie de la population augmentait dans le pays. La consommation de viande de bison devint très populaire, au point que l'espèce fut braconnée et faillit disparaître. L'étude du Centre International de Recherche sur les Problèmes Environnementaux (ICREI) explique que le gouvernement d'alors n'en a pas prohibé le commerce comme il est courant de le faire aujourd'hui.

C'est contre-intuitif, mais l'État a d'abord garanti le droit de propriété sur ces herbivores. La rentabilité de la production de viande de bison augmentant avec la demande, les éleveurs ont pu investir dans des barrières de protection face aux braconniers. Ils ont également pris soin de la reproduction des bisons et maintenu d'immenses troupeaux tout en approvisionnant les consommateurs en viande. Cela n'a pas supprimé totalement le braconnage, mais le marché et les droits de propriétés marqués au fer rouge ont sauvé les bêtes et ont répondu à la demande des consommateurs.

Les dangers de l'interdiction de commercer

L'interdiction de commercer et d'être propriétaire des animaux met en fait les espèces en péril. Quand les animaux n'ont pas de propriétaire (ou qu'ils sont considérés comme appartenant au patrimoine de l'humanité, ce qui revient au même), personne n'est véritablement incité à garantir leur reproduction, car personne ne peut en tirer profit pour les protéger. Les braconniers ont alors tout intérêt à pourchasser l'espèce jusqu'au dernier survivant, jusque dans les zoos européens. Dans tous les marchés prohibés, il subsiste toujours un marché noir incontrôlable. Même si les interdictions internationales peuvent parfois le limiter, il ne peut jamais être totalement supprimé. Les braconniers pourront toujours revendre leur marchandise.

Lorsque des éleveurs de rhinocéros ont le droit de vendre les cornes sur un marché légalisé, ils peuvent investir pour lutter contre le braconnage et assurer la reproduction de leurs bêtes. De la même façon que nos amis les vaches, les poules et autres animaux domestiqués ne sont pas au bord de la disparition, permettre à des éleveurs de prendre soin de leur troupeau est essentiel. Cette forme de « capitalisme environnemental » est un outil puissant de protection de la faune. Il

est donc urgent de mettre fin aux interdictions d'acheter et de vendre des espèces pour permettre à tous ceux qui les aiment de les protéger ou de les élever.

En valorisant les cornes de rhinocéros ou les défenses d'éléphant sur le marché international, les protecteurs des animaux auront les moyens nécessaires pour se défendre face au braconnage. Les bisons américains savent depuis longtemps que le droit de propriété et le droit de commercer les protègent !

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°8

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°8 :

Augmenter les taxes sur le tabac stimule la contrebande et le crime organisé

Contrepoints 10 mars 2017. Par Alexis Vintray.

Une cigarette sur six fumées en France est issue de la contrebande et de la contrefaçon selon une étude du cabinet KPMG à la demande de Philip Morris, publiée le 10 juillet 2012. Plus de 20% des cigarettes fumées ne sont pas achetées chez les buralistes si on inclut les achats faits légalement à l'étranger par les fumeurs.

Une pierre blanche dans le jardin de ceux qui veulent augmenter les taxes sur le tabac. Voilà comment on pourrait résumer les conclusions d'une étude du cabinet KPMG faite à la demande de Philip Morris.

Selon le cabinet, 21,1% des cigarettes fumées en France n'ont pas été achetées dans le réseau officiel des débitants de tabac. Ces achats autres se décomposent en achats de produits de contrebande ou de contrefaçon (15,8%) ou achats faits légalement par les fumeurs à l'étranger (Duty Free, Andorre, Espagne, Europe de l'Est, etc.) pour 5,3%.

Le chiffre des achats hors buralistes est cohérent avec celui des autres études menées sur le sujet, que ce soit par des fabricants ou par le service des Douanes.

Surtout, à mesure que les taxes sur le tabac augmentent, l'incitation à acheter des produits de contrebande ou à l'étranger se renforce. Ainsi, KPMG estime qu'entre 2010 et 2011, la proportion d'achats effectués hors buralistes a « légèrement augmenté ». Autrement dit, comme pour les impôts, les taxes sur le tabac souffrent d'un « effet Laffer ». Trop de taxes tuent la taxe, au détriment des comptes publics.

Par ailleurs, la hausse des prix du tabac stimule la contrebande et offre au crime organisé des revenus extrêmement conséquents. Alors que le gouvernement vient d'annoncer une hausse de 6% du prix du tabac à l'automne, Renaud Gaillard, directeur des affaires publiques de Philip Morris France, a souligné la nécessité d'évaluer « les conséquences en matière de développement du commerce illicite de produits du tabac » d'une telle hausse.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°9

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°9 :

Puis-je vous appeler par votre prénom ?

Contrepoints. Par **Gilles Martin**. 27 février 2017

Vous avez remarqué comme moi que l'on appelle de plus en plus de gens par leur prénom. Et que l'on est soit même désigné par notre prénom, même par des personnes qui ne nous connaissent pas du tout, au premier contact.

Appeler les gens par leur prénom : pour faire sympa... et snob

Cette semaine, je le constate encore lors d'une présentation d'une proposition par une équipe à un client potentiel, à des personnes que l'on n'avait jamais vues. À la fin de la réunion, forcément, c'est « *Au revoir Elisabeth, au revoir Hervé* ». Pour faire sympa ; pour aussi se rassurer.

Pour certains, vous devez en connaître comme moi, c'est devenu systématique, surtout lorsqu'ils rencontrent quelqu'un de prestigieux, ou une personnalité connue. L'appeler par son prénom, même si on ne la connaît pas plus que ça, voire pas du tout, devant un tiers va donner ainsi l'aura d'être un intime de cette personne, pour en mettre plein la vue à ce tiers qui, on l'espère, va faire ainsi rejaillir, par transmission, l'importance du personnage ainsi désigné vers la personne de celui qui l'a appelé par son prénom.

Il est ainsi très chic dans les dîners en ville, de pouvoir parler de François au lieu de François Hollande ou François Fillon (à condition de ne pas se tromper). Ça marche bien dans les partis politiques : plus la personnalité est importante, plus on va lui donner du Emmanuel ou du Benoît.

Ce sujet fait l'objet d'un article dans *L'Express* de cette semaine, rédigé par Anne, Anne Rosencher. Elle nous permet d'aller analyser ce que signifie cette Prénom-mania. Elle appelle ça « la nouvelle tyrannie du prénom ».

Pour expliquer cette disparition du nom de famille dans nos relations sociales, Anne cite Jean-Pierre (Le Goff), sociologue, qui considère que cette habitude est symptomatique de notre époque : « *L'individu s'insère de moins en moins dans une dimension collective institutionnelle. On ne pense plus les rapports que dans un monde dual- deux individus particuliers interagissant avec une forte dimension psychologique et affective. Le nom de famille, lui, renvoyait à une filiation. Une insertion dans une lignée* ».

Et cette relation duale est tellement prioritaire qu'elle est aussi le moteur de ceux qui appellent ainsi tout le monde par leur prénom. Alors qu'il suffit de regarder les films du début du siècle dernier pour y voir les personnages s'appeler par leur nom uniquement. À l'époque, c'était le prénom, intime, qui était occulté. On parlait du patron ou du collègue en l'appelant Dubois ou Dupont, et surtout pas Jean-Claude ou Bernard. Il y avait d'ailleurs une expression populaire, que l'on entend moins ou plus du tout, qui servait de cordon sanitaire à trop de familiarité : « *On n'a pas gardé les cochons ensemble* ». Cette expression était plutôt celle de personnes de la haute société qui n'acceptaient pas trop de mixité sociale.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°10

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°10 :

Contrepoints 20 janvier 2017. **Par Farid Gueham.** *Un article de Trop Libre*

La banalisation du selfie, c'est le sacre de l'immédiateté qui aplani le désir et la perspective de son devenir, c'est-à-dire, sa satisfaction. Une nouvelle ère que le politologue Zaki Laïdi décrit comme l'ère de « l'homme présent ».

« *Ainsi, ce moment où le sujet humain a basculé par le biais du numérique dans un nouveau rapport à lui-même et au monde, on pourrait aujourd'hui l'appeler le stade du selfie, tant c'est moins, en réalité, le monde qui a changé que la perception que nous en avons et, tant ce changement de perception est illustré par l'immixtion entre lui et nous de cet objet hybride omniprésent à la fois téléphone, écran, appareil photo et ordinateur, que nous qualifions d'intelligent et que nous appelons smartphone* ».

Le selfie, une révolution technologique

Dans son essai, Elsa Godart prend la mesure d'un rituel au premier abord anecdotique mais qui bouleverse, néanmoins, nos modes de vie : le selfie. Une rupture majeure de nos usages portée par la démocratisation et l'avènement du téléphone portable. Nos smartphones nous rendent joignables, partout et tout le temps, un accroissement de la disponibilité inversement proportionnel à la pauvresse de nos échanges par sms.

La perche a remplacé la main, cette main qu'Aristote décrivait comme le prolongement de la raison et de l'intelligence humaine. Un remplacement peu rassurant, tant les dérives et dangers du selfie ponctuent chaque jour l'expérience d'événements aussi tragiques que pathétiques : accidents, images morbides, publicité déguisée.

La révolution humaine, les métamorphoses du moi

La banalisation du selfie, c'est aussi le sacre de l'immédiateté qui aplani le désir et la perspective de son devenir, c'est-à-dire, sa satisfaction.

Une nouvelle ère que le politologue Zaki Laïdi décrit comme l'ère de « l'homme présent ». Encapsulés dans nos smartphones, le temps et l'espace se retrouvent ainsi pliés et repliés sur eux-mêmes. « *L'immédiat connectique, c'est le temps virtuel.* »

C'est une réduction de ces trois dimensions (passé, présent et avenir), à une seule par l'effet de la connexion : l'immédiat. Ainsi, en deux ou trois clics, nous sommes hic et nunc, ici et maintenant, connectés dans l'espace et dans le temps, précise Elsa Godart.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°11

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°11 :

Une révolution sociale et culturelle : vers le marketing de soi

Contrepoints 20 janvier 2017. Par Farid Gueham. *Un article de Trop Libre*

Dans le sillage du selfie, un nouveau mode de promotion se met en place : le selfbranding, vecteur d'une image de soi travaillée et finement mise en scène au sein de « l'égosphère ». Une vitrine qui n'est plus l'apanage des personnalités médiatiques ou des starlettes de téléréalité.

Chacun peut, à travers les réseaux sociaux, construire et façonner l'image qu'il souhaite donner à montrer. « *Si Kim kardashian a fait du selfie sa marque de fabrique et surtout un véritable business, tout le monde ne se retrouve pas dans la même démarche.* »

Et l'autopromotion, dans un registre plus anonyme, peut prendre une autre forme que celle de la publicité pure : celle de l'estime de soi. Revers de cette quête à l'exposition, le selfie est aussi le révélateur d'une fragilité narcissique, car la mise en scène et l'iconisation de son identité n'est pas sans conséquence sur l'équilibre de chacun. Et cela, car le selfie a bien fait émerger une nouvelle dimension de notre personnalité, que l'auteur décrit comme l'expression du « soi digital ».

Cette nouvelle identité, nous pouvons la modifier, la magnifier, par des effets, des filtres, comme sur l'application « Instagram » : « *le soi digital s'appréhende sous une forme qui apparaît comme régressive : on accède à soi par le toucher et non plus par la pensée, l'identification ou la projection. On joue à soi comme un enfant qui vient de naître apprendrait et découvrirait le monde par le toucher.* ».

Institutions et administrations ont bien saisi le pouvoir de cet ego-marketing, des campagnes publicitaires aux accents de propagande, qui présentent l'avantage d'être gratuites et de surcroît, portées par la puissance des réseaux sociaux. Le 27 novembre 2015, au lendemain des attentats, l'Élysée lance un appel maladroit, sans recul temporel face aux drames en cours, dans la lignée du principe d'immédiateté que nous avons déjà évoqué.

Le message des services de la Présidence était le suivant : « *Attentat de Paris. Participons tous à l'hommage national. 1. Mettez un drapeau bleu blanc rouge à votre fenêtre. 2. Faites un selfie (ou une photo) en bleu blanc rouge. 3. Publiez-le sur les réseaux sociaux avec l'hashtag #fiersdelafrance et mettez-le en photo de profil Vendredi 27 novembre à 8h00* ». Un selfie qui n'en est plus un, dans la mesure où la spontanéité est l'un des éléments essentiels de la démarche.

Paradoxe ultime : le selfie qui simplifie la représentation de soi, la diffusion de notre image rêvée, renforce le repli. Il reste, comme le souligne Elsa Godart, un acte solitaire, sans altérité. Une résonnance sans fin, faite d'étonnantes mises en abyme. Dans cette spirale égocentrale, celle du prolongement de soi, difficile d'introduire les manques, les contraires et les absences au cœur des liens humains.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°12

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°12 :

Burger Story ou comment homo sapiens cesse de mastiquer et devient obèse (extrait)

Mastiquer demande un effort qui limite la prise alimentaire. Il y a toutes les raisons de considérer que cette alimentation sans effort – les céréales, les jus de fruit, les hamburgers et leur pain de mie – est un facteur important d'obésité.

Contrepoints, 10 mars 2017. **Par Pierre Silberzahn.**

En 2011 un article publié au journal PNAS faisait le constat d'une diminution progressive depuis 1,9 million d'années de la dimension des molaires. Pour ces chercheurs, cette diminution serait la preuve que *Homo erectus* faisait déjà cuire ses aliments.

En 2016 par une expérimentation assez originale, publiée dans la revue *Nature*, des paléo-anthropologues de l'Université de Harvard ont cherché comment *Homo erectus* faisait pour consommer de la viande.

Pourquoi *Homo erectus* ? *Homo erectus* date d'environ 2 millions d'années. Il est généralement admis que la maîtrise du feu, la cuisson des aliments (attestées par des traces de foyers) seraient apparues environ il y a 350 000 ans. *Homo erectus* serait donc la dernière peuplade avant l'invention de la cuisine. Il apparaît en Afrique puis en Asie et en Europe.

Ce que démontre sa dentition

Il a un cerveau plus gros et il est carnivore surtout charognard c'est-à-dire consomme de la viande d'animaux morts. Sa dentition le démontre, tout comme la réduction de son abdomen, entraînée par une diminution de la taille de son intestin, laquelle est un effet direct d'un moindre apport végétal hautement fibreux à son alimentation quotidienne.

Les chercheurs de Harvard ont fait mâcher aux participants de l'étude des morceaux de viande de chèvre en morceaux de différentes tailles ainsi que de tubercules végétaux. Les mouvements de mastication et les pressions exercées par les dents étaient mesurés. Quand ils étaient considérés comme mâchés les morceaux de viande étaient recrachés et analysés. Leurs conclusions : la viande crue se mâchait bien mais même mâchée ne pouvait pas être avalée.

Ils en ont conclu que la consommation de viande n'était pas possible sans outils pour auparavant la disséquer. On imagine très bien nos ancêtres aller charognier munis de leur trousse à outils. Les chercheurs ont par ailleurs constaté que la consommation de viande nécessite 20 à 30 % de temps et d'énergie de moins que la consommation de tubercules ou autres légumes.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°13

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°13 :

Burger Story ou comment homo sapiens cesse de mastiquer et devient obèse (extrait)

Contrepoints, 10 mars 2017. **Par Pierre Silberzahn.**

Les plus grands chasseurs de l'histoire

À la suite d'*H. erectus* (-350 000 ans) apparaissent en Europe les hommes de Néandertal, les plus grands chasseurs de l'histoire (Marylène Pathou-Mathis), qui pratiquaient simultanément le charognage et la chasse. Pendant des époques glaciaires, la viande, provenant surtout de mammifères herbivores, constituait plus de 90 % de leur régime. La taille de leurs mâchoires demeure intacte mais celle des dents diminue.

Leurs dents restent volumineuses mais la troisième molaire est déjà en voie de réduction, leurs incisives larges et en forme de pelles ne pouvaient servir à couper. Le système digestif de ces peuples s'était adapté à un régime carnivore mais leurs dents étaient celles d'un omnivore. Ils n'avaient ni les griffes, ni la mâchoire ni même l'ouverture de la mâchoire d'un carnivore.

Comment faisaient-ils pour se nourrir de viande ? Eh bien, ils maîtrisaient le feu et avaient inventé la cuisine. Une fois cuite, la viande ne leur posait plus les problèmes qu'elle posait à *l'Homo erectus*. Les carnivores stricts comme le chat dilacèrent la viande qu'ils avaient sans mâcher se servant de leurs molaires pour broyer les os. Les carnivores ne consacrent que très peu de temps (15 %) à se nourrir contre 75 % pour les herbivores. Un cheval mange et mastique 15 heures par jour. Une vache mange 8 heures et rumine 8 heures.

Le temps libéré par l'homme grâce à sa consommation de viande a permis son évolution et l'accès à l'humanité. Nos ancêtres n'avaient pas de dents de carnivores mais nourris par la viande, leurs gros cerveaux allaient leur faire concevoir des outils et des armes qui au fil des siècles leur permirent de tuer et manger presque toute la faune du globe. Il y a 90 000 ans *H. sapiens*, l'homme moderne arrivait, et après une brève cohabitation éliminait sans retour les Néandertals.

L'effet inattendu de la cuisine

Ma petite fille vient de se faire extraire ses quatre dents de sagesse. Sa mâchoire ne leur offrait plus assez de place. La réduction des capacités masticatrices du genre homo a en effet poursuivi son cours. Plusieurs hypothèses sont possibles pour expliquer cette régression de l'appareil masticateur. Diminution du muscle temporo-mandibulaire pour permettre l'expansion de la boîte crânienne, remplacement des dents comme outil par les mains libérées grâce à la bipédie. Peut-être est-ce l'invention de la cuisine qui a rendu la mastication trop facile, presque superflue.

Autrefois – il n'y a pas si longtemps – les parents intimiaient à leurs enfants « mâche bien ». Maintenant c'est très tôt que les petits d'homme apprennent à se nourrir sans mâcher. Le petit déjeuner des enfants ne comprend plus des tartines et de la confiture mais des céréales. La seule différence entre les céréales et la tartine c'est que les céréales s'avalent sans mastiquer. Il est « sain » d'ajouter au petit déjeuner non un fruit mais un jus de fruit ce qui dispense d'avoir à mastiquer le fruit.

L'être humain va passer successivement du lait maternel aux petits pots pour bébé puis aux céréales prémachées et aux fruits pressés. Adulte il va poursuivre son rêve infantile de nourriture la plus liquide possible. Il ne va pas affronter le combat contre le steak à mains nues. Face à la viande, il a compris la leçon de ses lointains ancêtres. Nos paléo-anthropologues avaient conclu que, sans denture de carnivore, il fallait à nos ancêtres l'aide d'un outil pour pouvoir manger de la viande.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°14

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°14 :

Pourquoi la révolution des MOOCs n'a-t-elle pas eu lieu ?

Contrepoints 17 mars 2017. **Par Mathieu Espaze.**

Le MOOC ou cours en ligne, a fait son apparition en 2013 et s'est présenté comme une véritable révolution. Ils se développent à vitesse grand V. Depuis plusieurs années, dans le monde, les MOOCs se multiplient. Ces cours en ligne sont lancés par des écoles, des universités ou même des sociétés souhaitant partager leur savoir. Ils peuvent toucher des thèmes très variés tels que le management, l'éducation, le sport, l'histoire, etc. Et la plupart sont entièrement gratuits.

Une véritable révolution ?

A priori, oui, puisque les MOOCs donnent la possibilité à tous de se former en regardant des vidéos, tutoriels et fournissent l'accès à un certain nombre de ressources pédagogiques en ligne. Pourtant, en France, le concept n'a pour l'instant pas décollé. Pire, certains étudiants ne sont même pas encore familiers du terme : « *Je savais qu'il existait des cours et autres vidéos en ligne, mais on ne m'avait encore jamais parlé des MOOCs* », avoue Vincent, 23 ans, en troisième année de licence d'Histoire. D'ailleurs, Vincent n'est pas le seul dans cette situation. Un sondage datant d'il y a plusieurs mois révélait que seuls 5% des étudiants affirment savoir ce que sont les cours en ligne gratuits et massifs.

« Une révolution silencieuse » ?

Pour Wally Bordas, journaliste éducation pour Diplomeo, « *Le MOOC est une révolution silencieuse* ». Selon lui, « *les MOOCs ont encore de beaux jours devant eux. Aux États-Unis, presque toutes les écoles et universités en proposent, et presque tous les étudiants en ont déjà suivi. En France, le concept met plus longtemps à véritablement exploser, mais il y a des avancées notables* », exprime-t-il. En effet, si seulement 3% des universités françaises proposaient des cours en ligne fin 2013, le chiffre est beaucoup plus élevé aujourd'hui. Ainsi, la plateforme France Université Numérique, qui regroupe des centaines de MOOCs, précisait fin 2015 qu'elle avait atteint le million d'inscrits.

En outre, si toutes les universités n'ont pas encore adopté le concept, les écoles de commerce sont très nombreuses à s'être lancées. HEC Paris, l'ESSEC, l'EM Lyon, Toulouse Business School, Audencia : quasiment toutes les grandes écoles de commerce proposent désormais des MOOCs. Ces cours en ligne permettent, par exemple, aux élèves qui étudient à distance, de suivre les cours sans avoir besoin de s'y rendre, et de faire des tests directement en ligne.

Une multiplication des plateformes de MOOCs

« *Je crois beaucoup en l'avenir des MOOCs*, expose Wally Bordas. *D'abord, parce qu'ils ont une utilité publique : partager le savoir et offrir des ressources pour se former. Ensuite, parce que j'observe que depuis plusieurs années, les plateformes françaises proposant des MOOCs sont de plus en plus nombreuses : OpenClassRoom, France Université Numérique, France TV Éducation, Flot Sillage, etc. Les mentalités changent petit à petit, et de plus en plus de personnes se forment en autodidacte grâce au numérique. Si les étudiants sont encore une*

minorité à utiliser les MOOCs, les jeunes actifs sont eux de plus en plus nombreux à suivre des cours en ligne, en parallèle de leurs activités professionnelles », ajoute-t-il.

D'ailleurs, les offres payantes sont désormais nombreuses sur le web. Les MOOCs ne sont maintenant plus seulement formateurs, ils sont certifiants. Et d'ici quelques années, les certificats délivrés par les MOOCs pourraient bien faire concurrence aux diplômes.

C'est en tout cas l'avis de Dominique Boullier, professeur de sociologie à Sciences Po Paris. Selon lui, « *les certificats délivrés par les MOOCs représentent une potentielle machine de guerre contre les diplômes, qui contiennent 80% de choses inutiles pour l'entreprise. »*

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°15

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°15 :

Faut-il avoir peur de l'avion ?

Contrepoints, 12 juillet 2016. **Par Rodolphe Oppenheimer.**

Le rêve d'évasion que procurent les aéroports peut s'avérer être un rêve inatteignable pour tous ceux qui souffrent d'aviophobie, la peur de l'avion.

Les vacances sont synonymes de voyages, de repos, de détente. Cette période de l'année que beaucoup attendent est pour certains le reflet de leur pire cauchemar. Le rêve d'évasion que procurent les aéroports peut s'avérer être un rêve inatteignable pour tous ceux qui souffrent d'aviophobie.

Qu'est-ce qu'une phobie ?

Phobos est l'incarnation de la peur, il suivait son père sur les champs de bataille. La peur panique qu'il déclenche à sa simple vue traduit ce que ressent une personne lorsqu'elle est confrontée à l'objet de sa peur. Les phobies sont nombreuses et certaines sont plus connues que d'autres, parmi elles, l'agoraphobie et la claustrophobie. En revanche l'aviophobie l'est moins alors qu'elle touche bon nombre de ceux qui, eux aussi, rêveraient de découvrir des plages de sable fin.

La particularité de la phobie est qu'elle est souvent responsable d'un « empêchement » de vivre parce qu'elle constraint la personne qui en souffre à ne pas faire ce qu'elle voudrait, à ne pas accéder à ses désirs. Elle peut également se « transmettre » par l'anxiété qu'elle dégage dans l'entourage du patient. Ainsi, l'aviophobie déclenche des symptômes que l'individu ne contrôle pas : peur de mourir, sensation de folie passagère, sensation d'étouffement etc. Ces symptômes irrationnels ont pourtant une logique pour celui ou celle qui en est victime. Si l'avion devient l'objet de l'angoisse morbide, un cercueil volant, il suffit de ne plus vivre ce risque pour que la mort ne soit pas. Cette logique liée à l'aviophobie se combine très souvent aux deux autres phobies sus-citées devenant ainsi un enfer pour quiconque en souffrirait.

La réalité virtuelle peut aider à dépasser la peur de l'avion

Dans le service du Pr Christophe Lançon à l'APHM, le Dr Éric Malbos et la société C2CARE à Marseille, ont créé un système de réalité virtuelle qui permet au patient de se confronter à ses phobies, véritables handicaps du bien-être, et d'avoir enfin la perspective de les vaincre.

Lorsqu'un professionnel tente d'aider un patient à surmonter sa ou ses phobie(s) et notamment l'aviophobie, il est difficile pour lui d'accompagner son patient dans les aéroports aux fins de lui faire réaliser quelques exercices, comme c'est le cas pour l'agoraphobie ou la claustrophobie. Dans le cadre des Thérapies Comportementales et Cognitives (TCC), la réalité virtuelle permet au patient en souffrance de se balader dans un aéroport, de se confronter progressivement et sans que ce soit trop angoissant encore, à ce qui le paralyse. Ces séances faites en présence permanente d'un professionnel permettent au patient de dialoguer, d'analyser ce qu'il se passe en lui lorsqu'il est en situation, sans pour autant être coincé dans un endroit qui le terrorise.

Les TCC, l'analyse, la prise en charge par le programme de réalité virtuelle permettent l'accompagnement complet du patient qui se voit enfin dans un contrôle de ces peurs, dans une

analyse de son psychisme lui permettant ainsi de comprendre pourquoi ces « fantasmes » psychiques et ces images mentales morbides se produisent, et quelles en sont les raisons profondes.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°16

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°16 :

Bientôt, c'est votre peau qui sera connectée. Par Luca Santarelli. Un article de The Conversation

Contrepoints, 27 juillet 2016.

Dans les années à venir, nous pourrions bien voir apparaître des prototypes de e-skin sous forme de capteurs à porter sur soi, qui seraient capables de puiser leur énergie à partir des mouvements du corps.

La technologie peut se révéler fâcheuse. Nos poches s'alourdiront de smartphones de plus en plus gros au point de devenir difficiles à extirper lorsque nous sommes pressés. Et jusqu'à présent, les tentatives de rendre nos appareils plus facilement accessibles avec des montres connectées ont échoué. Mais qu'arriverait-il si une partie de votre corps devenait votre ordinateur, grâce à un écran sur votre bras, voire un lien direct à votre cerveau ?

Un jour, la peau artificielle électronique (e-skin) pourrait rendre cela possible. Les chercheurs sont en train de mettre au point des circuits électroniques flexibles, faciles à courber, voire à étirer, et même susceptibles d'être appliqués directement sur l'épiderme. Tout en transformant votre peau en écran, le procédé peut aussi aider à restituer les sensations si vous avez souffert de brûlures ou d'atteintes au système nerveux.

La version la plus simple de cette technologie, c'est le tatouage électronique. En 2004, des chercheurs américains et japonais ont levé le voile sur un circuit de capteurs de pression. Construit de fines lamelles de silicium préalablement étirées, il pouvait être appliqué sur l'avant-bras. Mais des matériaux non organiques comme le silicium sont rigides alors que la peau est flexible et élastique. Les scientifiques sont donc à la recherche, pour cette e-skin, de circuits électroniques que l'on fabriquerait à partir de matériaux organiques (comme des plastiques spéciaux ou des formes de carbone comme le graphène, bon conducteur d'électricité).

La e-skin classique est une matrice de divers composants électroniques – transistors flexibles, LED organiques, capteurs, cellules photovoltaïques (solaires) organiques – reliés les uns aux autres par des fils conducteurs étirables ou flexibles. Ces appareils sont souvent fabriqués à partir de très minces couches de matériaux vaporisés ou évaporés sur une base flexible, afin de former un circuit électronique étendu (jusqu'à des dizaines de cm²) et semblable à de la peau.

Durant ces dernières années, bien des efforts entrepris pour créer cette technologie ont été rendus possibles par la robotique et le désir de donner aux machines des capacités sensorielles analogues à celles des humains. Nous avons désormais des dispositifs de e-skin qui peuvent détecter des objets à l'approche, mesurer la température, et faire sentir une pression. Cela peut aider les robots à travailler plus sûrement en étant plus attentifs à leur environnement (et à toute personne humaine qui se trouverait là). Mais, intégrés dans une technologie portable, ces appareils pourraient rendre le même service aux humains en détectant, par exemple, des mouvements dangereux pendant la pratique du sport.

La technologie a aussi conduit à la création d'écrans flexibles tandis qu'au moins une société espère faire de la peau un écran tactile utilisant des capteurs et un « pico-projecteur » plutôt qu'un affichage visuel. Mais allons-nous un jour intégrer cette technologie directement dans

notre corps et est-ce que cela sera courant ? Pour l'instant, le problème, avec l'électronique organique, c'est qu'elle n'est pas très fiable et n'apporte qu'une performance électronique relativement médiocre. Tout comme la peau véritable, l'e-skin se ride, finalement. Voilà qui conduit à la dislocation des couches qui la composent et à la faillite de ses circuits. De plus, l'organisation des atomes dans les matériaux organiques est plus chaotique que dans les matériaux inorganiques utilisés dans l'électronique traditionnelle. Cela signifie que les électrons bougent mille fois plus lentement dans ces matériaux organiques. Résultat : les appareils conçus à partir de ces matériaux fonctionneront beaucoup plus lentement et seront moins performants pour gérer la chaleur que les circuits généreront.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°17

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°17 :

La révolution technologique est pour demain

Selon Steven Van Belleghem, nous approchons du point où la vitesse du changement technologique dépassera l'entendement humain.

Contrepoints, 18 octobre 2016. **Par Thierry Godefridi.**

Le monde ne cesse de changer, a-t-on l'habitude d'entendre. Il n'a toutefois jamais autant évolué que ces dernières décennies. L'Internet, la communication mobile et intelligente l'ont bouleversé et la numérisation de l'économie et de la société se poursuit à un rythme effréné.

Ce n'est que dans les cinq prochaines années, prédit Steven Van Belleghem dans son dernier livre *When digital becomes human* (publié sous ce titre en version néerlandaise et en anglais), que, sous l'effet de la convergence de l'évolution démographique et de cinq vagues technologiques (portabilité, Internet of everything, robots, impression 3D et intelligence artificielle), cela deviendra vraiment spectaculaire. Nous approchons du point, écrit-il encore, où la vitesse du changement dépassera l'entendement humain.

Innovation et obsolescence

Dans les années 1980, les entreprises figurant sur la liste des 500 plus grandes du magazine *Fortune* s'y trouvaient en moyenne depuis 35 ans. Aujourd'hui, cette moyenne est tombée à 15 ans. Mieux, il y a vingt ans, 40% de ces entreprises n'existaient pas encore !

Crée en 2009, Uber est aujourd'hui valorisée tantôt à 28 milliards de dollars, tantôt à plus de 60. Quoi qu'il en soit, l'entreprise technologique est classée première par CNBC (la chaîne de télévision américaine diffusant des informations financières) sur sa liste des 50 plus grands « perturbateurs » économiques.

Jamais les organisations n'ont été confrontées à une telle vitesse d'obsolescence et à une telle accélération de l'innovation induite par le développement démographique. À vrai dire, n'en sommes-nous pas tous responsables ? L'avènement rapide des innovations technologiques a été renforcé par une accélération de leur adoption par les utilisateurs.

Steven Van Belleghem est un expert ès-marketing et relations commerciales, professeur à la Vlerick Business School, l'école de commerce des universités de Gand et de Louvain, qui dispose aussi de campus à Bruxelles et à Saint-Pétersbourg. Son livre *When digital becomes human* résulte de deux enquêtes menées auprès d'un total de plus de 6000 répondants, de tournées sur le terrain dans la Silicon Valley et d'interviews de dirigeants d'entreprises ayant réussi leur mutation vers la nouvelle économie (Disney entre autres).

Si son propos est essentiellement d'étudier l'évolution de la nature des relations commerciales de l'entreprise dans le contexte de l'évolution technologique en cours, il est néanmoins riche d'enseignements sur l'évolution de l'économie et de la société dans leur globalité.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°18

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°18 :

Digital detox : faire une parenthèse dans la vie connectée.

Contrepoints, 4 novembre 2016. **Par Farid Gueham.** *Un article de Trop Libre.*

A deux pas de la tour Eiffel, on propose des formules « digital detox ». Le téléphone portable est laissé dans un coffre et les communications sont limitées aux urgences. Les clients sont parisiens, à la recherche d'une césure avec leur vie hyper connectée. Hôtels, restaurants, tour-opérateurs. On ne compte plus les professionnels du tourisme qui proposent des formules pour prendre le large, loin de nos vies numériques. Toujours à Paris, au « *Café coutume* », tablettes et smartphones sont tout simplement bannis depuis le 18 avril. Une mesure radicale que les clients tolèrent avec plus ou moins de philosophie. Employés et clients s'accordent pour saluer une amélioration de l'environnement, avec des échanges humains facilités. D'autres jugent la mesure trop excessive et partent sans payer.

Majoritairement, la diète numérique 0% séduit

Une pause qui stimule le dialogue et participe à la reconstruction d'une sociabilité, comme l'affirme Vincent Valentin, fondateur de l'agence de voyage « *Into the tribe* », « *ici, on part en groupe, pour se ressourcer et se déconnecter, dans une forêt, au bord d'une plage ou à la montagne. Nous proposons une application téléchargée sur le smartphone, qui désactive toutes ses fonctionnalités, aucun accès pendant trois à quatre jours aux réseaux sociaux, aux applications et internet, seule la fonction « appel » est autorisée.* »

Parmi les clients de l'agence, Zakaria, jeune actif de 29 ans témoigne après son séjour dans le Berry : « *le séjour permet de redécouvrir des choses simples, à commencer par l'ennui, cet ennui qui permet aussi de développer la curiosité, l'imagination. Le matin, on conserve ce réflexe très mécanique de chercher son portable, pour regarder la météo, ses messages. Le manque se concentre d'ailleurs sur ces moments stratégiques que sont le matin et le soir.* »

L'addiction aux écrans : nouveau mal du siècle

Avoir du mal à décrocher : un sentiment d'autant plus compréhensible que les Français passent en moyenne six heures par jour devant les écrans, au travail et à leur domicile. Pour Yannick Chatelain auteur de *Mes mails m'emm...mèlent*, les risques de l'hyper-connexion sont réels. « *Pour exister, une entreprise doit communiquer, mais le nombre de mails envoyés chaque jour est complètement délirant !* » affirme-t-il. « *Nous sommes passés de la main-d'œuvre au cerveau-d'œuvre ; certains employés sont proches du burnout et n'arrivent plus à gérer l'information. Exister, c'est aussi paraître.* »

Au niveau professionnel, paraître c'est poster ses réalisations sur LinkedIn ou Facebook, c'est envoyer des mails aux collaborateurs, pour dire j'existe, dans une sorte de selfie-society. Je pense qu'avant la digital detox, nous devons commencer par une utilisation beaucoup plus raisonnable de nos usages en entreprise. La prise de conscience de l'hyper-connexion, nous l'avons tous fait, le paradoxe c'est qu'avant, nous devions payer pour avoir le wifi, aujourd'hui, on paye pour ne plus l'avoir.

Un wifi particulièrement addictif pour la nouvelle génération : les adolescents ne semblent pas encore prêts pour la digital detox et une journée sans écran relève encore du vœu pieux. Ce nouveau mal du siècle n'en reste pas moins une aubaine pour les professionnels du tourisme.

L'hyper connexion est un créneau porteur, à la mesure des sollicitations numériques qui consument nos journées. Chaque jour en France, un cadre reçoit au bureau 50 mails. 70 % des Français vérifient leur messagerie environ toutes les cinq minutes. 78 % se connectent avant de dormir et à peu près autant au réveil. De quoi alimenter et renforcer notre envie de débrancher.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°19

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°19 :

Vers une reconnaissance de la mort numérique (extrait)

Une page fantôme, c'est aussi le risque d'une usurpation d'identité. Dès lors, peut-on s'effacer de l'internet et si oui, comment procéder ?

Contrepoints, 11 novembre 2016. **Par Farid Gueham.** *Un article de Trop Libre*

Une boîte mail, un compte Facebook, des réseaux sociaux abandonnés. La mémoire de notre existence numérique ne s'arrête pas à notre mort. Une réminiscence souvent douloureuse pour les proches qui affrontent tous les jours cette vitrine d'une identité qui n'est plus. Une page fantôme, c'est aussi le risque d'une usurpation d'identité. Dès lors, peut-on s'effacer de l'internet et si oui, comment procéder ? Pour Virgile Delporte, cofondateur du site « Testamento.fr », la gestion de cette « mort virtuelle » soulève de véritables enjeux. « *Depuis la nuit des temps, nous savons gérer la fin de vie physique mais avec l'arrivée d'internet, de nouvelles problématiques émergent et s'accélèrent avec les réseaux sociaux. Effectivement, la vie numérique ne s'arrête pas après la mort.* ».

La loi pour une République numérique prévoit un nouveau cadre

Une personne peut-elle hériter de notre patrimoine numérique ou en assurer la gestion ? Dans ses articles *Terminer la vie numérique*, le texte prévoit de déterminer qui seront les héritiers de notre vie numérique. Mais depuis le 3 décembre 2015, Testamento.fr propose déjà un service d'inventaire, afin de répertorier la liste de ses biens numériques, dans le cadre d'une succession. En France, près de neuf successions sur dix sont réglées sans testament lorsqu'outre atlantique, un Américain sur deux prend ses dispositions.

Testamento.fr propose de préparer un testament sous sa forme la plus simple, le testament olographe, conformément aux dispositions légales françaises. Le document sera conservé à vie par un notaire du site et inscrit au fichier central des dispositions des dernières volontés (FCDDV). Une idée, née d'un constat évident, « *nous sommes partis du concept de déshérence, une notion qui existe déjà dans le secteur de la finance.* »

Si on se fie à un rapport de la Cour des comptes, il existe près de 5 milliards d'avoirs en déshérence, il s'agit d'assurances-vie ou de comptes bancaires non réclamés. Il y a quelques centaines d'années, nous étions des bâtisseurs, nous transmettions des biens physiques, mais dans cette nouvelle ère, nous transmettons notre vie numérique et l'idée de Testamento.fr, c'est d'avoir créé à travers notre service, la possibilité de lister les biens qu'il ne faut surtout pas oublier dans le cadre d'une succession ».

Désigner un légataire chargé de gérer nos comptes après notre mort

Cette option est aujourd'hui possible. Un internaute peut signifier à son notaire l'identité de son « *légataire numérique* ». Les modalités seront précisées par les décrets d'application. Facebook avait anticipé cette démarche, en permettant, depuis plusieurs années de désigner un légataire. Mais le réseau n'a pas intérêt à ce que les comptes des défunt soient clôturés, puisque même inactifs, ils génèrent du flux, du trafic. C'est la raison pour laquelle le géant américain préfère proposer des « *comptes de commémoration* », nouvelle forme de mémorial en ligne.

La fermeture définitive d'un compte sur les réseaux sociaux est toujours aussi complexe

La fermeture définitive implique le plus souvent un décryptage des conditions de sécurité et de confidentialité, à la suite duquel on vous demandera, à plusieurs reprises, de confirmer ce choix « *irréversible* ». De quoi décourager la plupart des utilisateurs. En 2011, trois utilisateurs de Facebook décédaient chaque minute. En 2016, environ 6 utilisateurs du réseau meurent chaque minute, soit 90 millions de comptes fantômes.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°20

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°20 :

Vers une reconnaissance de la mort numérique (extrait)

Une page fantôme, c'est aussi le risque d'une usurpation d'identité. Dès lors, peut-on s'effacer de l'internet et si oui, comment procéder ?

Contrepoints, 11 novembre 2016. **Par Farid Gueham.** *Un article de Trop Libre*

Dernières volontés 2.0

La loi numérique marque une avancée considérable, mais il reste peu probable que le gouvernement puisse contraindre des sites étrangers à respecter son texte. « *La loi française s'applique en fonction du pays du consommateur, c'est la position du gouvernement français. L'idée est qu'elle soit généralisée au niveau européen* » affirme Axelle Lemaire, secrétaire d'État au numérique. Reste enfin la question des ayants-droit : qui aura la charge de faire appliquer les dernières volontés numériques du défunt ? Si le défunt ne désigne pas d'ayant-droit, ce sont les héritiers qui auront la charge de faire appliquer ses dernières volontés.

En revanche, le droit à l'effacement des données peut être contesté, sous réserve de motif légitime, par l'un des héritiers. En tout état de cause, les héritiers ne récupéreront pas automatiquement le patrimoine numérique du défunt, si celui-ci n'a pas clairement exprimé ses volontés. L'Assemblée Nationale s'est quant à elle exprimée pour que les héritiers ne puissent récupérer qu'une partie limitée des données, le reste relevant du droit à l'oubli du défunt.

En Grande-Bretagne, nombreux sont ceux qui font le choix du testament vidéo pour exprimer leurs dernières volontés. Toutefois, la vidéo n'a pas la même valeur juridique qu'un document écrit et signé devant témoins. Enfin, le format de sauvegarde de la vidéo n'offre pas les mêmes garanties d'archives. Derrière la problématique, a priori futile, de notre héritage numérique, se posent des enjeux éthiques et juridiques dont l'impact reste encore à mesurer.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°21

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°21 :

Le numérique à la conquête du Louvre Lens (extrait)

Longtemps, la gratuité était présentée comme le seul levier des établissements culturels. Mais le numérique s'affirme aujourd'hui comme un vecteur efficace, au service de l'enrichissement des contenus et d'une nouvelle médiation culturelle.

Contrepoints, 24 novembre 2016. **Par Farid Gueham.** *Un article de Trop Libre*

Le Louvre-Lens semble avoir trouvé l'outil imparable pour séduire les jeunes publics : un smartphone qui intègre un outil de visualisation 3D, ainsi qu'un jeu interactif. Pour les parents, l'application est un outil pédagogique intéressant. « *Le numérique c'est aussi un gain d'autonomie, les enfants parcourent le musée sans moi, je n'ai plus besoin d'être derrière, et de leur expliquer les œuvres* » confesse un parent visiteur. Pour faire découvrir les œuvres d'une façon innovante, le musée s'appuie sur un guide multimédia qui a demandé près de trois ans de travail.

Pour Guilaine Legeay, chargée de conception multimédia au Louvre-Lens, la démarche se veut délibérément participative « *le visiteur muni du guide multimédia se présente devant le podium, il va avoir une vision en 3D de la galerie du temps, il peut trouver le podium sur lequel se trouve l'œuvre, une fois l'œuvre retrouvée, en cliquant sur Marc Aurèle, il verra un commentaire audio, un descriptif, une interaction qu'il pourra écouter pendant sa visite* ».

Depuis l'ouverture du Musée fin 2012, un visiteur sur deux s'équipe du guide

Depuis l'introduction de ces nouveaux dispositifs, le musée enregistre un taux de satisfaction de près de 98%. Pour Xavier Dectot, ex-directeur du Louvre Lens, « *l'idée d'une approche multimédia découle d'une démarche sur le long terme du Louvre, pour aller au-delà de l'audio-guide de départ, vers quelque chose de plus interactif, qui permette d'apporter un vrai supplément au visiteur, parce que l'audio guide, ce n'est, ni plus ni moins qu'un guide enregistré, alors que le guide multimédia permet d'apporter de l'image, de la qualité, de la contextualisation, d'orienter son regard sur l'œuvre, tout en soulevant de vrais enjeux.*

Il ne faut pas que le guide vienne masquer l'œuvre, il faut vraiment apprendre à l'utiliser ou à le concevoir, pour que le visiteur regarde l'œuvre, en étant aidé par ce guide multimédia. C'est là, tout l'enjeu de notre démarche ». Pour être au rendez-vous de cet objectif, le Louvre-Lens s'est associé au groupe Orange, « *Orange est un mécène du Louvre Lens, nous leur avons proposé de nous accompagner, pas seulement financièrement, mais aussi par un partage d'expérience, de bonnes pratiques, dans le domaine de la recherche et développement, qui nous permettait aussi d'avoir un regard sur l'avenir* ».

Un avenir en préparation avec de nombreux projets en cours

« *Nous sommes en train de concevoir la version application mobile, dont l'usage s'étendra en dehors de l'espace du musée, à domicile ou à distance, nous allons déployer d'ici quelques mois, de façon un peu plus pérenne, l'outil favori, c'est à dire que les visiteurs à travers leurs tickets pourront enregistrer des œuvres qu'ils mettront dans leurs favoris, via le guide multimédia, par la suite sur le site du Louvre Lens, ils pourront retrouver cette liste de favoris, pour avoir des éléments complémentaires, des articles ou des commentaires audio, qui vont venir enrichir la suite de la visite* » ajoute le directeur. Plus visionnaire encore, la piste des lunettes 3D, pour une expérience de réalité augmentée, est actuellement en test pour le musée.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°22

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°22 :

Le numérique à la conquête du Louvre Lens (extrait)

Longtemps, la gratuité était présentée comme le seul levier des établissements culturels. Mais le numérique s'affirme aujourd'hui comme un vecteur efficace, au service de l'enrichissement des contenus et d'une nouvelle médiation culturelle.

Contrepoints 24 novembre 2016. **Par Farid Gueham.** *Un article de Trop Libre*

Le numérique dans les musées : plus qu'un gadget, une tendance de fond

Voilà plus de 15 ans que les nouvelles technologies et les nouveaux moyens de communication sont déployés pour une nouvelle expérience des visites au sein des musées. Les années 2000 ont introduit l'adoption de nouveaux outils, qui redéfinissent l'expérience du visiteur. Applications mobiles, réseaux sociaux, sites internet, expositions virtuelles sont autant d'outils qui permettent d'amplifier l'expérience interactive d'une exposition. Dès 1975, le ministère de la culture signait la création d'une base de données pour répertorier les références majeures de la peinture, dans les musées français.

Les initiatives se sont depuis multipliées et de nombreux musées se sont adaptés aux nouveaux usages de consommations, culturels ou non. Selon une étude du « CLIC », le Club innovation et culture France, 81% des lieux culturels considérés comme « importants » disposent d'un site Internet et au moins 45% sont présents sur les réseaux sociaux.

Longtemps, la gratuité était présentée comme le seul levier d'une démocratisation de l'art et des établissements culturels. Mais le numérique s'affirme aujourd'hui comme un vecteur efficace, au service de l'enrichissement des contenus et d'une nouvelle médiation culturelle.

En 2011, l'initiative lancée par le Cultural Institute de Google proposant d'offrir aux internautes, la découverte depuis leur ordinateur ou leur mobile de plusieurs collections du monde entier, était encore une entreprise audacieuse. Une expérience qui a fait des émules.

Le géant du web s'est associé à plusieurs centaines de musées, d'institutions culturelles ou d'archives issus des quatre coins du monde. La plateforme permet aux internautes d'accéder à des photographies haute résolution, ou d'explorer l'intérieur de monuments du Musée d'Orsay, de la Maison Blanche à Washington ou encore du Musée national de Tokyo.

Les prescriptions numériques contraignent les institutions patrimoniales à proposer de nouvelles médiations

Le numérique impacte de façon irréversible les relations entre les musées et leurs publics. Des apports technologiques font désormais partie intégrante des critères de performance des établissements, dans un contexte de valorisation politique et économique du patrimoine contraint. Du point de vue de la médiation muséale, le virage numérique introduit également un paradoxe, celui de l'autonomie des visiteurs et de la prescription des médiateurs. Un nouveau challenge dans la redéfinition de la frontière, entre interactivité, rapprochement, tutelle technique, autonomie et mise à distance critique du visiteur.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°23

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°23 :

La e-médecine sera-t-elle la solution aux déserts médicaux ?

Les déserts médicaux se multiplient en France. Les consultations à distance sont-elles la solution ?

Contrepoints, octobre 2016. **Par Louis Malbète.** *Un article de Trop Libre.*

Les déserts médicaux prennent chaque jour davantage d'ampleur, à mesure que les anciens praticiens des campagnes partent à la retraite et que leur départ n'est pas compensé dans leur intégralité par de nouveaux arrivants. La France connaît aujourd'hui une pénurie de médecins généralistes. Ainsi, d'après l'Atlas national de la démographie médicale 2015 publié par le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM), la densité moyenne nationale de médecins généralistes est passée d'environ 100 pour 100 000 habitants en 2007 à 88.7 aujourd'hui.

Pénurie de médecins généralistes en France

Les statistiques montrent qu'aucune région ne serait épargnée par cette diminution. Cette même publication du CNOM indique l'existence de 192 déserts médicaux sur le territoire ; 2.5 millions de Français seraient actuellement touchés par ce problème d'accessibilité à un médecin. Beaucoup rejettent la faute sur le Numerus Clausus dans les facultés de médecine, qui serait trop faible. Or celui-ci est en constante augmentation depuis 10 ans et n'a jamais été aussi haut. Le problème réside donc au-delà de la sélection à l'entrée des facultés et l'on peut supposer que la différence d'attractivité entre les territoires se reflète dans les disparités en termes de densité médicale. Quel remède donc à ces déserts médicaux ? Comment garantir à toute la population française un accès simple à un médecin ? Si les solutions miracles n'existent pas, il semblerait tout de même que le numérique et les nouvelles technologies puissent aider à contenir ce phénomène de désertification médicale.

La e-médecine se développe chaque jour un peu plus. Comme son nom l'indique, elle consiste en la pratique de la médecine, en utilisant des ressources numériques afin d'améliorer la prise en charge des patients et les soins qui leur sont prodigues. Elle existe déjà sous sa forme administrative depuis un certain temps, avec les systèmes informatiques qui permettent aux hôpitaux de traiter directement les cartes vitales, ou le Dossier Médical Partagé (DMP) qui est un dossier médical hébergé sur un serveur accessible à tous les praticiens, et qui permet d'avoir instantanément les informations médicales sur chaque patient. Mais rares sont encore les pratiques médicales qui tirent pleinement profit du numérique. La e-médecine dans sa forme purement médicale n'existe aujourd'hui qu'à titre expérimental.

Les consultations à distance sont-elles la solution ?

La forme la plus connue de cette e-médecine ou télémédecine, consiste en la réalisation de consultations à distance. Le patient se rend ainsi dans une salle dédiée dans sa commune, équipée d'une webcam et d'un casque-micro, et réalise la consultation avec le médecin par visio-conférence. Le patient a également à sa disposition certains appareils faciles d'utilisation, tels qu'un tensiomètre, afin de contrôler certaines de ses constantes physiologiques les plus basiques. Enfin, s'ajoute à tout ceci, dans certains cas, un(e) infirmier(e), présent(e) afin de réaliser certains actes ou examens ; cela permet par la suite de faire un compte-rendu au médecin qui opère à distance face à ses écrans. Il peut également envoyer instantanément une ordonnance, qui s'imprime directement dans la salle où se trouve le patient.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°24

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°24 :

Chargé de whisky, le premier train reliant Londres à la Chine est arrivé

Par LEXPRESS.fr avec AFP, publié le 29/04/2017 à 14:19

Après trois semaines de voyage, ce train parti le 10 avril de la capitale britannique est arrivé ce samedi près de Shanghaï. Objectif: développer le commerce entre les deux pays.

Trois semaines de voyage. Le premier train de marchandises reliant directement Londres à la Chine est arrivé samedi à destination évoquant l'ancestrale Route de la soie et illustrant les débouchés asiatiques que le Royaume-Uni entend cultiver après le Brexit, quitte à traverser l'Union européenne par le rail.

Le convoi, qui avait quitté la capitale britannique le 10 avril, est entré vers 01h30 GMT en gare de Yiwu, une ville de deux millions d'habitants au sud de Shanghaï.

Il a traversé la France, la Belgique, l'Allemagne, la Pologne, la Biélorussie, la Russie et le Kazakhstan: avec plus de 12000 km, la route Londres-Yiwu est la deuxième plus longue liaison ferroviaire du monde après la ligne Chine-Madrid inaugurée en 2014.

"Nouvelles routes de la soie"

Londres est désormais la 15e ville d'Europe desservie par ce nouveau service de fret censé être meilleur marché que le transport aérien et plus rapide que le transport maritime, même si le convoi parti de Londres a mis deux jours de plus que prévu.

Ces connexions inédites s'inscrivent ouvertement dans le cadre des "Nouvelles routes de la soie": une initiative lancée en 2013 par le président chinois Xi Jinping dans l'espoir de cimenter les relations commerciales de la Chine, particulièrement avec l'Europe occidentale.

Yiwu est une plaque tournante du commerce des produits de consommation courante, tandis qu'à l'autre bout de la ligne, Londres apparaît soucieux d'élargir ses débouchés commerciaux en Asie avant sa sortie de l'Union européenne.

Déséquilibre commercial

Le train venu de Londres était rempli de whisky, de boissons non alcoolisées, de produits pour bébés et de médicaments destinés au marché chinois.

Avec une telle cargaison au volume limité, "ce ne sont pas exactement les prémisses d'un âge d'or du commerce sino-britannique", tempère Theresa Fallon, directrice du Centre d'études sur la Russie, l'Europe et l'Asie (CREAS) à Bruxelles. Les trains seront probablement plus remplis dans le sens Chine-Europe, en raison du déséquilibre commercial entre les deux économies. Au risque d'avoir des routes de la soie "à sens unique".

Pas de certitude sur les bénéfices économiques

Surtout, "il n'y a rien de nouveau là-dedans: des liaisons ferroviaires transcontinentales existaient il y a cent ans", note Thersa Fallon, selon qui c'est "un intelligent coup de marketing" pour l'ambitieux projet chinois des "Routes de la soie". D'après les autorités de Yiwu, le train a acheminé 88 conteneurs, beaucoup moins qu'un cargo qui peut en transporter entre 10000 et 20000. Mais le train va assurément plus vite (dix-huit jours contre une trentaine par voie de mer), ce qui ouvre des perspectives aux exportations de produits agroalimentaires vers la Chine.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°25

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°25 :

Education: des directeurs de collèges et de lycées "désenchantés"

AFP Infos Françaises, mardi 25 avril 2017 - 15:42:30 GMT

Les directeurs des collèges et lycées jugent leur travail intéressant, à une très large majorité, mais évoquent un mal-être, qui traduit la diffusion d'"un modèle désenchanté" auprès de cette catégorie de personnel de l'Education nationale, indique une étude publiée mardi.

Plus de 80% des quelque 3.000 chefs et adjoints d'établissements du secondaire (collège, lycée, lycée professionnel) "s'estiment satisfaits de l'intérêt du travail", une proportion quasi stable par rapport à 2003 et 2007, selon cette étude réalisée par le chercheur Georges Fotinos et le psychiatre José Mario Horenstein.

Autres points positifs : ils sont encore huit sur dix à se dire satisfaits du travail en équipe avec les collègues et à avoir le sentiment d'être soutenus par leur équipe en cas de difficulté. Un taux nettement plus faible pour ce qui est du soutien de la hiérarchie, évoquée par seulement 54% des personnes interrogées (contre 59% en 2003).

Mais les deux points noirs soulignés par les 3.000 personnels de direction interrogés (sur un total de 13.000 en France dans l'enseignement public) concernent les relations avec les parents d'élèves et l'accroissement de la charge de travail.

Pour plus d'un tiers, les relations avec les parents se sont dégradées (ils n'étaient que 12% à affirmer cela en 2003). La moitié disent avoir eu des "différends" avec les parents.

Ils sont désormais 80% à déclarer travailler 50 heures par semaine et plus (contre 58% en 2013), et même plus d'un quart à dire travailler plus de 60 heures. Ils sont aussi deux fois plus qu'en 2003 (soit 85%) à avoir l'impression que les décisions "sont prises d'en-haut".

Philippe Tournier, secrétaire général du SNPDEN, principal syndicat des chefs d'établissement, juge les résultats de cette étude "préoccupants". "On voit depuis quelque temps la diffusion d'un modèle désenchanté auprès des personnels de direction, qui existe depuis longtemps chez les profs mais qui touchait peu les chefs d'établissement," a-t-il noté lors de cette conférence de presse organisée par la Casden, la banque coopérative de la fonction publique, qui a financé cette étude.

L'adage "Quand on entend parler les profs de leur métier, c'est tragique. Quand on entend les chefs d'établissement, c'est épique" est selon lui de moins en moins vrai. "Il y a un sentiment d'impuissance et l'idée que le système, au mieux, n'avance pas. Que cela soit vrai, ou pas", constate le secrétaire général du SNPDEN.

Pour expliquer cette perception, il cite la sensation d'échec née des résultats des études PISA, "le sentiment de bombardement" d'instructions venues d'en-haut et "l'envahissement de tâches multiples".

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°26

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°26 :

Atteintes au patrimoine: le Conseil de sécurité renforce ses moyens

AFP Infos Françaises, vendredi 24 mars 2017 - 19:04:07 GMT

Nations unies (Etats-Unis), 24 mars 2017 (AFP) - Le Conseil de sécurité a renforcé vendredi ses moyens de lutte contre les atteintes au patrimoine culturel qui accompagnent souvent les conflits armés, dont les auteurs pourront être poursuivis pour crimes de guerre.

Des bouddhas de Bamiyan en Afghanistan aux manuscrits de Tombouctou en passant par Palmyre, les attaques délibérées contre les grands sites mondiaux du patrimoine se sont multipliées ces dernières années: dans une résolution adoptée à l'unanimité, les membres du Conseil de sécurité ont appelé à défendre systématiquement le patrimoine, après de premières mesures prises dans la foulée des attaques de l'organisation Etat islamique en Irak et en Syrie.

Le texte appelle à protéger le patrimoine dans toutes les zones de conflit, sans limitation géographique et pour tous types de menaces confondus (destruction, vol et pillage, trafic).

Il souligne aussi qu'attaquer des sites du patrimoine culturel ou religieux "peut constituer, dans certaines circonstances et conformément au droit international un crime de guerre", et les "auteurs de telles attaques doivent être poursuivis en justice".

Il appelle les pays à créer des unités spécialisées dans cette lutte, et à une coopération internationale renforcée pour lutter contre le trafic de biens culturels venus de zones de conflits.

"L'acharnement délibéré contre le patrimoine de l'humanité procède d'une volonté d'anéantissement de la mémoire", a souligné Audrey Azoulay, ministre française de la Culture qui présentait le texte avec l'Italie.

"C'est la même volonté destructrice qui vise dans leur chair des femmes, des hommes, des enfants mais aussi dans la pierre, l'argile, les trésors du patrimoine, les musées".

"C'est aussi un enjeu majeur de sécurité puisque le trafic finance bien souvent le terrorisme", a-t-elle ajouté.

"Cette lutte renforcée nécessite des moyens importants et qui ne cessent d'augmenter", a reconnu la directrice de l'Unesco, Irina Bokova, venue appuyer le texte.

Sept pays, dont la France, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis ainsi qu'un donateur privé ont promis lundi dernier à Paris quelque 75,5 millions de dollars pour la sauvegarde du patrimoine culturel menacé par la guerre et le terrorisme.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°27

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°27 :

Source : site internet du ministère de la culture et de la communication
Paris, le 20 avril 2017

Ouverture des bibliothèques le soir et le dimanche : un an après

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, se félicite de la dynamique autour de l'ouverture des bibliothèques publiques sur des horaires étendus en soirée et le dimanche.

Depuis la réforme des conditions d'octroi de la Dotation générale de décentralisation en avril 2016, l'Etat a la possibilité d'accompagner les collectivités territoriales qui souhaitent étendre les horaires d'ouverture des bibliothèques publiques le soir et le dimanche à travers une prise en charge d'une partie des coûts supplémentaires engendrés par ces nouveaux horaires.

En à peine une année, ce sont plus de 20 collectivités qui ont décidé d'ouvrir plus largement leurs bibliothèques, parmi lesquelles Paris, Angers, Le Havre ou encore Vaulx-en-Velin. Comme il s'y était engagé, l'Etat les a soutenues et mobilisé plus de 700 000 euros pour l'ensemble des collectivités qui ont fait ce choix de la culture.

En 2017, ce sont plus de 30 bibliothèques supplémentaires qui devraient ouvrir davantage au public, parmi lesquelles celles des villes de Caen, Lille, Bordeaux, Brest, Rouen, Marseille ou Strasbourg. Par ailleurs, 155 collectivités ont fait part de leur intention de rentrer dans le dispositif.

L'élargissement de l'accès à la culture passe aussi par l'organisation de rendez-vous publics et de grandes manifestations autour du livre.

A cet égard, la ministre se félicite du succès de la première édition de la Nuit de la Lecture, le 14 janvier dernier. Elle a rassemblé près de 250 000 personnes dans les bibliothèques et les librairies de France, autour des auteurs, des professionnels et des amoureux du livre, pour des lectures en famille ou entre amis tard le soir et parfois toute la nuit.

Parce que le livre est un vecteur d'émancipation et d'ouverture sur le monde et qu'il demeure le moyen le plus universel d'accéder à la culture, le soutien à la lecture publique a été l'un des piliers de la politique culturelle du Gouvernement.

Aussi, parce que les 16 000 bibliothèques publiques et points d'accès au livre en France sont autant de lieux d'invitation à la lecture, de transmission du savoir, de pluralisme et de partage, ils constituent les clefs de voûte de la démocratisation culturelle.

Avec l'extension de leurs horaires d'ouverture, y compris le dimanche, les services publics d'accès à la lecture s'adaptent au rythme de vie des Français.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°28

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°28 :



Association
des Bibliothécaires
de France

Paris, le 10 juillet 2014

L'expérience des pôles sourds au sein des bibliothèques parisiennes est une expérience unique en France et exemplaire. L'ABF l'a d'ailleurs récemment présentée et citée en exemple dans une journée d'étude sur les bibliothèques inclusives organisée par les commissions Accessibib et Legothèque. Nous nous réjouissons de l'ouverture annoncée d'un nouveau pôle sourd à La Canopée mais il est regrettable que cela se fasse au détriment du pôle sourd de Fessart qui contribue par les actions qu'il mène à une véritable sensibilisation du public au handicap à travers les animations en LSF qui y sont menées.

L'ABF ne souhaite, en aucun cas, s'immiscer dans la politique de gestion des services de lecture publique de la Ville de Paris mais appelle à la vigilance sur la façon dont une telle mesure peut être perçue par la communauté sourde qui a déjà du mal à franchir les portes de nos établissements. C'est un message très négatif qui leur est envoyé.

A l'heure où les publics sont devenus l'axe central des politiques de lecture publique et que les publics empêchés ou éloignés des pratiques culturelles (personnes en situation de handicap, personnes socialement isolées, primoarrivants...) font l'objet d'une priorité du ministère de la Culture et de ses services, et d'une attention renouvelée de l'ABF via le travail de ses commissions, nous déplorons l'abandon d'un dispositif qui encourage la mixité des publics.

En effet, l'intérêt de ces pôles ne réside pas seulement dans le nombre de personnes sourdes qu'ils arrivent à toucher. C'est aussi le changement de regard sur le handicap du public de ces bibliothèques qui est important. Amener ses enfants écouter un conte bilingue LSF / français ou être accueilli en LSF par un agent sourd contribue à la sensibilisation de tous les publics au handicap. À ce titre, le travail mené par la bibliothèque Fessart est de qualité tout comme leur action originale d'accueil en LSF d'enfants présentant des troubles autistiques ou psychiques. Ces bibliothèques sont des lieux d'expérimentation et de médiation précieux en direction des publics fragilisés.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°29

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°29 :

Devoir de pluralisme en bibliothèque : l'ABF (Association des bibliothécaires de France) vigilante

Mise à jour le 22 mai 2015

En mars 2003, le conseil national de l'Association des Bibliothécaires de France a adopté le code de déontologie du bibliothécaire qui, adressé à tous les professionnels des bibliothèques, énonce notamment la nécessité de pluralisme des collections et d'indépendance de la politique d'acquisition.

Au-delà d'une réaction ponctuelle à une situation précise contraire au code de déontologie qui pourrait intervenir dans un équipement, l'ABF tient à rappeler de façon générale certains principes sur lesquels elle restera constamment ferme.

La politique documentaire relève de l'expertise et de la compétence des bibliothécaires qui la formalisent dans une charte et la font valider par leur tutelle, dans le respect des réglementations. Aucune pression politique, religieuse, syndicale ou sociale ne doit être acceptée qui viserait, par quelque moyen que ce soit, à influer sur les acquisitions de la bibliothèque, notamment au détriment d'une pluralité d'opinion nécessaire à l'information des citoyens.

Il est bien évident que le bibliothécaire même, ne serait-ce qu'en vertu de son devoir de neutralité, doit rester impartial dans ses choix et doit pouvoir les motiver en s'appuyant sur une politique documentaire définie. La participation citoyenne, au travers de la formulation de suggestions d'achats ou d'activités que la bibliothèque peut mettre en place, enrichit le fonctionnement de celle-ci. Mais aucune ingérence, notamment politique et même motivée par des questions budgétaires, ne pourra être acceptée lorsqu'elle contredit une démarche scientifique et professionnellement éthique.

L'ABF invite tous les professionnels à consulter, à diffuser le code de déontologie ci-dessous, et à saisir son comité éthique (ethique[at]abf.asso.fr) pour toute situation qui relèverait d'une censure ou pression avérée.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°30

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°30 :

Des musées privés toujours plus ambitieux

MARTINE ROBERT

Cartier, Vuitton, Galeries Lafayette, Pierre Bergé Yves Saint Laurent...

Les Échos, Industrie & Services / Culture, jeudi 9 mars 2017, p. 19

Les initiatives d'envergure se multiplient dans Paris

La Fondation Cartier avait montré l'exemple en 1984 à Jouy-en-Josas, puis en 1994 dans un immeuble de Jean Nouvel à Paris. Depuis, de nombreux acteurs privés lui ont emboîté le pas. Si la Fondation Louis Vuitton a trouvé rapidement un public national et international, d'autres initiatives vont contribuer au rayonnement parisien. En octobre, la fondation Pierre Bergé-Yves Saint-Laurent ouvrira un musée consacré au couturier avenue Marceau, avec une scénographie de Nathalie Crinière et du décorateur Jacques Grange. La Fondation Galeries Lafayette devrait aussi être inaugurée cette année dans un bâtiment réhabilité par Rem Koolhaas. Puis, fin 2018, la Pinault Collection devrait investir la Bourse de Commerce au cœur de la capitale. En 2021, l'île Seguin aura enfin son pôle culturel grâce au collectionneur Laurent Dumas, à la tête du promoteur immobilier Emerige.

Lettres de noblesse

Nombre de ces réalisations vont dépasser la centaine de millions d'euros. « *C'est une fantastique addition positive de talents qui s'agrègent pour renforcer l'attractivité de Paris, preuve que la culture contribue à la réussite économique* » , observe l'ancien ministre de la Culture Renaud Donnedieu de Vabres. Celui qui a créé sa structure de conseil, RDDV Partner, considère même que, face à la crise, la France doit s'appuyer sur les industries culturelles, le monde de l'art et de la création, pour trouver de nouveaux relais de croissance. « *Ce n'est pas par hasard si les Emirats ont voulu le Louvre Abu-Dhabi. La conjugaison d'un patrimoine exceptionnel et d'une énergie créatrice contemporaine, l'émulation entre des musées publics et privés ambitieux, font que la France est attendue, reconnue, sur ces domaines et sur ces valeurs-là* » , poursuit-il.

Et si ces initiatives privées sont arrivées plus tardivement en France qu'aux Etats-Unis, elles se caractérisent toutes par le recours à de grands professionnels à tous niveaux, qui leur font acquérir rapidement leurs lettres de noblesse.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°31

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°31 :

PROGRAMME MARIANNE

EXTRAIT DU SITE INTRANET DU MINISTÈRE DE LA CULTURE : SEMAPHORE, Dernière modification le 19 avril 2012

Depuis plusieurs années, les dispositifs d'accueil des usagers, qu'ils soient physiques ou en ligne, par téléphone ou par courrier, font l'objet de démarches d'amélioration continue dans les services publics. Objectif : simplifier la vie des citoyens, rendre la relation avec l'administration plus agréable et valoriser le travail des agents.

Concrètement, il a été établi un référentiel commun à toutes les administrations, **le référentiel Marianne**, véritable garant d'un standard de la qualité de l'accueil et d'une relation de confiance entre l'usager et l'administration.

Le référentiel Marianne, qui succède à la charte Marianne généralisée en 2005, comporte 19 engagements dont 14 sont destinés à améliorer la qualité d'accueil et de service (comme, par exemple, une plus grande accessibilité aux services, des horaires d'ouverture des guichets adaptés, avec la possibilité de prise de rendez-vous, des réponses claires dans des délais garantis, l'information du public, etc.).

Les engagements vis-à-vis des usagers concernent aussi bien l'accueil physique au guichet que la relation de l'usager avec l'administration par l'intermédiaire du téléphone, du courrier postal ou électronique.

Ils s'organisent autour de 5 grands principes qui doivent être appliqués par tous les agents :

- un accueil courtois
- des informations claires
- des délais garantis
- une écoute permanente
- des horaires adaptés.

Le référentiel inclut également un volet de 5 engagements relatifs au management et à l'organisation interne, indispensables pour assurer la pérennité du système qualité en place.

La mise en œuvre du référentiel Marianne concerne tous les services de l'État ; celui-ci a également vocation à s'appliquer dans tous les services publics : collectivités locales, établissements publics organismes sociaux (CPAM, CAF, services de l'emploi, etc.), établissements hospitaliers.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°32

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°32 :

Restauration d'art : les musées partagés entre travail maison et sous-traitance

MARTINE ROBERT

Les Échos, PME & Régions / Culture, vendredi 24 février 2017, p. 26

La France a 1.200 musées labellisés et de riches collections à préserver.

Nombre de ces œuvres sont confiées à des indépendants.

La France a parmi les plus beaux musées du monde : cela implique moyens et compétences pour préserver les collections. D'autant que l'Hexagone compte 1.200 sites labellisés Musées de France. Il y a quarante ans a émergé une discipline, la conservation-restauration : en l'absence de statistiques officielles, le Sitem, le Salon des musées, vient de tenter d'en cerner les contours.

Entre l'internalisation de ces métiers ou le recours à des prestations extérieures, chaque musée a ses particularités. Orsay n'a pas de service de restauration. « *Nous n'avons pas de besoin quotidien, nous préférons externaliser cette fonction, en lançant des marchés publics, avec la mise en place depuis 2015 de forfaits annuels tel 65 jours pour la restauration picturale. Pour les sculptures, nous sollicitons le Louvre ou le Centre de recherche et de restauration des musées de France* », souligne Michaël Chkroun, responsable administratif et financier de la conservation du musée. Autre explication : « *Un plafond d'emploi est fixé par la loi de finances chaque année, sur la base d'une masse salariale de 600 personnes pour Orsay et l'Orangerie.* » En revanche, un budget de 300.000 à 350.000 euros est consacré aux chantiers sous-traités (hors grands travaux faisant l'objet de mécénat). Seule exception : les ateliers internes pour l'ébénisterie, l'encadrement et les arts graphiques.

Laure-Elie Rodrigues, responsable de la régie des collections du musée des Arts et Métiers, plaide, quant à elle, pour des restaurateurs à demeure : « *Cela valorise les musées et leur permet des économies, en prévenant les dégradations de long terme plus coûteuses à réparer.* » L'institution doit veiller sur 80.000 objets aux matériaux composites et aux techniques variées. Il dispose d'un service de quatre spécialistes installé au milieu des réserves, en Seine-Saint-Denis. « *Nous effectuons nous-mêmes les restaurations liées au bois et métal, et faisons appel à des compétences externes pour les autres médiums* », poursuit la responsable. Aux Arts Décoratifs, qui comptent 150.000 œuvres, Florence Bertin, responsable de la conservation préventive et de la restauration, s'appuie sur huit collaborateurs, qui effectuent les restaurations fondamentales (deux par an) et les interventions d'urgence (très fréquentes). « *L'établissement emploie aussi de 40 à 60 conservateurs-restaurateurs extérieurs par an pour un budget de 500.000 euros* », précise-t-elle.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°33

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°33 :

Rouen : le musée de l'Éducation a signé la charte Môm'Art

Patricia BUFFET

Rouen Métropole, 17 janvier 2017

Môm'Art: le musée en famille

Le musée national de l'Éducation a signé la charte Môm'Art pour faciliter la venue des enfants avec leurs parents.

Au musée national de l'Éducation, rue Eau-de-Robec, les visites s'enchaînent, des maternelles aux lycéens. Depuis début janvier, le musée a signé la charte Môm'Art. Il s'agit du premier musée de Rouen qui adhère à cette convention rédigée par des parents et des visiteurs « qui ont à cœur d'accompagner les enfants au musée ».

Responsable du service des publics au musée de l'Éducation, Marianne Lombardi précise que plusieurs mois ont été nécessaires pour «équiper le musée et mettre les personnels dans l'esprit de la charte». Marianne Lombardi explique ainsi que les familles ont désormais à leur disposition des chauffe-biberons, des lingettes ou encore un pot pour les besoins.

Une cabane des enfants

Le musée a créé une « cabane des enfants », une pièce dans laquelle une décoration en lien avec l'actuelle exposition consacrée au sport a été réalisée, avec l'association Cité Mômes.

L'espace est équipé d'un écran géant avec une Wii sport, des livres, un espace de dessins, des puzzles... « Soit les parents visitent seuls le musée et laissent l'enfant dans cet espace, soit ils peuvent accéder ensemble à la cabane », indique Marianne.

La visite est désormais plus adaptée aux enfants qui peuvent partager avec leurs parents ou s'amuser seuls. « Le musée a souscrit aux «10 droits des petits visiteurs», explique-t-elle. Nous rappelons aux enfants qu'ils ont le droit de visiter le musée à leur rythme, le droit de parler - pas de hurler et de courir partout – le droit de dessiner (plusieurs espaces ont été aménagés dans tout le musée), le droit de ne pas tout voir, de choisir une oeuvre ou encore de regarder les détails...».

Le musée, qui reçoit environ 17 000 visiteurs par an (dont 60 % d'enfants) devrait encore enrichir son panel.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°34

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°34 :

L'utilité des bibliothèques en question

LAMIA BARBOT

Les Echos, no. 22414, Entreprises et Collectivités / Culture, mercredi 29 mars 2017, p. LEM5

Une étude a cherché à déterminer l'impact social et économique des bibliothèques dans le département du Val-d'Oise. Une démarche inédite qui pourrait s'étendre au reste de la France.

« La bibliothèque vaut-elle le coût ? » Le titre de l'étude menée par le département du Val-d'Oise* lance le débat de l'utilité d'une bibliothèque dans une ville. « *Tous les services publics sont aujourd'hui questionnés quant à leurs coûts et leur pertinence* », explique Arnaud Bazin, président du conseil départemental du Val-d'Oise. Bien qu'une bibliothèque n'ait pas vocation à être économiquement rentable, la question des effets économiques, sociaux, pédagogiques et culturels sur les habitants est « *primordiale* », selon Arnaud Bazin.

Afin de mieux éclairer les décisions des élus et leurs arbitrages, l'étude a pour objectif de démontrer les impacts économiques de l'installation d'une bibliothèque dans une commune. « *L'aspect économique est méconnu* », reconnaît le président du département. « *Nous voulons remobiliser les élus locaux autour de la lecture publique* ».

Entreprises locales sollicitées

Premier enseignement de l'étude, la bibliothèque génère une activité économique autour de son lieu d'installation et même au-delà. Les entreprises locales sont sollicitées pour fournir le matériel nécessaire au bon fonctionnement de cet espace public. Outre les librairies, d'autres métiers participent à la vie d'une bibliothèque. Alimentation (traiteur pour des évènements), équipements (couverture de livres, antivol, code-barres...) sont autant de prestations particulières indispensables. Plus d'un fournisseur sur deux (52,3 %) a son siège social dans le département. 25 % sont situés dans les autres départements d'Ile-de-France et 22,7 % hors de l'Ile-de-France.

Dans un second temps, l'étude a répertorié l'impact d'une bibliothèque sur les commerces à proximité immédiate. 46 % des personnes interrogées disent profiter de leur venue pour faire des achats (courses alimentaires, boulangerie...).

En 2015, le Val-d'Oise comptait 830 personnes travaillant dans une bibliothèque. Un bassin d'emploi très local puisque 91 % des employés de l'échantillon résident dans le département. La moitié du personnel (56 %) est assujettie au statut de la fonction publique, 2 % des employés sont en contrat à durée indéterminée (CDI) et 5,8 % en contrat à durée déterminée (CDD). Les bibliothèques fournissent globalement des emplois stables, si on exclut les bénévoles, non considérés comme actifs selon l'Insee.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°35

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°35 :

Le Metropolitan Museum of Art diffuse 375 000 œuvres en accès libre

Le musée new-yorkais autorise le téléchargement en haute définition des photos d'une partie de ses collections.

LE MONDE | 09.02.2017 Par Harry Bellet

Certes, il ne s'agit que d'une partie du million et demi de pièces conservées par le Metropolitain Museum of Art – seul musée américain à pouvoir soutenir la comparaison avec le Louvre. D'abord, parce que toutes n'ont pas encore été numérisées – elles peuvent l'être à la demande, mais alors il faut payer les frais. Ensuite, parce que les plus récentes ne sont pas encore tombées dans le domaine public – l'institution new-yorkaise couvre tous les champs de l'histoire de l'art, jusqu'aux contemporains.

Mais les autres, celles dont l'auteur est décédé depuis plus de soixante-dix ans, ou celles dont le musée possède le copyright, sont désormais téléchargeables en haute définition et utilisables à l'envi. Il est donc possible d'imprimer un tee-shirt à l'effigie de Joséphine-Eléonore-Marie-Pauline de Galard de Brassac de Béarn, princesse de Broglie (une merveille peinte par Ingres vers 1851), mais aussi de la projeter lors d'une leçon ou d'une conférence, ou de la reproduire dans un livre d'histoire de l'art, sans encourir la venue des huissiers.

Education du public

Bien sûr, le « Met » n'est pas le premier musée à s'ouvrir ainsi. Comme le rappelle le New York Times, qui a relayé l'information, la National Gallery de Washington ou le Rijksmuseum d'Amsterdam l'ont précédé, mais à une échelle bien moindre : 45 000 images pour la première, 150 000 pour le second. Le communiqué du « Met » précise que ces photographies peuvent être téléchargées sans requérir une autorisation préalable pour n'importe quel usage, qu'il soit commercial ou non. Mais c'est évidemment cette dernière option, celle qui permet notamment une destination éducative, qui a présidé à ce choix.

La chose ne surprendra que ceux qui méconnaissent à quel point les musées anglo-saxons, et même les institutions privées comme le « Met », portent haut leur rôle d'éducation du public. Comme l'a relevé le site de La Tribune de l'art, son directeur, Thomas Campbell, l'a souligné : « La mission principale du musée est d'être ouvert et accessible à tous ceux qui souhaitent étudier et apprécier les œuvres d'art dont il a la charge. Améliorer l'accès à la collection du musée répond aux intérêts et aux besoins de notre public du XXIe siècle en offrant de nouvelles ressources à la créativité, aux connaissances et aux idées... »

Et La Tribune de l'art de comparer cette belle déclaration d'intention avec les conditions imposées par les musées français, et notamment ceux de la Ville de Paris, qui ne sont clairement ni à leur honneur ni à l'avantage commun.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°36

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°36 :

Au Louvre, début de la garde alternée de deux Rembrandt

François Hollande a célébré, avec le couple royal néerlandais, l'accord passé entre le musée français et le Rijksmuseum.

Le Monde.fr | 10.03.2016 Par Philippe Dagen

Affaires de famille franco-néerlandaises au Louvre : le roi et la reine des Pays-Bas, en voyage officiel en France, et le président de la République, François Hollande, ont célébré, jeudi 10 mars au matin, l'union du Rijksmuseum d'Amsterdam et du Musée du Louvre, union grâce à laquelle Maerten Soolmans et son épouse, Oopjen Coppit, ne seront pas séparés. Leur double portrait en pied a été peint, en 1634, par Rembrandt, un an après leur mariage et alors qu'Oopjen était déjà enceinte. En présence de quelques ministres et de beaucoup de caméras, monarques et président ont donc joué les amateurs d'art, quelques brèves minutes : il fallait bien tant de hautes autorités pour fêter cette union, tant elle a été délicate à négocier.

Garde alternée tous les huit ans

Ces deux œuvres de grand format ont appartenu à la collection néerlandaise Van Loon jusqu'à sa vente, en 1877. L'ensemble est alors acheté par la famille Rothschild, 68 toiles d'un coup, dont les Rembrandt. En 2014, anticipant des questions d'héritage, Eric de Rothschild décide de les vendre et confie la mission à la maison Christie's. Chaque toile est alors estimée à 80 millions d'euros, 160 millions la paire. Trop pour le ministère français de la culture. Pas trop pour le gouvernement néerlandais, qui se dit alors prêt à les acquérir pour le Rijksmuseum. Angoisse au Louvre, d'autant que les œuvres peuvent être exportées, n'ayant pas été jugées digne du titre de « trésor national ». Discussions entre la famille Rothschild, Christie's, les musées et ministères concernés, et, pour finir, les chefs d'Etat.

Résultat : la France a acquis, pour les 80 millions d'euros demandés, l'une des toiles – « Madame » – grâce à un mécénat de la Banque de la France, les Pays-Bas, l'autre – « Monsieur » – pour le même montant ; et, surtout, les deux pays se sont engagés à respecter une garde alternée du couple. Il va d'abord passer trois mois dans une salle à l'extrême de la Grande Galerie, puis trois au Rijksmuseum, puis deux périodes de cinq ans. Par la suite, l'alternance aura lieu tous les huit ans.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°37

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°37 :

Le Metropolitan Museum of Art met 375.000 œuvres en libre téléchargement

METROPOLITAN MUSEUM OF ART Le musée de New York vient d'autoriser le téléchargement des photos, en haute définition, de toutes ses œuvres qui appartiennent au domaine public...

Manon Aublanc

www.20minutes.fr, Publié le 11.02.2017 à 13:29

375.000 œuvres, sur le million et demi qui ornent les murs du Metropolitan Museum of Art (MET), sont maintenant disponibles en téléchargement haute définition sur le site. Il s'agit de toutes les œuvres tombées dans le domaine public.

Ce procédé avait déjà mis en place par d'autres musées: les 45.000 œuvres de la National Gallery de Washington, ou les 150.000 pièces du Rijksmuseum d'Amsterdam.

Une partie seulement disponible

Toutes les œuvres de l'institution new-yorkaise ne sont pas disponibles en téléchargement. Pour cause, il faut que ces pièces soient tombées dans le domaine public pour pouvoir être accessibles librement, et ce n'est pas le cas des œuvres les plus récentes. Il faut aussi ajouter qu'avec un million et demi d'œuvres, la numérisation n'est pas instantanée et certaines ne le sont pas encore.

En somme, on parle là soit des œuvres dont l'auteur est mort depuis plus de 70 ans, soit de celles dont le musée possède le copyright. Les utilisateurs peuvent maintenant se servir de ces photographies pour un cours, une conférence ou illustrer un ouvrage sans craindre une condamnation.

Une visée éducative

Rendre ces œuvres accessibles en téléchargement, sans autorisation préalable, est évidemment destiné en premier lieu au milieu éducatif : « Nous sommes très heureux de rendre ces 375.000 images disponibles afin que les enseignants, les étudiants et les chercheurs du monde entier puissent les trouver, les utiliser, et surtout les réutiliser », précise le communiqué du MET.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°38

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°38 :

Rennes. Une œuvre cousue main pour le musée des beaux-arts

Agnès LE MORVAN /Ouest-France. Publié le 02/05/2017 à 15:38

C'est l'œuvre de l'artiste parisienne Anne-Flore Cabanis qui a été retenue pour rendre la façade du musée des beaux-arts de Rennes plus visible, moins austère.

La directrice du musée des beaux-arts Anne Dary avait lancé l'idée d'une œuvre pour la façade du bâtiment qui date du XIXe siècle. Sa volonté, la rendre moins austère et permettre de mieux repérer le musée des beaux-arts dans la ville.

Appel à projets

Une dizaine d'artistes avaient répondu à l'appel et parmi les trois projets pré sélectionnés, c'est celui d'Anne-Flore Cabanis, jeune artiste parisienne qui a été retenue. La jeune femme sortie en 2007 de l'école des beaux-arts de Paris a commencé par le dessin, avant d'investir l'espace public. Anne-Flore Cabanis travaille les lignes, réalise des tracés sur le sol, mais aussi relie des bâtiments au végétal, utilise l'architecture des lieux pour en donner une autre vision.

« Ce projet nous a plu car c'est une création originale, visible, même de nuit grâce à des leds. Il correspond également à la politique du musée qui fait dialoguer l'art contemporain et les œuvres anciennes », explique Caroline Resmond, chargée de mission mécénat, administratrice déléguée du Fonds de Dotation. Anne-Flore Cabanis va proposer des grosses coutures sur la façade du musée, avec des sangles textiles de couleurs vives de plusieurs dizaines de mètres qui sembleront s'échapper des fenêtres.

Appel aux dons

Pour ce projet la Ville a souhaité faire appel aux dons, « l'idée est de proposer aux Rennais de participer mais l'appel est ouvert à tous. » Objectif : recueillir 18 000€ Le Crédit agricole a déjà apporté sa contribution. Et l'opération de mécénat est ouverte jusqu'au 30 septembre. Quant à l'œuvre, elle sera installée à la rentrée, sans doute courant septembre.

Pour participer au mécénat : rennes-culture-mecenat.fr ou par courrier au musée des beaux-arts, mécénat, « demain je s'rai le plus beau ». Les bulletins de dons sont disponibles à l'accueil du musée ou en ligne sur le site du musée.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°39

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°39 :

Les musées parisiens connectés

Par Eric Bierry-Rivierre
Publié le 11/01/2017 LeFigaro.fr
Source Figaroscope

Voyage dans le temps avec l'HistoPad dans la salle des Gens d'armes de la Conciergerie (Ier). Du Louvre à la Conciergerie, en passant par Orsay, les établissements de la capitale se mettent à l'heure du virtuel pour des visites inoubliables...

À la conciergerie en 3D

Depuis le 14 décembre dernier, la Conciergerie se visite à la fois dans le présent et dans le passé. Avec HistoPad, une tablette tactile disponible en six langues et louée sur place pour 6,50 € en plus du billet, le visiteur se trouve littéralement plongé dans les salles comme elles étaient il y a des siècles. La scénographie, qui n'avait pas changé depuis les célébrations du bicentenaire de la Révolution, en 1989, a été modernisée en tenant compte de ce dispositif immersif portatif. Celle-ci présente toujours des objets vestiges de la captivité de Marie-Antoinette. Mais, désormais, plus d'explications sont disponibles sur l'écran. Il en va de même pour la salle des Noms, qui rassemble les identités de plus de 4200 personnes déférées devant le Tribunal révolutionnaire. On entrevoit beaucoup mieux le triste sort des cinquante plus célèbres à l'issue de leur procès... Sur l'HistoPad, certaines salles se découvrent en 360° telles qu'elles furent à la fin du XVIII^e siècle mais aussi au Moyen Âge. La réalité augmentée permet de tels miracles. En sus, plans 3D, détails d'architecture, localisation avec l'île de la Cité et toute la ville... On peut même suivre Marie-Antoinette de l'emplacement de sa cellule (aujourd'hui disparue) jusqu'à l'échafaud.

Le Louvre dans le troisième millénaire

Le musée a beau être le plus beau et le plus riche du monde, il a un grave défaut: c'est, à l'origine, un palais. Et comme dans tout palais, on s'y perd. Difficile, même pour l'habitué muni d'une carte, d'aller par exemple successivement admirer L'Homme au gant de Titien (aile Denon, salle 6) puis, au pavillon des Sessions, une grande sculpture masculine Trrou Körrou du Vanuatu afin de méditer sur ce qui les différencie et ce qui les rapproche. Pour remédier à ce problème, merci à Galileo, le système européen de navigation par satellite. C'est en effet lui qui permet, depuis juillet dernier, de s'orienter précisément parmi les tableaux et les statues. L'application gratuite «Louvre: ma visite» est disponible sur l'App Store et Google Play pour smartphones et tablettes Apple et Android. Outre la possibilité de se repérer et de se diriger très précisément vers 600 points d'intérêt à l'intérieur du bâtiment ou de suivre un parcours thématique spécifique, elle permet le téléchargement de contenus d'audioguide (payant). Ce guide du troisième millénaire est disponible non seulement en français et en anglais mais encore en espagnol, allemand, italien, coréen, japonais. Bientôt en chinois et en portugais.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°40

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°40 :

Meaux : les collégiens révisent le brevet au musée de la Grande Guerre

Alexandre Arlot / 01 mai 2017 / Le Parisien

Des élèves de troisième répondent à un questionnaire sur la Première Guerre mondiale lorsque des tirs de canon et de fusil résonnent à leurs oreilles. Ce week-end, dans le parc du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux, les membres des associations de reconstitution historique ont entraîné les visiteurs au temps des Poilus. L'atmosphère était plus studieuse derrière les murs de la « salle d'entraînement des futurs diplômés ». Samedi après-midi, onze adolescents y ont révisé l'histoire du premier conflit mondial en vue des épreuves du brevet des collèges qui auront lieu fin juin.

Les élèves étaient encadrés par Mélanie, une des médiatrices culturelles du musée. Munis d'un boîtier similaire à ceux utilisés lors de l'examen du code de la route, les collégiens ont d'abord répondu à un questionnaire à choix multiple. Les notions de guerre totale, de guerre industrielle ou d'effort de guerre ont été expliquées. L'occasion pour Mélanie d'insister sur l'importance de 1917, une année riche en événements — l'entrée en guerre des Etats-Unis, la révolution russe... — qui, un siècle plus tard, pourrait être au cœur de l'épreuve d'histoire du brevet.

La médiatrice culturelle et son groupe ont ensuite pris le chemin des collections du musée. Ils se sont arrêtés devant plusieurs pièces issues des collections : l'ordre de mobilisation générale adressé aux Français à l'été 1914, une machine à obus, un tableau de Maximilien Luce... « C'est plus vivant de réviser ici, estime Victor, collégien à Dammartin-en-Goële. Chez moi, je n'arrive pas à me concentrer. » Scolarisée à Bussy-Saint-Georges, Lisa abonde : « On retient plus facilement les choses en les voyant et il y a beaucoup plus d'explications. » Preuve du succès de ces sessions de révision, la direction du musée en a doublé le nombre cette année.

Prochaines sessions de révision le samedi 13 mai à 11 heures et 14 h 30, rue Lazare-Ponticelli. Réservations au 01.60.32.10.45 ou à reservation.museedelagrandeguerre@meaux.fr.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°41

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°41 :

Le musée Goya va bientôt proposer des audioguides aux visiteurs

Publié le 20/04/2017 / www.ladepeche.fr / Actualité > Grand Sud > Tarn > Castres

Pour améliorer la visite du musée Goya, la ville va acquérir des audioguides de dernière génération et mettre en place une borne multimédia interactive.

Pour répondre à une demande de plus en plus récurrente des visiteurs et pour se mettre au diapason de la plupart des autres musées, le musée Goya va se doter dans les prochains mois d'audioguides. Dans le prolongement des travaux d'accessibilité et de modernisation qui seront engagés au printemps, la ville vient en effet de lancer l'acquisition d'équipements destinés à améliorer la visite du musée. « C'est devenu un véritable outil de médiation et de compréhension des œuvres au même titre que les livrets ou les dépliants. Il rend le visiteur plus autonome », explique Valérie Aebi, responsable du service des publics du musée d'art hispanique castrais qui propose déjà de nombreuses actions pour bien appréhender les collections. Mais les responsables du musée Goya ne voulaient pas que l'audioguide contraigne les visiteurs à un parcours ou à un rythme de découverte. « On a choisi un outil interactif de nouvelle génération qui permet de scanner un logo sur les cartels apposés à côté de chaque œuvre. On choisit donc son œuvre. On peut s'arrêter et reprendre, écouter en même temps qu'on regarde et lier la contemplation et la compréhension laissant une liberté totale dans le rythme individuel d'apprentissage, continue Valérie Aebi. Cela donne des clés de réflexion et apprend à voir. C'est une aide précieuse pour obtenir des informations sur les œuvres et les collections du musée ». Cet audioguide, en forme de gros stylo et qui sera disponible à l'accueil, apportera donc un outil supplémentaire à disposition du public sans se substituer à la visite. Une dizaine d'œuvres seront concernés au départ par ces présentations et commentaires. Les pièces majeures seront ainsi détaillées parmi lesquelles les œuvres de Goya, Velasquez, Murillo, Pacheco... Avec un enrichissement de l'audioguide prévu chaque année. Le personnel du musée prépare actuellement les textes qui seront ensuite enregistrés par des acteurs. « On aura une version pour adulte et une version pour enfant et cela sera traduit en anglais », précise Valérie Aebi. Si cela ne concerne dans un premier temps que les œuvres des collections permanentes, le musée envisage de faire bénéficier de ces audioguides aux expositions temporaires. « On a souhaité un système qui permet des mises à jour simples », continue la responsable du service des publics du musée Goya.

Une borne multimédia interactive pour voir les gravures de Goya

En plus de ces audioguides, le musée va aussi se doter d'une borne multimédia interactive à partir de laquelle il sera possible de découvrir l'ensemble des gravures de Goya qui ne sont pas exposées de manière permanente pour des problèmes de règles drastiques de conservation. Cela permettra donc de consulter ces œuvres et d'enrichir de façon virtuelle l'exposition. Des notices seront aussi consultables sur cette borne.

Un outil de plus pour le service des publics du musée Goya est en charge de l'ensemble des actions d'éducation artistique et culturelle. Il s'adresse à tous les publics (individuels, groupes, jeunes, scolaires, familles) et a pour principal objectif de « favoriser le moment de la rencontre avec les œuvres en sollicitant l'intelligence sensible de chacun ». Rencontres, conférences, débats, visites commentées, ateliers de pratiques artistiques, stages de création constituent l'offre culturelle.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°42

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°42 :

La renaissance d'un musée abandonné

Paris Match| Publié le 14/03/2017 à 15h03 |Mis à jour le 14/03/2017 à 16h00
Eric Hacquemand

L'architecte star Frank Gehry et le mécène Bernard Arnault ont présenté le 8 mars, en compagnie de François Hollande et d'Anne Hidalgo, leur projet de réhabilitation du musée des arts et traditions populaires.

L'ancien musée des Arts et Traditions populaires, abandonné depuis plus de dix ans va être réhabilité.

Deux ans après l'inauguration de la Fondation Louis-Vuitton, le chef de l'Etat, accompagné de Bernard Arnault, le président du numéro un mondial du luxe, et d'Anne Hidalgo, la maire de Paris, a participé il y a quelques jours au lancement d'un nouveau projet culturel, toujours en lisière du bois de Boulogne. Dans la ligne de mire de Bernard Arnault et de l'architecte Frank Gehry : l'ancien musée des Arts et Traditions populaires, abandonné depuis plus de dix ans. Le bâtiment, classé, tombe aujourd'hui en ruine. Au terme d'un accord passé avec la mairie de Paris, l'immeuble va donc être réhabilité pour devenir un lieu consacré aux métiers traditionnels de l'artisanat et à l'organisation d'expositions, de concerts.

Le montant des travaux est estimé à 158 millions d'euros

Pour ces derniers, les deux hommes discutent d'une salle de 2 000 places assises et 4 000 debout avec éventuellement un théâtre de verdure. Le montant des travaux, -programmés sur cinq ans, est estimé à 158 millions d'euros – dont une bonne partie sera défiscalisable au titre du mécénat. Cette annonce intervient au moment précis où la Fondation Louis-Vuitton a franchi le cap historique de 1,2 million de visiteurs pour l'exposition consacrée à la collection Chtchoukine. Avec une moyenne de 9 800 personnes par jour depuis son ouverture le 22 octobre dernier, la manifestation établit en France le record de fréquentation d'une exposition d'art.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°43

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°43 :

Le Louvre rend un dessin spolié par les nazis

Yves Jaeglé |13 mars 2017, 17h09 | MAJ : 14 mars 2017, 17h51 | Le Parisien

Un dessin de Parmigianino, rendu par le Louvre aux descendants de son propriétaire.

La ministre de la Culture a remis ce lundi aux descendants d'un collectionneur, un dessin de Parmigianino, volé par les nazis pendant la Seconde guerre mondiale.

« L'une des plus belles mains du dessin italien ». Ainsi le Louvre qualifiait-il Parmigianino -Le Parmesan en français-, l'un des plus grands dessinateurs italiens, représentant du maniérisme au XVIème siècle, dans une exposition en 2016. Ce lundi, en toute discrétion, à la demande de la famille, la Ministre de la Culture Audrey Azoulay a remis aux descendants d'un collectionneur juif spolié un dessin de ce maître, « Les Noces d'Alexandre et Roxane », conservé au Louvre depuis son retour d'Allemagne.

L'un de ces MNR (Musées Nationaux Récupération), œuvres pillées par les nazis sous l'occupation, puis ramenées en France, et conservées dans les musées en attendant de retrouver leur propriétaire ou leurs éventuels descendants, quand ceux-ci ont échappé aux camps de la mort. Des restitutions rares : trois en 2016, une en 2015... Pour ce dessin, il a fallu un petit miracle, car il avait été vendu pendant la guerre sous un autre nom. Une conservatrice du Louvre, détachée pour essayer de rechercher les descendants, a retrouvé le propriétaire originel en épuluchant un catalogue de vente à Drouot en 1941.

76 ans après...

Ce dernier, Federico Gentili Di Giuseppe, grand collectionneur, juif, avait fui l'Italie de Mussolini, pour s'installer à Paris, où il est décédé de mort naturelle en 1940. Ses enfants ont dû fuir, eux, la capiale. Ses 79 tableaux de maître ont été vendus à Drouot un an après sa mort. Goering avait récupéré lui-même son chef d'œuvre, un Tiepolo. Après-guerre, la fille du collectionneur a repéré plusieurs de ces tableaux au Louvre. En raison de procédures judiciaires qui ont duré des décennies à l'époque, cette dernière a disparu à son tour, avant que cinq œuvres du Louvre ne soient finalement rendues à la famille, devenue française, en 1999. Tout aurait pu s'arrêter là, et le dessin de Parmigianino que personne ne réclamait, rester au Louvre. Mais depuis une quinzaine d'années, le climat a changé, à la suite de plusieurs lois et de la création d'un Commission d'Indemnisation des Victimes de Spoliation.

Les musées, longtemps passifs, aidés par le Ministère de la Culture, les catalogues numérisés de l'Institut national de l'Histoire de l'art, se mettent eux-mêmes à rechercher d'éventuels ayant-droits, grâce à des généalogistes, jusqu'à la troisième ou la quatrième génération, comme pour ce dessin italien, qui va retrouver la famille de son propriétaire, 76 ans après.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°44

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°44 :

Audrey Azoulay mise sur la jeunesse et la diversité pour ouvrir les musées

Par Alix Fourcade / Le Figaro
Publié le 08/03/2017 à 06:00

La ministre de la culture et de la communication a dévoilé son projet pour dépoussiérer l'image des musées : amener les plus jeunes et une population plus diversifiée à les fréquenter.

Jeunesse, diversité et collaboration. Tels sont les maîtres mots utilisés par Audrey Azoulay pour présenter la mission « Musées du XXIe siècle ». Dévoilée le jeudi 2 mars rue de Valois, à Paris, ce projet ambitionne de faire venir des populations plus jeunes et plus diversifiées dans ces institutions, en créant de nouvelles interactions avec le public.

« Les musées du XXIe siècle doivent s'affirmer comme des maisons communes, accessibles et ouvertes à tous. Dans le même temps, ils sont des lieux de création et d'innovation » a souligné la ministre. Elle souhaite en faire des endroits conviviaux, en organisant des rencontres avec les artistes et en faisant découvrir les coulisses des installations au public.

Pour adapter l'offre aux jeunes générations, le rapport « Musées du XXIe siècle » prévoit de concevoir de nouveaux espaces de visite spécifiques aux enfants, en faisant signer aux différentes institutions la charte Môm'Art qui invite ses signataires à améliorer l'accueil et les services pour les familles. Le ministère souhaite également créer des groupes d' « ambassadeurs du musée » pour que les jeunes créent de nouveaux groupes sociaux autour des musées.

« Osez le musée »

Pour ouvrir les musées à un public plus diversifié, la rédaction d'un manifeste pour un musée humaniste et le lancement d'un rendez-vous annuel « Osez le musée » pour toucher les publics habituellement éloignés de la culture sont prévus. Plusieurs établissements seront impliqués dans la démarche d'obtention des labels « égalité et diversité » du ministère, comme Universciences, le MuCEM, le musée national de l'histoire de l'immigration ou la RMN-Grand Palais.

En parallèle, la mission « Musées du XXIe siècle » entend multiplier l'offre d'outils numériques dans les institutions culturelles et améliorer leurs sites internet, avec un enrichissement de leur banque de photographies notamment.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°45

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°45 :

Des enfants sages devant une expo, c'est possible au Musée des Beaux-Arts de Nancy

Par Magali Fichter, France Bleu Sud Lorraine

Plus que quelques jours avant la fin de l'exposition Emile Friant, le 27 février, au Musée des Beaux-Arts de Nancy. Vous pouvez sans problème y emmener vos enfants : on a suivi une visite "jeune public", et voici les bonnes idées de Sarah, médiatrice culturelle.

Des dizaines de milliers de visiteurs se sont déjà pressés à l'exposition Emile Friant, le célèbre peintre lorrain, au Musée des Beaux-Arts de Nancy. En ce jour pluvieux, parmi les touristes et les habitués, une drôle de scène est en train de se produire. Devant le tableau La Toussaint, où l'on voit une famille en procession et un vieil homme qui fait la manche, une dizaine d'enfants reproduisent la scène avec application.

Conseil numéro 1 : Rien de tel qu'un jeu comme à la récré... mais un jeu silencieux !

Un petit jeu qui ressemble à "Un, deux, trois, soleil !" et qui permet à Sarah, la médiatrice culturelle, d'expliquer aux enfants la composition du tableau.

Ensuite, tout le monde se met par terre avec des crayons, pour dessiner la suite de la procession. Et les jeunes artistes font preuve de beaucoup d'imagination avec des lions, des gorilles et même des Pikachu. Hugo a déjà bien avancé et il a même pensé au mendiant : "Je vais lui dessiner un bol avec dix euros dedant". Plutôt généreux.

Conseil numéro 2 : Des maths et de l'histoire sans qu'ils ne s'en rendent compte

La visite continue devant les sculptures, où les enfants apprennent les proportions du corps, en constatant par exemple que leur nez fait la même taille que leur pouce, ou que leur main, paume et doigts écartés compris, recouvre leur visage (avouez, vous venez d'essayer vous aussi). S'en suit un petit cours d'histoire au passage sur l'époque d'Emile Friant : "A votre avis, les télévisions existaient déjà ? Et les appareils photos ?", demande Sarah. Face à la véritable palette qu'utilisait le peintre, la médiatrice en profite pour parler mélange de couleurs : "Le bleu et le jaune, ça donne du vert. Et le rouge et le bleu ?"

Conseil numéro 3 : Faire appel à leur imagination

Le petit groupe vient de passer une heure dans le musée des Beaux arts, et ils en redemandent. Pour Sarah, la recette est simple : il faut que les enfants s'amusent : "J'essaye de me rattacher à leur univers, les dessins animés, les super-héros. Ensuite, il suffit juste de les orienter, et ils vont réussir à comprendre un tableau. C'est mon public préféré ! Ils sont joueurs, inventifs, ils n'ont pas de barrières comme les adultes. Même s'ils se trompent, il suffit ensuite de leur expliquer. C'est très intéressant et super sympa !"

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°46

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°46 :

Les enfants se prennent pour des experts au Musée de la Gendarmerie

Sylvain Deleuze / 04 avril 2017 / leparisien.fr

Melun, le 3 avril. Au Musée de la Gendarmerie nationale de Melun, les enfants ont découvert les métiers de la science du crime. LP/Sylvain Deleuze

« On voit quoi sur les empreintes digitales ? », demande Anne, médiatrice au Musée de la Gendarmerie nationale, à Melun, à une douzaine d'enfants, lundi. Ceux-ci sont venus assister à un atelier « Petits experts du musée », dans le cadre de l'exposition « La Science du crime ». « Des doigts », répond un criminologue en herbe, en déclenchant un fou rire général.

Les enfants ont fait des travaux pratiques durant une heure et demie, après une rapide visite d'une scène de crime. On leur a expliqué les trois grandes familles d'empreintes papillaires, les douze types de marques permettant de les distinguer, puis l'étude de profondeur, sur les creux et les crêtes.

Le relevé d'empreintes rencontre un franc succès, notamment lorsque les enfants doivent délicatement encrer leurs doigts. « C'est un peu compliqué, constate Julie, 9 ans, habitante de La Rochette. J'ai trop mis d'encre. » Tous, consciencieusement, relèvent les empreintes de leurs dix doigts comme le font des suspects lors d'une garde à vue. « C'est marrant », rigole Thibault, 8 ans, du Mée. Déjà venu à trois reprises, il n'exclut pas d'être gendarme ou policier plus tard. « On dirait un arc-en-ciel », s'exclame un autre enfant, en regardant ses empreintes !

« On se croirait dans Les Experts ! »

La seconde phase, plus technique, permet à nos Sherlock Holmes en culotte courte d'effectuer un relevé de leur empreinte sur une assiette. « On se croirait dans « Les Experts (NDLR, série télévisée) », s'amuse Quentin, 10 ans, venu d'Evry, en appliquant une poudre d'aluminium avec un petit pinceau.

La prise d'empreintes. Ludique... Et salissant.

Une fois l'empreinte révélée, les enfants l'extraient avec un support utilisé sur toutes les scènes de crime. « C'est une occupation vraiment ludique en cette période de vacances », constate Élise, une mère de famille de Melun, en train d'essayer de récupérer une empreinte sous les yeux de son fils. Pour les petits comme pour les grands...

Musée de la Gendarmerie nationale, 1-3, rue Émile-Leclerc à Melun. Prochain atelier « Les petits experts du musée », lundi 10 avril, de 14h30 à 16 heures. De 8 à 12 ans. 6 € Inscriptions obligatoires par téléphone au 01.64.14.54.64. ou par mail à musee@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°47

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°47 :

Des archéologues méditerranéens apprennent à restaurer des mosaïques au musée de l'Arles antique

Par Odile Morain © France 3 / Culturebox. Publié le 04/04/2017 à 18H07

Le programme Moisaikon initié par le musée d'Arles antique convie des stagiaires de tout le bassin méditerranéen pour apprendre de nouvelles méthodes de conservation des mosaïques

Depuis 2013, le programme Mosaikon du musée de l'Arles antique permet à des stagiaires du bassin méditerranéen de participer à des ateliers de restauration de mosaïques. Un échange des savoirs qui permet cette année à des chercheurs algériens, libanais et égyptiens d'appréhender des techniques directement applicables dans leur pays d'origine.

Ils viennent du Liban, d'Egypte ou d'Algérie, ils sont conservateurs, archéologues ou historiens et participent tous au programme Mosaikon. Six mois de cours théoriques et pratiques portant spécifiquement sur la conservation des mosaïques dans les musées.

Proposée par le Musée départemental d'Arles antique, la formation professionnelle permet à ces chercheurs d'enrichir leurs connaissances et d'apprendre à sauvegarder ce patrimoine fragile.

Depuis quatre ans, le musée de l'Arles antique accueille des chercheurs pour participer à des ateliers de restauration et de conservation des mosaïques.

Les trois pays conviés à cette session, l'Algérie, l'Egypte et le Liban possèdent un patrimoine très riche et varié en matière de mosaïques. Pendant tout leur stage, les archéologues apprennent des techniques d'application précise pour la sauvegarde, la préservation et la présentation des objets.

Ils ont travaillé sur une mosaïque du IIe siècle et découverte en France dans un mauvais état au XIXe siècle. Elle était jusqu'à présent conservée dans les réserves du Louvre. "Avec la conservatrice du Louvre on a pu faire des points techniques comme dans le réel avec tous les stagiaires qui ont pu présenter les phases d'observation et de documentation", explique Marie-Laure Courboulès, Adjointe service conservation et restauration Musée de l'Arles antique

Il s'agit aussi dans ces ateliers (six mois au total) de permettre aux participants de faire face aux divers problèmes de la conservation de l'héritage mosaïstique dans leurs pays respectifs. Au Liban, un programme de sauvetage est déjà lancé à Saida, dans le sud. Les stagiaires libanais vont donc, dès leur retour, mettre en pratique leurs nouvelles connaissances. "On va pouvoir continuer le travail et peut-être restaurer toutes les mosaïques du Liban ! ", s'enthousiasme Rouba EL Khoury, la conservatrice du musée de Byblos.

Tout au long des ateliers, les restaurateurs tissent des liens avec des professionnels dans tout le bassin méditerranéen et repartent avec une méthode adaptable à chaque mosaïque.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°48

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°48 :

Le musée des Impressionnismes de Giverny lance une opération séduction à destination des enseignants

Celia MICK / Publié 06/04/2017 / <http://www.paris-normandie.fr>

Giverny. Le musée des Impressionnismes a organisé deux visites pour les professeurs. Objectif ? Les inviter à revenir avec leurs élèves.

Des enfants qui ne tiennent pas en place devant les tableaux, des professeurs débordés, des visiteurs excédés par l'agitation ambiante... Le musée des Impressionnismes de Giverny est bien décidé à lutter contre les préjugés et à attirer les enseignants et leurs élèves. Une opération séduction a été organisée pendant deux jours, dont mercredi.

Après une rapide présentation du musée, Hélène Furminieux, responsable du service des publics, a concentré son propos sur les offres à destination des scolaires. « Pour chaque visite, nous imposons un guide. Cela aide à fluidifier la circulation du musée », indique-t-elle, dans un langage politiquement correct.

16 359 scolaires accueillis en 2016

Concrètement, une visite guidée permet au musée des Impressionnismes d'encadrer les visites des enfants. Car des amateurs d'art se lamentent régulièrement de la présence des plus jeunes. « Certains aimeraient profiter d'une exposition dans le silence, d'autres se plaignent de ne pas pouvoir accéder aux œuvres. Mais globalement, les enfants sont plutôt bien acceptés », détaille Hélène Furminieux.

L'an dernier, 16 359 scolaires ont été accueillis par le musée, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente. Marie Christine Le Cras, professeur d'éducation musicale au collège Léonard-de-Vinci de Saint-Marcel, compte bien renouveler l'expérience : « La visite du musée nous permet de développer des projets interdisciplinaires. Cela peut également être le commencement ou l'aboutissement de travaux menés avec les élèves. »

Un passage au musée peut s'avérer également très utile pour les plus petits. « Cela permet de leur ouvrir de nouveaux horizons et d'aiguiser leur curiosité », témoigne Corinne Adam, professeur des écoles à Mantes-la-Jolie (78).

Reste que, pour les établissements situés en région parisienne, le financement des visites s'avère compliqué. « Par exemple, notre budget ne nous permet pas de louer un bus... »

Malgré un succès grandissant, le musée des Impressionnismes multiplie donc les initiatives pour attirer les scolaires. « Car même si la majorité des professeurs viennent déjà au musée par eux-mêmes, tous n'ont pas forcément le réflexe de venir accompagnés de leurs élèves », glisse Hélène Furminieux.

Pour certains, l'exposition « Tintamarre », à découvrir jusqu'au 2 juillet, sera peut-être l'occasion de franchir le pas.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°49

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°49 :

Saint Marcouf : l'île du Large classée “Monument historique”

Par Pauline Latroutte Publié le 13/04/2017 / France Info

Le ministère de la Culture et de la Communication a classé au titre des monuments historiques l'île du Large Saint-Marcouf (Manche) par un arrêté, datant du 25 janvier 2017. Un soulagement pour l'association locale qui se bat, depuis quinze ans, pour protéger le site.

Une histoire, liée à la guerre

En 1803 : Napoléon fait construire un fort militaire sur l'île du large pour décourager les assauts anglais.

En 1944 : les Alliés suspectent les Allemands d'y avoir installé des batteries lourdes. Le 6 juin, à 4h30, un commando américain avait abordé l'île en nageant, armé de simples couteaux. Il n'y trouva ni canons, ni soldats et pu ainsi baliser le terrain pour permettre le débarquement d'un détachement de 132 hommes sur le secteur de Utah Beach.

Un havre de paix, qui sombrait à l'abandon

L'homme n'a jamais pu vivre longtemps sur ces îles, situées au large de Saint-Vaast-la-Hougue. Depuis leurs démilitarisations, en 1891, elles restent inoccupées et interdites au public pour des raisons de sécurité.

Sauf l'été : Les membres de l'association des "Amis de l'île du Large Saint Marcouf "ont l'autorisation de s'y rendre pour mener des campagnes de restauration, car ces ouvrages militaires se détériorent peu à peu et la digue a disparu avec les tempêtes. C'est ce qui a poussé l'association, en 2015 à demander sa protection au titre du Patrimoine Historique.

A nos confrères de la "Presse de la Manche", Christian Dromard, son président, explique : "L'île passe ainsi du statut de tas de cailloux en déshérence à celui de monument d'histoire et d'architecture de premier plan, ce qui ne peut qu'être pris en considération dans la réflexion sur son avenir."

A ce sujet, l'association espère bien voir ces îles classées au patrimoine de l'UNESCO, puisque que leur demande a été acceptée par Région, en charge de la coordination du projet UNESCO des plages du Débarquement.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°50

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°50 :

Le premier escape game historique ouvre dans la Tour Jeanne-d'Arc, à Rouen

Le live escape game de la Tour Jeanne-d'Arc, à Rouen (Seine-Maritime), ouvre samedi 8 avril 2017. 500 sessions sont prévues jusqu'en octobre.

Publié le 8 Avr 17 à 9:15 (©FM/Normandie-actu)

Dans le paysage des escape game (ou jeu d'évasion), celui-ci comportera une identité bien particulière. Le Donjon de Rouen, installé dans la Tour Jeanne-d'Arc, à Rouen (Seine-Maritime), se veut être le premier escape game historique et culturel de Normandie. Par ailleurs, son cadre, un vestige du château de Philippe Auguste, au XIII^e siècle, est exceptionnel, et fait de ce jeu un exemple unique en son genre.

La Tour Jeanne-d'Arc appartient aux joueurs

Le principe : les équipes (de trois à huit joueurs) ont 60 minutes pour s'évader de l'édifice, en résolvant une succession d'énigmes. Les joueurs sont accueillis par un maître du jeu, au rez-de-chaussée. Un système de vidéo assure un lien entre le maître de jeu et les joueurs, ensuite, dans les salles. Mais ce sont bien les joueurs les acteurs de l'aventure : à eux de chercher, fouiner parmi les objets, échanger des suppositions entre eux. Pendant le jeu, les équipes investissent la totalité de la tour, qui leur est complètement réservée.

Plongée dans le Moyen Âge

Dans les salles, les joueurs sont plongés dans l'époque médiévale. Du mobilier, des armes, des décors muraux recréent les conditions dans lesquelles vivaient les Rouennais au XIII^e siècle. À l'issue du jeu, un livret, qui donne un éclairage sur les énigmes et le contexte historique dans lequel elles s'inscrivent, est remis aux joueurs. Le scénario a été conçu par l'équipe de Brainscape, qui a ouvert le premier jeu d'évasion de Rouen, en 2015, rue d'Alsace-Lorraine.

Le scénario de la première saison. An de grâce 1213, le roi de France Philippe Auguste s'apprête à partir en guerre pour la Flandre, afin de défendre le royaume contre une coalition menée par le roi d'Angleterre, Jean sans Terre. Parmi les instigateurs de cette coalition officie Renaud de Dammartin, ami d'enfance de Philippe Auguste, qui a trahi ce dernier en jurant fidélité au roi d'Angleterre. Vous êtes des mercenaires à la solde de Dammartin, et alors que vous tentiez de vous emparer des plans de manœuvres militaires cachés dans les appartements de frère Guérin, maître stratège de Philippe Auguste, une partie de votre équipe est capturée et jetée en geôle dans le donjon du château de Rouen...

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°51

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°51 :

Au Rivau, les artistes imaginent la vie de château

30/04/2017 / <http://www.lanouvellerepublique.fr>

Comme chaque année, le Rivau propose une exposition d'art contemporain. Le thème 2017 est "La vie de château". Talent, poésie et humour s'y marient.

On peut être châtelaine, vivre dans des lieux chargés d'histoire, et être passionnée d'art contemporain. Patricia Laigneau en est un bel exemple, elle qui sait si bien faire cohabiter des œuvres d'aujourd'hui dans un écrin où demeure presque palpable le souvenir de ses nobles visiteurs d'antan.

Outre le jardin et le conservatoire des roses parfumées, où sont disséminées des sculptures ou créations modernes, chaque année, les salles du château de Lémeré prêtent leur espace à une grande exposition d'art contemporain, imaginée, constituée et mise en scène par la Dame de ces lieux.

Le thème de l'expo 2017 tient en une phrase : « Il était une fois la vie de château » et des artistes renommés réinterprètent l'imaginaire de cette « vie de château ». Patricia Laigneau y a « privilégié les démarches qui explorent l'histoire et ses représentations par différents médiums ». Elle s'est attachée à partager, avec les visiteurs du Rivau, des œuvres à plusieurs niveaux de lecture, même si elles sont toutes accessibles au premier regard. Elle a aussi eu à cœur de mettre à l'honneur les artistes femmes.

L'ensemble est de haute qualité, souvent plein de poésie, mais non sans humour. Dans les salles du château médiéval, « l'art d'aujourd'hui réactive le monde du merveilleux ».

Émotion garantie

Réparties dans les salles du château médiéval, une bonne trentaine de peintures, dessins, sculptures, collages, céramiques, art verrier, photographies, vidéos, taxidermies et installations signées d'artistes contemporains dialoguent avec les œuvres d'art de la collection permanente. « Les œuvres présentées revisitent chevaliers, princesses aux amours contrariées, animaux mirobolants et paysages de cocagne, issus du miroir que renvoie l'imaginaire du château », explique Patricia Laigneau.

Le visiteur jugera par lui-même, mais, assurément, l'émotion est garantie.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°52

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°52 :

Seine-et-Marne : Le Louvre investit le département.

F. Lé. Faustine Léo / 26 avril 2017 / leparisien.fr

Après Le Louvre-Lens, le Louvre-Melun ? Pourquoi pas puisque le conseil départemental et le si célèbre musée ont signé ce mercredi une convention pour trois ans visant à développer, en Seine-et-Marne, l'offre culturelle auprès de publics éloignés du monde de l'art. C'est le deuxième département français, après la Seine-Saint-Denis, à s'engager dans cette voie avec cet ancien palais des rois de France qui accueille chaque année désormais 7 millions de visiteurs venus du monde entier.

« Ça peut impressionner de venir au Louvre, admet son président Jean-Luc Martinez, agrégé d'histoire et fils d'une concierge et d'un postier. Mais ce musée et ses collections appartiennent à tous les Français. Il faut casser ce complexe en allant vers les citoyens. » Car, selon lui, « on ne pense pas assez aux Franciliens qui, partent tôt et rentrent tard, et n'ont pas le temps le dimanche d'aller au musée. Il faut aller vers eux pour qu'ensuite ils viennent vers nous. » Beaucoup pensent aussi ne pas avoir leur place dans ce lieu. « Ceux qui ne sont pas familiers avec l'art pensent qu'il faut être cultivé pour comprendre, poursuit Jean-Luc Martinez. Mais peu de gens sont réellement cultivés ! Et être simplement au milieu de belles choses augmente le respect de soi. »

Vous pourrez emprunter des œuvres d'art !

Avoir un Monet ou un Rembrandt dans son salon, en copie bien sûr, voilà une des pistes de travail du Louvre pour démocratiser l'art auprès des Seine-et-Marnais. L'expérience a déjà été tentée avec succès dans un hôpital de Seine-Saint-Denis, où les malades décoraient leur chambre via une « artothèque ».

Les ouvriers de PSA ont aussi pu prendre leur pause-café devant des œuvres. « Cela crée un sujet de discussion, et donc de la vie et du lien, se réjouit le président du Louvre Jean-Luc Martinez. Beaucoup de gens ne sont venus qu'une fois au Louvre, avec leur école. On leur montre que c'est accessible à tous. » L'exposition de la Petite Galerie sur Le corps en mouvement devrait voyager en Seine-et-Marne, dans les collèges, ou dans le hall du conseil départemental, en plein cœur de Melun. Celle de l'an prochain Le Théâtre du pouvoir devrait être hébergé au château de Fontainebleau. À chaque fois, des médiateurs culturels seront présents pour expliquer les œuvres et faire vivre cette « école du regard ». « En France, on n'apprend pas à regarder l'art, regrette Jean-Luc Martinez. Or, cela n'a rien d'inné. »

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°53

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°53 :

Une tapisserie de la cathédrale du Mans préemptée par l'Etat

Publié le 24.04.2017 / Actualités Ministère de la Culture et de la Communication

Le 30 mars dernier, lors d'une vente organisée à Paris par Sotheby's, une tapisserie provenant de la cathédrale du Mans a été préemptée par l'État pour 22 100 €

Présentée dans le catalogue de vente comme un « fragment de tapisserie des Pays-Bas méridionaux », elle a été identifiée grâce à des comparaisons stylistiques par une historienne de l'art spécialiste de la tapisserie, qui en a informé immédiatement la conservatrice des monuments historiques de la Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire (DRAC).

La tapisserie appartient en réalité à une tenture représentant la Vie de saint Julien, premier évêque de la cathédrale du Mans et représente Le passage miraculeux du gué, scène montrant le cortège funèbre traversant la Sarthe miraculeusement solidifiée pour ramener le corps du saint au Mans. Il est conduit par le maître de la cité, appelé, dans les TEXTES, le Defensor. C'est ce personnage, à l'habit et au visage bien reconnaissables, qui a permis une identification certaine de la tapisserie.

Elle fait partie d'une tenture représentant la Vie de saint Julien dont une partie a été offerte à la cathédrale au début du XVIe siècle par le chanoine Baudouin de Crépy. D'une grande qualité artistique et technique, ces tapisseries ont été fabriquées à Paris ou dans les Flandres, les deux principaux centres de production textile de l'époque.

Un document d'archive datant de 1529 nous précise que ces tapisseries étaient suspendues plusieurs fois par an dans la cathédrale, « depuis Noël jusqu'à la dédicace ou à la fête des saints apôtres Philippe et Jacques [...] ; de la Pentecôte à l'octave de la consécration, et le jour de l'Assomption ».

De cet ensemble qui, à l'origine, devait compter près de douze tapisseries, seules six sont encore conservées à la cathédrale (2 tapisseries complètes et 4 fragments). La septième a été volée en 1907 et reste non localisée.

Des recherches ont été effectuées pour tenter de déterminer à quel moment la tapisserie en vente a quitté la cathédrale du Mans mais elles n'ont pu aboutir. Les tapisseries ont vraisemblablement été dispersées à la Révolution française, pendant laquelle les Vendéens s'en seraient servi pour couvrir les blessés. Ainsi, certaines restent sur place tandis que d'autres sont vendues ou détruites. Aujourd'hui, outre les pièces toujours conservées au Mans et celle mise en vente en 2017, deux autres tapisseries de cette tenture ont pu être identifiées : l'une est conservée au musée du Louvre, la seconde est probablement en mains privées aux États-Unis, sa dernière apparition ayant lieu à New York.

La tapisserie en vente chez Sotheby's a pu être acquise par voie de préemption. Pour ce faire, une autorisation a été demandée en urgence par la DRAC au Ministère de la culture et de la communication après constitution d'un dossier prouvant l'origine de la tapisserie grâce à des avis d'experts. L'État a ainsi pu se substituer à l'acquéreur après adjudication de l'objet.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°54

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°54 :

Succès de la première Nuit de la lecture.

Publié le 16.01.2017 / Actualités Ministère de la Culture et de la Communication

Crée à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, la première édition de la Nuit de la lecture, pensée comme un moment de partage autour du livre, a rencontré le 14 janvier dans les bibliothèques et les librairies "un vif succès", s'est réjouie Audrey Azoulay.

Des lieux de lecture plébiscités dans toute la France

De Paris à Zonza (Corse-du-Sud), en passant par Clichy, Lagny-sur-Marne, Moulins, Metz, Saint-Denis de la Réunion, Fort-de-France, Épinal, Saint-Omer, Avranches, Royan, Toulouse ou Gardanne, les lieux de lecture mobilisés par le ministère de la Culture et de la Communication à l'occasion de la première édition de la Nuit de la lecture, ont été plébiscités le 14 janvier. Avec plus de 250 000 participants et 1 500 animations, ce nouvel événement, destiné à découvrir ou redécouvrir les richesses des lieux de lecture, s'impose dans l'agenda culturel des Français.

« La lecture nous ouvre au monde, aux autres, a expliqué la ministre de la Culture et de la Communication à l'issue de la manifestation. C'est à la fois la connaissance, la liberté et un premier pas vers l'imaginaire. En ce sens, promouvoir l'égalité d'accès à la lecture c'est nourrir le progrès et la citoyenneté. C'est tout le sens de la Nuit de la lecture qui a mis à l'honneur le livre et la lecture le temps d'une soirée ».

Éclairer les lieux de lecture d'une lumière inhabituelle

Pour accueillir, un « public divers et nombreux » et « éclairer les lieux de lecture d'une lumière inhabituelle », la mobilisation des bibliothèques et librairies a été très importante : horaires décalés, lectures en pyjama, cafés littéraires, concerts, déambulations insolites ou « speedbookings » proposés dans les lieux ouverts jusque tard dans la nuit. De nombreux auteurs se sont également engagés pour contribuer à la réussite de la manifestation : Abd al Malik, Adélaïde de Clermont-Tonnerre, Leïla Slimani, Victor Coutard et Pooya Abbasian, Jean-Paul Didierlaurent, Anna Dubosc, Timothée de Fombelle, Karine Tuil, Marie Modiano, Véronique Ovaldé ou encore Magyd Cherfi. La ministre a d'ailleurs participé à une rencontre avec ce dernier à la bibliothèque Robert Sabatier, dans le 18e arrondissement de Paris.

A noter : la Bibliothèque nationale de France (BnF) et la Bibliothèque Alexis de Tocqueville, à Caen, ont été plébiscitées lors de la Nuit de la lecture avec respectivement 7000 et 5000 participants. Inauguré le 11 janvier en présence du Président de la République, le site Richelieu de la BnF a permis au public de découvrir la restauration des collections spécialisées et des nouveaux espaces de recherche. Quant à la Bibliothèque Alexis de Tocqueville de Caen, il s'agit d'un somptueux équipement culturel qui a été conçu par le Néerlandais Rem Koolhaas, l'un des plus importants – et audacieux – architectes contemporains.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°55

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°55 :

La donation Hays va enrichir le musée d'Orsay

Source AFP - JEAN-MICHEL GRADT / Le 22/10/16 à 13H37 / Les Echos

La collection de Spencer et Marlene Hays rejoindra le musée d'Orsay à leur décès. Une première donation de 187 œuvres est formalisée ce samedi à l'Elysée.

Des Vuillard, des Degas, des Corot, des Modigliani... Voici un bref aperçu des trésors que le couple de collectionneurs d'art américain Spencer et Marlene Hays, va donner à la France. "Cette donation exceptionnelle par sa taille et sa cohérence est la plus importante que les musées français aient reçue d'un donateur étranger depuis 1945", a indiqué vendredi soir le ministère de la Culture.

Leur collection, qui comprend pas moins 600 œuvres de la période 1850-1950, rejoindra à leur décès le musée d'Orsay, dévolu au XIXème siècle. Evaluée à 350 millions d'euros, elle continue à s'enrichir. Une première donation de 187 œuvres, estimée à 173 millions d'euros, sera formalisée samedi soir à l'Elysée en présence de François Hollande. Elle compte notamment 69 œuvres de peintres nabis (Bonnard, Vuillard, Maurice Denis). De quoi rivaliser avec Louis La Caze, qui, fort des 583 tableaux légués au Louvre en 1869, était considéré jusqu'ici comme le particulier le plus généreux pour un musée français.

Octogénaires, mariés depuis 60 ans, les Hays recevront samedi des mains du président les insignes de commandeur de la Légion d'honneur "pour leur vie passée au service de l'art et du beau".

Une collection inaliénable en France

Pourquoi faire dons de ces œuvres à la France plutôt qu'aux Etats-Unis ? " Il y a un règlement en France qui a certainement été déterminant : c'est l'inaliénabilité des collections de l'État, c'est-à-dire l'impossibilité de refondre les collections, contrairement aux musées américains qui eux peuvent se dessaisir de leurs œuvres et les revendre", explique Isabelle Cahn, la conservatrice en chef du musée d'Orsay.

De fait, le couple a posé comme condition à sa donation que la collection, qui a sa cohérence, soit présentée dans un espace dédié. "Nous allons donc déménager la bibliothèque et la documentation du musée qui rejoindront sur 900 m2 environ un bâtiment annexe appartenant à l'Etat", a déclaré Guy Cogeval, le président du musée d'Orsay qui le couple connaît depuis 2001.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°56

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°56 :

La Nuit des Mystères 2017 à Mulhouse.

Article issu de <http://www.jds.fr/> Le Journal des spectacles / 2 décembre 2016

La Nuit des Mystères à Mulhouse se déroule dans le cadre de La Nuit Européenne des Musées. Depuis plus d'une décennie, Mulhouse se démarque des autres villes du Vieux Continent avec cet événement festif et culturel devenu incontournable. La Nuit des Mystères, c'est une chasse aux trésors grandeure nature qui attire à chaque édition un nombre important de curieux et de passionnés venus s'amuser et s'instruire en famille ou entre amis.

Le samedi 20 mai, pour cette 12ème édition, les participants de la Nuit des Mystères amasseront des informations liées à la thématique des voyages autour du monde, par l'intermédiaire des énigmes concernant les collections des musées participants. Avec toujours des clins d'œil et de l'humour. Les participants arrivés déguisés auront même le droit à des points bonus.

La course aux bonnes réponses se déroule dans les dix musées Mulhouse Sud Alsace, en ville bien sûr, comme au musée EDF Electropolis, à la Cité de l'Auto, à la Cité du Train ou encore au Musée Historique, mais aussi dans des endroits un peu plus excentrés comme l'Écomusée d'Alsace à Ungersheim, le Musée Rhénan de la Moto à Bantzenheim ou au Parc de Wesserling. Des navettes spéciales effectuent des allers-retours pour tous les détenteurs du Passeport Nuit des Mystères.

L'objectif ne change pas : il faut toujours résoudre des séries d'énigmes tout en visitant les différents musées, où l'on collecte indices et réponses. Deux parcours existent : l'un familial et un second à la difficulté un peu plus élevée, le Parcours Aventure. Attention à ne pas rater de détails au risque de vous retrouver bloqué dans l'avancement de votre quête. Les quatre meilleures équipes sont sélectionnées et départagées par un quizz au Cinéma Le Palace, au centre-ville, à minuit. À gagner : un voyage en Thaïlande.

La finale Famille se déroule à 20h au même endroit. Faits positifs, 62% des participants ont moins de 35 ans et 20% d'entre eux retournent dans l'un des musées pour une visite classique.

Les règles du jeu

Qui peut participer ? Tout le monde ! Le plus simple est de se réunir en équipe (de deux, trois ou quatre personnes maximum par Passeport). Mais on peut aussi participer tout seul.

Comment jouer ? Il est obligatoire d'acheter un Passeport Nuit des Mystères en vente à partir du 30 avril. Il inclut les supports du jeu, l'accès illimité aux différents musées ainsi qu'aux transports.

Est-ce que c'est dur ? Un Parcours Famille, plus facile existe, idéal lorsqu'on a des enfants ou des copains un peu flemmards.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°57

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°57 :

40 ans, le bel âge du Centre Pompidou

21.02.2017 par Valérie Bougault / Connaissance des arts

Le Centre Pompidou a déjà 40 ans, comme le temps passe... Le surgissement de ce lieu qu'on appelait alors « Beaubourg », du nom du plateau où il était implanté, loin des quartiers traditionnels de la culture, avait, en 1977, suscité une colossale polémique.

La réalisation architecturale confiée à Renzo Piano, Richard Rogers et Gianfranco Franchini était loin de faire l'unanimité – un journaliste du « Figaro », académicien, l'ayant même qualifiée d'« encyclopédie de culture de l'angoisse ». De fait, depuis ces débuts houleux, une certaine culture de la bronca semble marquer l'ADN du Centre. Ainsi, en mars 2015, la nomination pour cinq ans à sa tête de Serge Lasvignes, énarque et agrégé de lettres de 61 ans, ancien Secrétaire général du gouvernement, avait rencontré la surprise, voire une certaine hostilité de la part des milieux culturels. Deux ans plus tard, célébrations en vue, on a oublié que l'homme n'était pas du sérail, le nouveau président ayant prouvé toute sa capacité d'administrateur. En 2016 le centre a accueilli 3 335 000 visiteurs, soit une croissance de 9%, et les ressources propres sont en augmentation sur un budget de 135 M€. Un Centre Pompidou s'est ouvert à Malaga, en Espagne, un autre pourrait voir le jour très prochainement à Shanghai. Serge Lasvignes a voulu faire de 2017 un anniversaire décentralisé, autour duquel soixantequinze événements se tiendront dans quarante lieux de France, de Grenoble au Mont Saint-Michel et de Saint-Yrieix à l'Outremer. « Georges Pompidou voulait initier une société plus ouverte. Nous avons à cœur d'éviter sa fermeture et la normalisation des esprits. Accueillir la différence, l'innovation, les étrangers, c'est le rôle crucial du Centre Pompidou. »

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°58

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°58 :

En petites foulées avec ces jeunes qui font bouger le musée

Nord Éclair Béthune - 02/04/2017 - PAU. D.

De la musique cueille les visiteurs sur le parvis du Louvre-Lens hier matin.

Les élèves de Staps de Liévin s'échauffent pour la première des six séances de sport qu'ils mèneront dans le parc ce week-end. Après la zumba pour se mettre en mouvement - le thème de ce week-end - c'est parti pour une course d'orientation relevée de défis physiques. À la clef de chacun, une lettre qui donnera à la fin le mot-mystère qui les enverra... dans le musée.

Dans la Galerie du Temps, les ateliers, l'exposition temporaire, la centaine d'étudiants qui participe à #Well17 est là pour surprendre. Partout, on peut voir des installations ou suivre une visite de l'exposition Le Nain les yeux bandés. Et puis ces tapis violets qui détonnent dans la Galerie du Temps. « Faire rentrer en résonance les pratiques physique et artistique » : Anne Lejot répète une dernière fois l'atelier Mouv'Art avec d'autres élèves de la fac de sports de Liévin.

L'après-midi et dimanche, avec leur professeur, ils encadreront ce parcours - pour ces futurs préparateurs physiques, « une initiation au coaching » - orienté renforcement musculaire qui se fera... autour des œuvres.

Statue égyptienne... et tapis de sol

De la méditation face à une statue égyptienne : « Attention, dimanche, il y aura beaucoup de monde. » Gunilla Lapointe, médiatrice, participe au volet artistique et présentera les œuvres. L'affluence, de quoi pimenter l'exercice basé sur un recentrage sur soi. Avant de rejoindre à quelques enjambées de là Roland Furieux. Fou d'amour, il devient fou de rage quand il apprend le départ de sa belle Angélique pour Médor, explique la médiatrice. Sur un tapis de sol, les chaînes du malheureux sont remplacées par la contrainte de reproduire la posture en gainage. Du Pilates qui, cette fois-ci, fait travailler les muscles en profondeur. « Deux minutes! » Franz mitraille les sportifs. Pour sa première à Lens, le Hollandais n'est pas déçu de ce « musée original qui propose des choses jamais vues ailleurs ». Trois minutes de plus (!) et puis s'en vont dans le Pavillon de verre. L'éveil musical destiné aux petits (également au programme du week-end) a temporairement laissé la place pour qu'ils posent leurs tapis violets.

Face à Bollaert, une séance de massage... au ballon. Sous l'œil de cette fan de tai-chi amusée qui fait une pause dans sa visite, on se concentre sur les lombaires puis on passe aux bras. L'atelier avait eu son succès avec les U18 et U19 du Racing, nous dit-on. Un pouce levé, des soupirs de bonheur. « Ça ressource! » : le calme, avant la déferlante de visiteurs.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°59

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°59 :

Lancement des travaux à la chartreuse de Neuville, plus grand chantier des monuments historiques

Agence France Presse Fil Gen - 01/04/2017

Les travaux de rénovation de la chartreuse de Neuville (Pas-de-Calais), d'un coût de près de 25 millions d'euros, ont été symboliquement lancés samedi, ce qui en fait "le plus grand chantier des monuments historiques de France", selon l'association qui gère le projet. "C'est un ancien monastère qui a 18.000 m² de bâti dans un écrin de verdure de 12 hectares; c'est la plus grande chartreuse de France", a déclaré à l'AFP Alexia Noyon, directrice générale. "Cette magnifique chartreuse est dans un état qui nécessite une restauration mais elle est entière !", s'est enthousiasmé Jean-Paul Delevoye, président de l'association et ancien ministre.

Ce gigantesque ensemble, avec ses cloîtres, sa bibliothèque, ses chapelles et ses ermitages, a connu une histoire mouvementée : construite en 1324, la chartreuse a été saisie lors la révolution française comme bien national, puis totalement démantelée par une famille qui l'avait rachetée et revendue comme carrière de pierres. Elle a ensuite été rebâtie en 1872 par l'ordre des Chartreux, l'un des plus austères de la chrétienté. Mais les Chartreux sont ensuite partis entre 1901 et 1905 car ils refusaient les lois sur les associations et sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Elle a ensuite servi de sanatorium et accueilli même un phalanstère d'artistes présidé par le prix Nobel de littérature Anatole France. Au XXe siècle, elle a surtout servi d'hôpital jusqu'aux années 2000.

"Le bâtiment, quasiment à l'abandon, s'était fortement dégradé. D'autant, qu'il y a la mérule, un champignon ravageur", a ajouté Mme Noyon. L'association La Chartreuse de Neuville, créée en 2008, a "inventé un nouveau modèle économique" pour lui redonner une nouvelle vie, selon Mme Noyon, à travers un partenariat associatif/public/privé. Ainsi, la moitié du bâtiment a été achetée temporairement par des investisseurs privés, qui ont apporté 21 millions. "Ils confient leur bien à une résidence hôtelière qui doit être inaugurée dans trois ans, a priori un trois étoiles composé de 105 chambres avec kitchenette. Ces investisseurs se sont engagés juridiquement à recéder leur bien à une future fondation", a dit Mme Noyon.

Outre cette résidence hôtelière, la chartreuse, labellisée en 2016 Centre culturel de rencontre européen, doit être "un lieu de prospective et de réflexion sur les enjeux de société et l'accompagnement de projets innovants concrets", dit Mme Noyon.

Située à une quinzaine de minutes en voiture du Touquet, la chartreuse accueille environ 12.000 visiteurs par an et restera accessible au public le temps des travaux, qui concernent 14.000 m².

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°60

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°60 :

Bordeaux : la Métropole lance un appel à mécénat pour la restauration du pont de Pierre

Agence France Presse Fil Gen - 31/03/2017

Bordeaux Métropole a lancé vendredi un appel à mécénat afin de financer une partie de la restauration du Pont de Pierre, ouvrage emblématique enjambant la Garonne à Bordeaux, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques depuis 2002. Le coût de l'intervention, estimé au total à 11,7 millions d'euros, est financé à hauteur de 6,7 millions par la Métropole et pour 3,9 millions d'euros par la direction régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine (Drac). Le solde de 1,05 million d'euros fait l'objet d'une levée de fonds auprès des entreprises et particuliers, a annoncé la collectivité.

Premier franchissement sur la Garonne datant du début du XIXe siècle, le Pont de Pierre, soumis aux flux et reflux de la marée amplifiés par les dragages du fleuve et divers aménagements portuaires, présente aujourd'hui de nombreuses dégradations qui nécessitent sa consolidation.

Bordeaux Métropole entend, par le biais du mécénat, "fédérer un maximum d'acteurs privés, entreprises, fondations et particuliers, autour des projets d'envergure métropolitains". Les dons effectués au profit de projet d'intérêt général portés par une collectivité locale comme Bordeaux Métropole permettent aux donateurs, entreprises comme particuliers, de bénéficier de l'avantage fiscal lié au mécénat.

Le Pont de Pierre, construit sur ordre de Napoléon Ier entre 1810 et 1822, a été conçu par les ingénieurs Claude Deschamps et Jean-Baptiste Billaudel. 4.000 ouvriers travaillèrent à la construction de cet ouvrage de pierre et de brique, long de 487 mètres et doté de 17 arches construites sur 16 piles. La largeur du pont, initialement de 14,6 mètres, a été élargie à 19 mètres en 1954.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°61

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°61 :

Ouvrir les établissements culturels à la diversité

La Croix - 02/03/2017 - Sabine Gignoux

La Croix dévoile les principales mesures que devrait annoncer la ministre de la culture, ce jeudi à Lyon, faisant suite au rapport de la mission « Musées du XXIE siècle ».

Les établissements culturels sont incités à s'ouvrir davantage au débat et à la diversité. Il y a près d'un an, en avril 2016, dans un contexte encore marqué par les attentats, la ministre de la culture confiait à Jacqueline Eidelman, alors chef du département de la politique des publics au ministère, une mission consistant à imaginer les musées du XXIE siècle, afin d'en « faire le creuset du renforcement des liens sociaux, de la dynamique des territoires et (...) de rendre le plus concret possible le principe d'un accès universel à la culture ».

Après l'audition de plus de 700 professionnels ou élus et une vaste consultation des Français sur Internet, la mission réunissant une vingtaine de directeurs de musée et universitaires a remis son rapport à Audrey Azoulay. Celle-ci devait le rendre public ce jeudi, au Musée des beaux-arts de Lyon, et annoncer une quinzaine de mesures dans la foulée.

Première priorité retenue par la ministre, lancer un « Manifeste du musée humaniste », dont la rédaction sera confiée à Alexia Fabre, directrice du Mac Val à Vitry-sur-Seine. Selon le rapport, il s'agit de réaffirmer que le musée est « une maison commune, synonyme d'hospitalité, d'inclusion, d'ouverture à la diversité (...) emblématique du vivre-ensemble ».

Une opération annuelle « Osez le musée », couronnée par un prix, sera aussi lancée pour valoriser les actions innovantes en direction des publics socialement défavorisés. « Certains de nos compatriotes ne se reconnaissent ni dans les collections, ni dans les discours qu'on leur fait exprimer. L'idée sourd qu'il faut décoloniser les musées et les expositions », note le rapport, soucieux de construire « des ponts entre les cultures, en direction de toutes les composantes de la société française ».

Audrey Azoulay entend encourager les résidences de chercheurs dans les musées, afin qu'ils s'ouvrent davantage dans leur programmation à une approche anthropologique et « participent au décodage des sujets sensibles », comme le préconise le rapport.

Pour favoriser l'accueil des jeunes, les musées seront incités à signer la charte du Môm'Art, créée par des parents. Deux nouvelles chartes vont être préparées, l'une concernant le public adolescent et l'autre les groupes scolaires.

Les musées seront aussi invités à s'inspirer de l'expérience des Art Sessions du Centre Pompidou qui recrute des jeunes bénévoles comme ambassadeurs, notamment sur les réseaux sociaux.

Autre défi des musées : développer des propositions hors les murs et sur Internet, afin d'élargir et diversifier leur public.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°62

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°62 :

Le Louvre lance le premier MOOC de son histoire

Toutelaculture.com - 02/03/2017 - Laetitia Zicavo

À l'occasion de l'ouverture de son MOOC le 6 mars prochain, le Louvre proposait hier une présentation de ce cours en ligne interactif.

Pour la première fois, le Louvre se lance dans l'aventure MOOC culturel, en partenariat avec Orange qui n'en est pas à son coup d'essai. En relation avec l'exposition actuelle « Corps en mouvement, la danse au musée » présentée dans la Petite Galerie, le Louvre propose à partir du 6 mars un enseignement en ligne sur le thème du mouvement. « L'instant figé, quand l'art saisit le mouvement » sera ouvert jusqu'au 4 juin 2017 et permettra de comprendre la dynamique présente dans des œuvres de l'Antiquité à nos jours.

Ludovic Laugier, conservateur du patrimoine en charge de la sculpture grecque au musée du Louvre, nous présentait le projet MOOC ce mercredi 1er mars. S'il s'est prêté au jeu en présentant les œuvres dans les vidéos, le spécialiste d'histoire antique nous avoue honnêtement que cela présentait pour lui des difficultés. L'exercice étant plus proche du jeu d'acteur que de la présentation d'un cours, la performance nécessitait un temps d'adaptation.

Ces vidéos, qui ont été tournées au Louvre même, sont à retrouver dans cinq séquences sur les thèmes de la danse, du sport, de l'arrêt sur image, du combat, et du corps amoureux. Chacune de ces séquences est divisée en trois sous-parties abordant d'abord un thème transversal, puis un focus plus précis sur une œuvre et enfin, une ouverture qui permet d'aborder des notions relativement étrangères au Louvre comme le cinéma et la photographie.

Pour chaque sujet, le MOOC met à disposition une vidéo avec une galerie d'images, des ressources complémentaires, une activité d'apprentissage, des échanges sur le Forum, un quiz pour s'autoévaluer sur les connaissances acquises et obtenir des « badges de connaissances », et des ressources pour aller plus loin.

Vers une démocratisation de l'art ?

Les MOOC (Massive Online Open Courses) sont des cours en lignes, gratuits et ouverts à tous, réunissant vidéos, textes et animations. Orange est un habitué du format puisque l'entreprise en a déjà proposé quatre à des partenaires culturels tels que la Réunion des musées nationaux (Impressionnisme et Picasso), le Château de Versailles (Louis XIV) et le Musée de l'Homme (les Origines de l'Homme). En finançant de tels événements, Orange confirme son rôle de mécène et son engagement dans la diffusion du savoir culturel.

En outre, le but du Louvre ici est de donner un accès facile à l'art à des individus qui ne sont pas forcément habitués des musées, d'autres qui habitent en province voire à l'étranger ou encore aux personnes sourdes puisque les vidéos sont sous-titrées en français.

Cette volonté de vulgarisation (au sens noble du terme) de la culture est prégnante dans l'activité de l'institution qui s'est donné comme mission de rendre ses collections accessibles au plus grand nombre.

Ainsi cet événement participe à la dynamique nationale qui vise à augmenter la visibilité de l'art. Avec déjà 9300 inscrits avant ouverture, le Louvre frappe fort avec le MOOC « Instant figé » qui promet de connaître un franc succès.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°63

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°63 :

Des établissements culturels de plus en plus ouverts

Les Echos - 03/03/2017 – M.R.

Un rapport remis à la ministre de la Culture montre que la fréquentation a progressé de 10 % en dix ans. Le rapport « Musées du XXIe siècle », divulgué jeudi par la ministre de la Culture, Audrey Azoulay, laisse apparaître à quel point ces établissements culturels sont devenus des lieux de vie à la fois protéiformes, avec des événements in situ et hors les murs, pluridisciplinaires, en sortant de plus en plus de leur spécialité, et interactifs.

Les 1.220 musées de France reçoivent de 65 à 70 millions de visites par an et leur public s'est considérablement élargi grâce aux efforts de médiation mis en place, notamment vers les scolaires, les familles, les personnes dites du « champ social »... De nombreuses fondations ont d'ailleurs contribué à faire venir les jeunes des quartiers défavorisés (Culture et Diversité, Total, BNP Paribas, SNCF...).

Désormais, 44 % des Français visitent un musée au moins une fois par an, soit 10 % de plus qu'il y a dix ans. De fait, le maillage muséal sur le territoire fait de ces établissements des services publics culturels de proximité. La ministre veut donc en renforcer le rôle de « ponts entre les cultures », affirmer leur mission humaniste et d'éducation à la citoyenneté.

Comme le préconise le rapport, elle entend encourager les résidences de chercheurs dans les musées afin que ceux-ci participent au décodage des sujets sensibles.

Le musée devient mobile et téléchargeable aussi Audrey Azoulay souhaite aussi que les musées aillent de plus en plus à la rencontre du public, en s'inspirant d'expériences comme le camion MuMo, ou la Micro-Folie de Sevran imaginée par le parc de la Villette et présentant 250 œuvres numérisées sur un écran géant. Car si le musée devient mobile, il se télécharge aussi...

Et le rapport préconise que les musées nationaux s'impliquent davantage auprès des établissements plus modestes.

Autre constat du rapport : les musées deviennent aussi plus collaboratifs et la ministre tient à encourager les expositions associant les visiteurs au choix d'une thématique, d'un accrochage.

Outre les cours et ateliers, certains établissements incluent aussi des Fab Lab et des start-up pour impulser de nouvelles dynamiques.

Audrey Azoulay prône la création d'un bureau de la créativité muséale pour que se diffusent plus vite toutes ces bonnes pratiques.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°64

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°64 :

Quand les œuvres d'art cachent des ravalements

Le Parisien Paris - 03/03/2017 - MARIE-ANNE GAIRAUD

L'idée est ingénieuse : les fondations d'art mettent en avant une œuvre sur les échafaudages et financent en échange une partie du chantier.

Alors que très souvent, la rénovation des bâtiments classés donne lieu à des affichages de publicité géante suscitant parfois la polémique, Rive gauche, dans le quartier Saint-Germain (Ve), on transforme actuellement une opération de ravalement en « exposition artistique ». Place Jean-Paul Sartre-et-Simone de-Beauvoir, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale a pu financer une partie du ravalement de son immeuble grâce à une fondation de soutien et de promotion artistique. « C'est en faisant mon jogging un matin et en voyant la Conciergerie recouverte d'une canette de soda que j'ai réfléchi au sujet », se souvient David-Hervé Boutin de l'agence de conseil en communication BB +. « A moins d'être classé et de faire financer l'opération par la publicité, le ravalement d'un immeuble obligatoire tous les dix ans est extrêmement coûteux », note le producteur.

Des lieux de passage

Comment alors financer ces opérations pour une copropriété ? « De nombreux groupes ont des fondations qui aident et soutiennent les artistes, rappelle David-Hervé Boulin. Et les artistes, eux, galèrent souvent pour trouver des lieux d'exposition ». Ce féru d'art décide donc de mettre en relation ces fondations avec les copropriétaires pour financer une partie du ravalement et, en échange, utiliser l'espace des échafaudages pour y exposer l'œuvre d'un artiste qu'elles suivent. « Et on transforme ainsi la ville en musée ouvert tout en l'embellissant ! » s'enthousiasme le concepteur. Au final l'idée aura mis un an à se concrétiser.

Depuis une dizaine de jours, une œuvre de l'artiste anglaise Quentin Jones, coup de cœur de la fondation Sisley/D'Ornano, trône donc en face de l'église Saint-Germain et masquera le chantier de ravalement jusqu'à la fin avril. « Ça nous a semblé très original de faire d'un truc moche, un échafaudage, quelque chose de beau. Et cela permet de faire découvrir une jeune artiste londonienne en devenir » se félicite Simon Dufeigneux, chez Sisley.

Évidemment, toutes les copropriétés ne peuvent pas prétendre à ce nouveau genre de partenariat. « Il faut que l'immeuble soit visible, sur un lieu de passage : l'œuvre doit être mise en valeur. Mais sur une tour de HLM... Pourquoi pas ? Ce serait en plus une façon de faire rentrer l'art dans des quartiers populaires », imagine déjà David-Hervé Boutin.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°65

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°65 :

Le domaine de Chambord déploie ses jardins à la française

Le Figaro - 20/03/2017

Chambord déploie ses jardins à la française.

INAUGURATION Au XVIII^e et au XIX^e siècle, le parterre magnifiait les abords du monument. Laissé ensuite en friche, il vient de renaître.

On croyait tout connaître de Chambord, la merveille de François Ier. Mais l'inauguration, dimanche, par le président de la République et la ministre de la Culture, d'un nouveau parterre de jardins à la française montre que ce château n'a pas dit son dernier mot.

Depuis les toitures, un must de la visite, la vue se trouve désormais transfigurée. Au pied de la façade nord du château, là où s'étalait il y a à peine six mois une mauvaise prairie, d'élégants jardins à la française s'offrent aux regards. Ils forment, avec 600 arbres, 800 arbustes, 200 rosiers et 15 250 plantes délimitant leurs bordures, un complément esthétique au domaine et à son immense forêt.

Il aura fallu une bonne dose d'opiniâtreté pour parvenir à ce chantier de restitution, qui s'étend sur 6,5 hectares. Les jardins avaient été imaginés sous Louis XIV, à partir d'un dessin réalisé en 1734. Ils disparurent progressivement durant l'entre-deux-guerres. Leur reconstitution faisait partie de ces mille et un rêves des conservateurs de Chambord. Pendant seize ans, ces derniers ont étudié les plans anciens et les archives, conduit des recherches archéologiques confirmant les emplacements du plan du XVIII^e siècle.

C'est Jean d'Haussonville, directeur depuis 2010, qui s'est attelé à transformer l'essai, houssillant le ministère de la Culture, celui de l'Environnement et l'État pour qu'ils mettent la renaissance des jardins de Louis XIV au rang des priorités. Certains auraient préféré ne rien faire ; d'autres plaident pour l'instauration d'un jardin contemporain ; d'autres, enfin, pour un parterre de style Renaissance. Venu en visite en 2014, puis lors des inondations en 2016, François Hollande, qui a la haute main sur ce domaine classé à l'Unesco, s'est laissé convaincre. D'autant qu'un mécène providentiel, Stephen Schwarzman, homme d'affaires américain philanthrope, a financé le chantier. Ce dernier, estimant que celui qui a bien réussi doit « rendre à la collectivité », a consacré 3,5 millions d'euros à ce chantier, au nom de son amour pour le patrimoine français.

« Déambulation circulaire »

Mais l'inauguration des jardins à la française n'est qu'une étape dans la reconquête du patrimoine naturel de Chambord. Dans quelques semaines, le domaine devrait ouvrir ce qu'il appelle la grande promenade - 250 hectares de terrain jusque-là réservés à la chasse et donc inaccessible aux visiteurs. Depuis cette parcelle de forêt, on pourra à la fois observer les animaux sauvages et contempler le château, à l'image de la kyrielle de rois qui vinrent y chasser autrefois. « Chambord n'est ni tout à fait un monument ni tout à fait une forêt : c'est un mélange et un équilibre, explique Jean d'Haussonville. Grâce au parterre et à la grande promenade, une déambulation circulaire sera offerte aux visiteurs. Elle fera écho au plan giratoire du château et au mouvement perpétuel cher à Léonard de Vinci ».

Hier, après avoir découvert les jardins en compagnie d'Audrey Azoulay, le président de la République a déclaré : « Chambord est plus qu'un monument national, c'est une fierté. » Le chef

de l'État - qui effectuait là l'une de ses dernières visites officielles - n'a pas manqué de souligner la générosité du mécène, « preuve d'une solide amitié franco-américaine ». François Hollande, Audrey Azoulay, ministre de la Culture, et Jean d'Haussonville, directeur du Domaine national de Chambord, ont inauguré dimanche, le nouveau parterre de jardin à la française.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°66

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°66 :

Des règles d'acquisition plus strictes pour les musées nationaux

Agence France Presse Fil Gen - 23/03/2017

Vade-mecum sur les procédures et création d'un pôle d'expertise : la ministre de la Culture a décidé de réformer la chaîne d'acquisition des musées nationaux à la suite d'un trafic de faux meubles XVIIIe ayant concerné le Château de Versailles.

Cette réforme fait suite au rapport qu'Audrey Azoulay avait commandé, avec les ministres de l'Intérieur et des Finances, après cette affaire révélée en juin 2016, a-t-on précisé jeudi au ministère de la Culture. Deux antiquaires, dont l'un était considéré comme un expert en sièges du XVIIIe, sont accusés d'avoir vendu au Château de Versailles pour 2,7 millions d'euros, entre 2008 et 2012, des copies récentes en les faisant passer pour des meubles d'époque. Ils avaient été mis en examen pour escroquerie et blanchiment en bande organisée.

Première mesure décidée par la ministre : un vade-mecum, destiné aux conservateurs et aux chefs d'établissements ainsi qu'aux commissions d'acquisition internes des musées. Ce document "pose les principes devant organiser les procédures et la déontologie à respecter dans les processus d'acquisition". Il vise notamment à instaurer davantage de collégialité entre les conservateurs, à constituer des dossiers d'acquisition mieux renseignés et à soumettre les objets devant être acquis à une analyse plus stricte, détaille-t-on au ministère.

Deuxième volet de cette réforme, la création d'un pôle d'expertise, coordonné par le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) et piloté par le Service des musées de France. Il associera également le Laboratoire de recherche des monuments historiques, le Centre interdisciplinaire de Conservation-Restauration du Patrimoine et le Mobilier national. Ce pôle "déterminera les processus d'authentification réalisables avant l'entrée de certaines œuvres dans les collections publiques" et mettra en œuvre "des examens scientifiques, pour éclairer l'avis des membres des commissions d'acquisition", selon le ministère. Le Conseil artistique des musées nationaux, auquel sont soumis les dossiers d'acquisition au-dessus d'un certain montant (variable selon le type d'œuvre ou d'objet), aura un "rôle plus stratégique". Il traitera moins de dossiers pour se concentrer sur les plus importants.

En outre, sa composition sera modifiée, avec l'entrée de membres du C2RMF, et son périmètre "s'étendra désormais aux acquisitions du Musée National d'Art Moderne" du Centre Pompidou.

Le rapport a été communiqué à la justice pour les besoins de l'enquête en cours et ne sera pas rendu public.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°67

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°67 :

Un chantier en toute discréction

Le Parisien Paris - 25/03/2017 - ÉRIC LE MITOUARD

La Bourse de commerce sera transformée en musée... mais avec le moins de nuisances possible pour les habitants. Bourse de commerce (IIe).

Le musée d'art contemporain des Halles va voir le jour d'ici à fin 2018 ou début 2019.

« Cette réunion publique est une démarche habituelle pour un projet inhabituel » a lancé en introduction Jean-François Legaret, maire (LR) du Ier en accueillant hier soir les riverains de la Bourse de commerce et surtout l'équipe qui conduit, au nom de François Pinault, la réalisation du futur musée d'art contemporain des Halles. Un musée privé qui doit voir le jour d'ici à « fin 2018 ou début 2019 », comme l'a promis Jean-Jacques Aillagon, ancien ministre de la Culture et conseiller de l'homme d'affaires. « C'est dire que ce chantier sera mené tambour battant », a précisé Daniel Sancho, maître d'ouvrage de l'opération. Un chantier qui promet d'être « doux » et avec le moins de nuisances possible pour les habitants du quartier.

Hier soir, c'était donc une première prise de contact dans la salle des mariages de la mairie. Le projet de l'architecte japonais, Tadao Andô, doit encore rester secret, avant l'obtention du permis de construire et la présentation à la maire (PS) de Paris, Anne Hidalgo.

Mais c'est avant tout le parti pris « d'une restauration rigoureuse » du site classé, présentée par Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques, qui a réjoui les habitants. D'autant que sur les 120 millions d'euros qui seront engagés, un tiers portera sur la remise en état du monument, de la colonne Médicis et de sa fontaine. Un riverain a bien essayé de comprendre « de quoi sera composée cette collection d'art contemporain ». Ce à quoi a répliqué par quelques belles promesses de « performances et d'œuvres expérimentales », Martin Béthenod, directeur des deux premiers musées Pinault à Venise (La Douane et la Palazzo Grassi) qui ont accueilli « 3 millions de visiteurs en dix ans ».

« Qu'en sera-t-il des clochards du quartier ? » « Et des installations de chantier qui ponctuent le site ? » ont demandé deux riverains alors que d'autres espéraient une intervention du milliardaire pour la restauration de Saint-Eustache et de la Fontaine des innocents.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°68

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°68 :

L'Institut du monde arabe retrouve son exceptionnelle bibliothèque

Le Parisien Paris - 29/03/2017 - >Elodie Soulié

Un week-end entier de festivités est organisé pour célébrer cette réouverture après 3 ans de rénovation. 30 ans d'existence, 3 ans de rénovation totale, 3 M€, 3 étages, 3 salles de lecture... Le « nombre parfait » va plutôt bien aux façades à moucharabiehs de l'Institut du monde arabe (IMA), qui fête cette année ses trois décennies de culture et « d'interculture » et s'apprête, surtout, à rouvrir les portes d'un espace resté inaccessible pendant un long chantier : celles de sa bibliothèque, la plus grande de France dédiée au monde arabe, et la seule ainsi spécialisée en accès libre et gratuit. Le jour- J c'est vendredi, mais l'événement est l'occasion d'un week-end entier de festivités pour célébrer cette réouverture, rendue possible par les subsides de l'Etat du Koweït.

OUVERTURE DOMINICALE, PRÊT À DOMICILE...

Totalement rénovée, dans le fond comme dans la forme de cet « édifice du savoir » imaginé par l'équipe d'architectes emmenée par Jean Nouvel, la bibliothèque s'étend sur 3 niveaux, ses espaces reliés par les spirales de l'emblématique « Tour de livres », qui elle aussi a retrouvé son lustre et parcourt les 7 étages comme pour symboliser « l'ascension vers le sommet du savoir et de la spiritualité », ainsi qu'avait imaginé l'architecte en édifiant ce monument dans le monument, inspirée de la Tour de Samarra, en Irak. Aujourd'hui, la Tour de livres veille sur les milliers d'ouvrages et les 150 personnes qui pourront reprendre place dans les salles de lecture, désormais même le dimanche. L'IMA en profite en effet pour se lancer dans l'ouverture dominicale. Il proposera également un service de prêt à domicile (sur abonnement payant), le wi-fi dans l'ensemble du lieu et des espaces particuliers pour les travaux de groupes. A vous ce patrimoine vertigineux de pas moins de 100 000 ressources documentaires. A vous aussi plus de 6 000 documents anciens, parmi lesquels 1600 ouvrages rares et précieux, comme un Coran ayant appartenu à Rimbaud et les plus belles éditions des « Mille et une Nuits ». A découvrir également, les 1800 livres du fonds Sayid, qui réunit les plus grands textes de la culture arabe classique et contemporaine. Enfin, la petite perle de plus sur le nouvel écrin à la fois épuré et fastueux de la bibliothèque, c'est son bijou technologique. L'institut s'est associé à la Bibliotheca Alexandrina d'Egypte, pionnière dans la numérisation des ouvrages en langue arabe, et offre désormais en ligne son fonds exceptionnel numérisé.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°69

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°69 :

Communiqué de presse – Pôle presse – DIC MCC
Paris, le 11 mai 2017

Signature d'un accord-cadre entre l'Etat et la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris, en vue de l'accélération de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, et le Cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris, ont signé le 9 mai 2017, au Palais de l'Elysée, en présence de François Hollande, Président de la République, et de la maire de Paris, Anne Hidalgo, un accord-cadre portant sur un programme de restauration renouvelé de la cathédrale Notre-Dame de Paris, avec une montée en puissance de son financement. Les travaux porteront sur le chœur, les arcs-boutants de la nef, les vitraux, le portail du transept, le chemin de ronde et sur la statuaire de la sacristie.

Ce partenariat devrait permettre de mobiliser jusqu'à 60 millions d'euros sur 10 ans. Les travaux seront financés par le ministère de la Culture et de la Communication et par les mécénats que recherchera la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris, sous l'égide de la Fondation Notre Dame. L'apport de l'État, aujourd'hui de 2 millions d'euros par an, sera complété d'un euro de subvention supplémentaire par euro de mécénat recueilli, dans la limite globale de 4 millions par an de contribution publique.

Cet engagement de l'Etat ne se fera pas au détriment de l'action conduite parallèlement vis-à-vis de l'ensemble des monuments historiques.

La cathédrale Notre-Dame de Paris fait l'objet depuis de nombreuses années d'importants travaux de restauration de la part de l'État en particulier les opérations engagées récemment engagée sur la flèche. Cet accord-cadre illustre la volonté du ministère et de la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris d'amplifier le rythme de ce vaste programme de travaux, nécessaire pour assurer la conservation de l'un des bâtiments les plus emblématiques de Paris, fortement contributeur, notamment, à son rayonnement culturel et touristique.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°70

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°70 :

Source : communiqué de presse site internet du ministère de la culture et de la communication
Publié le 03.10.2016 à 16h00 – Paris

10 ans Fondation culture & diversité

Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, assisteront lundi 3 octobre à la soirée célébrant les 10 ans de la Fondation Culture & Diversité.

A cette occasion, les ministres tiennent à saluer l'engagement et le dynamisme de la Fondation créée en 2006 et dirigée par la déléguée générale Eléonore de Lacharrière. La Fondation est aujourd'hui un partenaire important des deux ministères pour favoriser l'accès aux arts et à la culture pour les jeunes issus de milieux modestes, et notamment au sein des établissements de l'Education nationale et des écoles supérieures du secteur culturel dans le cadre de programmes « égalité des chances ». Ce partenariat est institutionnalisé par une convention tripartite.

Avec la Fondation, les deux ministères ont développé le Prix de l'Audace artistique et culturelle. Ils ont également soutenu le développement du Trophée d'impro Culture & Diversité et travaillent actuellement à l'élaboration d'outils pédagogiques permettant d'appréhender l'improvisation comme un support au parcours d'éducation artistique et culturelle. Une recherche-action sur la pratique du slam dans un cadre scolaire est également en cours avec Slam à l'école et Grand Corps Malade, avec le soutien de la Fondation.

Les ministres rappellent que l'éducation artistique et culturelle pour tous les jeunes constitue une priorité pour le Gouvernement, qui œuvre en ce sens depuis 2012. La mise en place d'un parcours d'éducation artistique et culturelle pour chaque élève tout au long de sa scolarité, s'appuyant sur trois piliers (l'acquisition de connaissances, la rencontre avec des artistes et des œuvres, et les pratiques artistiques), représente une avancée majeure. L'éducation artistique et culturelle a vu son budget multiplié par deux entre 2012 et 2017 au sein du ministère de la Culture et de la Communication.

Grâce aux efforts conjoints de l'Etat et de ses partenaires comme la Fondation Culture & Diversité, les jeunes issus de milieux modestes bénéficient d'un accès plus large aux arts et à la culture mais également aux formations culturelles et artistiques.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°71

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°71 :

Réchauffement climatique

La défense des côtes sur l'Île de Ré : quand patrimoine et préoccupations actuelles de protection des territoires s'accordent.

Source web La Pierre d'Angle, 7/02/2017.

Dès le bas Moyen-Âge, des ouvrages réalisés par la communauté des habitants de l'Île de Ré visent à protéger les terres, et notamment, les vignes et les marais, des assauts de l'océan. À la création de la Généralité de La Rochelle, au XVII siècle, marque du renforcement du pouvoir royal en province, les travaux et réparations de ces ouvrages de défense passent entre les mains de l'État qui y attachera ses plus grands ingénieurs. De cette période, sont parvenues jusqu'à nous d'extraordinaires archives dessinées par Claude Masse à la suite du grand « vimer » (tempête) de 1711 et quelques vestiges de structures maçonnées.

La vulnérabilité du littoral est indiscutable. Mais les sources historiques et la mémoire anthropique attestent de la faculté des populations à s'adapter à leur territoire et à apprendre à se protéger contre les risques. Les dégâts causés par la tempête Xynthia, en 2010, ont obligé une nouvelle fois les habitants et les institutionnels à chercher de nouvelles parades, à trouver de nouvelles réponses face à un défi climatique que l'on a toutes les raisons de craindre récurrent.

Éléments du génie civil, tout comme les ponts et les routes, les digues vont connaître une période de forte amélioration technique durant les années de la Révolution industrielle, avec des périodes de grands travaux durant lesquelles l'ensemble des ouvrages seront reconstruits. Les deux Guerres mondiales, qui ont éloigné la main d'œuvre, le désengagement de l'État face à des coûts d'entretien importants et l'espacement de temps entre les tempêtes vont entraîner un lent abandon de ces ouvrages au XX siècle. Petit à petit, les digues s'abîment, la culture du risque se fait plus diffuse. La nuit du 27 ou 28 février 2010, la tempête Xynthia ravive les mémoires. Assurer la sécurité des personnes redevient une priorité. De nouvelles actions de prévention et de nouveaux grands chantiers vont donc perpétuer la longue tradition Profils de digue 1862 – Service des Travaux maritimes.

Ainsi, à la suite de cet événement, le Conseil départemental de Charente-Maritime crée, le 25 juin 2010, décide ; L'objectif est de pouvoir élaborer une stratégie de défense du littoral cohérente pour l'ensemble du trait de côte de Charente-Maritime. Pour la première fois en France, un Département assume la maîtrise d'ouvrage des travaux de protection. La mise en œuvre d'un programme complet de défense, qui comprend à la fois des travaux d'urgence, un entretien des digues au quotidien mais également le PAPI (Programme d'actions de Prévention des Inondations) avec la construction de nouveaux ouvrages et des mesures de prévention prend une dimension particulière sur ce territoire reconnu pour sa richesse environnementale et patrimoniale.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°72

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°72 :

Un centre pour soigner les addictions aux technologies digitales

(Source CLUBIC, par Emilia CAPITAIN, le vendredi 14 avril 2017)

Aux Etats-Unis, non loin de Seattle, le restart Life Centre est la première structure dans le monde occidental à aider les jeunes accros aux technologies digitales, y compris aux jeux vidéo. Interrogée par la chaîne américaine Sky News, le Dr Hilarie Cash, qui a fondé ce centre, a alerté sur les dangers des nouvelles technologies : "quand vous laissez les enfants utiliser ces dispositifs et qu'ils sont distraits par le mouvement, la couleur, et les sons qui en émanent, cela est suffisamment hypnotisant pour annuler tous les instincts naturels que présentent les enfants pour le mouvement, l'exploration et l'interaction sociale".

Alors que les écrans et les nouvelles technologies ont envahi les foyers, les enfants sont exposés à ces dispositifs de plus en plus jeunes et parfois sans aucune limite. Certains semblent ne plus pouvoir s'en passer, à tel point que la menace de confiscation des jeux vidéo ou des écrans tactiles est, pour certains parents, le chantage le plus efficace. Cette addiction, Xander, un jeune qui a été soigné dans le centre, l'a bien connue. Aujourd'hui, il donne ses conseils aux plus jeunes : "allez explorer le monde (...) il y a tout un monde à découvrir, et il est malsain de commencer par les écrans" a-t-il déclaré à Sky News.

Les médecins plaident pour un usage limité des écrans tactiles.

Selon le Dr Hilarie Cash, il est important de fixer des limites, qui doivent s'appliquer à tous les âges. Elle estime également que les familles devraient affronter leurs inquiétudes face à l'influence grandissante des technologies.

"Je pense qu'il est important de se réunir en famille et de parler de la technologie : quelle quantité est bonne, quelle quantité est acceptable et quand cela commence à interférer avec les relations familiales, les responsabilités, le sommeil et tout un tas d'autres choses".

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°73

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°73 :

Musée du Louvre et Centre des monuments nationaux : premières institutions patrimoniales non chinoises à rejoindre Weibo et Wechat

source date

Pour renforcer leur lien avec le public chinois, amateur d'histoire, de culture et de patrimoine français, les musées du Louvre, le Centre des monuments nationaux (CMN) et le Musée d'Orsay ont décidé de développer ensemble leur présence sur les deux plus importants réseaux sociaux chinois : weibo et wechat. Le musée du Louvre et le CMN sont les premières institutions muséales et patrimoniales non chinoises à être présentes de manière active sur ces deux réseaux sociaux.

Depuis le 1er mai 2015, ces 2 comptes sont alimentés régulièrement avec des contenus en chinois.

- Le compte sur le réseau social weibo (qui représente 200 millions d'abonnés actifs en Chine) propose des informations d'actualité, sur le musée, les monuments, les œuvres et les évènements, enrichies de photos, de vidéos et de quizz.
- Sur le réseau wechat (600 millions d'abonnés, dont 500 millions en Chine continentale), les abonnés aux comptes des musées et monuments français pourront accéder aux mêmes contenus que sur weibo mais également aux informations pratiques des institutions (adresse, horaires d'ouverture, carte interactive, ...) et à des services supplémentaires tels que la géolocalisation, le téléchargement d'images, des jeux.

Les comptes weibo et wechat du Louvre et du CMN ont été créés et sont animés par la société française Sinapses Conseils (coordinateur du Clic France). Sinapses Conseils prépare le lancement d'autres comptes culturels français, incluant ceux du musée d'Orsay.

Les trois institutions sont également partenaires de France Patrimoine Musées 法兰西古迹与博物馆, une plateforme numérique et mutualisée de promotion des musées et monuments français sur les réseaux sociaux chinois, créée par Sinapses Conseils.

L'objectif de cette plateforme est de constituer une communauté de mobinautes chinois amateurs de France, d'art, de patrimoine qui seront incités à consacrer plus de temps à la visite de lieux de patrimoine lors de leurs prochains séjours en France mais également à visiter des événements culturels (expositions et autres manifestations) français sur le territoire chinois.

La plateforme France Patrimoine Musées est d'ores et déjà présente sur les réseaux sociaux chinois, Weibo, Wechat et Youku (l'équivalent de Youtube) mais également sur Twitter et Facebook.

Le mardi 2 juin 2015, le Château de Versailles a également annoncé son arrivée sur Wechat, mais l'institution n'est pas présente sur Weibo.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°74

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°74 :

Les chinois et le patrimoine français

SOURCES : Musée du Louvre, Sinapses Conseils. Date de première publication : 02/06/2015.

La décision des institutions culturelles françaises d'investir les réseaux sociaux chinois s'expliquent de deux manières: l'interdiction en Chine de Twitter et Facebook qui a permis le développement de réseaux sociaux spécifiques, au premier rang desquels Weibo et Wechat et la passion des chinois pour la France et sa culture..

Forte croissance des touristes chinois visitant la France et Paris.

Avec plus de 2 millions de visiteurs chinois en 2014, la France a été la première destination en Europe et la dixième destination mondiale. Mais le potentiel est très large puisqu'en 2013 seuls 1.73 % des 98 millions de chinois partis en vacances à l'étranger ont visité la France et ils ne représentent que 2% des touristes étrangers en France!

Les voyageurs chinois deviennent ainsi des visiteurs privilégiés des musées et monuments français. Au musée du Louvre, la Chine est la deuxième nationalité étrangère en nombre après les Américains. Les Chinois furent 474 000 à parcourir les collections permanentes du plus grand musée du monde en 2014 sur un total de 9,3 millions de visiteurs. Ils étaient 157 000 en 2009 ! A Versailles, en 2015, les chinois représentent 11% des visiteurs et sont ainsi la première nationalité étrangère au même niveau que les Américains (en 2014, ils étaient 9%). Au Château de Chambord, jumelé avec l'ancien Palais d'Eté de Pékin, les visiteurs chinois ont augmenté de 280% en 5 ans pour atteindre 25 000 en 2014, et le monument espère atteindre 70 000 visiteurs chinois annuels d'ici 2020. Le Palais des Papes d'Avignon a également accueilli 25 000 visiteurs chinois en 2014, soit 4% du total.

L'appétit des chinois pour la culture française se ressent également sur leur propre territoire. Pour le 50ème anniversaire des relations diplomatiques entre la France et la Chine, en 2014, les 150 événements organisés en Chine ont attiré 1.2 million de spectateurs visiteurs. Parmi ces événements, plus d'un demi-million de visiteurs sont allés admirer les chefs-d'œuvre de la peinture française lors de deux expositions organisées au printemps 2014 en Chine. La première, une rétrospective consacrée à Claude Monet (avec le Musée Marmottan de Paris), a accueilli près de 350 000 personnes. La seconde exposition, 10 chefs-d'œuvre de la peinture française, organisée par la RMN-GP, au musée national de Chine à Pékin a été visité par près de 150 000 personnes.

Autant de raisons et d'opportunités de développer cette relation numérique privilégiée entre les institutions culturelles françaises et le public chinois.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°75

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°75 :

Les visiteurs, le numérique et le musée : entretenir une relation Élargir les lieux de partage des savoirs

Revue Française des sciences de l'information et de la communication, 05.2014,
[https://rfsic.revues.org/1056 - tocfrom2n3](https://rfsic.revues.org/1056-tocfrom2n3)

Avec l'arrivée de l'ordinateur personnel, les musées conçoivent et commercialisent des CD-rom multimédia. À l'issue de la visite, au même titre sans doute que le catalogue du musée ou de l'exposition, les visiteurs les achètent et peuvent poursuivre leur découverte chez eux. Ces contenus sont sélectionnés, numérisés et mis en forme par le musée dans une logique éditoriale. Avec le web, les professionnels des musées, selon Paul F. Marty, Boyd W. Rayward et Michael B. Twidale, décèlent très vite la possibilité d'attirer les visiteurs et de donner des informations sur la collection par ce moyen qui ajoute un « avant » à « l'après visite » permis par le CD-Rom. Les sites web des musées permettent de préparer la visite en amont (horaire, localisation), d'explorer les collections *via* un accès à la base de données, de faire déambuler sa souris ou son avatar dans des espaces d'exposition simulés... Le web est alors vu comme un moyen offrant de toutes nouvelles manières de présenter les objets. Paul F. Marty, Boyd W. Rayward et Michael B. Twidale soulignent aussi la capacité de ces espaces en ligne à créer des liens et faire des rapprochements impossibles en salle d'exposition. Au-delà de ces multiples mises en scène de contenus que peut offrir le musée par ces moyens, l'idée la plus forte qui ressort du couplage de l'inventaire informatisé des collections et d'Internet est la possibilité d'accéder à ces contenus depuis n'importe quel endroit du monde.

Les collections du Musée du Louvre, de l'Altes Museum de Berlin, du Metropolitan Museum de New York, *et cetera*, seraient accessibles du bout des doigts et sans bouger de sa chaise. Grâce à cette étape fondamentale qu'est la numérisation des collections, les relations entre le musée et son public semblent pouvoir se redessiner dans une temporalité étendue à l'avant et l'après visite. Ensuite, avec le couplage au web de ces contenus muséaux numérisés, la relation va pouvoir s'établir dans des espaces non circonscrits à l'espace muséal traditionnel (le musée, ses salles d'exposition, son centre de documentation, ses réserves, ses bureaux, sa boutique) pour devenir une multitude de lieux relatifs aux points d'accès de publics dont on imagine que certains ne sont pas (encore) visiteurs du Musée physique.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°76

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°76 :

Les visiteurs, le numérique et le musée : entretenir une relation La collection et son institution

Revue Française des sciences de l'information et de la communication, 05.2014.

Bien que la numérisation des collections n'en soit plus à ses débuts, la visibilité et la place centrale de la collection dans de nombreux dispositifs numériques (sites web, applications [...]) mis en œuvre par les musées reste une approche qui domine. Cette situation semble moins découler de la politique de numérisation et d'informatisation des musées qui démarre avec la numérisation des collections que d'une approche du musée centrée autour de la collection.

Si l'on s'arrête sur le point précis de la collection numérisée et en ligne et son accessibilité au plus grand nombre, on assiste à la poursuite du modèle de l'inventaire (normé scientifiquement) numérisé qui, combiné à l'objectif de s'adresser au plus grand nombre, doit, pour l'atteindre, se doter de nombreux points d'entrée. Le projet en expérimentation data.bnf.fr en témoigne.

En premier lieu, ce projet permet « d'accéder aux ressources de la BnF directement depuis une page Web, sans connaître préalablement les services de la BnF ». Ce type de service, s'il s'applique aux données d'Européana, par exemple, permettrait d'avoir des contenus multiples issus des différentes sources et rassemblés sur une même plateforme dont les contenus seraient accessibles depuis de multiples points d'entrée (lors d'une recherche par mots-clés sur un moteur de recherche par exemple). Cette démarche démontre que les projets numériques tournés vers les publics ne peuvent se passer de la collaboration entre institutions afin « d'élargir son audience, mutualiser les coûts, susciter les réutilisations et l'innovation [...] ».

Au-delà de ces logiques d'accès, nous avons relevé un autre type d'action qui tend vers le double mécanisme de l'adaptation des contenus d'une base de données d'une collection muséale grâce à la participation de l'internaute. Il s'agit de l'initiative mise en place par le Brooklyn Museum of Arts (New York) qui offre aux internautes la possibilité d'indexer la collection par le biais d'un jeu intitulé *Tag You're It!*. Les usagers peuvent associer les mots-clés qu'ils souhaitent aux objets de la collection. On peut donc constater que rendre la collection muséale accessible à tous *via* le web et les nouvelles technologies est une mission muséale qui suscite encore beaucoup d'expérimentations et de recherche tant pour définir un modèle (centré sur l'objet, le visiteur ou des thématiques...) que pour l'atteindre (collaborations entre institutions, avec la recherche, le privé, participation du public...).

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°77

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°77 :

Les visiteurs, le numérique et le musée : entretenir une relation Les lieux de l'interaction

Revue Française des sciences de l'information et de la communication, 05.2014.

Avoir accès aux collections de tous les musées du monde depuis chez soi ou visiter une exposition à l'aide d'une souris ou d'un écran tactile dans un lieu reproduit à l'écran, fait que les espaces de monstration d'une collection ne sont plus limités aux musées et aux lieux possibles de consultation de son catalogue. Comme on l'a vu précédemment, avec les technologies numériques et le web, la relation d'interaction qui se joue entre les visiteurs et le musée devient perméable à ses cimaises, les technologies mobiles multipliant d'autant plus les lieux d'accès au web et aux données qui s'y trouvent.

Les premiers dispositifs ou applications mobiles conçus par les musées offraient la possibilité d'enrichir et d'adapter pendant et/ou de poursuivre sa visite ailleurs et après. S'ajoutent à ces deux premières possibilités, des modalités d'interactions complexes entre les visiteurs d'un même musée d'abord, entre les visiteurs et l'institution (ou ses représentants) ensuite, et entre les visiteurs et leurs proches enfin, dans des contextes emboîtés dont le média exposition fait partie et dans une temporalité non contrainte au temps de la visite. R. Dowden et S. Sayre mettent en évidence le fait qu'« aujourd'hui, le public est aux commandes, emportant des outils multimédias qui rendent Internet à la fois personnel et portable depuis presque partout dans le monde ».

À ces premiers éléments, s'ajoutent aussi les interactions situées par géolocalisation au sujet de contenus proposés par les musées ou d'artefacts. Deux grandes tendances se dessinent : on peut être guidé vers une œuvre (une salle, un thème) au sein d'un musée, ou obtenir les commentaires des œuvres qui se trouvent à proximité. Le Cleveland Museum of Art offre à ses visiteurs la possibilité de « naviguer» avec *Gallery One* et *ArtLens* dans le musée de cette façon en combinant les technologies numériques embarquées des visiteurs et des dispositifs fixes.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°78

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°78 :

Les visiteurs, le numérique et le musée : entretenir une relation Adaptation et personnalisation

Revue Française des sciences de l'information et de la communication, 05.2014.

La somme de données enregistrées *via* les outils numériques, les applications et les sites web peuvent permettre, si elles sont traitées et analysées, de proposer des contenus qui peuvent s'adapter à l'usager du musée et de ses services comme le détaillait notamment Jean-Michel Tobelem (*cf.supra*). Plusieurs pistes peuvent être séduisantes aujourd'hui sur cette voie de la personnalisation. Par exemple, un modèle qui permettrait de proposer des parcours de visite adaptés aux contraintes multiples de la visite en couple, en groupe d'amis ou en famille. Il peut s'agir de contraintes liées aux goûts, aux intérêts, aux temps disponibles... qui, une fois déclarées par le visiteur et traitées statistiquement, permettraient de proposer le meilleur compromis à l'ensemble des membres du groupe.

Tout d'abord, une première difficulté réside dans l'interprétation des attentes par un système de recommandation, par exemple, "être surpris". Dans ce type de situation, les résultats de calculs peuvent dérouter toute interprétation humaine. De plus, ces initiatives ne reposent pas toujours sur des processus déclarés de récolte d'information auprès des usagers.

Le premier niveau d'information sur les usagers et sans doute un des plus riches, est celui du journal des logs d'un site web ou d'une application. Ces journaux de logs ne sont pas toujours exploités par les institutions muséales pour des raisons de différentes natures: méconnaissance, manque de temps, manque de moyens, difficultés techniques pour la récupération, difficultés contractuelles, choix éthiques... Quoi qu'il en soit, ces données offrent des potentialités importantes : vers plus de recommandations et de personnalisation de l'offre culturelle (et de ses formes) grâce à l'analyse des traces laissées par les usages des offres numériques du musée des visiteurs et visiteurs potentiels.

Adapter et personnaliser des contenus est une stratégie qui peut être efficace en termes de captation de l'attention des visiteurs. Mais un des enjeux du musée et qui fait partie des attentes des visiteurs est que le musée est toujours considéré comme un lieu de découvertes, de surprise. Vu comme le pendant de la fonction d'exposition, André Gob et Noémie Drouquet le décrivent comme un aspect essentiel qui permet de stimuler et d'entretenir la curiosité pour relancer l'intérêt du visiteur au cours de sa visite mais aussi avant sa venue.

La question de l'adaptation du musée et de ses contenus à la diversité de ses visiteurs *via* des dispositifs numériques semble devoir se poser d'abord en termes d'attentes et de représentations auprès des visiteurs ainsi qu'à partir du positionnement global de l'institution dans ses pratiques de construction et de transmission des savoirs et des discours.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°79

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°79 :

Une expérience singulière : visiter de nuit un musée L'impact des ouvertures nocturnes sur le choix de venir au musée

(Source lettre de l'OCIM)

Les ouvertures nocturnes font désormais partie de l'offre standard de certains musées, qu'il s'agisse de nocturnes commerciales ou culturelles ou de manifestations événementielles. Les grandes enseignes tout comme les grands musées proposent chaque semaine des ouvertures prolongées qui permettent aux actifs de programmer une activité culturelle après leur journée de travail. À Paris, par exemple, au lieu de rentrer directement chez eux, certains décident de profiter de cette ouverture prolongée pour faire leurs courses ou pour accomplir une activité de loisir culturel, comme la visite de musée. Cette extension des horaires d'ouverture s'inscrit dans un contexte post-moderne que Hartmut Rosa qualifie d'accélération. Changement technique, accélération et multiplication de l'offre génèrent une constante multi-activité et un encombrement de l'agenda qui favorisent le détournement des périodes et du temps autrefois dévolu au repos : la nuit. Quelles sont les particularités de cet espace-temps, et surtout, quel est son impact sur notre perception physique et mentale du monde ?

La nuit apparaît comme un paramètre ambigu, difficile à cerner; elle joue à la fois sur la réalité objective puisque c'est une donnée physique naturelle: il fait nuit (pas de lumière naturelle, variation de la température, autre rythme de travail ou social...). Et, en même temps, le changement contextuel entraîne et provoque une perturbation de la perception du monde: la nuit et sa fantasmatique retentissent également sur la subjectivité; c'est une donnée mentale et psychologique.

L'espace-temps de la nuit est toujours défini en opposition à celui du jour et principalement dans ses représentations. Le jour est la période associée à la lumière, au savoir, à la raison triomphante, toutes des notions positives. La nuit en revanche est associée aux ténèbres et à l'ignorance, au délit et à la transgression, toutes des notions négatives. Cette opposition tranchée se retrouve de manière plus nuancée dans la réalité. Longtemps la nuit a été une période de repli dans l'intimité du foyer, auprès de la source lumineuse, réconfortante non seulement par sa chaleur mais aussi par sa lumière qui chasse les ténèbres environnantes. Ce sont ces lumières qui permettent à l'Homme d'habiter la nuit, d'y avoir des activités. Sans elles, on ne peut plus se fier au sens de la vue, les autres sens doivent pallier cette défaillance, notamment l'ouïe, et nous apportent alors une appréhension différente de notre environnement. Cette appréhension est liée à la peur du noir qui cache des dangers imaginaires et réels. Toutes sortes de représentations investissent notre imagination, un porte-manteau peut alors se transformer en monstre.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°80

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°80 :

Le musée, le lieu de toutes les rencontres

Faire du musée le lieu de toutes les rencontres

(Source lettre de l'OCIM), 160 | 2015 : juillet-août 2015.

Penser l'accueil du visiteur en situation de handicap et sa rencontre avec une œuvre ou un objet oblige à créer des situations de visite qui l'amènent à sentir et ressentir pour qu'il puisse ensuite y penser. Cette exigence fait directement écho à l'objectif premier de la médiation dans les musées qui consiste à abolir la distance entre le visiteur et l'œuvre ou l'objet et de mettre en relation l'*anima*, au sens du souffle, de l'âme qui émane intrinsèquement de toute œuvre, de tout objet avec celle de chaque visiteur. Il n'est donc ici jamais besoin d'animer ce qui l'est déjà mais de dénouer le hiatus de l'exposition et du temps qui éloignent l'objet de la vie en générale et de celle du visiteur en particulier.

Chaque visiteur et cela peu importe son handicap, son âge, sa sensibilité ou sa connaissance a besoin de se relier de manière sensible à une œuvre ou un objet pour véritablement la/le rencontrer. Plus que l'élève ou l'apprenant, c'est bien à l'individu auquel il s'agit de s'adresser pour qu'il se confronte à l'œuvre d'une manière personnelle et individuelle. Plutôt que d'*animer* une visite en imposant un discours ou un regard, il s'agit de créer les conditions pour que chaque visiteur qu'il soit venu seul ou en famille entre en dialogue avec un objet, une œuvre. Pour y arriver, il existe différents moyens qui vont de l'accueil par la mise à disposition d'un vestiaire ou d'un siège pour créer des situations de confort, l'accompagnement dans les collections par la conduite de visites ou la mise à disposition d'outils adaptés en passant par les ateliers de pratique, autant d'éléments qui doivent avant tout poursuivre l'objectif de convoquer les sens, les émotions, la mémoire, la créativité ou la spiritualité parce que contempler une œuvre est avant tout une expérience de vie. La rencontre peut, comme j'ai pu le présenter et le décrire dans l'article de 2003, prendre la forme du dialogue, de l'échange, de la manipulation, du jeu ou encore de l'expérimentation du processus créatif.

Pour mettre en place ce type de situation de visite, il faut de la part du médiateur une bonne connaissance de l'œuvre ou de l'objet, s'appuyant sur des recherches et notamment celles du conservateur. Le couple conservateur-médiateur est primordial car il s'agit toujours de proposer de poser un regard pertinent sur l'œuvre. Il n'existe ainsi pas d'exposition exigeante qui s'imposerait par la seule excellence de son propos scientifique sans réflexion sur les conditions de visite et la rencontre sensible des œuvres.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°81

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°81 :

Le service scolaire au sein du CHU Estaing de Clermont-Ferrand

Source : la lettre de l'OCIM – janvier-février 2015 **Amandine Schmaltz, Lydia Bardeau et Gisèle Gérard**

Dans cette optique, un partenariat s'est créé entre le muséum Henri-Lecoq et le service scolaire du CHU Estaing de Clermont-Ferrand afin de pouvoir proposer des animations scientifiques aux enfants hospitalisés.

Lorsqu'un enfant est hospitalisé, il est rapidement pris en charge par un professeur des écoles spécialisé, du service scolaire du CHU, afin de lui permettre de poursuivre son cursus comme ses autres camarades et de ne pas prendre de retard dans sa scolarité. Ces professeurs des écoles spécialisés se mettent donc en contact avec l'école de l'enfant pour savoir où ils en sont dans leur programme et ainsi pouvoir prendre le relais.

Le service scolaire du CHU Estaing compte actuellement deux professeurs des écoles spécialisés, Lydia Bardeau et Gisèle Gérard qui ont en charge l'accompagnement scolaire des enfants des trois services pédiatriques du CHU Estaing : la Pédiatrie générale, la Chirurgie infantile et le Centre régional de cancérologie et de thérapie cellulaire pédiatrique (ou service d'Oncologie pédiatrique).

La préparation des animations

La médiatrice du muséum prépare, pendant l'été, l'animation qui sera présentée dès la rentrée scolaire. Cette animation est systématiquement en lien avec l'exposition temporaire présentée au muséum Henri-Lecoq, elle change donc au rythme annuel des expositions.

La préparation permet de mettre au point le discours délivré pendant l'animation, les documents l'accompagnant ainsi que le choix du matériel à amener et à présenter. Le choix du matériel d'animation n'est pas anodin. En effet, suivant les services, les contraintes en terme d'hygiène et de sécurité sont différentes. Certains matériaux sont même proscrits. Ce qui sera possible en Pédiatrie générale ne le sera peut-être pas en Oncologie à cause des contraintes liées à l'hygiène. Le matériel en question peut comprendre des spécimens ou échantillons provenant du matériel pédagogique du muséum. Les collections "Musée de France" n'en font évidemment pas partie mais par l'intermédiaire de photographies et d'illustrations elles peuvent être un appui au discours.

En ce qui concerne les documents accompagnant l'animation, un support différent mais portant toujours sur le même thème, celui de l'exposition temporaire, est élaboré pour des enfants de tranches d'âge distinctes. Les tranches choisies sont les mêmes que pour les ateliers du muséum : les 4-6 ans (non-lecteurs), les 7-11 ans (primaires) et les 12 ans et plus (collégiens ou lycéens). Le discours s'adapte à la tranche d'âge et donc à la capacité de compréhension des enfants participant à l'animation.

Une fois cette première étape réalisée, une réunion est programmée en septembre entre le service scolaire du CHU et la médiatrice du muséum en charge de ces animations, Amandine Schmaltz. Lors de cette réunion, l'activité est présentée et finalisée ensemble. Puis, un planning est mis en place. Un après-midi par mois, la médiatrice se rend au CHU et alterne entre les trois services pédiatriques.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°82

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°82 :

Restitution d'un dessin « Musées nationaux Récupération » (MNR) aux ayants droit de Jules et Marie-Louise Strauss

Pôle Presse, Délégation à l'information et à la communication, Ministère de la Culture et de la Communication. Paris, le 13 avril 2017

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, a restitué aujourd’hui un dessin attribué à Giovanni Battista Tiepolo (1696 – 1770), *Un berger*, plume et lavis de bistre sur papier, aux ayants droit de Jules et Marie-Louise Strauss, qui en ont été spoliés par l’Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg (ERR) et par la Möbel Aktion en 1941 – 1942.

Cette œuvre, récupérée après la Seconde Guerre mondiale et revenue en France en 1948, a été attribuée en 1950 aux musées nationaux et remise au département des arts graphiques du musée du Louvre, sous la référence REC 121.

Il s’agit de la sixième restitution depuis janvier 2016. Elle s’inscrit dans le cadre de la politique de restitution conduite par le ministère de la Culture et de la Communication aux ayants droit des œuvres issues de la récupération artistique confiées à la garde des musées nationaux. Elle traduit l’engagement de l’Etat dans ce travail de mémoire et ce devoir de réparation.

En conjuguant les recherches et le signalement effectués par les ayants droit eux-mêmes et les recherches complémentaires menées par le service des musées de France et le groupe de travail sur les recherches de provenance des biens MNR, mis en place en 2013, il a pu être établi que ce dessin, acheté à Drouot en 1928, avait appartenu à Jules Strauss, jusqu'à sa spoliation pendant la guerre. Grand collectionneur et donateur des musées nationaux, Jules Strauss (1861-1943) avait notamment enrichi les collections du musée du Louvre de plusieurs œuvres entre les deux guerres mondiales. Le dessin réapparaît en mai 1943 chez le marchand Victor Mandl ; il est alors acheté par Eduard Göpel pour le musée d'Hitler de Linz.

La ministre a rappelé l’enjeu moral qui préside aux restitutions des œuvres MNR dont l’Etat n'est que le gardien temporaire. Elle a également souligné l'importance de la démarche complémentaire engagée depuis 2013, consistant à identifier les propriétaires des œuvres spoliées, en parallèle de l'instruction des requêtes présentées par des ayants droit. Elle a ainsi salué l'action du groupe de recherche sur les provenances des MNR dont le nouveau rapport est disponible [sur le site Internet du ministère](#).

La ministre a enfin appelé à poursuivre ce travail de justice en améliorant la signalisation de ces œuvres au public, en accélérant le travail sur les provenances grâce à la numérisation des catalogues et en favorisant les travaux de recherche élargis, associant conservateurs, archivistes et chercheurs spécialisés.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°83

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°83 :

Bernard Arnault va faire rénover le Musée des arts et traditions populaires par Frank Gehry

LE MONDE | 08.03.2017 à 10h23 • Mis à jour le 08.03.2017 à 17h29 | Par Jean-Jacques Larrochelle (/journaliste/jean-jacqueslarrochelle/) et Nicole Vulser (/journaliste/nicole-vulser/)

L'annonce a été officielle mercredi 8 mars en début d'après-midi. L'ancien Musée des arts et traditions populaires (ATP), situé en lisière du bois de Boulogne à Paris, fermé au public depuis douze ans, va être transformé par Bernard Arnault, PDG de LVMH, en un centre culturel autour des métiers d'artisanat d'art. Baptisé « Maison LVMH - Arts -Talents Patrimoine », celui-ci devrait ouvrir en 2020.

Pour célébrer le renouveau de ce musée, François Hollande était accompagné de la maire de Paris, Anne Hidalgo, du PDG du principal groupe de luxe mondial, de la ministre de la culture et de la communication Audrey Azoulay, de la ministre de l'environnement Ségolène Royal mais aussi de l'architecte Frank Gehry, chargé de la rénovation de ce bâtiment. Thomas Dubuisson, petit-fils de l'architecte Jean Dubuisson (1914-2011), qui avait initialement dessiné ce musée – en collaboration avec Michel Jausserand et Olivier Vaudou –, faisait également partie des invités d'honneur.

Le Musée des ATP, conçu par l'un des inventeurs du concept de musée ethnographique, Georges-Henri Rivière, se situe à quelques centaines de mètres de la Fondation Louis Vuitton. Une manière pour Bernard Arnault d'étendre géographiquement son empire.

Aujourd'hui, le plus important des deux bâtiments de ce musée construit en 1972, un monolithe aux lignes épurées et radicales de huit étages – l'antithèse même de l'architecture de Gehry pour la Fondation Louis Vuitton –, est en partie caché par des palissades. Pour mieux le contraindre à l'oubli, sans doute, depuis que toutes ses collections (plus de 250 000 objets) ont été envoyées au MuCEM de Marseille. Les 200 000 visiteurs que comptaient les ATP dans les années 1970 avaient progressivement fondu, pour atteindre 20 000 la dernière année d'ouverture au public – d'où sa fermeture, au printemps 2005.

Site classé

Les collections de ce musée d'ethnologie, qui donnaient à voir la société française rurale et artisanale du XIXe siècle jusqu'en 1960, n'attiraient plus les foules. La forge du Queyras, la ferme de Basse Bretagne et tous les ensembles d'objets présentés dans des vitrines, comme des « unités écologiques » captées dans leur contexte, semblaient rapidement datés. Faute de crédits ou de volonté, les ATP n'ont pas su se renouveler. La Cour des comptes a eu beau jeu de critiquer le ministère de la culture, qui a conservé une centaine d'employés « dont les activités étaient des plus réduites » après la fermeture, et ce jusqu'en 2011.

Sans lui donner de perspectives, l'Etat a tout simplement abandonné ce musée. Le Centre national du cinéma n'a pas souhaité y aller. Le bâtiment, l'un des plus représentatifs des « trente glorieuses », tombe aujourd'hui en ruine. La Ville de Paris en avait concédé l'usage à l'Etat par une convention signée pour trente ans en 1954, renouvelée une fois jusqu'en 2014. Pendant des

années, le montant des travaux nécessaires pour que le ministère restitue les lieux à la Ville « en bon état d'entretien » a suscité de violentes frictions.

La Ville estimait la facture à 15 millions d'euros, le ministère se contentait de 3,8 millions. La poire a finalement été coupée en deux, et la Rue de Valois a accepté de débourser 10 millions d'euros pour les travaux de première urgence, dont un nécessaire désamiantage, avant de rendre le musée à la Ville de Paris.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°84

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°84 :

Grande restauration au menu de l'hôtel de la Marine

LE MONDE | 03.04.2017 à 08h39 • Mis à jour le 03.04.2017 à 08h58 | Par Florence Evin (/journaliste/florence-evin/)

Après huit ans de polémique, la rénovation du monument classé, à Paris, a été lancée, pour une réouverture en 2019. Au terme de huit ans de polémique, l'hôtel de la Marine, place de la Concorde, à Paris, est sauvé. Le monument historique, édifié entre 1758 et 1774 par Louis XV pour loger, à deux pas du Louvre, le Garde-Meuble de la Couronne, reste dans le giron de l'Etat, qui le restaure. Mardi 28 mars, Philippe Bélaval, président du Centre des monuments nationaux (CMN) chargé du site classé, l'a affirmé en lançant officiellement les travaux d'aménagement du bâtiment, qui devrait rouvrir fin 2019.

Les 100 millions d'euros de budget de restauration annoncés seront autofinancés à 80 % par la location de bureaux dans les parties de moindre intérêt patrimonial du vénérable quadrilatère. Sur les 12 700 m² disponibles, la moitié – le rez-de-chaussée, l'entresol et le premier étage – sera accessible au public. Les deux cours d'entrée, rouvertes sur la place de la Concorde et la rue Royale, seront en accès libre, avec café, librairie et restaurant – pas de table étoilée, mais une cuisine gastronomique, centrée sur les terroirs.

Les 100 millions d'euros de budget de restauration annoncés seront autofinancés à 80 % par la location de bureaux.

A l'étage, l'enfilade des salons d'apparat et l'appartement de Marc-Antoine Thierry de Ville-d'Avray, intendant du Garde-Meuble, dans son décor XVIII^e restauré – dont le charmant cabinet de Marie-Antoinette aux miroirs animés d'angelots –, seront ouverts à la visite. En complément, des expositions temporaires et des animations autour de « l'art de vivre à la française » – arts de la table, art de recevoir, découverte des goûts, cours de cuisine... – pourront être choisis à la carte. De quoi rappeler que le rituel de la salle à manger, emprunté à la Russie, date de cette époque.

La rénovation attendue du monument d'Ange-Jacques Gabriel, architecte du roi, avec son péristyle surplombant la place de la Concorde, vise à redonner son lustre au bâtiment témoin de l'histoire de France, du vol des diamants...

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°85

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°85 :

La flèche de Saint -Denis reconstruite sous conditions

LE MONDE | 16.02.2017 à 09h24 • Mis à jour le 16.02.2017 à 09h48 | Par Florence Evin (/journaliste/florence evin/)

La basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), nécropole des rois de France de Dagobert à Louis XVIII, prototype des cathédrales et modèle de Notre-Dame de Paris, devrait retrouver sa flèche de 85 mètres, élevée entre 1190-1230. Celle-ci, fragilisée en 1846 par une violente tornade qui avait mis à terre douze clochers de la région, menaçait de s'écrouler et fut démontée en 1847. Depuis des décennies, les maires de Saint-Denis réclament en vain la reconstruction du clocher. Une cause en passe d'être gagnée.

Mardi 14 février, après avoir rencontré les élus favorables à la reconstruction – Patrick Braouezec (FDG), le président de Plaine Commune, et Laurent Russier, le maire de Saint-Denis (FDG) – et reçu le soutien de Valérie Pécresse (LR), la présidente de la région Ile-de-France, la ministre de la culture, Audrey Azoulay, a donné un accord de principe à ce projet. Lequel dort dans les cartons du ministère depuis Jack Lang : « J'avais annoncé, en 1992, que nous lancions les travaux de reconstruction », dit l'ancien ministre en se réjouissant de voir le projet d'actualité. Le changement de majorité à l'Assemblée nationale en avait décidé autrement.

L'accord est cependant en demi-teinte. En effet, Mme Azoulay lance les études de mise en oeuvre du chantier tout en prenant en compte les réserves émises, le 30 janvier, par la Commission nationale des monuments historiques, au regard des principes généraux de restauration des monuments et de l'ancienneté du démontage de la flèche. Il est question de l'interprétation de la Charte de Venise : jusqu'où reconstruire et laisser visible la trace du temps.

Trois conditions sont posées par la ministre. D'abord, « faire la preuve du caractère exceptionnel du chantier en matière d'utilité sociale, d'adhésion et de participation populaire ». Source de lien social, un chantier école est réclamé par la mairie. A Jacques Moulin, architecte en chef des monuments historiques chargé de l'édifice classé, de l'organiser en l'ouvrant aux visiteurs. Pilote depuis dix-huit ans d'une même opération au château fort de Guédelon, dans l'Yonne, avec les techniques de l'époque, le tout financé par la billetterie, il sait de quoi il retourne.

Chantier pédagogique à visiter

« Avec cinq millions de visiteurs en trois ans, Guédelon est un succès incroyable. Et un enseignement formidable suivi par les équipes de l'université de Lyon. Au départ, on a été snobé par les érudits. Depuis, les plus réticents sont les premiers à en faire la promotion », note-t-il. Ce principe d'un chantier pédagogique à visiter serait donc proposé à Saint-Denis. « Il faut attirer un public de non-spécialistes, plaide M. Moulin. Le monument vivote avec 100 000 visiteurs par an. Si nous ne renouvelons pas l'intérêt public de manière originale, pétillante, on va assister à un désintérêt pour les monuments, pour le patrimoine. Il est temps de réagir. »

Deuxième condition posée par Audrey Azoulay : s'assurer, par des investigations complémentaires, que « le massif occidental de la basilique pourra supporter sans dommage le chantier, et le poids d'une tour reconstruite ». Jacques Moulin assure que des sondages seront faits dans les maçonneries. « Nous avons tous les plans et les relevés de l'intérieur des murs, et même des photos. 70 planches dessinées sont conservées », indique l'architecte. Une précieuse

documentation, rassemblée par son lointain prédecesseur, François Debret, qui avait décidé du démontage et numéroté les blocs.

Trois cents pierres sont conservées, soit 8 % des besoins. Les blocs manquants seront taillés dans un calcaire équivalent des carrières de la Marne.

Enfin, la ministre exige que l'opération soit autofinancée par les recettes des visites du chantier et par le mécénat. L'Etat ne contribue qu'aux travaux indispensables sur la basilique. Jack Lang s'en émeut : « C'est regrettable que l'Etat ne participe pas au projet, c'est un monument d'Etat ».

Deux à trois millions d'euros sont à trouver pour les échafaudages nécessaires au chantier et l'ajustement du projet avant que l'autorisation des travaux soit donnée.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°86

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°86 :

« Crée un sentiment d'adhésion et fidéliser nos lecteurs »

Une nouvelle tarification des titres d'accès entre en vigueur ce printemps à la BnF. Explications de Sylviane Tarsot-Gillary, directrice générale.

Chroniques de la BNF, N°79, avril-juillet 2017.

Chroniques : en quoi consistent les changements ?

Sylviane Tarsot-Gillary : La Bnf proposait jusqu'ici – si l'on comprenait les divers titres d'accès à la bibliothèque tous publics, à la bibliothèque de recherche et les entrées aux expositions – pas moins de 32 tarifs ! Nous avons cherché à la fois à simplifier notre offre et à la rendre plus attractive. La Bibliothèque a la particularité d'offrir des ressources et des conditions de travail uniques en leur genre. Nous avons décidé de les rendre plus accessibles en proposant notamment, depuis le 1^{er} mars, un nouveau Pass BnF pour tous les publics. Pour 15 euros par an, chacun peut avoir accès à l'ensemble de l'offre du Haut-de-jardin, qu'il s'agisse des salles de lecture ou des expositions et des manifestations.

C. : quelles sont les motivations de cette nouvelle politique ?

S.T.-G. : Les enquêtes de publics l'ont montré : ce que mettent en avant les personnes qui ne viennent pas à la Bnf, c'est d'une part le prix, et d'autre part, la complexité du fonctionnement de la bibliothèque. Ce prix de 15 euros correspond, selon ces études, à ce que les lecteurs considèrent comme juste – compte tenu de la taille et de la qualité des services de l'établissement. Tout le monde comprend que l'accès ne soit pas gratuit et accessible pour tous – notamment les plus jeunes de nos visiteurs. Par ailleurs, nous avons entrepris un travail de simplification, au-delà de la grille tarifaire, de la manière dont nous présentons nos services. Nous allons communiquer sur notre offre de façon plus simple, plus claire, dans un vocabulaire plus courant. C'est pour cela aussi que l'on parle à présent d'« inscription ». Nous voulons inciter à prendre le Pass à l'année, parce que nous souhaitons créer un lien fort avec les usagers, leur permettre de mieux connaître l'offre culturelle de la Bnf. Par ailleurs, à partir du 1^{er} avril, on pourra s'inscrire en ligne pour le Haut-de-jardin : c'est important pour rendre l'arrivée à la bibliothèque plus facile.

C : qu'en est-il pour la bibliothèque de recherche ?

S.T.-G. : Le Pass Recherche permet d'accéder aux différents sites de la bibliothèque de recherche de la Bnf – François-Mitterrand, Richelieu, Louvois, Opéra, Arsenal – ainsi qu'à la bibliothèque de l'INHA, dans la salle Labrouste de Richelieu. A partir du mois de juillet, tous les lecteurs de droit, c'est-à-dire les étudiants à partir du master, pourront s'inscrire en ligne et il leur sera proposé un rendez-vous de conseil et d'accompagnement, soit au moment de retirer la carte, soit plus tard. En particulier pour ceux qui découvrent la bibliothèque, ce rendez-vous reste malgré tout indispensable.

C : comment cette nouvelle tarification s'inscrit-elle dans la politique des publics de la BnF ?

S.T.-G. : Nous sommes convaincus que ce que nous proposons répond à un besoin. L'érosion de la fréquentation que connaissent toutes les grandes bibliothèques aujourd'hui n'a rien d'une fatalité. La nouvelle tarification s'inscrit donc dans une politique globale qui vise à ce que nous soyons plus proactifs que nous ne l'avons été pendant longtemps, afin de créer un sentiment d'adhésion et de fidéliser nos lecteurs. Nous recherchons une relation plus directe, plus personnalisée, interactive et à l'écoute de notre public. Une étude accompagnera, en temps réel, la mise en œuvre progressive de cette réforme, afin de prendre en compte l'avis des usagers.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°87

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°87 :

Dans l'imaginaire des bibliothèques

Chroniques de la BNF, N°79, avril-juillet 2017.

Du fichier en bois blond contenant les notices bibliographiques des ouvrages jusqu'au mythe du livre inaccessible, les bibliothèques portent un imaginaire nourri d'utopies et de désordres, d'images et de sensations, de fuites de l'esprit et d'aventures intellectuelles et, parfois même, d'ambiances étranges.

Cheminement vers le rêve

Le parcours proposé mène donc de la réalité physique du site de la BnF (l'entrée, le hall, etc.), à l'orée des univers mis en images par le metteur en scène canadien. Le périple intérieur débute, au milieu du bruissement de voix des lecteurs, dans le couloir qui conduit de l'allée Julien Cain à l'exposition, pénétrant cet espace intime, bientôt fantasmique. Le visiteur est aussitôt aspiré dans quatre univers successifs : il est d'abord confronté à la densité multicolore de la Bibliothèque de pierres des artistes allemands Wolfgang Kubach et Anna Maria Kubach-Wilmsen, puis, en contrepoint, à une envolée d'ex-libris qui évoque l'intense identification des bibliophiles à leur bibliothèque personnelle ; ce que montre autrement *l'Habit de médecin* de Nicolas Ier de Larmessin vêtu de ses livres comme un Arcimboldo.

Le parcours mène ensuite vers les dessins de l'utopiste Boullée : la bibliothèque est bien cet endroit "où se nouent la réalité et le rêve", mais elle est aussi le lieu de sociabilités et d'illusions, de fuites et de fictions. Bibliotek Babylon de Rosemarie Trockel insiste sur le caractère social de la bibliothèque, mais un trouble se glisse dans la "boîte-vitrine" de Ronan-Jim Sévellec, Le Cabinet de la rue de Namur, où la déliquescence s'insinue, tandis qu'un serpent jaillit de l'étagère où l'aventurier de Jean Le Gac range ses livres... Oui la bibliothèque, cet espace idéalement structuré et harmonieux, peut aussi devenir un lieu de désordre...

Au terme de ce parcours, les visiteurs ont trouvé un baume dans le regard souriant imaginé par Odette Ducarre pour une édition du roman d'André de Richaud, *La Nuit aveuglante* : la figure sympathique que représente cette reliure animé y prend l'allure d'une chouette, symbole de la nuit et de la connaissance. Elle est désormais le cerbère malicieux des salles où va se dérouler l'expérience "en bibliothèques", imaginé par Robert Lepage.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°88

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°88 :

Richelieu, le nouveau souffle de la BNF

Cultures N°132, Le magazine interne du Ministère, décembre 2016.

« Le 29 août dernier, le soulagement des agents était palpable quand ils ont vu les premiers chariots arriver avec des collections vers la zone restaurée », raconte Cheng Pei, chef du projet Richelieu depuis juillet 2012. Pourtant ce n'était que le début d'un vaste déménagement qui se prolongera jusqu'à février 2017. Pendant ces six mois seront installés dans la zone rénovée environ 400 agents, 45 km linéaires de collections et 40 000 objets d'art (manuscrits, estampes, photographies, cartes, monnaies...) qui figurent parmi les plus prestigieuses collections de la bibliothèque.

Ce transfert marque la fin de la première phase des travaux de la zone 1, qui comprend les bâtiments situés du côté de la rue de Richelieu. L'établissement a enfin été coupée en deux dans un axe nord-sud pour mener les travaux et maintenir le service au public.

La maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux de rénovation est sous la cotutelle du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui ont délégué le pilotage à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (Oppic). La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence d'architecture Bruno Gaudin. Un chantier complexe par le nombre d'interlocuteurs (la BnF partage le site avec l'Institut national de l'histoire de l'art et l'Ecole national des chartes), la préciosité des collections, le maintien de l'activité et quelques aléas inhérents à l'envergure du projet, comme la découverte d'amiante et de plomb dans des recoins imprévisibles, qui ont imposé la fermeture du chantier pendant quelques mois.

« Cette ouverture est une étape symbolique puisqu'elle suit de peu les 20 ans de la Bibliothèque François-Mitterrand », se réjouit Sylviane Tarsot-Gillary, directrice générale de la BnF. La visite de la première zone parachevée donne un avant-goût du projet final, à la hauteur du caractère exceptionnel du bâtiment. La salle Labrouste et le magasin central, la salle des manuscrits et le hall d'accueil ont été restaurés. La salle des arts du spectacle a, elle, été entièrement redessinée. « J'aime particulièrement le magasin central, raconte Cheng Pei. Bruno Gaudin a réussi à restituer l'ambiance qui devait être celle du magasin à l'époque de Labrouste. Il a fait retirer les rayonnages qui avaient été ajoutés dans les années 1930, à un moment où l'on manquait d'espace de stockage. Il a également réhabilité les passerelles en caillebotis métalliques, ce qui contribue à une nouvelle mise en lumière des volumes. »

La restauration des bâtiments inclut les bureaux des agents, désormais plus fonctionnels et confortables. « Durant la seconde phase des travaux (2017-2020), les espaces attribués aux agents, certains provisoirement, leur assureront des conditions de travail satisfaisantes, malgré les nuisances inévitables des travaux », affirme Cheng Pei. « Un chantier long et éprouvant et des conditions de travail compliquées n'ont pas entamé l'attachement et le professionnalisme des agents », ajoute Sylviane Tarsot-Gillary. Cette inauguration à la mi-temps du chantier devrait rapidement produire un premier effet : rééquilibrer la force d'attraction qu'exerce depuis quelques années le site François-Mitterrand. « Le grand mérite de ce chantier est de nous obliger à repenser l'organisation des espaces en fonction des sites et, d'une manière générale, à réfléchir sur le fonctionnement global de l'établissement, au projet scientifique et culturel dans son ensemble. »

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°89

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°89 :

Il y a 40 ans naissaient les DRAC

Cultures N°133, Le magazine interne du Ministère, mars 2017

En 1977, deux décrets officialisent enfin l'existence d'un échelon administratif transversal, resté jusque-là expérimental. Une mise en place longue car, dès 1962, la question de l'instauration d'une structure pour relayer la politique du ministère à l'échelon territoriale se pose.

Le premier décret signé le 3 février 1977 par Françoise Giroud, alors secrétaire d'État à la Culture, et publiée au Journal officiel le 8 février. Le second, daté du 27 décembre 1977, et paraphé par Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, et paraît au JO le 3 janvier de l'année suivante. Il précise ce que le premier décret a encore de flou, lequel assigne aux DRAC "la mise en œuvre de la politique culturelle du gouvernement" alors que le second confirme "dans le domaine relevant du ministère de la Culture".

Le champ géographique de compétences des Drac est également défini ; il est question que de région en février alors qu'il est affirmé en décembre que les directeurs sont chargés de l'application de la politique gouvernementale "dans les départements et les régions". Surtout le Second décret renforce le pouvoir des directeurs sur les services car il leur donne "autorité" sur ceux-ci, services dont ils ne font que "disposer" dans le premier texte. Enfin le second texte transfère au directeur régional les pouvoirs des chefs de service régionaux alors que le texte de février ne vise que les pouvoirs des CRBF (conservations régionales des bâtiments de France) déchargées de leur qualité d'ordonnateurs secondaires.

Le rôle accru des directeurs régionaux

Malgré les critiques dont font l'objet les Crac (comités régionaux des affaires culturelles), ceux-ci sont maintenus et leur animation revient aux directeurs régionaux mais ils tombent progressivement en désuétude. Crée par une circulaire du 23 février 1963, les Crac étaient installés dans chaque circonscription d'action régionale et rassemblaient les représentants de chacun des secteurs du ministère. Présidés par les préfets, ils se bornaient à élaborer, en liaison directe avec les administrations centrales, une programmation des travaux et des activités du ministère en région.

Ces décrets de 1977 marquent une étape importante dans l'implantation du ministère de la Culture en région et donc dans sa permanence administrative jusque-là souvent menacée. Ils contredisent les tenants d'une conception du directeur régional qui aurait été un simple conseiller culturel du préfet de région sans autorité sur leurs services. Mais il faut encore attendre l'année suivante -16 septembre 1978- pour que le statut d'emploi de directeur régional soit publié.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°90

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°90 :

Les archives nationales, matière à créations

Cultures N°133, Le magazine interne du Ministère, mars 2017.

Le papier se conserve, la mémoire s'entretient. À rencontrer Anne Rousseau, chargée de programmation artistique et culturelle aux Archives nationales, on pourrait même affirmer qu'elle se crée. Depuis quatre ans, Anne s'y emploie avec dynamisme et enthousiasme : « Les archives sont une matière vivante, elles ont un fort pouvoir évocateur et une capacité à mobiliser l'imaginaire », analyse celle qui propose, sur les deux sites des Archives nationales, différents projets de plasticiens, de photographes, de comédiens, d'écrivaines, de vidéastes, en recherchant toujours un lien avec la matière scientifique de l'établissement. Quelle que soit la forme, l'accueil d'un festival, comme Africolor ou Paris Quartier d'été en Seine-Saint-Denis et à Paris, une résidence comme celle du compositeur Nicolas Frize en 2014 et 2015, une conférence, une installation ou encore des spectacles, des tournages, des concerts, des ateliers..., « l'idée est de défendre des projets qui vont insuffler du sens autour d'un sujet d'archive, mais aussi des questions de traces, de mémoire, de temporalité, de résonnance du passé dans le présent, tout en proposant un lien avec des enjeux d'actualité », décrit-elle. Partageant son temps entre les deux sites, son travail consiste à définir des projets qui ne pourraient se réaliser sans une collaboration étroite avec les différentes équipes des Archives nationales, scientifiques certes, mais aussi, selon les projets, services logistiques, administratifs et juridiques, sûreté, communication, éducatifs, notamment pour l'accompagnement des projets auprès des publics.

Des conventions de partenariats transversales

Par ailleurs, Anne Rousseau consacre une partie de son temps à nouer des partenariats, nécessaires pour faire aboutir ses projets. A Paris et en Seine-Saint-Denis – un terrain qu'elle connaît bien pour y avoir travaillé dix ans, dans le secteur du spectacle vivant. « À Pierrefitte-sur-Seine, explique-t-elle, le public vient moins naturellement qu'à Paris. On travaille sur un ancrage territorial, notamment en nouant des partenariats avec les acteurs du territoire comme le festival de musique Africolor, l'association Khiasma venue tourner une fiction/documentaire sur le management contemporain, l'accueil d'équipes de théâtre en partenariat avec le Théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis autour de projets aussi divers que des lectures d'archives, un spectacle réalisé avec l'association des femmes du Franc Moisin, ou l'accompagnement scientifique d'une mise en scène sur un sujet historique. » Des partenariats sont aussi noués avec des acteurs sociaux, comme la maison des Femmes à Saint-Denis, inaugurée en juillet 2016. Anne propose avec le même enthousiasme des projets associés aux expositions des Archives en invitant un créateur à apporter un autre éclairage sur le sujet ou en travaillant sur la complémentarité des évènements, en accueillant par exemple « l'Editathon Art and Feminims », marathon Wikipédia organisé par la fondation d'entreprise Galeries Lafayette. Proposé à l'occasion de la Journée de la femme, ce marathon vient aussi en écho à l'exposition *Présumées coupables* qui se tient jusqu'au 31 mars sur le site de Paris. Les projets s'inscrivent aussi dans les grands rendez-vous nationaux comme la Nuit des musées, les Journées du patrimoine, les Rendez-vous aux jardins, qui sont autant d'occasion de faire découvrir l'archive à un large public à partir de la matière artistique. Pour l'histoire, la création a la mémoire vive.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°91

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°91 :

La culture, candidate aux labels. Diversité et égalité professionnelle.

Cultures N°133, Le magazine interne du Ministère, mars 2017.

Le dossier de candidature aux deux labels Diversité et Egalité professionnelle concerne l'administration centrale, cinq directions régionales (Ile-de-France, Occitanie, Normandie, Martinique et Grand Est) ainsi que deux services à compétence nationale (Archives nationales et Mobilier national). Mais pas seulement : car Agnès Saal, qui a rencontré, depuis sa nomination en juillet 2016 comme chargée de mission pour la double labellisation Egalité-Diversité, une quarantaine d'établissements publics, en a convaincu plus d'un de s'associer à la démarche ministérielle. « Les musées, les théâtres, les écoles, décrit-elle, sont les premiers à porter nos politiques pour l'égalité et la diversité auprès de leurs agents, des publics, des créateurs. Pour lutter contre les discriminations et ouvrir davantage notre modèle social, nous devons rénover nos pratiques en interne et nous doter de leviers en externe. »

C'est en suivant cette logique que le dossier du ministère a été préparé en amont. Pour satisfaire aux prérequis exigés par l'Afnor, le ministère a ouvert plusieurs chantiers.

Actions en interne

En matière de recrutement, une note et un guide définissent une procédure et des bonnes pratiques contre les discriminations et les inégalités femmes/hommes, parfois inconscientes : « Désormais, souligne Agnès Saal, le recrutement est encadré par une grille de critères objectifs qui, seuls, président aux choix quels que soient l'âge, le genre, l'origine, le lieu de résidence, les opinions politiques, l'appartenance syndicale... ». De même pour l'accueil des stagiaires : « Ne plus laisser place à la cooptation qui exclue, offrir une chance à tous les jeunes. » D'autres chantiers s'ouvrent également avec l'appui du SRH, « sur l'accompagnement des agents de retour après une longue absence, l'accueil des nouveaux arrivants, la gestion des âges, l'aide à la parentalité, le fonctionnement des CAP afin que les promotions bénéficient aux agents sans discriminations d'aucune sorte », poursuit Agnès Saal. Autres mesures encore : un plan de formation ambitieux, la cellule d'écoute Allodiscrim et l'intégration de ces engagements dans les clauses de marchés publics.

Actions en externe

« Pour diversifier les publics qui fréquentent nos établissements, pour que leur programmation reflète la diversité de notre société, nous travaillons notamment avec la mission « Musées du XXIe siècle ». Pour davantage de mixité dans nos écoles Culture, des actions d'information et d'accompagnement auprès des lycéens telles celles pratiquées par les écoles d'architecture de Saint-Etienne ou de Versailles sont nécessaires. »

Le dossier de candidature sera déposé auprès de l'Afnor à l'issue du comité stratégique présidé le 28 février par le directeur du cabinet de la ministre.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°92

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°92 :

Il y a 40 ans... l'inauguration du Centre Pompidou, après bien des remous.

www.lefigaro.fr. Par Jean-Bernard Litzler le 27/01/2017

Il ne laisse personne indifférent, le Centre Pompidou. Et cela fait maintenant 40 ans que cela dure. Au Figaro, comme ailleurs, bon nombre de journalistes ont immédiatement détesté ce bâtiment mais d'autres l'ont aussi ardemment défendu. Dans l'édition des 21 et 22 juin 1975, Pierre Mazars consacre un article à la fin du gros œuvre de l'édifice et ne cache pas son admiration. Pour l'occasion, un sapin enrubanné a été placé au sommet du futur musée et le maire de Paris, Jacques Chirac, visite le chantier accompagné de Mme Claude Pompidou.

« Du haut du dernier étage, le Centre, avec ses poutres métalliques qui scandent la façade, ressemble lui-même au célèbre tableau de Fernand Léger, « Les Constructeurs », écrit le journaliste. Les ouvriers juchés sur leurs échafaudage et photographiant le groupe des officiels, parachevaient la ressemblance. » Il en profite pour apporter quelques précisions sur la construction. « Prié de donner son avis sur les poutrelles d'aluminium qu'il est question d'habiller d'un revêtement, M. Jacques Chirac a souhaité qu'elles restent dénudées. De fait, elles s'apparentent à certaines sculptures contemporaines. La terrasse – 5000m²- abritera la cinémathèque, un restaurant et un salon de réception. La surface du rez-de-chaussée sera plus vaste : 7600 m². »

Sculpture contemporaine ou King-Kong culturel ?

Sous l'effet de l'enthousiasme, il écrit même : « Ainsi, le Centre sera-t-il le prolongement logique – et topographique- du quartier Latin et du quartier des Ecoles. Ses parois de verre rendent léger l'imposant parallélépipède. Voilà bien un exemple d'architecture moderne s'insérant discrètement dans un secteur ancien. »

De son côté, Jean d'Ormesson dans un éditorial du 31 janvier 1977 affiche un avis diamétralement opposé. « C'est atroce, écrit-il. On dirait une usine, un paquebot, une raffinerie. Une espèce d'écorché monstrueux et multicolore, avec ses tripes à l'air. C'est cher : un milliard pour la construction, cent vingt millions pour le fonctionnement, trois millions pour laver les vitres (...). C'est fragile : dans dix ans, dans vingt ans, sous la rouille, sous la poussière, que restera-t-il de ce King-Kong culturel, de ce mammouth parisien ? » Bien loin de « l'insertion discrète » dans le paysage, Jean d'Ormesson estime que Beaubourg marque une « révolution culturelle ». « Cette révolution ne consiste plus, comme jadis, à passer, avec modération, d'un style à un autre. Elle consiste à mettre en question la notion même de beauté. »

Enlaidi par des bouches d'aération

Il est vrai que toute l'histoire du bâtiment a été émaillée de controverses. Dès 1974, le chantier « achevé à 40% » était bloqué après une action devant les tribunaux car « les dérogations de hauteur accordées pour raisons architecturales, négligeant complètement le gabarit de l'îlot sont d'une telle ampleur qu'elles bouleverseraient tout le quartier » (Le Figaro du 23 juillet 1974).

Le quotidien se plaint ensuite des superstructures de l'édifice. « Le sommet du centre d'art contemporain sera encore enlaidi par des bouches d'aération, des cheminées et la machinerie des ascenseurs », souligne-t-il le 21 août 1974. Et pour ne rien arranger, une partie des héritiers de

grands artistes ayant donné des œuvres aux Musées nationaux se rebellent pour éviter que leurs tableaux ne soient exposés à Beaubourg. Tout cela n'empêchera pas le chantier d'être mené à son terme, se payant même le luxe d'être achevé dans les temps. C'était il y a 40 ans, et c'était bien une autre époque.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°93

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°93 :

La BPI, une bibliothèque en mutation

Depuis quarante ans, la Bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Pompidou, s'est mise au service de publics très divers. Elle sera rénovée en 2018.

LA CROIX / Marie Soyeux, le 29/01/2017

À son ouverture en 1977, la Bibliothèque publique d'information (BPI) est une petite révolution. Aucune autre bibliothèque parisienne n'est alors ouverte tous les jours – sauf le mardi – jusqu'à 22 heures. Autres originalités : elle intègre des contenus multimédias et l'on y pioche soi-même dans les rayonnages.

Quarante ans et plus de 110 millions de lecteurs plus tard, la BPI prépare sa rénovation pour 2018. « *Nous allons faire en sorte qu'elle ne tourne plus le dos au Centre Pompidou, dont elle est l'une des entités* », indique le président Serge Lasvignes. Leurs entrées, séparées depuis 2000, seront réunies du côté de la grande esplanade.

La BPI a davantage réussi le pari de la démocratisation. « *La moitié de nos visiteurs viennent de banlieue*, relève sa directrice Christine Carrier. *Beaucoup ont moins de 28 ans.* » Des publics que le Centre Pompidou tout entier aimeraient attirer.

Des services divers pour un public divers

On réfléchit donc à rendre la circulation plus fluide. La BPI, où travaillent 250 personnes, doit aussi gagner de la place, en se délestant de ses escalators. Ses trois niveaux seront réaménagés. Il ne sera plus nécessaire de prendre un ticket pour se connecter à ses ressources. Et elle disposera d'un espace propre pour ses expositions (comme en ce moment « Gaston, au-delà de Lagaffe »).

La BPI n'a pas attendu ces travaux pour étendre ses services. Son seul premier niveau l'illustre : à main droite, le salon jeux vidéos, à main gauche, un salon graphique avec BD et mangas. Plus loin, voici l'espace « vie pratique », les loges pour les lecteurs malvoyants, les ordinateurs réservés à la recherche d'emploi et une permanence de l'association France Terre d'asile, le jeudi et vendredi après-midi.

« *Depuis sa création, la BPI a vu passer différentes vagues de migrants. Nous ne leur demandons rien, ils sont les bienvenus* » ,souligne la directrice. En plus de l'espace « autoformation » du niveau 2, où l'on peut apprendre une langue en autonomie (mais aussi la cuisine, le code de la route, la bureautique...), s'ajoutent des ateliers de groupe.

Eurêkoi, l'application qui répond à toutes les questions

Les ateliers de conversation en français, le vendredi, sont très appréciés. Sur 16 participants, Caroline Raynaud compte ce jour-là onze nationalités. « *On peut trouver côté à côté un migrant érythréen, une étudiante Erasmus espagnole et une Américaine qui a suivi son mari expatrié.* » Une mixité partout remarquée : sur les sièges de la bibliothèque, des étudiants mais aussi des sans-abri sont installés.

L'ouverture s'applique aussi aux recherches : « *Il n'y a pas de questions légitimes ou illégitimes. Nous devons aider tout le monde.* » Un principe décliné en ligne avec « Eurêkoi ». Sur ce site et cette application, animés par un réseau de bibliothécaires piloté par la BPI, on peut poser une question sur « *n'importe quoi* » (sauf diagnostics médicaux ou juridiques) et recevoir gratuitement une réponse en moins de 3 jours.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°94

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°94 :

Nuit des idées : la 2e édition a lieu ce soir en France et dans 40 pays

www.rfi.fr/culture, publié le 26-01-2017.

L'an dernier à Paris ils étaient 4 000 – souvent jeunes – à se presser dans le froid pour tenter de pénétrer dans les salons du ministère des Affaires étrangères. Ils venaient écouter philosophes, historiens, juristes ou médecins parler du monde et des sujets d'actualité, pour tenter de retrouver du sens et exercer leur droit à la liberté d'expression, quelques mois après les attentats de Paris.

Cette année la Nuit des idées a pour thème « Un monde commun » et « s'internationalise ». « *Le monde commun c'est l'inquiétude d'aujourd'hui. Nous partageons un climat qui change. Nous partageons des réseaux numériques qui font circuler l'information à des vitesses élevées. Nous partageons des inquiétudes sécuritaires ou autres. Et puis en même temps la question est de savoir si ce commun peut n'être pas seulement la communauté de ceux qui se replient sur eux-mêmes. La communauté de ceux qui érigent des murs entre eux. Les idées doivent pouvoir circuler librement entre les cultures, entre les savoirs, entre les générations aussi* », estime Mathieu Potte-Bonneville, philosophe et responsable du pôle Idées et savoirs à l'Institut français.

Echanger, faire émerger une nouvelle conscience planétaire qui se joue des appartenances et des frontières, c'est l'objectif de la Nuit des idées qui sera aussi largement relayée sur les réseaux sociaux et par internet.

Les Japonais repensent leur lien à l'océan

La Nuit des Idées au Japon se tient dans deux villes : Kyoto et Tokyo. A Kyoto, le thème d'« un monde commun » est axé sur la revitalisation de la ville et la place de l'art contemporain dans l'espace public.

Tokyo a choisi de décliner ce thème d'un monde commun par une nuit sur les océans. Rien de plus naturel à cela, puisque ce sont eux qui relient le Japon au reste du monde, nous rappelle Sarah Vandy, la responsable du pôle débat d'idées à l'Institut français du Japon. Et pourtant : « *surtout à Tokyo, c'est très étonnant : on est sur une île, mais on a parfois pas l'impression d'être proche de la mer puisqu'on est dans une très, très grande ville.* »

Les Japonais qui vivent dans cette nébuleuse urbaine nommée Tokyo imaginent plus qu'ils ne voient la mer. Et pourtant, ils ne peuvent pas ignorer les défis environnementaux communs à l'ensemble du monde. Notamment le fait qu'il y ait de plus en plus d'animaux des océans et d'espèces de poissons qui disparaissent. « *On a l'impression qu'avec les nouvelles technologies, on va réussir à faire un monde plus performant peut-être. Mais ce ne sont pas les nouvelles technologies qui vont faire en sorte que toutes ces espèces revivent.* »

Il faut donc les protéger et éviter cette déperdition de la biodiversité. Comment ? En recréant un lien entre nous et les océans. Même si les Tokyoites urbanisés à l'extrême se sentent la fois si proches et si éloignés de leur océan Pacifique.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°95

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°95 :

www.culturecommunication.gouv.fr, publié le 20.05-2016.

Territoires ruraux, un nouvel élan culturel

Depuis quatre ans, des efforts importants ont été menés par le ministère de la Culture et de la Communication en direction des territoires ruraux. Les conventions partenariales signées avec les collectivités (conventions de développement culturel, contrats territoire-lecture, contrats locaux d'éducation artistique) sont les outils privilégiés du développement culturel des territoires. De nombreuses communautés de communes rurales ont ainsi été signataires de ces conventions avec le ministère de la Culture. Lors de ce 3e CIR, le volet culturel a été complété par deux nouvelles mesures.

Développer la présence artistique dans tous les territoires

Afin de développer et conforter la présence artistique dans les territoires ruraux, le CIR va permettre de renforcer le soutien aux lieux indépendants investis et gérés par des artistes ou des acteurs culturels (parfois par des collectifs). Ces « ateliers de fabrique artistique », nés souvent d'initiatives citoyennes, apparaissent comme autant de foyers culturels propres à combler l'absence de lieux de spectacles ou d'exposition pérennes. C'est le cas, entre autres, de La Métive, un lieu pluridisciplinaire situé à Moutier d'Ahun, en Limousin, mais aussi de Format, un lieu consacré à la danse en Ardèche, de La Fraternelle, dédié au jazz à Saint Claude dans le Jura, ou du Village, un site d'expérimentation artistique situé en Ille-et-Vilaine.

Dès 2016, une enveloppe de 670 000€ sera consacrée à ces ateliers de fabrique artistique. Avec plusieurs objectifs : une présence artistique articulée avec la mise en œuvre d'actions culturelles en direction des habitants du territoire, le croisement des disciplines et des pratiques artistiques prenant en compte l'évolution des pratiques culturelles de toutes les générations, mais aussi une attention particulière aux espaces de convivialité et d'échanges.

Favoriser l'accès au cinéma dans tous les territoires

Avec 102 circuits de cinéma itinérant recensés en 2015, le réseau de diffusion cinématographique en milieu rural permettait, selon une étude de l'Association nationale des cinémas indépendants, de couvrir 1748 communes, dont 73 % de moins de 2500 habitants. Pour conforter la pérennité de ce réseau, le ministère de la Culture et de la Communication lui apporte un soutien actif : 86 circuits seront équipés en numérique d'ici la fin 2016 pour un montant total de 7,1M€. Par ailleurs, en tant qu'exploitants, ils bénéficieront des aides du CNC, y compris au titre du classement Art et essai (pour mémoire, 43 circuits itinérants ont été classés *Art et essai* en 2015).

Le 13 mai, au festival de Cannes, un accord a été signé entre les professionnels du cinéma pour renforcer la diversité des films en salle et assurer un meilleur équilibre partout en France, s'est réjouie Audrey Azoulay. Selon la ministre, « *il repose sur des engagements importants pris [notamment] par les distributeurs en prévoyant des dispositifs spécifiques pour les établissements situés dans les agglomérations de moins de 50 000 habitants et dans les zones rurale* »s. Grâce à cet accord, les territoires ruraux verront leur accès renforcé à une offre cinématographique de qualité.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°96

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°96 :

Quand les scientifiques numérisent les trésors du Musée d'Histoires Naturelles de Las Vegas

<http://www.club-innovation-culture.fr/>, publié le 26.01-2017.

La première semaine de janvier 2017, le Las Vegas Natural History Museum a invité des scientifiques et volontaires de tout le pays à venir numériser en 3D les plus belles images de sa collection. Plus de 40 crânes, squelettes et autres fossiles de dinosaures, ainsi que des objets culturels conservés par le musée, ont ainsi été analysés et scannés.

« *Cette séance géante de numérisation 3D a été organisée par le programme « Smithsonian Affiliation » de la Smithsonian Institution. Les moyens sont venus à Las Vegas sous les auspices de ce programme* » explique Marilyn Gillespie, directeur général du muséum.

Il y a plus de 200 sociétés situées aux États-Unis, Puerto Rico et à Panama et affiliées à la Smithsonian Institution, qui est basée à Washington, DC. À travers ce programme, des musées locaux et le Smithsonian partagent leurs collections et expositions, collaborent sur la recherche et travaillent à créer de nouvelles opportunités éducatives pour les visiteurs de musées. Le Las Vegas Natural History Museum et le Musée national d'essai atomique, également à Las Vegas, ne sont que deux des institutions du Nevada affiliées au Smithsonian.

Laura Hansen, directeur national de la sensibilisation pour « Smithsonian Affiliations », précise que l'objectif du projet de numérisation 3-D de janvier est « *de rendre au moins une partie de la collection du musée de Las Vegas plus accessible aux paléontologues et d'autres chercheurs du monde entier. Vous pouvez être en Islande et vous pourrez ainsi explorer la collection du Natural History Museum de Las Vegas. Les modélisations 3D et leur diffusion en ligne peuvent également servir d'incitation à visiter le musée en réel. Nous pensons que si nous mettons des contenus en ligne, les gens ne voudront pas venir au musée, et ce que les professionnels du musée pensent aujourd'hui est exactement le contraire. Découvrir les articles en ligne stimule réellement leur intérêt pour la visite du musée, et une exploration en réel des autres collections* ».

Le choix des objets

Les objets à numériser appartiennent aux collections paléontologiques et archéologiques. La sélection inclut des fossiles mais également des « trésors de l'Egypte » du musée. Le directeur de la conservation et de la recherche du musée explique que les objets choisis incluent le crâne d'un gomphothère (famille éteinte d'animaux ressemblant à des éléphants), le squelette d'un dinosaure, ainsi que le crâne d'un Rhynchotherium, autre espèce proche de l'éléphant, datant de 4 à 5 millions d'années. Ce dernier fossile provient de l'Arizona mais fait partie de la collection permanente du musée et est considéré comme « le meilleur exemple de son genre dans le monde ».

Techniques de numérisation

Les plus petits spécimens ont été placés sur un petit stand et scannés dans un processus qui a pris moins d'une heure. Les défenses, les crânes et les plus grands spécimens ont été numérisés à l'aide d'un scanner portatif. Les images numériques 3D obtenues ont été éditées sur un logiciel

sophistiqué. Une fonction de mise en miroir a permis de créer des images multi-faces. Les modélisations 3D ont ensuite été téléchargées sur le site, afin de permettre aux chercheurs de les consulter et manipuler sur un écran d'ordinateur ou même faire d'en créer des répliques physiques à l'aide d'une imprimante 3-D.

Un des chercheurs ayant participé à la séance de numérisation a baptisé le processus de numérisation numérique des objets de musée « curation virtuelle », qu'il a défini comme « *la création de modèles numériques intangibles d'objets tangibles* ». Un processus qui vise à « *améliorer la préservation des objets tout en augmentant de manière significative la quantité de personnes pouvant accéder à des objets du passé* ».

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°97

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°97 :

Quand la « charge mentale » du foyer pèse sur les femmes

Une BD très partagée sur Internet rappelle que les hommes se reposent souvent sur leur compagne pour l'organisation des tâches ménagères.

Par Gaëlle Dupont, Le Monde, 17 mai 2017.

Si je le lui demande, il fait des choses à la maison, mais je dois toujours penser à tout.

Par exemple, c'est moi qui dis : "Il n'y a plus rien dans le frigo, il faut faire les courses". » Combien de femmes se reconnaîtront dans ce témoignage d'une Parisienne quadragénaire, mariée et mère de deux enfants ? Beaucoup, à en croire le succès rencontré par la bande dessinée publiée par la dessinatrice Emma sur son site Web (Emmaclit.com). Publiée sur Facebook le 9 mai, *Fallait demander* avait atteint 200 000 partages le 15 mai, c'est-à-dire dix fois plus que ses autres publications.

« A chaque prise de bec avec mon homme à propos des tâches ménagères, c'est toujours la même réponse : "Demande-moi !" ... Je comprends enfin pourquoi ça m'agace ! », réagit Béatrice dans les commentaires de la publication. « 100 % ma vie et celle de bon nombre de copines », abonde Cécile.

« Un travail à plein temps »

Sur un ton didactique non dénué d'humour, l'auteure décrit une réalité qu'elle a expérimentée : dans un couple, la « charge mentale » d'organiser la vie commune, familiale, et ménagère repose davantage sur les femmes. Et cela même si le conjoint assume une partie des tâches matérielles, une configuration en augmentation dans les couples jeunes dont les deux membres travaillent.

« Quand le partenaire attend de sa compagne qu'elle lui demande de faire les choses, c'est qu'il la voit comme la responsable en titre du travail domestique écrit-elle. C'est donc à elle de savoir ce qu'il faut faire et quand il faut le faire. Le problème avec ça, c'est que planifier et organiser les choses, c'est déjà un travail à plein temps. »

« C'est pernicieux, parce que cela occupe l'esprit en permanence, explique la blogueuse féministe, âgée de 36 ans, ingénierie en informatique. Cela a un impact sur le sommeil. Au travail, on a plus de mal à se concentrer. » C'est le congé maternité de la jeune femme, mère d'un enfant de 6 ans, qui a enclenché le mouvement, bien que son compagnon soit « féministe » et « se remette en cause ».

Comme la très grande majorité des femmes dans sa situation, alors que son conjoint travaillait, elle s'occupait de tout : organisation des courses, prévision des repas, rendez-vous chez le médecin, achat des vêtements, choix de la nounou... « *Après la reprise du travail, ça a continué, explique-t-elle. Même si on essaie d'être égalitaire, la société nous remet à notre place. Les deux nounous successives de mon fils refusaient de parler à mon compagnon, car elles estimaient que les questions d'éducation se règlent entre femmes. Maintenant, si mon fils est malade, c'est moi que l'école appelle, alors qu'ils savent que le père travaille juste à côté.* »

« Le concept de "travail domestique" invisible et non rémunéré a été théorisé par la féministe Christine Delphy, rappelle la sociologue au CNRS Christine Castelain Meunier, auteure d'un ouvrage consacré à ce sujet. Celui de "charge mentale" est proche de l'univers professionnel. Il est intéressant, car il permet de mettre en relief des choses beaucoup plus profondes que les statistiques de partage des tâches et montre la spécificité de la charge des femmes. »

M^{me} Castelain Meunier se dit « *impressionnée* » par le succès de la BD, qui permet une « *prise de conscience* ». Les écarts de temps consacré à la sphère domestique diminuent en effet très lentement, malgré l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail. En 2010, elles effectuaient 71 % des tâches ménagères et 65 % des tâches parentales. En cause : le poids des habitudes, la transmission entre les générations... et une forme de contrôle féminin ?

« *Les femmes ont intérieurisé ce rôle, contrairement aux hommes*, poursuit Christine Castelain Meunier. *Elles peuvent être critiques quand ils effectuent des tâches à leur façon, parce qu'elles ont des exigences.* » Emma suggère le « *lâcher-prise* » comme solution possible pour rétablir l'équilibre dans le couple, jusqu'à ce que le seuil de tolérance de l'autre soit atteint. *L'inversion des rôles est souvent plus efficace que la confrontation.*

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°98

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°98 :

Cybersécurité : la rançon d'un monde connecté

Par Philippe Escande, Le Monde, 16 mai 2017.

Le 26 avril 1986, la catastrophe du réacteur nucléaire soviétique de Tchernobyl, en Ukraine, avait sonné la fin d'une forme d'insouciance, voire de négligence. Il y eut des accidents avant, il y en eut après, mais celui-là a marqué les consciences mondiales. La fin d'un monde, le début d'un autre. De la même façon, il y aura un avant et un après WannaCry. Survenue vendredi 12 mai, cette attaque informatique avec demande de rançon, d'une rapidité et d'une ampleur sans précédent, la première à l'échelle mondiale, marquera à jamais l'histoire de l'Internet.

Comme Tchernobyl, l'événement, même s'il est cette fois de nature criminelle, s'est construit sur la concordance de facteurs favorables : une faille de sécurité connue dans un logiciel (Windows XP) utilisé par des millions de personnes, une capacité du logiciel à se répandre à la vitesse de la lumière à l'intérieur des organisations infectées et, enfin, l'utilisation d'un logiciel malveillant élaboré par les services de sécurité américains pour leur propre usage. Ainsi naissent les grandes catastrophes.

Tous responsables

Particuliers, entreprises, Etats, ont été touchés de la même façon. Pour chacun, il s'agit d'une forme de réveil qui vient rappeler que le nouveau monde est aussi dangereux que l'ancien, mais que ses armes sont nouvelles. Pour les particuliers, et leurs outils toujours plus connectés et puissants, elle vient rappeler que le réseau, comme les forêts profondes du Moyen Age, cache des brigands de toutes sortes et qu'il faut prendre des précautions avant de sortir : mettre à jour ses logiciels, utiliser une protection, ne pas confier toute sa vie à sa machine, ou au moins dupliquer ses données.

Voilà longtemps que les services informatiques ont perdu beaucoup de pouvoir avec la montée en puissance des terminaux intelligents aux mains des utilisateurs qui mêlent allègrement vie privée et professionnelle, réseaux d'entreprises et communications personnelles. Le tour de vis est inévitable, ainsi que la hausse des investissements. Nombre d'entreprises et d'organisations, y compris les plus importantes, comme le service de santé britannique ou Renault, possèdent des milliers de postes utilisant le Windows XP de Microsoft, qui n'est plus en vente et dont la mise à jour n'est plus assurée. Microsoft a mis à disposition des rustines, mais sa responsabilité est en jeu, même si on ne demande pas à Peugeot d'améliorer la sécurité de voitures qu'il ne vend plus...

Quant aux Etats, confrontés à la menace de la guerre électronique, ils se trouvent face à l'obligation de se doter d'armes efficaces tout en évitant de se les faire voler. C'est la base de l'espionnage depuis l'antiquité, mais il est plus facile de chaparder un logiciel qu'une ogive nucléaire. Utilisateurs, entreprises, nations, sont responsables de ce qui arrive aujourd'hui et doivent savoir qu'en ces temps de terrorisme de masse il pourrait y avoir des réveils bien plus pénibles que celui de WannaCry.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°99

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°99 :

Se baigner dans la Seine, un chantier olympique

Par Martine Valo, Le Monde, 16 mai 2017.

Se baigner dans la Seine à Paris, promesse risquée Les autorités accélèrent le chantier d'assainissement du fleuve dans la perspective des JO de 2024

Paris décrochera-t-elle les Jeux olympiques de 2024 ? Anne Hidalgo (PS) l'espère. Une délégation du Comité international, qui veille à l'attribution des JO, visite jusqu'à mardi 16 mai la capitale afin d'évaluer la candidature française. La maire s'y est engagée: si elle est retenue, la ville sera fin prête pour recevoir les JO, en mesure notamment d'organiser le triathlon et les autres épreuves de nage libre dans la Seine, en toute sécurité. Bonne nouvelle pour le public, la baignade dans le fleuve devrait lui être ouverte aussi, de façon pérenne. La même ambition est fixée pour la Marne dès 2022. En attendant, plonger dans le bassin de La Villette – qui n'est pas alimenté par la Seine – devrait être autorisé dès la mi-juillet.

Le changement d'ère serait considérable pour Paris, où piquer une tête dans le fleuve est officiellement interdit depuis 1923. Urbanistes et architectes ont été invités à proposer des projets d'aménagement. En avril, une bonne partie de la centaine de candidats au concours « Réinventer la Seine », organisé par le Pavillon de l'Arsenal, a rivalisé d'idées aquatiques et ludiques – base nautique flottante, trampoline géant... –, tandis que l'Atelier parisien d'urbanisme étudie les sites les plus appropriés pour accueillir des nageurs à l'abri de toute collision avec un bateau.

Reste le paramètre déterminant de la qualité de l'eau : or, à cette heure, celle-ci n'est pas au rendez-vous. « *Je suis de plus en plus optimiste pour 2024*, assure néanmoins Célia Blauel, adjointe à la maire de Paris chargée de l'environnement et de la politique de l'eau en particulier. *Nous accélérerons le processus afin d'améliorer les teneurs des rejets dans les réseaux d'assainissement. Le comité Seine, qui réunit l'Etat, l'Agence de l'eau, les élus de Paris et des territoires en amont, y travaille, sous l'égide du préfet d'Ile-de-France.* »

L'objectif des JO oblige à augmenter la cadence, car la directive européenne sur les baignades impose quatre années consécutives de qualité suffisante de l'eau avant de délivrer la moindre autorisation. En 2016, les services de l'Etat soulignaient encore la « *mauvaise qualité d'un point de vue microbiologique* » de la Seine.

Selon le « Plan d'actions stratégiques 2016-2018 pour la politique de l'eau, de la nature et des paysages» à Paris et dans les trois départements de sa couronne, des contrôles sanitaires réalisés de 2010 à 2015 ont montré que l'état du fleuve ne répondait pas aux critères sanitaires exigés dans 92 % des cas.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°100

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°100 :

L'État de l'Uttarakhand a décidé de protéger juridiquement les glaciers et les cours d'eau en les considérant comme des entités vivantes.

Par Kamal Jagati, publié le 31 mars 2017, Courrier international, n°1380 du 13 au 19 avril 2017.

Hindustan Times New, Patna, Calcutta

Le 31 mars, la Haute Cour de l'Uttarakhand [nord de l'Inde, dans la chaîne de l'Himalaya] a déclaré que les glaciers de Gangotri et de Yamunotri, considérés comme sacrés par des centaines de millions d'Indiens, étaient des entités vivantes. Une décision prise quelques jours seulement après que la Cour a accordé le même statut au Gange et à la Yamuna, qui prennent leur source dans les deux glaciers. Ce statut signifie que les fleuves et les glaciers peuvent bénéficier d'une protection juridique. Désormais, si quelqu'un leur porte tort ou les pollue, la loi pourrait s'appliquer de la même façon que pour un préjudice affectant une personne physique.

“Notre mère”. Outre les glaciers, la décision de justice stipule également que “*les rivières, ruisseaux et rus, les lacs, l'air, les prés, vallées, jungles, forêts et marécages, les prairies, sources et cascades*” de l'Uttarakhand devraient obtenir “*les mêmes droits, devoirs et responsabilités qu'une personne physique, afin de les préserver et de les conserver*”.

“*Les générations précédentes nous ont légué ‘notre mère la Terre’ dans sa gloire immaculée, et nous sommes moralement tenus de la transmettre dans le même état à la génération suivante*”, a décreté la Cour. *“L'existence même des rivières, des forêts, des lacs, des plans d'eau, de l'air et des glaciers est menacée par le changement climatique et la pollution.”* En Inde, la plupart des cours d'eau seraient extrêmement pollués par les eaux usées des agglomérations, les pesticides agricoles et les effluents industriels qui y sont déversés en toute impunité en dépit de lois sévères.

La décision de la Haute Cour intervient quelques jours après que la Nouvelle-Zélande a accordé le statut d'entité vivante au Whanganui, premier fleuve au monde à bénéficier de ce droit. La cour de l'Uttarakhand a d'ailleurs fait référence aux droits accordés au Whanganui, vénéré par les Maoris.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°101

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°101 :

Des droits d'auteur toujours en retard d'une révolution

CHARLINE LECARPENTIER, Libération, Avril 2017.

En 2016, la Sacem comptabilisait près de 982,5 milliards d'actes de téléchargement et de streaming, soit presque deux fois plus qu'en 2015. Si les revenus engendrés par le streaming payant ont aussi bondi de 42 %, les ayants droit n'en récoltent que les paillettes, tandis que les lingots se partagent plutôt entre Spotify, Deezer, Apple Music et les maisons de disques. En mars, l'Adami révélait que seulement 46 centimes d'un abonnement à 9,99 euros sur Spotify étaient consacrés à la rémunération des artistes. La loi création (promulguée en juillet) a ajouté à l'exaspération d'organisations de gestion des droits d'auteur. Outre la pomme de discorde sur la répartition des revenus par ces plateformes avec les- quelles des accords ont été trouvés, d'autres médiums slaloment au moment de passer à la caisse, tels que le poids lourd du streaming audio YouTube.

Lors du colloque Auteurs & Co 2017 organisé le 9 mars par la Scam pour interroger les ambitions culturelles sous une nouvelle présidence, la députée européenne Constance Le Grip, membre de l'intergroupe «Industries culturelles et créatives» du Parlement européen, affirmait qu'il faut « *modifier le cadre légal régi par une directive dite "e-commerce", dans lequel jusqu'à maintenant [les plateformes numériques et les hébergeurs] exercent leurs activités avec une exception qui les exonère de toute responsabilité quant aux contenus qu'ils diffusent et véhiculent. [...] Cela veut dire le paiement de droits d'auteur dans le cadre des œuvres protégées.* » Tandis que le sableur de la réflexion reste bloqué, ce sont les artistes qui voient leurs revenus tamisés.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°102

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°102 :

La BNF invite à une visite virtuelle des bibliothèques du monde

LE MONDE | 18.05.2017 à 09h48 • Mis à jour le 18.05.2017 à 11h08 | Par Macha Séry

Conçue par le metteur en scène canadien Robert Lepage et sa compagnie Ex Machina, cette scénographie insolite prolonge l'essai lumineux d'Alberto Manguel (*La bibliothèque, la nuit*, Actes Sud, 2006), écrivain et actuel directeur de la bibliothèque nationale de Buenos Aires.

Soit la découverte de dix fabuleuses bibliothèques, réelles, imaginaires ou disparues, chacune représentant une époque, une culture ou une fonction assignée à ces lieux de mémoire. Le périple débute dans une salle d'études peuplée de troncs d'arbre dont les livres ouverts figurent les feuilles. Là, les visiteurs s'équipent d'écouteurs et d'un casque de réalité virtuelle, assis sur des chaises pivotantes afin de profiter pleinement de la vision à 360° degrés qu'offre cette nouvelle technologie (Oculus Rift) réservée jusqu'ici à l'univers des jeux vidéos. Il suffit de fixer son regard sur un logo pour pénétrer dans un monde de papier où circulent des silhouettes en chair et en os.

Sanctuaires du savoir

De la bibliothèque d'Alexandrie (Egypte), qui fut l'une des sept merveilles de l'Antiquité, à la récente Megabiblioteca José Vasconcelos à Mexico, cette exposition témoigne à la fois de l'intimité et de l'universalité de ces sanctuaires du savoir, y compris lorsqu'ils ne servent plus que de simple décor, à l'instar de la Bibliothèque universitaire de Copenhague (Danemark) où les visiteurs ont uniquement accès à des textes électroniques, même si les livres physiques demeurent en place, tels des fantômes du temps jadis. « *C'est intéressant parce que si on a n'a pas accès au contenu d'une bibliothèque, le lieu même conserve encore un rôle, à tout le moins acoustique. Les étudiants choisissent d'y travailler avec leur ordinateur portable. Comme si le lieu était hanté et perpétuait l'esprit du XIXe siècle, en écho à leurs propres lectures* », expliquait Alberto Manguel, de passage à Paris, pour le vernissage, le 15 mai, de cette exposition.

Chacune des dix bibliothèques retenues dans la sélection par Robert Lepage et Alberto Manguel, amis de longue date, fait l'objet d'une séquence vidéo d'une durée de quelques minutes, commentée par l'écrivain. Sur les marches du hall de la bibliothèque qui prendra feu – elle a brûlé pendant la guerre des Balkans –, un violoncelliste interprète l'*Adagio en G mineur* d'Albinoni. A la bibliothèque du Parlement (Ottawa, Canada), les oiseaux peints par le naturaliste John James Audubon dans son chef-d'œuvre *The Birds of America* (1834) prennent leur envol sous la coupole. Dans sa bibliothèque du Nautilus, représentée par une gravure d'époque en noir et blanc, le capitaine Nemo (*Vingt mille lieues sous les mers*) reçoit un visiteur.

Au-delà de cet aspect mélancolique ou féerique, « La bibliothèque, la nuit » offre l'occasion de découvrir des trésors dissimulés aux profanes tels les rayonnages de l'abbaye d'Admont (Alpes autrichiennes) réservés à l'étude des moines, ou de contempler, grâce aux mouvements de caméra, des détails architecturaux de toute beauté : colonnes ioniques, fûts de marbre, arcs-boutants massifs, statues allégoriques (Bibliothèque du Congrès, Washington, la plus grande au monde, avec ses 20 millions d'ouvrages) ou encore la structure de bois pivotante du temple Hase-dera (Kamakura, Japon) qui renferme des sutras bouddhistes. Un voyage intellectuel autant que sensoriel au pays du livre.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°103

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°103 :

Moins de visiteurs dans les musées parisiens

LE MONDE | 09.01.2017 à 08h56 • Mis à jour le 09.01.2017 à 17h45 | Par Philippe Dagen

Les attentats de 2015 ont fait baisser les visites : c'est ce que semblent indiquer les chiffres de la fréquentation des musées parisiens en 2016. Le Louvre en a reçu 7,3 millions, en baisse de 15 % par rapport à l'année précédente. Le Musée d'Orsay en a accueilli légèrement moins de 3 millions (- 13 %). Si, dans l'un et l'autre, la fin de l'année a été marquée par une reprise, celle-ci ne comble pas le déficit qui s'est creusé à partir de novembre 2015.

Ce sont les touristes étrangers qui font défaut : au Louvre, il est entré autant de Français que l'année précédente, autour de 2 millions, malgré la chute des visites scolaires, de 510 000 à 365 000. Mais les étrangers constituent 70 % du public, si bien que le musée est davantage exposé aux effets internationaux du terrorisme.

Le Centre Pompidou fait exception. En 2016, il a enregistré 3 336 509 entrées, 9 % de plus qu'en 2015. Pour la huitième année consécutive, il dépasse le seuil des 3 millions de visites. Si les premiers mois y ont été aussi mauvais qu'ailleurs, le redressement a été plus rapide, grâce au succès de trois expositions : 381 153 entrées pour Paul Klee, 297 795 pour Anselm Kiefer et 227 270 pour la Beat Generation. Ce dernier chiffre est remarquable, les expositions collectives étant plus difficiles à défendre. Ces résultats ne sont cependant pas exceptionnels pour le Centre, où une exposition peut mobiliser plus d'un demi-million d'amateurs. Ce devrait être le cas de « Magritte, la trahison des images », qui, depuis son ouverture en septembre, bénéficie d'une fréquentation très forte.

Les déboires du Grand Palais

A Orsay aussi, les expositions ont permis de limiter les dégâts. Le Douanier Rousseau a attiré 480 000 visiteurs et Frédéric Bazille en a fait venir plus de 4 000 par jour depuis le 15 novembre. A l'Orangerie, la fréquentation est en hausse de 2 %, à 780 000 entrées. Les 235 000 d'« Apollinaire, le regard du poète » y sont pour beaucoup, ainsi que « La Peinture américaine des années 1930 », avec ses 3 200 entrées quotidiennes.

Le Grand Palais n'a pas bénéficié d'une dynamique comparable. « Picasso.mania » n'a reçu que 136 559 visites (pour l'année 2016, car en tout elle a vu défiler 392 981 personnes) et « Carambolages », 127 124. « Hergé » – près de 270 000 entrées au 31 décembre – et « Mexique (1900-1950) » – plus de 170 000 à cette date – devraient permettre à la tendance de s'améliorer quelque peu.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°104

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°104 :

Une richesse nationale

LE MONDE | 23.04.2013 à 16h37 • Mis à jour le 25.04.2013 à 17h15 | Emmanuelle Lequeux

C'est une idée unique au monde qui célèbre ses 30 ans : aucun pays n'est doté d'un réseau aussi dense que celui des fonds régionaux d'art contemporain (FRAC). Du Nord-Pas-de-Calais à l'Aquitaine, de l'Alsace à la Corse, ces 23 institutions (pour les 22 régions métropolitaines plus La Réunion) constituent l'une des originalités du système artistique français, imaginée comme le volet culturel des lois Defferre de 1982 sur la décentralisation. Subventionnées par l'Etat et la région (dans une parité élastique qui va de 5 % à 50 % pour le ministère de la culture), elles ont été construites autour d'une triple mission : collectionner les artistes vivants, diffuser leurs œuvres et sensibiliser le public à ces nouveaux codes esthétiques.

En tentant d'irriguer une province qui était alors un désert de l'art contemporain (musées et centres d'art se comptaient sur les doigts de deux mains), le ministère de Jack Lang se doutait-il que, à eux tous, les FRAC réuniraient aujourd'hui la troisième plus grosse collection de France ? Soit 26 000 œuvres... Nombre d'entre elles ne resteront pas dans l'histoire, sans doute. Mais certaines rendent jaloux les meilleurs musées de la planète : le FRAC Pays de la Loire a acquis des sculptures d'Anish Kapoor dès 1983, mais aussi des Richard Prince ou Yan Pei Ming ; celui d'Aquitaine possède le seul Jeff Koons qui soit dans une collection publique française.

La médiation, pas le coup d'éclat

Autant de pièces qui valent aujourd'hui des millions, intuitions précoces permises par des comités d'acquisitions constitués des meilleurs experts. "A l'étranger, tout le monde est très admiratif de la décision de l'Etat de construire ce patrimoine commun, souligne Florence Derieux, directrice du FRAC Champagne-Ardenne. Cela nous permet d'avoir des interlocuteurs de taille, comme la Tate Modern, et de faire voyager nos expositions à Genève, Vancouver ou Rome."

On a souvent tendance à négliger cet aspect, pour reprocher aux FRAC leur visibilité toute relative. C'est oublier que, plutôt que de monter des coups d'éclat, ces institutions se doivent d'irriguer leur territoire : d'écoles en hôpitaux, de prisons en maisons de retraite, les opérations de médiation sont innombrables, un tiers des collections sortant chaque année des réserves. Le FRAC Pays de la Loire a imaginé à l'été 2012 avec les fonds de Poitou-Charentes et du Centre une vaste opération intitulée "Songe d'une nuit d'été" : de châteaux en abbayes, 200 œuvres ont été diffusées auprès d'un public plus coutumier des monuments historiques. "Nous récoltons les fruits de ces trente ans de FRAC, analyse sa directrice, Laurence Gateau. Le regard du public a changé. Jamais on ne m'a demandé de faire de l'Audimat, mais je suis touchée de savoir que 100 000 visiteurs découvrent chaque année nos expositions."

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°105

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°105 :

La culture : une activité capitale

Publié le 10.04.2017, <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites>.

Emploi, travail, formation, professions culturelles

"Insee/Première", édité par l'Institut national de la statistique et des études économiques, publie, en collaboration avec le département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication, une nouvelle étude sur les emplois de la culture. Principal enseignement : une forte disparité géographique de l'emploi culturel.

La culture est bien, comme le veut le titre de cette étude, "une activité capitale" : Paris et l'Île-de-France occupent en effet, durant les années 2013 et 2014, une place privilégiée en matière d'emploi dans les activités culturelles, particulièrement pour ce qui concerne l'audiovisuel et le multimédia, les activités liées au patrimoine, l'édition écrite, les arts visuels et la publicité. Ainsi l'Ile-de-France captent (en 2013) près de 300 000 emplois. La deuxième région la mieux dotée, Auvergne-Rhône-Alpes, n'en concentre qu'un peu plus de 64 000. Les emplois de la culture représentent 3 % de ceux de l'ensemble de l'économie française.

Des salariés qui cumulent les emplois

Certaines activités se caractérisent par une forte proportion de salariés amenés à occuper plusieurs postes dans une même année. Cela concerne principalement le spectacle vivant, l'enseignement culturel et l'audiovisuel. Dans ces activités, en 2014, les salariés occupent en moyenne deux postes et demi à trois postes. Ce phénomène épargne en grande partie l'édition écrite, l'architecture, le patrimoine et les arts visuels.

Précisons que les postes correspondent au croisement d'un salarié et d'un établissement. Un salarié enchaînant les contrats de travail dans le même établissement correspond donc à un seul poste.

Le poids des non-salariés

Début 2013, les emplois indépendants (non-salariés) représentent 28 % des emplois culturels, soit plus du double que pour l'ensemble des activités. Ils rassemblent de 60% à 80% des emplois dans les arts visuels, les arts plastiques, la photographie et le design, 65% dans la traduction et l'interprétation et 45% dans l'architecture. Le statut de non-salarié est, en revanche, marginal dans les activités liées au patrimoine.

Le cumul d'un statut d'indépendant et d'un emploi salarié illustre assez souvent la difficulté à gagner sa vie dans une activité culturelle. Ils sont 36% à exercer une activité salariée en plus au cours de l'année 2013, contre 23% dans l'ensemble de l'économie.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°106

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°106 :

Un partenariat culturel exemplaire entre la France et l'Indonésie

Publié le 31.03.2017, <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites>.

Europe et international Cinéma Design, mode

En visite d'État en Indonésie, le président de la République a scellé le 29 mars un partenariat "exemplaire" pour l'économie culturelle et la création artistique entre la France et l'Indonésie. Explications.

Double initiative diplomatique pour la France dans le domaine culturel. Alors que la ministre de la Culture et de la Communication défendait à New York une résolution adoptée à l'unanimité par les Nations Unies sur la protection du patrimoine en danger, le président de la République scellait à Jakarta un important partenariat culturel entre la France et l'Indonésie. « Ce partenariat prend une dimension particulière, il est le signe du partage de nombreux projets culturels, notamment dans le domaine du cinéma, du design et de la mode », a souligné François Hollande, en présence de nombreux acteurs culturels indonésiens et français. « La diversité culturelle, ce n'est seulement un slogan, a ajouté le président français, c'est une façon pour la France de s'ouvrir, de partager, d'accueillir les cultures du monde ».

Accompagner le développement du cinéma indonésien

Accompagner le cinéma indonésien pour lui donner un nouvel élan, telle est l'ambition du premier accord de coopération signé entre le Centre national du cinéma (CNC) et l'agence indonésienne pour l'économie créative. Il prévoit de mettre en place une politique de coopération étroite dans le champ cinématographique, qui prendra la forme d'échanges d'experts devant permettre la conception d'outils juridiques et la formation de personnels. « Nous souhaitons qu'il y ait plus de coproductions entre la France et l'Indonésie, afin que le cinéma indonésien ait le succès qu'il mérite », a affirmé François Hollande. Toujours dans le domaine du cinéma, un autre accord, signé entre la société indonésienne PT ITDC et la société française Lovewalk, prévoit de construire à Bali Nusa Dua, une promenade portant le nom de « le Méridien de l'Amour » copie conforme de la Promenade Marcel Proust à Cabourg inaugurée en juin 2016 pendant le festival du film romantique de Cabourg, avec la participation de la Monnaie de Paris.

Industries créatives, design et mode : un dialogue entre cultures françaises et indonésiennes

Autre domaine de coopération : les industries créatives. Du graph aux arts de la mode, en passant par le jeu vidéo et la création numérique, c'est tout un secteur innovant qui est concerné par le troisième accord entre l'établissement culturel « La Gaîté Lyrique » et le réseau de créateurs indonésiens « Kreavi ». L'accord prévoit un partenariat entre l'établissement culturel français et le réseau de créateurs indonésiens visant à favoriser l'échange d'expertise et l'émergence de projets communs, notamment via la résidence d'artistes et la co-production et diffusion d'œuvres et d'idées au fort contenu digital.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°107

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°107 :

En 2017, les livres continuent à habiter le quotidien des Français

Publié le 22.03.2017, <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites>.

Alors que Livre Paris va être inauguré le 23 mars par le Président de la République, la ministre de la Culture et de la Communication, le Centre national du livre publie les résultats du baromètre réalisé tous les deux ans par Ipsos sur "les Français et la lecture". Principaux enseignements : ces derniers lisent autant voire plus qu'en 2015 et aimeraient avoir le temps de lire davantage.

- Les Français sont toujours autant lecteurs qu'en 2015. Malgré le ralentissement connu par le marché du livre depuis plusieurs années, 84 % des personnes interrogées déclarent lire – dont 60 % « beaucoup » à « moyennement ». Neuf Français sur dix ont lu au moins un livre, quel que soit son genre, au cours de l'année écoulée.
- On note une progression sensible de la lecture sur support numérique, avec 24 % de lecteurs ayant lu au moins un livre numérique contre 19 % en 2015. Cette « digitalisation des pratiques » est particulièrement flagrante chez les femmes, où la lecture de livres numériques a progressé de 8 % au cours de ces deux dernières années. Le nombre de livres lus – papier et numérique confondus – a donc logiquement augmenté, passant de 16 à 20 livres entre 2015 et 2017.
- Une diversification des circonstances de lecture est constatée. « On recommence à voir des livres dans le train, le métro ou le bus », se réjouit Vincent Monadé. Si les Français lisent toujours autant à domicile, ils lisent également de plus en plus en dehors de chez eux, que ce soit dans les lieux publics ou les transports en communs.
- Les achats de livres d'occasion et la vente en ligne progressent, au détriment des achats en librairie. Si 52 % des personnes interrogées expliquent qu'elles n'achètent pas en librairie faute d'en avoir une à proximité de leur domicile, 32 % d'entre elles affirment que le prix des livres y est plus élevé qu'ailleurs, signe d'une méconnaissance persistante de la loi sur le prix unique du livre en vigueur depuis... 1981. Pour contrebalancer la progression du livre d'occasion, le CNL va présenter un nouveau dispositif d'aide qui, à partir de juin, permettra aux éditeurs de faire davantage connaître leurs auteurs auprès des librairies indépendantes. « *Lorsqu'une rencontre se fait entre un libraire et un livre, les chiffres de vente suivent* », affirme Vincent Monadé.
- La lecture est plus que jamais considérée comme une valeur refuge, permettant d'oublier les soucis du quotidien et de mieux comprendre le monde. 27 % des Français lisent avant tout pour approfondir leurs connaissances, 22 % pour se faire plaisir, 17 % pour s'évader et 14 % pour se détendre. 63% des Français aimeraient lire davantage et le principal frein à la lecture, perçue comme un véritable loisir, reste le temps. Si elles en avaient davantage, le fait de lire serait l'une des trois activités privilégiées par les personnes interrogées avant une sortie culturelle au musée, le cinéma ou la télévision.
- De nombreuses disparités persistent toutefois dans l'accès à la lecture. Elles sont d'abord familiales et sociales, avec des pratiques de lecture qui restent très largement dépendantes du contexte familial pendant l'enfance : 20 % des Français dont les parents ne lisaient pas sont devenus eux aussi des « non-lecteurs » tandis que 36 % des Français dont les parents lisaient

souvent sont aujourd’hui de grands lecteurs. Mais ces disparités se trouvent également liées à l’âge et au sexe des personnes interrogées : ceux qui considèrent lire « beaucoup de livres » restent avant tout les femmes (30%) ainsi que les seniors de 50 à 64 ans (30%) et de 65 ans et plus (29%). En « sortant les livres des lieux qui leur *sont dédiés* », Vincent Monadé souhaite leur redonner le statut « *d’objets de plaisir* ».

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°108

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°108 :

Les grandes institutions culturelles s'engagent dans les quartiers

Publié le 14.02.2017, <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites>.

Accès de tous à la culture, éducation artistique et culturelle, démocratisation culturelle... Après les premières conventions signées le 13 juillet 2016, les ministères de la Culture et de la Communication, et de la Ville, de la Jeunesse et des Sports poursuivent, le 14 février 2017, cette initiative en faveur de la mixité sociale dans le domaine culturel en soutenant le rapprochement entre les 21 zones de sécurité prioritaires (ZSP) et les 23 établissements publics culturels nationaux, parmi lesquels la Bibliothèque nationale de France, le Château de Versailles, Radio France, le théâtre national de Chaillot et le Centre des monuments nationaux. « Au mois de juillet dernier, nous avions passé la première étape de ces partenariats en signant les conventions, aujourd’hui, elles prennent vie », explique Jean-François Carenco, préfet de la région d’Île-de-France, préfet de Paris, qui a signé le 14 février les huit nouvelles conventions de partenariat.

Des projets culturels concrets

Ces jumelages entre les quartiers et les établissements publics culturels se font autour de la mise en œuvre d’un projet concret d’une durée de trois ans. Ainsi, lors de la signature du 14 février 2017, les conventions lieront notamment : le musée d’Orsay et Mantes autour d’un projet d’apprentissage de la photographie ; la bibliothèque nationale de France et le quartier Saint-Blaise, à Paris 20e autour d’un projet qui place le chant au cœur de la l’expression de soi ; Radio France et les Amandiers seront associés aux trois villes d’Asnières, Gennevilliers et Colombes autour d’une collecte de sons ; la basilique de Saint-Denis avec la ville de Saint-Denis autour de la rencontre artistique entre les habitants et le célèbre édifice ; le Grand Palais avec la ville de Gonesse autour d’un projet sur l’histoire de l’art ; la Création vocale et scénique d’Aulnay-sous-Bois avec les villes de Louvres et de Fosses, dans le Val d’Oise, autour d’un projet portant sur une création vocale et scénique ; la Ferme du Buisson et le château de Champs-sur-Marne avec quatre quartiers de Torcy autour d’un projet d’habillage de l’espace public ; le théâtre national de Chaillot et le quartier de la Goutte d’or, situé dans le 18e arrondissement de Paris, autour d’un projet pluridisciplinaire destiné à valoriser la participation collective : recomposer une fresque de Brueghel. « C’est le pari que nous faisons : rapprocher la culture de ceux qui en sont éloignés, leur donner à voir un autre possible grâce à l’art, à la culture et aux créateurs, mais en même temps, apprendre de la richesse que ces quartiers nous offrent et répondre aux aspirations de la jeunesse dans toute sa diversité », a souligné Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication.

Redonner la parole aux quartiers : l’exemple de Savigny-sur-Temple

« Un défi que nous n’aurions pas pu réaliser seuls » : c’est ainsi que Romain Mericskay, directeur général adjoint du pôle animation de Savigny-sur-Temple, évoque le partenariat qui réunit la ville de Savigny au Château de Fontainebleau autour d’un projet concernant la notion de patrimoine. « La rencontre entre une ville nouvelle comme Savigny et un site patrimonial reconnu comme Fontainebleau, que tout oppose a priori, est en fait une opportunité unique et innovante pour nous », se réjouit-il. Et d’abord au niveau de la durée de la convention. « Trois

ans, cela permet de tisser des liens durables entre les partenaires et les habitants ». Ensuite, les publics visés, « sans doute parmi les plus fragiles de nos habitants. Il a fallu aller les chercher pour les convaincre d'entrer dans une démarche de création. C'est une belle occasion de mettre en place un accompagnement renforcé des publics avec les centres sociaux, médiateurs et équipements culturels ». Les attentes de Romain Mericskay ne s'arrêtent pas là. « Je pense que ce jumelage peut faire évoluer beaucoup de choses. En participant à un projet commun, nous espérons consolider les liens entre les habitants et les services municipaux, mais également créer une dynamique et une implication plus grande dans la vie locale ». Autrement dit : ce projet culturel peut également déboucher sur une action citoyenne.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°109

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°109 :

Le Louvre de Philippe Auguste à Macron

Publié le 09/05/2017 sur le point.fr, par THOMAS BOURGEOIS MULLER.

Le Louvre n'est plus qu'un immense musée. On en oublie presque son architecture remarquable associant plusieurs styles innovants. Les architectes, qui, durant huit siècles, ont façonné cette demeure royale, ont su révolutionner leur art.

C'est pour le rappeler que nous vous invitons à nous rejoindre, ce mardi 9 mai, à 17 heures sur la page Facebook du *Point*. Nous commencerons notre visite par le cœur du Palais, la Cour Carrée, là où s'élevait autrefois la forteresse voulue par Philippe Auguste. Il n'en reste rien, sinon la base du donjon, en sous-sol et quelques pans de murs invisibles pris dans la maçonnerie. De cette forteresse première qui ne servit que de prison, Charles V fit un palais gothique confortable. François Ier en commença la destruction en faisant abattre le donjon. Son fils Henri II confia à Pierre Lescot le soin de reconstruire une première aile dans le style Renaissance. Remarquable et innovant ! Celle qui abrite la salle des Cariatides, là où Molière donna sa première représentation devant le jeune Roi-Soleil. Lescot enchaîna avec le pavillon du Roi, puis une deuxième aile (face à la Seine). Catherine de Médicis se fit bâtir son palais personnel, le château des Tuileries qu'elle abandonna rapidement à la suite d'une sombre prophétie

Il fallut un siècle pour faire totalement disparaître la vieille forteresse. C'est le jeune Louis XIV qui demanda de bâtir la dernière aile, celle qui fait face à Paris. Il réclama un chef-d'œuvre pour marquer son règne naissant. Bien des projets furent refusés avant que celui des frères Perrault ne s'impose. Ils inventèrent ici le style classique qui devait par la suite inspirer Versailles et tout Paris. Un retour aux colonnades grecques. Aujourd'hui, cette façade orientale est quelque peu ignorée par la plupart des visiteurs. C'est bien dommage.

Par la suite, le Louvre continua à s'étendre. Ses longs bras finirent par étreindre les Tuileries. Napoléon III les muscla avec des bâtiments supplémentaires. Enfin, Mitterrand arriva avec la fameuse pyramide de Pei, au pied de laquelle Emmanuel Macron, notre nouveau président, vint inaugurer son règne...

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°110

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°110 :

Face à la hausse des prix de l'art, les musées sont contraints de faire « œuvre commune »

LE MONDE ECONOMIE | 12.05.2017 à 11h08 • Mis à jour le 12.05.2017 à 11h25 | Par Roxana Azimi.

Le Philadelphia Museum of Art, en Pennsylvanie, et la collection Pinault, à Paris et à Venise, ont annoncé, le 4 mai, l'achat en commun de deux installations vidéo de l'artiste américain Bruce Nauman, *Contrapposto Studies, I through VII* et *Walks In Walks Out*. Cette opération intervient un an après une autre acquisition conjointe du Louvre, à Paris, et du Rijksmuseum, à Amsterdam, de deux portraits de Rembrandt d'une valeur de 160 millions d'euros.

Pendant longtemps, les musées se sont livrés une guerre fratricide pour renforcer leurs collections et se singulariser. C'était à qui décrocherait le trophée, la « Joconde » qui le rendrait incontournable, la donation qui assiérait son pouvoir et son attrait. C'était avant que la manne ne se tarisse et que les prix de l'art s'envolent.

Dans *L'Age de l'accès, la nouvelle culture du capitalisme* (La Découverte, 2000) l'économiste Jeremy Rifkin avait déjà prédit une révolution en matière de consommation : la notion d'usage et d'accès se substituera, à l'avenir, à celle de propriété.

« On n'a pas les moyens »

« *Je ne réfléchis pas en termes de possession, mais de garde* », confie Timothy Rub, directeur du Musée de Philadelphie. Nécessité fait loi. Le Philadelphia Art Museum dispose de seulement 2 millions de dollars (1,8 million d'euros) par an pour acheter des œuvres. Au Centre Pompidou, à Paris, le budget se chiffre à 1,5 million d'euros.

Une paille au regard des prix de l'art contemporain, où la moindre star américaine dépasse allègrement le million de dollars. « *On n'a pas les moyens : ni de tout acheter ni de tout montrer. Les œuvres s'exposent par rotation et, parfois, elles ne sont pas vues pendant longtemps* », explique Bernard Blistène, directeur actuel du Musée national d'art moderne, à Paris. Les établissements se voient contraints d'unir leurs forces pour rester dans la course.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°111

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°111 :

Impôts : les œuvres d'art, une niche fiscale XXL

LE MONDE ARGENT | 28.04.2017 à 19h05 | Par Roxana Azimi

Quand l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) fut mis en place en 1982, une catégorie d'actifs en a été exclue, les œuvres d'art. L'objectif, pour le ministre de l'économie de l'époque, Laurent Fabius, par ailleurs héritier d'une famille d'antiquaires, était de défendre le marché de l'art français.

Aussi un amateur français peut-il augmenter son patrimoine en achetant des œuvres d'art tout en échappant à l'impôt sur la fortune. Certains petits malins sont allés plus loin, en nantissant des œuvres d'art pour contracter un emprunt, puis passer la dette à leur passif dans leur déclaration d'ISF. Mais ils ont été rattrapés par le fisc.

Intérêt patrimonial

Depuis 2015, seuls les actifs imposés à l'ISF peuvent être déduits de cette assiette. Directeur de l'ingénierie patrimoniale chez HSBC banque privée, Xavier Richard tempère l'effet d'aubaine. « *La fiscalité n'est pas le moteur des amateurs d'art*, estime-t-il. *S'ils raisonnaient en termes de fiscalité, ils iraient plutôt vers des groupements forestiers ou viticoles !* » Aussi ne constate-t-il pas un basculement massif vers le marché de l'art au détriment d'autres actifs.

Gilles Fuchs connaît bien l'esprit des amateurs d'art pour avoir fondé, en 2000, l'Association pour la diffusion internationale de l'art français. « *La question de l'ISF n'est pas déterminante, mais c'est très important*, admet-il. *On ne peut le nier, certains collectionneurs voient dans l'art un intérêt patrimonial.* »

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°112

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°112 :

Mobilité : le bus qui prend la tête d'un musée

INFLUENCIA.NET, 09/04/17.

Baptisé MuMo, ce bus-musée itinérant est unique en son genre. Sa deuxième version a pour vocation de déplacer l'exposition « Exquis » du Fonds Régional d'Art Contemporain de ville en ville. Son design pensé comme un cirque par Matali Crasset pourrait inspirer d'autres communications mobiles différenciantes...

Ultra mobile, design, gratuit, support événementiel et maillon territorial autour d'une seule mission mais de la plus haute importance : faciliter la rencontre des enfants avec des œuvres d'art en milieu rural ou dans les zones sensibles. Tel est le concept utilitaire, généreux et séduisant du bus-musée imaginé par Ingrid Brochard. Tellement attrayant que depuis son lancement en 2010, MuMo (pour Musée Mobile) n'a pas chômé avec 270 étapes dans 7 pays d'Europe et d'Afrique et 68 000 enfants accueillis qui ont pu découvrir les œuvres d'une vingtaine d'artistes de la scène contemporaine internationale.

Unique en son genre et lauréat de « La France s'engage », ce laboratoire d'éducation culturelle passe à la vitesse supérieure et va être dupliqué en 4 exemplaires pour sillonnner les régions de France. Objectif : « devenir un levier et un outil au service des acteurs responsables de la politique culturelle des territoires, des enseignants et des habitants ». Et notamment répondre aux attentes des professeurs sans grands moyens pour relever les nouveaux défis de l'éducation artistique et culturelle, inscrite dans la Loi sur la refondation de l'Ecole de 2013.

Aller directement sur les lieux de vie

Qui dit nouvelle mission, dit nouvelle architecture dessinée par Matali Crasset. Un défi, car pour être le plus ambulant et agile possible et s'installer dans des lieux de vie tels que les cours d'école, les centres de loisirs ou les parkings de quartier, il est véhiculé par un camion dont le look n'est pas forcément le plus poétique et convivial. Pour lui rendre de son attractivité et séduire le jeune public, la designer a choisi la thématique du cirque et a conçu des ailes dépliables, horizontales et latérales propices à l'installation d'ateliers et d'expositions extérieures. Tout en plongeant les visiteurs au cœur de la peinture, de la sculpture, de l'installation, de la vidéo et du design. Ainsi revisité, MuMo2 va partir sur les routes d'Ile de France et de Normandie de mai à octobre 2017 pour révéler l'exposition « Exquis ! » des FRAC (Fonds régional d'art contemporain) de ces deux régions.

En emmenant, aux quatre coins de la France ou à l'étranger, des collections publiques et en proposant à différents publics (enfants, personnes à mobilité réduite ou prises par leur activité professionnelle...) des activités ou des outils pédagogiques et numériques, ce lieu itinérant est un formidable vecteur de partage et d'ouverture à l'autre. Il a également la vertu de désacraliser ce qu'un musée peut représenter, permettant à beaucoup d'oser franchir sa porte et d'accéder à la culture. Une démarche nomade et culturelle qui, en allant dans des endroits peu habituels, voire ignorés, se rapproche aussi de l'art de la rue. Autant de passerelles qui, pour une marque ou un institutionnel qui voudraient déployer son image différemment ou s'adresser à des cibles plus diversifiées, sont source d'un rayonnement hors les murs, riche et sûrement porteur. Déjà, MuMo2 reçoit le soutien d'acteurs publics et privés comme la Fondation SNCF ou encore les ministères de l'Education Nationale, de la Culture et de la communication, ainsi que de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Un cercle non exhaustif bien sûr !

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°113

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°113 :

Mécénat et grandes expos, deux armes pour les fondations privées

Mardi 25 avril 2017, 09:00, CARENEWS.COM

Outre le mécénat culturel, les fondations privées ont d'autres façons de mettre en évidence leur esprit philanthrope tout en améliorant leur notoriété. Les expositions et les collections constituent, semble-t-il, une nouvelle stratégie marketing efficace.

Quand les fondations privées se prennent pour des musées

La présentation de la collection Chtchoukine vient de terminer et la Fondation Louis Vuitton peut se réjouir du succès de cette opération. La collection a connu un grand succès auprès du public parisien puisqu'elle a attiré 1,3 million de visiteurs. Un record depuis l'exposition « Toutankhamon et son temps » qu'a abrité le Petit Palais en 1967. Cet exemple illustre une nouvelle tendance à laquelle ont recours les fondations privées pour renforcer leur image : le soutien à la culture non sous la forme d'une enveloppe, mais d'expositions ouvertes au public. La loi sur le mécénat datant de 2003, baptisée « loi Aillagon », offre par ailleurs des avantages fiscaux aux fondations privées et les incite à mettre en place ce type de projet. La Fondation Cartier opte depuis plus de 20 ans pour le mécénat et les lieux d'expos. Une tendance qu'ont décidé de suivre également la Fondation Galeries Lafayette et la Fondation Hermès.

Faut-il s'inquiéter pour les musées ?

Cette nouvelle stratégie adoptée par les fondations privées ne représente pas un réel danger pour les grands musées comme le Louvre, car les grands mécènes tiennent à rester associés à un nom prestigieux et à un grand symbole de la culture française. Les musées plus modestes, en revanche, pourraient en pâtir et subir la loi des grandes fondations. Mais c'est surtout pour la philanthropie et son essence que l'on pourrait s'inquiéter davantage. Car en recherchant des lieux spectaculaires pour accueillir leurs expositions, les fondations privées ne font plus de la promotion de la culture leur première priorité. Derrière ce genre d'opérations se cache en réalité une volonté de créer son propre espace et de générer des profits. Une question d'ego et d'argent, donc, qui pourrait reléguer la culture à un second plan.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°114

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°114 :

« La financerisation a envahi le marché de l'art, entretenant la spéculation au détriment des artistes »

Lettre de Wall Street. La dette totale que supportent les 500 artistes regroupés au sein de *Debtfair*, une plate-forme d'expositions qui fédère les jeunes artistes américains endettés auprès des banques, atteint plus de 55 millions de dollars, explique le correspondant du « Monde » dans sa chronique.

LE MONDE ECONOMIE | 18.04.2017 à 11h33 • Mis à jour le 18.04.2017 à 11h49 | Par Stéphane Lauer (New York, correspondant)

Voilà bien longtemps que la finance entretient des relations incestueuses avec l'art. Elle se présente comme le carburant indispensable à son développement et à son rayonnement. La philanthropie a la haute main sur les institutions culturelles, dont les conseils d'administration ressemblent parfois à ceux de Wall Street.

Les deux mondes sont censés se nourrir l'un l'autre. Tandis que la création s'est transformée en marché spéculatif, qui peut faire de certains artistes des millionnaires de leur vivant, les mécènes s'érigent en esthètes, bienfaiteurs de la cité capables de ce supplément d'âme qui leur permet de ne pas être cantonnés dans un rôle d'infâme spéculateur où d'aucuns voudraient les y enfermer.

Mais si la finance est partout au musée, la plupart du temps, elle reste invisible. Le pouvoir de l'argent privilégie la discréetion, évitant de se faire sujet pour mieux se rendre indispensable à la créativité. Pourtant, la Biennale du Whitney Museum n'a pas hésité à briser le tabou qui veut qu'on ne morde pas la main qui est censée vous nourrir.

Immense toboggan

Au cinquième étage de la prestigieuse institution new-yorkaise, on peut en effet découvrir jusqu'au 11 juin une installation inédite, *Debtfair* (« dette équitable »), qui vise à dénoncer les effets néfastes de la finance sur l'art. Il s'agit d'alerter sur la façon dont la dette supportée par de plus en plus d'artistes sape leur talent créateur, tout en enrichissant ceux qui prétendent soutenir ces derniers grâce à leurs bonnes œuvres.

Sur un immense panneau en bois, trois courbes statistiques servent de support à la démonstration. L'une représente la croissance exponentielle des montants que gère BlackRock, le plus gros fonds d'investissement de la planète avec plus de 5 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion. La deuxième matérialise la progression inexorable des prix de l'art. La troisième, elle aussi orientée à la hausse, dessine l'évolution des défaillances...

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°115

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°115 :

Le musée d'Orsay retire de son site une clause jugée discriminatoire envers les élèves de ZEP

BFMTV 08/04/17

Sur son site, le musée d'Orsay précisait que le nombre d'élèves issus des zones d'éducation prioritaires (ZEP) était limité à 20 pour les sorties scolaires, contre 30 pour les autres. Une clause jugée discriminante, retirée à la suite d'une polémique.

Le musée d'Orsay était au cœur d'une nouvelle polémique ce vendredi. Au mois de décembre dernier, une enseignante avait déjà pointé du doigt le traitement réservé à ses élèves d'un lycée de Seine-Saint-Denis.

Cette fois, le musée national est encore accusé de discrimination envers les élèves issus d'établissements de zone sensible. Sur son site, l'établissement prévoit un nombre d'élèves en groupe différent selon qu'ils sont issus de ZEP ou non.

Une différence de traitement qui n'a pas échappé à la vigilance d'un internaute. Capture d'écran à l'appui, Winckler se demande "pourquoi 20 élèves en ZEP autorisés à la fois, plutôt que les 30 pour les autres établissements?" Repéré par *Le Parisien*, ce message posté vendredi soir sur Twitter est rapidement relayé.

Deux ministres ont réagi à la polémique

Plusieurs centaines de retweets plus tard et une polémique qui enflé, la ministre de la culture, Audrey Azoulay, réagit sur le réseau social. Elle enjoint le musée d'Orsay de rectifier cette mention et "de s'assurer de l'accueil de tous les élèves de tous les établissements scolaires dans les mêmes conditions."

Vendredi soir, le musée d'Orsay tente d'apaiser la situation en présentant ses excuses sur Twitter, tout en informant ses abonnés que la mention litigieuse avait été retirée de son site.

La ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem, s'est également exprimée sur le réseau social pour saluer le "retrait rapide" de "cette clause discriminatoire."

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°116

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°116 :

La culture représente 3% de l'emploi total en France

Marianne Davril, publié le 06/04/2017 à 10h50, BOURSIER.COM

Si la culture est peu mise sur le devant de la scène par les candidats à la présidentielle, son poids dans l'économie française n'est pas négligeable... Dans une étude parue mercredi, l'Institut national de la statistique note même qu'il s'agit d'une "activité capitale", avec 691.365 postes au 1er janvier 2013, dont 500.252 salariés, soit 3% de l'emploi total en France.

En outre, l'Insee note que la croissance de l'emploi dans la culture au cours des 20 dernières années "trouve peu d'équivalents dans le reste de l'économie, sauf dans les emplois à domicile ou l'informatique".

L'Ile-de-France concentre plus de la moitié des effectifs

L'Ile de France concentre à elle seule plus de la moitié des effectifs (52% à 299.950). "Les emplois salariés franciliens pèsent particulièrement dans l'audiovisuel et le multimédia, avec 72% des emplois nationaux. Ce constat renvoie à l'histoire de la radio et de la télévision qui se sont développées près des lieux de pouvoir".

Les emplois se concentrent également dans l'édition de jeux électroniques et dans le patrimoine, en raison de la présence de nombreux monuments.

Spectacle vivant

A l'inverse, "les salariés du spectacle vivant, de l'enseignement culturel ou de l'architecture sont plus équitablement répartis dans l'ensemble du territoire national". Lyon et Toulouse se distinguent grâce à leur opéra, ainsi que pour l'architecture. D'ailleurs, après l'Ile-de-France, les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie sont celles qui concentrent le plus d'effectifs salariés et non-salariés dans la culture (respectivement 64.306 et 48.649).

En revanche, comparé à l'emploi total, l'Auvergne-Rhône-Alpes, la PACA et la Nouvelle-Aquitaine sont les trois régions (hors Ile-de-France) où la culture pèse le plus (8,1%, 5,6% et 5,5%).

Edition écrite en tête

Dans quels secteurs travaillent majoritairement les salariés et non-salariés du secteur de la culture ? D'après l'étude de l'Insee, l'édition écrite arrive en première position, avec un effectif de 152.075 personnes, devant le spectacle vivant (122.007) et l'audiovisuel-multimédia (108.758).

Dans le spectacle vivant, l'enseignement culturel et l'audiovisuel, les salariés cumulent souvent plusieurs emplois dans l'année. Ils y occupent en moyenne deux postes et demi à trois postes, contre seulement 1,2 poste dans l'architecture...

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°117

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°117 :

Il faut que « tous les acteurs de la chaîne du livre perçoivent un juste revenu de leur activité »

Dans une tribune adressée au « Monde », Marie Sellier, présidente de la Société des gens de lettres, alerte les candidats à la présidentielle sur le décalage entre le statut symbolique de l'écrivain et sa situation économique, et formule une série de propositions.

LE MONDE IDEES | 27.03.2017 à 18h58 • Mis à jour le 28.03.2017 à 07h17 | Par Marie Sellier (Présidente de la Société des gens de lettres) et Les auteurs de la Société des gens de lettres

Paradoxe : jamais l'écrivain n'a été aussi réclamé, désiré, invité, écouté et jamais sa situation n'a été aussi bancale. Son statut symbolique fait rêver, mais sa situation économique n'a rien d'enviable.

Une récente étude réalisée pour le ministère de la culture et de la communication et le Centre national du livre (CNL) montre que 41 % des auteurs « professionnels » (environ 8 000 personnes) gagnent moins que le smic. Les à-valoir et les droits d'auteur se réduisent comme peau de chagrin, les tirages des livres sont de plus en plus courts et le nombre de titres ne cesse d'augmenter (200 nouveautés par jour).

Si quelques dizaines d'auteurs dont la presse se fait régulièrement l'écho gagnent plutôt bien leur vie avec leurs livres, la classe moyenne des auteurs a de plus en plus de mal à vivre de son activité, en particulier les plus jeunes d'entre eux. Un auteur gagne en moyenne un euro par exemplaire vendu et il n'est payé qu'une seule fois par an. Et pourtant le secteur du livre est la première industrie culturelle, pèse 4,5 milliards d'euros et emploie 80 000 personnes.

Les droits d'auteur ne cessent de baisser

La chaîne du livre vit du livre, comme son nom l'indique. Pourquoi les auteurs, qui sont pourtant à l'origine des livres, ne peuvent-ils en faire autant ?

Il est aujourd'hui impératif de :

- Revoir le partage de la valeur du livre. Les pourcentages de droits d'auteur ne cessent de baisser alors que les coûts de fabrication se sont considérablement réduits. Il serait légitime que tous les auteurs perçoivent, avant toute négociation individuelle, une rémunération minimum garantie de 10 % du prix du livre papier et de 20 % pour un livre numérique.
- Obtenir enfin une véritable transparence dans les relevés de comptes adressés à l'auteur, comme le permettent les systèmes d'information du XXI^e siècle, et un accès direct des auteurs à tout ce qui concerne la vie de leur œuvre, à commencer par les chiffres...

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°118

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°118 :

La bibliothèque fait son festival

Source : magasine chroniques BNF, mai 2017. Jean-Loup Graton, direction de la diffusion culturelle.

Pendant deux journées entières, la BnF ouvre grand ses portes pour donner la parole aux livres, aux documents d'archives sonores, aux lecteurs, aux passants ... Une occasion de célébrer à voix haute les textes, les savoirs et les idées.

L'idée ? Celle d'une bibliothèque parlante qui verra de grands lecteurs, comédiens professionnels ou amateurs passionnés du livre, seuls ou en groupe, enchaîner, parfois de manière marathonienne épopées ou sagas littéraires, récits philosophiques, traités d'artistes, contes ou poèmes ... Ici, sous formes de joutes, de jeux d'improvisation, de déclamations, là en mêlant la lecture et le chant. Autant de chemins à emprunter, toujours en offrant au visiteur une rencontre avec une œuvre, une pensée, un imaginaire, jusqu'à la poésie la plus contemporaine où l'acoustique se frotte à l'électronique ...

Pour l'amour des mots

Le plus souvent silencieuse ou individuelle, la lecture, quand elle est vectorisée par la voix, transforme l'écoute intérieure en partage de sens. Ce festival, inédit à la BnF, permettra au public d'éprouver la musique des mots et le son des voix qui incarneront tour à tour l'histoire des livres et de la littérature, le surgissement des idées, la représentation dramatique – de la mise en espace à la mise en scène. Du goûter philosophique à la dialectique politique, du commentaire rhétorique à la balade, tous les domaines seront abordés avec une règle commune, l'amour des mots et de leurs auteurs. Toutes les formes seront envisagées : du slam à la mélodie française, du récit historique à la fiction narrative, de la poésie à la rhétorique.

Siestes littéraires et secrets de coulisses

Grâce aux archives du département de l'audiovisuel, on pourra entendre la voix des grands auteurs du XXème siècle en plusieurs lieux de la bibliothèque : sur des transats de la « terrasse », pour une sieste littéraire, ou au seuil des salles du « Rez-de-Jardin », comme un prélude à la découverte des œuvres. Guillaume Apollinaire, Albert Camus, Jean Cocteau, Marguerite Duras, Nathalie Sarraute, Michel Tournier, Alfred Dreyfus, René Char et bien d'autres seront les hôtes de ce grenier de la mémoire ... Au fil des visites, ponctuées par des lectures de textes, le public pourra découvrir les coulisses et les arrière-salles du bâtiment, les mystères du « transport automatisé des documents » (T.A.D.) et les secrets de la « rue intérieure ». Dans le cadre des master class de lecture, on pourra s'exercer devant une audience, avec les conseils de comédiens, se confronter aux contraintes oulipiennes et à celles de la Ligue d'improvisation, ou simplement assister à un « Tout Proust en une heure » ! Les enfants seront aussi les bienvenus pour une heure de conte ou pour écouter les sélections du Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ). Enfin lecteurs, passants et visiteurs pourront se saisir d'un moment de lecture à voix haute sur une scène, au Café des Globes, ou selon le principe du « *speaker's corner*¹ » sur l'esplanade de la BnF.

¹ : le « coin des orateurs » en français, sur le modèle du « *speaker's corner* » de Hyde Park, à Londres, où chacun peut prendre la parole librement devant l'assistance du moment.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°119

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°119 :

Demandez le programme

Source : magasine chroniques BNF, juin 2017. Jérôme Fronty, service de l'action pédagogique.

Jeudi 1^{er} juin 2017

Concours de récitation, éducation artistique et culturelle, ateliers de recherche documentaire ; petit tour d'horizon des activités proposées par le service de l'action pédagogique cette saison.

Le cirque à l'honneur

Depuis quelques années, la pratique du concours de la récitation est remise à l'honneur à la BnF. Des élèves de collège et de lycée choisissent des textes, les apprennent et viennent les dire sur scène, devant un public, site François-Mitterrand ; c'est l'occasion de confronter leurs talents tout en découvrant la bibliothèque et ses richesses patrimoniales, mais aussi de bénéficier de la master class d'un grand parrain : Catherine Hiegel en 2013, William Mesguich en 2014, Philippe Torreton en 2015 ou encore Charles Berling en 2016. Les élèves abordent un domaine différent chaque année : les poèmes français, « jeux autour du *je* », « je dis ce que je chante », ou encore la rencontre de l'Autre. Cette fois, place au cirque et à ses expressions, dans les arts écrits et visuels, sous la bannière, « Tréteaux et chapiteaux ». Le thème fait également écho à l'ouvrage, récemment paru, de Pascal Jacob, *Une histoire du cirque*¹, et au site multimédia développé par la BnF et le Centre national des arts du cirque sur le même sujet².

Ateliers audiovisuels

L'éducation artistique et culturelle a la part belle dans les activités proposées, et notamment en matière d'audiovisuel. Un exemple : cet atelier qui permet aux élèves de découvrir les principes de l'animation « image par image ». Des modèles d'appareils du pré-cinéma, folioscope ou praxiscope, permettent de faire comprendre comment les livres animés ont préfiguré le septième art : au terme de la dernière séance, les élèves auront utilisé des documents numérisés et les espaces de la bibliothèque pour créer leur histoire avec un logiciel d'animation adapté. Dans le même esprit, le partenariat, noué depuis 2016, avec le salon d'art contemporain de Montrouge se traduit cette année par des ateliers créés avec l'artiste Mathieu Dufois. Sous la conduite de l'artiste et en s'inspirant de son œuvre, mais aussi des collections de décors en volume de la BnF, des classes de primaire, collège et lycée créent et animent le décor de la bibliothèque de leurs rêves. Une « bibliothèque, le jour », à laquelle nous inviterions volontiers Alberto Manguel...

Recherches documentaires

Enfin, en ce qui concerne l'éducation morale et civique, aborder les sujets de société à partir de documents patrimoniaux s'avère particulièrement fructueux. Ainsi, à partir de l'exposition en dix panneaux *La laïcité en questions*, largement diffusée depuis deux ans dans les établissement scolaires et les lieux culturels, un atelier de jeux de rôles a été conçu autour des discours et des représentations de la laïcité. Le point commun de toutes ses approches est de favoriser l'appropriation par les élèves des ressources, physiques et numériques (classes.bnf.fr, Gallica)

de la Bibliothèque. Dans le même esprit est proposé un nouvel atelier de recherche documentaire qui initie les élèves aux réflexes méthodologiques indispensables. Vous êtes en BTS action commerciale et devez produire une étude de marché sur le chocolat au Portugal ? Réponses en salle D. Du « petit conteur » au « petit cinéaste » et au « petit bibliothécaire » : qui a dit qu'à la BnF on n'apprenait pas en s'amusant ?

¹ : Bnf Editions/Seuil, 2016

² : cirque-cnac.bnfr/

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°120

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°120 :

Le musée des roulettes, défenseur des traditions tsiganes menacé au nom de l'environnement

Publié le 09/08/2012 à 14:27 | AFP

Défendre la culture tsigane est l'ambition du musée "Un siècle de roulettes", le seul de ce type dans le monde, perdu en pleine nature à la sortie de Saint-Quentin La Poterie, mais dont le maire ne veut plus pour des raisons environnementales.

Installées sur un terrain au bout d'un chemin caillouteux, les roulettes sont au nombre de quatorze. De l'ancêtre, la "Queenie", celle dont parle Charles Dickens dans "Cabinet de curiosités" en 1840 à l'Américaine Land Yacht fabriquée avec des morceaux d'avion en 1970.

"Toutes ont été restaurées mais elles ont conservé leurs roues d'origine, ce qui permet de les situer puisque c'est à cet endroit qu'elles sont signées", souligne Pierre Le Fur, ardent défenseur de la culture des tsiganes, avec qui il a passé une partie de son enfance et qui ont aidé son père à "s'évader d'Auschwitz".

L'idée de la collection et du musée est pourtant née par hasard. Après son installation à Uzès, à quelques kilomètres de Saint-Quentin La Poterie, l'ancien psychanalyste parisien a découvert dans un dépôt quatre roulettes appartenant au patron du musée des arts forains à Paris, Jean-Paul Favand.

"Je me suis dit : 'Il faut les sauver afin que la tradition perdure' ", se souvient M. Le Fur qui en a acheté une, "la trottinette". "Je l'ai retapée en 1200 heures", poursuit ce passionné qui s'est pris au jeu, a finalement acquis les trois autres avant de devenir "un chasseur de roulettes".

"Maintenant, je parcours le monde à la recherche de roulettes. On pense qu'il en reste beaucoup. Mais ce n'est pas le cas car les riches tsiganes se faisaient incinérer dedans", explique M. Le Fur qui vend parfois quelques unes de ses trouvailles après les avoir restaurées.

Citation à comparaître

Au fil du temps, sont venues s'ajouter notamment une Verdine hippomobile, une roulotte allemande, une autre dont la légende dit qu'elle a servi à Van Gogh ou encore une décorée par Christian Lacroix.

A côté de Londres, Barcelone et Munich où sont exposés des modèles de cirque ou irlandais, le musée gardois a ainsi gagné ses lettres de noblesse. Au cinéma où certaines de ses roulettes apparaissent dans "les Lyonnais", "Carmen" et "Liberté" de Tony Gatlif. Dans la publicité, comme décors de catalogues.

Pour l'avenir, le collectionneur a beaucoup d'ambitions. Le hic, c'est que la mairie ne l'entend pas de cette oreille. Début août, le maire Yvon Bonzi a assigné en justice M. Le Fur, au motif qu'il est installé sur "une zone naturelle protégée" et qu'il a construit "un bâtiment sans autorisation".

"Le motif officiel est faux. Il veut tout simplement que je dégage. Il m'a dit : 'Ici, on s'appelle Saint-Quentin la Poterie et non la roulotte' ", s'énerve M. Le Fur, précisant que les travaux avaient été réalisés après un accord de la mairie.

"Il se donne une appellation de musée mais il n'y a eu aucun contrôle sur l'accessibilité, la sécurité", a rétorqué M. Bonzi, interrogé par l'AFP.

Aux yeux de nombreux tsiganes, Pierre Le Fur est devenu un porte-étendard. Et ils sont décidés à le soutenir: "On est un peuple pacifiste. On va organiser des confrontations culturelles", annonce l'une de leur porte-parole Esmeralda Romanez, qui envisage aussi des manifestations en cas de condamnation à détruire.

"Je n'ai rien contre les roulettes. Je peux l'aider à trouver un autre terrain", veut rassurer M. Bonzi. "Si je dois détruire, je ferme", a toutefois prévenu M. Le Fur.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°121

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°121 :

À la Petite Galerie du Louvre, les corps sont en mouvement

Agathe Lautréamont • 5 octobre 2016 (source Exponaute)

Après une première exposition sur les mythes fondateurs qui avaient provoqué la hausse de quelques sourcils, la Petite Galerie du Louvre (espace d'expositions temporaires adressées aux enfants, ados et groupes scolaires) inaugure son nouvel accrochage dédié à une thématique abondamment étudiée dans l'Histoire de l'art : le corps en mouvement. Le sous-titre de l'exposition : « La danse au musée » et la complicité de Benjamin Millepied pourraient laisser penser que cet art spécifique sera le sujet central, mais que nenni ! Si elle est bien présente, la danse n'est qu'une étape du propos... Promenade.

Alors bien sûr, les œuvres d'art sont par essence figées. L'artiste saisit un geste, immobilise une seconde et suspend une impression. Et pourtant, qui n'a jamais eu le sentiment de voir les protagonistes d'un célèbre tableau bouger sous nos yeux, se mouvoir comme par magie ? C'est probablement là tout le talent, la délicatesse et l'assurance des grands artistes que de nous donner cette impression. Or, le musée du Louvre entend revenir sur ce surprenant sentiment. Tout est une question de suggestion, comme l'explique le cheminement de l'exposition.

Le visiteur est ainsi accueilli par le merveilleux *Mercure volant* de Jean Bologne, statue de bronze où le dieu latin des marchands et des messagers semble, effectivement, sur le point de prendre son envol. Musculature travaillée, attribut classique des ailes, gestuelle élégante et verticale, enlevée. Mercure bondit devant nous, il rejoint le domaine des Dieux porter une annonce de la plus haute importance à Jupiter, à n'en point douter !

On croirait que les petites statues exposées (et magnifiquement mises en valeur par un éclairage soigné) se jouent des lois de la gravité, par la seule maestria du ciseau du sculpteur. On appréciera les cartels spécialement pensés pour les tout-petits, où des illustrations et des précisions permettent à ces derniers de mieux visualiser les points forts de l'œuvre qu'il regarde : perspective, ligne de fruit, structure de la composition...

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°122

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°122 :

Louvre-Atlanta : l'opération discrète

Le musée va exposer aux Etats-Unis quelques tableaux pendant onze mois. Et trouver ainsi de l'argent. Mais la liste des œuvres va faire grincer.

LE MONDE | 30.01.2006 à 13h54 • Mis à jour le 30.01.2006 à 13h54 | Par Clarisse Fabre

Le High Museum d'Atlanta (Géorgie) vient de briser le secret que souhaitait garder quelques semaines le Louvre : à la mi-janvier, le musée américain a dévoilé à la presse la liste des œuvres que le musée parisien va lui prêter pendant près de onze mois, du 14 octobre 2006 au 2 septembre 2007, dans le cadre d'un partenariat noué en 2004.

Le High Museum, rénové par l'architecte Renzo Piano, a concédé, pour trois ans, une aile de son bâtiment au Louvre, lequel s'engage à lui fournir une exposition chaque année ; la deuxième réunira des pièces archéologiques. Mais c'est bien le premier accrochage qui va faire parler. Car jamais dans son histoire le Louvre ne s'était séparé aussi longtemps d'œuvres aussi nombreuses et prestigieuses.

La liste, confirmée par la direction du Louvre, comprend quinze peintures, des dizaines de dessins, bronzes et objets d'art décoratif (vases, chandeliers, consoles, tapisseries, fauteuils...). Au total, quelque 185 œuvres. Mais ce sont les chefs-d'œuvre picturaux qui retiendront l'attention, car ils appartiennent au noyau des collections du musée créé en 1793 : le Portrait de Baldassare Castiglione, de Raphaël ; Le Jeune Mendiant, de Murillo ; Saint Matthieu et l'ange, de Rembrandt ; Les Bergers d'Arcadie, de Nicolas Poussin ; Les Baigneuses, de Jean-Honoré Fragonard, le Portrait de la marquise de Pompadour, de François Boucher. D'autres tableaux feront le voyage : L'Union du dessin et de la couleur, de Guido Reni, le Double portrait du marquis et de la marquise de Marigny, de Louis-Michel Van Loo, L'Infante Marie-Marguerite de l'atelier Vélasquez, et des œuvres de Jean-Siméon Chardin, Blain de Fontenay, Antoine Monnoyer, Nicolas Lancret, Charles Le Brun et Pierre de Cortone.

La direction du Louvre indique qu'elle avait prévu de rendre publique cette liste "le 4 avril, lors d'une conférence de presse annonçant une série d'expositions liées aux Etats-Unis". Mais la partie américaine de ce dossier semble bien plus motivée à annoncer cet événement que la partie française. " L'information circule aux Etats-Unis et sur Internet. En France, c'est le secret d'Etat ! ", grince Didier Rykner, qui a dévoilé la liste de la première exposition sur son site Internet, latribunedelart.com. Le chef du département des peintures du Louvre, Vincent Pomarède, qui pilote le partenariat avec le High Museum d'Atlanta, reconnaît qu'il est "difficile" de communiquer sur ce type d'opération.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°123

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°123 :

Les lieux culturels tentent de se protéger des eaux

Le Musée du Louvre est fermé ce vendredi pour évacuer les œuvres exposées en « zone inondable ». Une tâche colossale.

LE MONDE | 03.06.2016 à 06h37 • Mis à jour le 05.06.2016 à 21h09 | Par Franck Colombani, Harry Bellet et Clarisse Fabre

Les yeux rivés sur le site Vigicrues, le ministère de la culture recensait, jeudi 2 juin, en début de soirée, près d'une dizaine de lieux culturels fermés au public en raison du déclenchement du plan de prévention des inondations.

Vendredi matin, à 10 h 30, au pavillon Mollien du musée du Louvre, à Paris, la ministre de la culture et de la communication, Audrey Azoulay, devait recevoir les responsables d'institutions touchées par les crues ainsi que ceux des directions régionales des affaires culturelles (Drac).

Des œuvres mises à l'abri

La Ville de Paris est particulièrement touchée, en raison de la crue de la Seine. Depuis 2003, sur décision de l'ancien ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, un gigantesque plan de déménagement des réserves (Louvre, Orsay, etc.) a été décidé.

Vendredi, le musée du Louvre est fermé, après le déclenchement de son plan de prévention des risques inondation (PPRI). Quelque trois cents agents étaient attendus, à partir de jeudi en fin de journée, pour faire les trois-huit et évacuer, jusqu'au lendemain dans la soirée, les œuvres exposées en « zone inondable » – soit au rez-de-chaussée et au sous-sol, dans les réserves.

Celles-ci vont être transportées au premier et au deuxième étage. C'est une tâche colossale : même le délai de soixante-douze heures prévu par la Préfecture de police ne suffit pas pour faire sortir toutes les œuvres exposées. C'est la raison pour laquelle le Louvre avait décidé d'externaliser ses réserves à Liévin (Pas-de-Calais), à côté du Louvre-Lens. Mais le site ne sera pas prêt avant 2018. Sur le pont, jeudi soir, la chef du service de presse du musée, Sophie Grange, résumait ainsi la situation : « On fait tout notre possible pour retarder l'arrivée de l'eau et pour évacuer le plus d'œuvres possible. »

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°124

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°124 :

Inondations : le Louvre, Orsay, Branly... Les musées en alerte rouge

Nouvel Obs - Bernard Genies - Publié le 02 juin 2016 à 17h04

Branle-bas de combat dans les musées parisiens face aux menaces de crue de la Seine. Les plus exposés sont évidemment ceux qui sont situés à proximité du fleuve, à savoir le Louvre, Orsay et le quai Branly. Tous ces établissements disposent d'un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) qui doit permettre d'organiser la mise en sécurité des œuvres. Ce plan est déclenché lorsque la crue atteint le niveau de 5,5 mètres. C'est la préfecture de police de Paris qui doit alors informer les musées. Le Louvre et le musée d'Orsay seront ainsi fermés ce vendredi 3 juin pour évacuer les œuvres en réserve.

Selon le PPRI, les œuvres doivent pouvoir être mises à l'abri dans un délai de 72 heures. Au musée du Louvre, les équipes sont déjà sur le pied de guerre et une cellule de crise a été activée. Près de 250.000 œuvres se trouvent sous le musée, dans des réserves situées en zone inondable. Devraient être également déménagées toutes les œuvres qui se trouvent au rez-de-chaussée, notamment dans le département des Arts de l'Islam, qui a été fermé par précaution. Il est prévu que tous ces trésors seront transportés dans les salles du premier étage du musée. Ces manipulations vont exiger des bras : aux personnels du musée vont venir s'ajouter les étudiants de l'Ecole du Louvre (au moment de leur inscription à cette école, ils peuvent, s'ils le souhaitent, signer un engagement pour venir épauler les équipes du musée).

Au musée d'Orsay, les équipes sont prêtes elles aussi. En mars 2015, elles avaient déjà participé au plan Sequana, exercice de gestion de crise grandeur nature simulant une crue majeure en Ile-de-France. Les personnels du musée volontaires sont entraînés à ces risques puisqu'ils peuvent participer trois fois par mois à des exercices de formation.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°125

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°125 :

Les musées sont-ils trop chauffés ?

(Source : Le Figaro, par Valérie Duponchelle, 24 novembre 2011)

Le directeur de la Tate Modern, à Londres, tire la sonnette d'alarme.

Comment concilier l'éternité rêvée des œuvres d'art et le respect de l'environnement ? Comment gérer au mieux la crise des budgets qui frappe tous les grands musées, sans porter atteinte à la teneur en chefs-d'œuvre des expositions et à la qualité des accrochages permanents ? Cette quadrature du cercle fait l'objet d'un débat entre sommités, lancé par sir Nicholas Serota. Le directeur de la Tate à Londres est réputé pour son énergie et sa vigoureuse diplomatie. Sous la pression conjuguée des subventions « peau de chagrin » et des inquiétudes liées au réchauffement climatique, cet homme à la volonté d'acier mène, selon *The Observer*, une « backroom campaign » qui les enjoint tous à commencer par baisser le chauffage.

La température dans les salles d'exposition obéit à des règles internationales. À moins de garantir un équilibre parfait à 21° Celsius et 50 % d'hygrométrie, le vaste ballet des prêts entre institutions, rapport de force assez délicat, se bloque. À l'heure où l'exposition Vinci crée des bouchons à la National Gallery de Londres, *The Observer* rappelle que le prêt de La Dame à l'hermine, dont le visage de 16 ans, peint entre 1488 et 1490, sert de promotion à l'événement, était plus que remis en question par le musée de Cracovie, l'an dernier, en raison de sa fragilité.

« Ce débat a été lancé en 2008 par la Tate et développé il y a un mois lors de la réunion des directeurs de musée à Washington, explique Fabrice Hergott, directeur du Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Il s'agit de réfléchir, avec au tout premier plan les restaurateurs de tableaux, pour une plus grande souplesse dans les règles établies. » Soit de doser le chauffage un peu en dessous des 21° en hiver et l'air conditionné un peu au-dessus de cette barre thermique en été, pour « une dépense ajustée et une vision plus écologique des musées ». Le Centre Pompidou participe activement à cette réflexion.

Vu l'espace de la Tate Modern, ancienne centrale thermique transformée en musée par les architectes Herzog & De Meuron, on comprend que son directeur se préoccupe de la facture énergétique. Bien qu'il soit question de couper de 15 % la subvention accordée à la Tate, Nicholas Serota inaugurera l'été prochain les anciennes citernes reconvertis en salles et veut achever en 2016 l'extension du musée en forme de pyramide. Le magazine *ArtReview* a maintenu Mr Serota dans le peloton de tête de sa Power List 2011 (n°6, contre n°7 en 2010). Sous son élan, la Tate affiche un bond dans ses ressources propres et quelque 7,4 millions de visiteurs dans ses 4 galeries d'exposition... La chaleur humaine, sans doute.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°126

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°126 :

Révolution numérique dans les musées - (Le Journal Du Dimanche) - 23 mars 2017

Grâce au cheval de Troie du smartphone, le numérique est en train de transformer la façon de visiter les musées. Après avoir permis l'accès aux informations pratiques - presque tous ces établissements disposent à présent d'un site Internet, avec horaires, tarifs, réservations en ligne et expos du moment - le digital s'est propagé à l'ensemble des métiers muséaux : la conservation, la communication et la façon d'accompagner le public devant les œuvres.

A la place de l'encombrant audioguide, des applications sont désormais téléchargeables sur les téléphones portables. Il suffit, pendant la visite, de dégainer son mobile pour disposer d'un guide personnel qui murmure dans vos écouteurs. Le Clic ou Club innovation & culture - une plateforme d'information sur le patrimoine et le digital -, a recensé plus de 500 applications proposées par des musées en France, qui souvent continuent d'offrir l'option audioguide.

On vous prête un smartphone

Mais la Fondation Louis-Vuitton à Paris dont l'exposition phare, "Chtchoukine", a été prolongée jusqu'au 5 mars, a décidé de basculer dans le tout-numérique et propose uniquement une appli de visite (avec prêt possible de smartphone à ceux qui n'en ont pas).

"Avec son téléphone, plus besoin de taper un numéro inscrit sous le tableau puis d'écouter un commentaire : vous êtes géolocalisés, précise Pierre-Yves Lochon, fondateur du Clic. Et mis en relation avec les tableaux ou les sculptures autour de vous. Vous pouvez également vous repérer dans le musée. Le Louvre a assuré en juillet dernier le plus gros déploiement d'une application géolocalisée dans un musée au monde." Deux mille bornes Bluetooth ont dû y être installées. Pour accéder en plus aux 600 commentaires d'œuvres en sept langues, dont le coréen ou le japonais, il faut cependant payer 4,99 euros. Il est aussi possible de personnaliser sa visite, en achetant, par exemple, le "parcours chef-d'œuvre", l'un des plus vendus. "A l'avenir, avec certaines applis, tout deviendra modulable, à la carte", décrit Pierre-Yves Lochon.

Voir la momie dans son sarcophage

Au château de Versailles, qui s'apprête à lancer en février une nouvelle application, elle aussi géolocalisée et gratuite, "cela permettra en retour de mieux connaître les visiteurs, de collecter des données afin d'optimiser leur parcours. Nous pourrons ainsi savoir s'il faut rajouter un zoom sur le plafond du salon d'Hercule, qui est très haut", détaille Paul Chaine, responsable des développements numériques.

Pour l'instant, les geeks qui ont téléchargé l'appli sur leur mobile font partie des habitués des musées. Pour attirer les autres, les établissements culturels tentent de façon encore expérimentale la réalité augmentée : des images, des sons en 2D ou 3D se superposant en temps réel sur ce que vous voyez autour de vous. "Une tendance forte qui se développe depuis un an, juge Pierre-Yves Lochon, cela permet d'accrocher un public nourri aux jeux vidéo et de faire de la visite un loisir transgénérationnel". Le revers de la médaille : le coût très élevé, plusieurs centaines de milliers d'euros.

Le résultat peut être bluffant comme à La Conciergerie sur l'île de la Cité à Paris. L'ancien palais royal transformé en prison révolutionnaire vient de lancer son "histopad", une tablette permettant de plonger dans les anciennes cuisines médiévales en pleine préparation d'un banquet, et ce sur 360°C. Google, qui s'intéresse au domaine artistique depuis la création de son Google art institute en 2011, a mis au point Tango, un smartphone avec un large écran, testé actuellement au DIA, l'institut des arts de Détroit : équipé de capteurs détectant le mouvement, la distance, la profondeur, l'appareil reconnaît l'environnement et réagit face à certaines œuvres avec des images en réalité augmentée. Devant un sarcophage, on passe la tablette et l'on voit apparaître la momie cachée dans le cercueil, comme avec un scanner. Effet "wow" garanti!

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°127

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°127 :

Audioguides des musées : le banc d'essai

Publié le 03/02/2010 à 18:23. (Source le Figaro)

La batterie tient-elle la route ? Existe-t-il une version russe ? Les commentaires sont-ils fiables ? Jules, 4 ans, a-t-il droit lui aussi à ses écouteurs ? « Le Figaroscope » est allé tester sur le terrain les audioguides des musées franciliens. Visite guidée et palmarès.

Amateurs de musées, préparez-vous à une grande révolution ! Directement reliés à Internet, les audioguides du XXI^e siècle offriront tous, bientôt, plus de savoir que n'importe quel historien de l'art et pèseront mille fois moins lourd que le Guide vert. Mieux : l'info nécessaire sera téléchargeable à l'avance sur iPhone ou ordinateur portable, et pourra être conservée après la visite. C'est déjà le cas pour certaines grandes expos temporaires et au Louvre. L'audioguide d'aujourd'hui se mue peu à peu en « multimédia guide », où les explications, commentaires et comparatifs d'œuvres jouent désormais la carte de l'illimité. Avec non seulement du son mais aussi de l'image, une possibilité de zoomer, des plans de parcours à la carte, de l'animation, et - pourquoi pas ? - de la 3D, voire de la réalité augmentée. Un écran orientable reconstituant l'abbaye bourguignonne de Cluny est ainsi testé actuellement par le centre des Arts et métiers ParisTech, avant sa présentation au public le 25 février. Les visiteurs seront équipés de lunettes stéréoscopiques pour mieux s'immerger dans les ruines du site.

La puce à l'oreille. Reste que si la technologie est prête, l'équipement se heurte au coût. L'investissement ne va pas de soi pour des musées qui, souvent, ont opté il y a quelques années seulement pour une technologie simplement numérique, déjà dépassée. Pour comparer les efforts faits dans les grands musées d'Ile-de-France, nous nous sommes concentrés sur les audioguides adaptés aux collections permanentes. Tous les lieux concernés ont été testés et notés sur 15. Nous avons estimé la qualité en cumulant des facteurs objectifs (temps d'écoute, nombre de chapitres, de traductions) et subjectifs (ton de la voix, anecdotes pertinentes, aide à l'orientation). Bien qu'il fasse figure d'exception, nous avons choisi de maintenir le Louvre dans ce classement. En effet, son appareil multimédia, disponible depuis février 2008, a entièrement été « mécéné » par Korean Air.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°128

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°128 :

Le Musée d'Orsay secoué par un incident survenu lors d'une visite scolaire

Le récit d'une enseignante a suscité une vive polémique, entraînant l'intervention du ministère.

LE MONDE | 19.12.2016 à 09h37 • Mis à jour le 19.12.2016 à 11h08 | Par Emmanuelle Jardonnet

Mercredi 7 décembre, une enseignante du lycée professionnel Maurice-Utrillo de Stains (Seine-Saint-Denis) postait sur son compte Facebook un témoignage détaillant une visite qui s'était déroulée le matin même au Musée d'Orsay avec une classe de 1re. Un long texte à charge contre le personnel du musée qui a depuis été largement relayé par les internautes et les médias.

Selon l'enseignante, tout a commencé lorsqu'elle « voi[t] un surveillant de salle crier à [s]es élèves "Fermez vos gueules" en boucle, sans aucune raison ». Elle affirme être intervenue calmement, mais s'être fait à son tour « hurler dessus ». L'agent aurait par ailleurs tenu des propos désobligeants à son égard – « C'est quoi ces vêtements ? », « On ne sait même pas si c'est un homme ou une femme ». Il aurait même « bousculé » la seconde enseignante encadrant la sortie scolaire.

Prise à partie par plusieurs surveillants attirés par les cris de leur collègue, la classe est alors invitée à « partir » : « Les élèves sont juste bouches bées (...), ils ne comprennent rien, moi non plus », relate la professeure, qui poursuit la visite. Alors qu'un nouvel agent « tente d'apaiser la situation », la classe s'engage « à ne plus faire aucun bruit ».

Pour calmer ses élèves, qu'elle décrit à ce moment-là comme « des boules de nerfs », l'enseignante leur propose alors « de se promener en autonomie » : « Cinq minutes plus tard, ils reviennent (...) en disant qu'on ne les laisse pas tranquilles, que dès qu'ils entrent dans une salle ils sont suivis, engueulés pour... leur présence. » Ils finissent par renoncer : « La conclusion de mes élèves : première et dernière fois dans un musée, pour certains première et dernière fois à Paris. »

Et de fustiger au passage « ces musées publics soi-disant en politique d'ouverture aux classes de ZEP ». Elle affirme que d'autres élèves, « majoritairement blancs, bourgeois, parisiens », faisaient du bruit à Orsay sans subir le même sort que sa classe.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°129

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°129 :

La vie trépidante des musées la nuit

Par Claire Bommelaer - Mis à jour le 15/05/2009 à 22:08 - Publié le 16/05/2009 à 22:07- source le Figaro

Maintenance, tournages de films, rondes des gardiens : si 1 200 établissements ouvrent leurs portes gratuitement samedi soir en France, ils sont tout aussi « insomniaques » le reste de l'année.

Il y a une vie après les visiteurs ! Ben Stiller, le héros de *Nuit au musée 2*, film qui sort sur les écrans mercredi prochain, n'est pas le seul à avoir des aventures, une fois les portes fermées. Car, même lorsque les musées ne restent pas ouverts au public jusqu'à l'aube, les nuits y sont toujours très actives.

18 heures : réparations et entretien

Ampoules claquéées, peintures écaillées, cadres abîmés, abords du musée pleins d'herbes folles, tourniquets en panne... À peine le dernier visiteur parti, les petits travaux commencent. Tous les soirs, au Musée des arts décoratifs, à Paris, une régie spécialisée est dédiée au dépoussiérage des centaines de fauteuils et de tapis, dont la pyramide de sièges sculpturale du premier étage. L'équipe est munie, pour cela, d'un petit aspirateur fixé sur le dos, ce qui évite de taper sur les objets. À Versailles, un horloger est chargé de remonter les 90 horloges du château, dont la pendule astronomique réalisée par Passemant, et celle à automates exécutée par Antoine Morand. Au Musée de la musique, à la Villette, des musiciens professionnels, facteurs ou luthiers, essaient, loin des oreilles indiscrettes, les instruments anciens, dont les rares clavecins du XVII^e, tandis que des accordeurs passent en revue les pianos. «À ces heures-là, ainsi que le jour de fermeture, nous faisons les opérations de bichonnage des tableaux», explique Nicole Garnier, conservatrice du Musée Condé à Chantilly.

20 heures : cocktails et smokings

Ce mardi soir, des femmes élégantes se pressent vers les arcades du Louvre. Un grand groupe industriel reçoit ses plus gros clients sous la Pyramide. Comme tous les grands établissements, le Louvre loue des salles pour des soirées privées, entre 20 heures et minuit : de quoi arrondir les fins de mois alors que les budgets publics baissent chaque année. Il faut compter 25 000 à 62 000 euros (selon le nombre de convives) pour le hall Napoléon, et environ 8 500 euros pour les autres lieux, comme les cafés Mollien, Denon ou Richelieu. Les soirées comportent leur lot d'interdits : on ne peut recevoir ses invités au pied de La Joconde ou de la Vénus de Milo, et il est impossible de danser ou d'allumer flammes et chandelles. Tout cela exclut donc les mariages. Mais ces manifestations, qui se déroulent dans un cadre hors normes, sont tout de même très prisées. Elles permettent à de grandes entreprises de faire des relations publiques ou aux mécènes du musée, comme Total, de valoriser leur action. «Nous organisons des soirées clés en main, avec des visites thématiques ou de la musique classique. Les entreprises de taille modeste peuvent aussi organiser une simple visite privée en petits groupes », explique Nathalie Cuisinier, chef du service des manifestations privées au Louvre. Le château de Versailles est connu pour ses dîners très prestigieux, dans lesquels les photographes de Point de Vue ne sont jamais loin. En septembre, lors du vernissage de l'exposition Jeff Koons, 150 convives, dont Maryvonne

Pinault, Stella McCartney, Bernadette Chirac ou le milliardaire russe Roman Abramovitch, furent transportés en petit train à travers le parc, toutes fontaines éclairées. Évidemment, avec la crise, le rythme de ces soirées privatives se ralentit.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°130

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°130 :

Le Musée du sport à Nice appelle aux dons pour acquérir un tableau

Jean-François Fournel, le 26/10/2016 à 8h54 (Source La Croix)

Pour la première fois de son histoire, le Musée national du sport, installé à Nice, s'est lancé dans une opération de souscription.

Il lui manque 8 000 € pour s'offrir *Le Jeune Footballeur*, un superbe tableau du peintre Angel Zarraga, et éviter qu'il ne file à l'étranger.

Générosité bien ordonnée passe parfois par les grands musées nationaux, qui ont l'habitude de faire appel aux dons privés pour acquérir une œuvre au-dessus de leurs moyens, permettant aux mécènes de bénéficier d'une déduction fiscale. Mais le Musée national du sport, dont les collections sont constituées à 80 % de dons, n'avait encore jamais eu recours à la souscription publique.

Marie Grasse, sa directrice, a décidé de sauter le pas pour faire face à une urgence : la mise sur le marché d'un tableau du peintre mexicain Angel Zarraga représentant un footballeur.

Un peintre de fresques religieuses inspiré par le sport

Ce contemporain des grands cubistes et passionné par l'œuvre de Paul Cézanne, mort en 1946 après avoir passé beaucoup de temps en France, a consacré une partie de son temps à des sujets mystiques et aussi... sportifs.

Peintre de fresques religieuses, il a aussi été inspiré par l'émergence du sport de masse masculin et féminin au début du siècle, en particulier du football et du rugby.

Son tableau *Le Jeune Footballeur*, qui attise la convoitise de Marie Grasse date de 1927, et il a la particularité rare pour l'époque de représenter un athlète noir, presque dix ans avant les Jeux olympiques de 1936 qui ont consacré l'émergence des sportifs de couleur.

Un tableau à 40 000 euros

Pour l'accrocher aux cimaises de son musée, installé dans le stade de l'OGC Nice, la directrice s'est lancée dans une opération osée : les 40 000 € demandés par le vendeur sont financés à hauteur de 50 % sous forme de mécénat par ce collectionneur privé, qui « offre » au musée la moitié de la valeur du tableau, moyennant des déductions d'impôts.

Les 50 % restants sont répartis entre les fonds propres du musée et une souscription de 8 000 €. « Quand notre conseil scientifique a donné son accord pour l'acquisition de l'œuvre, nous avions déjà utilisé les 100 000 € annuels de notre budget acquisition, explique-t-elle. Comme je ne voulais pas laisser échapper cette œuvre, on s'est lancé en urgence dans l'opération de financement ».

Le pari est risqué au regard des règles de fonctionnement de la société Ulule qui organise la collecte de fonds sur Internet. Si les 8 000 € de souscription ne sont pas atteints au centime près d'ici au 20 novembre, l'opération est annulée dans sa totalité. Et *Le Jeune Footballeur* risquera fort d'atterrir dans le coffre-fort d'un collectionneur étranger. « Mais il faut sauver le soldat Zarraga, clame Marie Grasse. On compte sur la générosité du monde du football. »

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°131

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°131 :

L'écologie a son musée

21 décembre 2011 / Roger Cans, source JNE

Créé en 1826, l'Institut national agronomique (INA) de la rue Claude Bernard (Paris 5^e) a accumulé en près de deux siècles archives, livres et documents de toutes sortes, sans jamais les montrer à l'extérieur. Depuis que l'INA est devenu AgroParis-Tech, après fusion avec l'ENGREF, l'établissement a décidé de valoriser ses archives en créant un « *Musée du Vivant* », « *musée de l'écologie et du développement durable* », qui va mettre à la disposition du public tous les trésors entassés rue Claude-Bernard, à Paris, et dans le château de Grignon (Yvelines). La direction de ce musée a été confiée à Laurent Gervereau, un homme passionné d'histoire et d'images.

En fait, le Musée du Vivant n'accueille pas directement le public, mais il met à sa disposition son site où chacun peut consulter (gratuitement) les documents entassés dans les réserves et aujourd'hui mis en ligne. Une mine d'affiches, planches d'herbiers, photos, dessins, couvertures de livres et documents divers, que l'on pourra faire apparaître facilement sur l'écran de son ordinateur.

Depuis son arrivée il y a deux ans, Laurent Gervereau a ouvert en grand les archives de l'Institut, afin d'accueillir toutes les donations liées à l'écologie. C'est ainsi que le Musée du Vivant a reçu les archives de deux ingénieurs agronomes au parcours exceptionnel : René Dumont et René Dubos. Le fonds René Dumont comprend la totalité des archives du premier candidat écologiste à l'élection présidentielle (1974), ainsi que des objets personnels comme son col roulé rouge et son chapeau de paille. Le fonds René Dubos, chargé en 1972 de rédiger la charte du sommet de Stockholm (« *Act local, think global* »), est resté pour l'essentiel aux Etats-Unis, où il a fait carrière. Mais ses archives « françaises » sont au Musée du Vivant.

Le musée a reçu depuis la bibliothèque personnelle de Serge Antoine, dont les documents publics ont été déposés aux Archives nationales à Fontainebleau. Il a reçu les documents personnels d'Yves Cochet, les archives des Verts, et même le vélo de Brice Lalonde, avec ses sacoches de vieille toile élimée ! Tout cela s'ajoute à une collection très vaste de livres (du XVI^e siècle à nos jours), d'outils et machines agricoles, d'objets d'art fabriqués par des élèves ou offerts par d'anciens élèves, et d'une quantité d'affiches et catalogues proposant fruits et légumes, comme les publications Vilmorin. Laurent Gervereau, ami de Cabu, a reçu en donation 50 dessins du maître, qui a en outre dessiné un logo pour le musée.

C'est que le château de Grignon, et ses dépendances, offrent des surfaces d'entreposage exceptionnelles. Même l'établissement de la rue Claude-Bernard, à Paris 5^e, recèle une vaste et ancienne bibliothèque pleine de trésors. D'où la volonté de la nouvelle direction d'offrir gratuitement au public les échantillons de ce thesaurus trop longtemps inexploité. Le Musée du Vivant peut aussi, à la demande, monter une exposition qui pourra circuler à travers la France.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°132

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°132 :

QUELLE PLACE POUR LE TÉLÉTRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE ?

SOURCE FOCUS RH, publié le 27/04/2016 (archived)

Les modalités de télétravail pour les trois fonctions publiques ont été fixées par décret en février. Suffiront-elles à lever l'ensemble des freins et limites qui persistent dans sa mise en oeuvre ? Le point avec Pascal Rassat, directeur du cabinet spécialisé Citica.

Quels sont les apports du décret du 11 février 2016 ?

Le cadre général reste celui de l'ANI (accord national interprofessionnel) de 2005, qui a posé les bases juridiques. Le décret permet de clarifier certains points concernant le télétravail dans la fonction publique. Le premier concerne le nombre de jours, limité à trois par semaine. Dans les faits, le télétravail dépasse rarement les deux jours hebdomadaires.

Le décret confirme ensuite que les coûts, en équipement informatique par exemple, doivent être pris en charge par l'employeur. Que pensez-vous de ce décret ? On peut regretter que le flou persiste sur la prise en charge ou pas des abonnements (internet, électricité, etc.), ainsi que sur les lignes budgétaires qui pourraient permettre cette prise en charge. Tout cela devra attendre les négociations spécifiques qui devront être menées dans chaque ministère de tutelle, collectivité ou autre établissement. Le décret peut-il avoir une incidence sur le développement du télétravail dans la fonction publique ? C'est surtout le contexte actuel de restriction des moyens qui peut impacter la montée en puissance du télétravail.

La décision relève de chaque fonction publique, et chacune a ses spécificités. Dans la fonction publique d'Etat, elle dépend des ministères. Or certaines administrations décentralisées sont sous la tutelle de plusieurs ministères, ce qui complique la démarche : qui établit les règles ? Qui gère le sujet ? Dans chaque collectivité, le télétravail est soumis à des délibérations. Enfin, du côté de la fonction publique hospitalière, chaque établissement reste autonome. A quels objectifs répond le télétravail dans la fonction publique ?

Sa mise en oeuvre est récente puisqu'elle date du début des années 2010. Elle a concerné d'abord les conseils départementaux, puis les conseils régionaux et enfin la fonction publique d'Etat. Les hôpitaux publics rattrapent aujourd'hui leur retard, y compris pour le personnel soignant. Le télétravail porte essentiellement sur la partie administrative des tâches. Le motif principal des expérimentations, dans les trois fonctions publiques, reste la conciliation des temps sociaux et le bien-être des agents. Mais d'autres objectifs peuvent parfois être mis en avant : l'optimisation immobilière, le développement durable et le bilan carbone, les gains de productivité (de l'ordre de 5 à 10 % d'après les évaluations) et de temps de travail – une partie du temps de transport étant réinvesti dans le travail. Peut-on parler d'une tendance de fond ? C'est en tout cas un mouvement très net, même dans les territoires ruraux.

L'intérêt des agents est réel. Cependant, la direction n'est pas toujours favorable au télétravail. Le management le perçoit souvent comme une couche supplémentaire de problèmes à gérer, une évolution qui nécessite une réorganisation des modes de travail. On est encore dans une logique d'encadrement présentiel. Le décret peut permettre de faire bouger les lignes. De quelle manière accompagnez-vous la mise en place du télétravail ? Le premier élément est la définition des

personnels éligibles, sur la base de critères bien établis. Il existe un principe d'égalité à respecter, or de nombreuses administrations accueillent du public, ce qui rend bien sûr le télétravail plus complexe à mettre en œuvre.

Nous devons également rassurer les DRH, qui craignent d'être dépassées par la demande. La réalité est pourtant bien différente : on observe généralement des taux de télétravail assez modestes, de l'ordre de 5 % des agents, rarement plus de 10 % actuellement. Un autre point de vigilance concerne l'encadrement, qu'il faut souvent convaincre de l'intérêt du télétravail à la fois pour l'agent comme pour l'administration. Ce sujet doit être envisagé sous un angle gagnant-gagnant. Enfin, il est indispensable de définir des éléments d'évaluation afin de pouvoir juger de l'impact réel du télétravail : niveau de satisfaction des agents, productivité, baisse de l'absentéisme, etc.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°133

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°133 :

L'exposition Vermeer, un triomphe qui tourne au fiasco pour le Louvre

Pour Michel Guerrin, rédacteur en chef au « Monde », l'exposition du maître hollandais à Paris est victime de son succès.

LE MONDE | 03.03.2017 à 06h37 • Mis à jour le 03.03.2017 à 14h54 | Par Michel Guerrin

L'ennemi public numéro un du Louvre s'appelle Donald Trump. Il y a quelques semaines, alors qu'un homme s'est rué, machettes en main, sur deux militaires à l'entrée de la galerie marchande attenante au musée, le président américain a tweeté : « Un terroriste islamique vient d'attaquer le Louvre. » Les touristes ont pu imaginer que ça se passait au milieu des tableaux.

Rebelote quand Trump a tweeté, le 24 février : « Paris n'est plus Paris. » Il citait « un ami » qui ne met plus les pieds dans la capitale à cause de notre politique migratoire. Ajoutez à cela des articles affirmant que la ville est sale, le commerçant peu souriant et le voleur à l'affût, vous avez ce résultat : le Louvre a perdu 2 millions de visiteurs en deux ans. Parce qu'il accueille à 80 % des touristes.

Autant dire que l'exposition Vermeer, ouverte depuis une bonne semaine, arrive comme le messie pour le Louvre. Un triomphe lui tendait les bras et c'est un triomphe. Un fiasco aussi.

Vous achetez votre ticket unique à 15 euros, on vous invite à faire un tour à la Joconde ou à l'art de l'islam, puis à vous rapprocher de Vermeer à telle heure. Ça ne marche pas. A cause de la foule folle qui ne veut que Vermeer.

Salles sous-dimensionnées

Le premier jour, le 22 février, 9 400 personnes ont voulu et aperçu le Hollandais après avoir attendu 3 ou 4 heures. C'est vertigineux quand on sait que les grosses expositions du passé – Raphaël ou Ingres – ont tourné à 5 000 personnes par jour.

Les heureux élus ont ensuite découvert des salles sous-dimensionnées pour l'artiste, d'autant que les tableaux sont petits et appellent plus un tête-à-tête qu'un tête contre tête. Surtout, des gens sont restés à la porte, alors qu'ils avaient payé. La billetterie en ligne a dû fermer. Le public a hurlé. Ce grand bazar a duré dix jours.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°134

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°134 :

Le Louvre Abu-Dhabi, un monument de diplomatie

M LE MAGAZINE DU MONDE | 16.09.2016 À 14H14 • MIS À JOUR LE 16.09.2016 • À 17H28, Par Roxana Azimi.

Le musée né d'un accord entre la France et l'Emirat doit être livré en octobre, pour une ouverture probable en février 2017.

« *Vous savez, je suis pour beaucoup dans le Louvre Abu-Dhabi.* » A cette triomphante déclaration – avec des variantes du type « *j'ai beaucoup œuvré* » ou « *j'ai suivi le projet de A à Z* » ou « *j'ai tenu la barre* » –, la plupart des bonnes fées françaises qui se sont penchées sur ce projet grandiose ne peuvent résister. A un mois de la livraison du bâtiment, prévue fin octobre, pour une possible inauguration en février 2017, ces grands commis de l'Etat français tiennent à ce que nul n'ignore leur contribution, forcément décisive, à la saga.

On les comprend. Le bâtiment, conçu par une star de l'architecture, le Français Jean Nouvel, est frappant avec son dôme ajouré de 180 mètres de diamètre et ses jeux subtils de lumière et d'eau miroitant sur les parois blanches. Mais plus encore, c'est la genèse du projet qui est inédite : la bouture émirienne du Louvre est le premier musée au monde né d'un accord diplomatique. Le premier aussi à avoir suscité une telle levée de boucliers des conservateurs, réfractaires à la mondialisation ; pis, à la marchandisation de la culture.

Rêves de grandeur aux Emirats arabes unis

Que les affaires étrangères commandent à la politique culturelle n'est pas totalement nouveau. Les collections nationales regorgent de cadeaux diplomatiques, à commencer par l'obélisque de la place de la Concorde. Mais le projet du Louvre Abu-Dhabi est d'une tout autre ampleur : pour la première fois, une institution hexagonale est pour ainsi dire clonée dans un pays étranger. Abu-Dhabi, en effet, ne s'est pas juste offert un transfert de compétence. Elle s'est payé une marque, celle du musée le plus connu au monde, le plus visité aussi. La facture est d'ailleurs à la hauteur du mythe convoité : un milliard d'euros donné à la France pour son expertise. Sans compter le coût du chantier, lui aussi astronomique : près de 580 millions d'euros pour un bâtiment de 85 000 m².

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°135

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°135 :

Le MuCEM, un phare dans l'Euroméditerranée

Le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, inauguré mardi à Marseille, entend être un centre de civilisation.

LE MONDE | 03.06.2013 à 16h35 • Mis à jour le 04.06.2013 à 16h17 | Par Frédéric Edelmann et Florence Evin

L'entrée dans le Vieux-Port de Marseille a perdu cette tristesse que provoquait le fort Saint-Jean, monument déglingué par l'explosion des stocks de munitions allemands sous les bombes alliées en août 1944. Le bâtiment, aujourd'hui magnifiquement restauré, n'est plus le premier édifice qu'on aperçoit à bâbord. Le J4, navire amiral du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, ou MuCEM, dessiné par Rudy Ricciotti, enfant terrible de l'architecture française, est un long rectangle sombre, étrangement craquelé.

Le J4 porte le nom de ce quai mythique sur lequel il est ancré. Il fait face aux paquebots en provenance du Maghreb et de toute la Méditerranée qui viennent toujours s'amarrer à la jetée numéro 4. A son approche, les détails se précisent, qui adoucissent la sévérité de sa forme strictement géométrique. Les craquelures laissent la place à un manteau de maille grise, vêtement où on lit des graphismes multiples.

Le MuCEM, qui rassemble le J4, le fort Saint-Jean restauré et le CCR, consacré aux réserves, est un projet qui remonte à une quinzaine d'années. "Il fut élaboré par Michel Colardel, alors directeur du Musée national des arts et traditions populaires [ATP], à Paris, qui réfléchissait à l'hypothèse d'élargir le propos à des comparaisons internationales, et non plus de s'en tenir à la France du XIXe et à la première moitié du XXe siècle", précise Bruno Suzzarelli, président de l'établissement public.

VOCATION PLURIDISCIPLINAIRE

S'il est l'héritier des collections des ATP, fortes d'un millier d'objets et documents, "le MuCEM n'est pas un musée ethnologique, mais un musée de civilisation, de multiplicité des regards et des approches (historique, anthropologique, artistique), que nous sommes à même de montrer dès son ouverture au public, vendredi 7 juin", insiste Bruno Suzzarelli. Une vocation pluridisciplinaire qui s'exprime au travers des expositions mises en place. Dans le fort, le volet ethnologique raconte l'avènement des loisirs en France avec la fête foraine, les marionnettes, le cirque...

Le J4 fonctionne comme un véritable centre culturel doublé d'un musée ambitieux. La Galerie de la Méditerranée, exposition permanente, introduit les grandes civilisations et les progrès qui ont accompagné l'évolution des sociétés. Deux expositions temporaires décryptent l'histoire récente et les phénomènes sociaux.

INITIATIVE DE LA RÉGION

S'ajoute un programme culturel très dense, cinéma, rencontres, débats, concerts... Signal le plus visible de l'arsenal festif et culturel architectural mis en place par Marseille, capitale culturelle de l'année 2013, le bâtiment de Rudy Ricciotti regarde vers la mer. Il est flanqué sur sa gauche par un édifice blanc, la Villa Méditerranée, sorte de double au ventre creux, assez satisfait et pimpant.

Les deux édifices n'avaient pas vocation à se tutoyer de la sorte. Initiative de la région, l'édifice se propose elle aussi d'animer les rives de la Méditerranée, avec un centre de conférences sous-marin, façon Jules Verne. Dû à Stefano Boeri, architecte milanais, c'est un bâtiment qui montre ses muscles à défaut de faire preuve de subtilité.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°136

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°136 :

Le Musée de Montmartre porte plainte pour discrimination

Le Figaro Culture, par Elena Scappaticci et Valérie Sasportas, mis à jour le 03/01/2017 à 10:15, publié le 02/01/2017 à 15:59

Suite au nouveau refus de l'association InterMusées de l'intégrer au Paris Museum Pass, forfait préféré des touristes, l'institution fondée en 1960 sur la butte vient de saisir l'autorité de la concurrence et fait appel à la Ville de Paris. Elle dénonce le «mépris que les grandes institutions portent au touriste qui va à Montmartre.»

Ras le bol! « Victime de discrimination, le Musée de Montmartre et des Jardins Renoir porte plainte contre 56 musées de Paris et d'Ile-de-France et fait appel à la Ville de Paris », annonce l'institution parisienne fondée en 1960 dans la plus ancienne maison de la butte, pour restituer la vie champêtre des artistes peintres et sculpteurs du XIXe siècle, dans un communiqué énervé aux médias.

Le Musée de Montmartre a saisi vendredi 30 décembre « l'autorité de la concurrence contre l'association interMusées », qui compte notamment Le Louvre, le château de Versailles, le musée d'Orsay, le Centre Pompidou, et cinquante-deux autres musées et monuments nationaux, départementaux, municipaux et associatifs de l'Ile-de-France, «pour abus de position dominante».

En cause : le refus de l'association InterMusées d'intégrer l'institution au Paris Museum Pass, le forfait préféré des visiteurs à Paname. Par la voix de son président Denis Berthomier, directeur général du Centre Pompidou, InterMusée vient à nouveau de rejeter une demande d'adhésion soutenue par la Maire de Paris.

Aude Viart, directrice du Musée de Montmartre depuis un an et demi, n'entend pas se laisser faire: «On ne comprend pas pourquoi. Notre demande est soutenue par la ville de Paris, qui est propriétaire des murs. «Et depuis 2014, l'argument que l'on nous opposait selon lequel nous étions une structure privée ne tient plus, puisque le musée s'est doté en 2014 d'une association loi 1901 à but non lucratif, dont l'objet est de concourir aux missions de service public et d'intérêt général du musée.», déclare-t-elle au *Figaro*.

Niché entre la rue Cortot et la rue Saint-Vincent, sur la butte, l'endroit est un ravissant creux de verdure qui permet aux passants d'admirer, sous un érable, l'escarpolette qui inspira à Auguste Renoir sa célèbre balançoire. Ancienne demeure du peintre impressionniste mais aussi de Toulouse-Lautrec, Picasso, Émile Bernard ou Raoul Dufy.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°137

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°137 :

Le Louvre fermé à cause des pickpockets

Par Sandra LACUT, publié le 10 avril 2013 à 09h36 | Mis à jour le 10 avril 2013 à 11h15 (source la Presse.Ca)

Le plus grand musée du monde, le Louvre, a fermé ses portes mercredi en raison d'une grève subite de ses employés, excédés d'être la cible au même titre que les touristes de pickpockets de plus en plus nombreux, jetant une nouvelle ombre sur l'image touristique de Paris.

Le célèbre musée est fermé « jusqu'à nouvel ordre » et des panneaux ont été installés à ses entrées indiquant que « les modalités de réouverture » seraient communiquées par téléphone.

Monika Kreuzig, professeure de français autrichienne en visite dans la capitale avec ses élèves s'est dite « très déçue ». Elle a expliqué à l'AFP avoir fait la queue « plus d'une heure en vain » devant la Pyramide et devoir malheureusement repartir dans deux jours.

Selon la direction, qui a déposé plainte auprès du Parquet de Paris en décembre 2012 et demandé des renforts policiers pour juguler le problème grandissant des pickpockets, « 200 agents ont exercé leur droit de retrait mercredi ».

L'arrêt de travail spontané des agents fait suite à un « ras-le-bol ». Alors qu'ils surveillent les œuvres d'art et le public, ils « sont de plus en plus victimes d'agressions, crachats, menaces, coups et insultes de la part de voleurs en bandes, souvent mineurs, qui dérobent les visiteurs et que rien n'arrête », dénoncent les syndicats.

La direction a précisé avoir fait état dans sa plainte de « 150 plaintes de particuliers ».

« Mineurs d'Europe de l'Est »

« Il y a toujours eu des pickpockets au Louvre et dans les endroits touristiques du centre de Paris mais depuis un an et demi, ils sont de plus en plus violents, en bande et leur mode opératoire est rôdé. Rien ne les arrête », souligne Sophie Aguirre, agent de surveillance dans l'espace muséographique et syndicaliste à SUD.

Un de ses collègues a évoqué le cas d'une « salle évacuée d'urgence un dimanche, suite à l'irruption d'un couple de pickpockets revenus sur les lieux la semaine d'après ».

Ces voleurs, ont témoigné plusieurs agents, sont souvent des mineurs d'Europe de l'Est qui entrent gratuitement dans le musée « à 20 ou 30 » et parfois des adultes, qui bien qu'arrêtés par la police, recommencent à sévir quelques jours plus tard.

Une centaine d'agents se sont rassemblés devant le ministère de la Culture, leur ministère de tutelle, où une délégation a été reçue.

Suite à cette rencontre, le ministère a indiqué que la ministre de la Culture Aurélie Filippetti allait contacter immédiatement son homologue de l'Intérieur, Manuel Valls « afin de mettre en place un dispositif de sécurité adapté à cette situation inacceptable et des moyens policiers supplémentaires à l'extérieur du musée ».

La direction du musée a indiqué à l'AFP avoir décidé de mesures d'interdiction temporaire d'entrée pour les pickpockets déjà identifiés qui se représenteraient au musée.

Le Louvre accueille dix millions de visiteurs par an. Un millier d'agents travaillent au total au Musée du Louvre et 470 sont présents en moyenne quotidiennement, selon la direction.

Cette situation est un nouveau coup dur pour l'image de la capitale, après les agressions répétées de touristes chinois qui ont fait réagir Pékin et conduit la ministre du Tourisme Sylvia Pinel à se saisir du dossier d'urgence.

Le 20 mars, un groupe de 23 Chinois fraîchement débarqués à Roissy s'était notamment fait détrousser devant un restaurant au Bourget, au nord de Paris. Leur accompagnateur avait été frappé et s'était fait voler un sac qui contenait les passeports et une grosse somme en liquide.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°138

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°138 :

Jeff Koons et Louis Vuitton mettent le Louvre à sac

LE MONDE | 13.04.2017 à 17h16 | Par Emmanuelle Jardonnet

L'artiste américain a dévoilé, lors d'un dîner de gala devant la Joconde, la collection issue de sa collaboration avec le maroquinier.

Ceci est-il un sac ou une œuvre d'art ? La question semble se poser face à la détonnante collaboration entre l'artiste américain Jeff Koons et la maison française de maroquinerie de luxe Louis Vuitton. Dévoilée mardi 11 avril par la marque, elle donnait lieu le soir même à un dîner de gala au Louvre, où 200 personnalités du monde des arts et de la culture – dont les actrices Léa Seydoux, Adèle Exarchopoulos, Catherine Deneuve, Michelle Williams... – ont pris place dans la salle des Etats entre le roi et la reine de la soirée : Jeff Koons et la Joconde.

Cette collection de sacs s'inscrit dans la lignée des collaborations de la marque avec des artistes : le designer Stephen Sprouse avait le premier, en 2001, donné l'assaut à la célèbre toile marron monogrammée, la recouvrant de son écriture façon graffiti. Avaient suivi Takashi Murakami et son univers kawaii, Richard Prince ou encore Yayoi Kusama. Jeff Koons, qui s'est vu confier une carte blanche, va plus loin. Et revendique un véritable geste artistique.

Kitsch, glamour et ironie

Pour cela, outre le sourire de Mona Lisa (1503-1506), il convie sur les sacs-à-main, pochettes, sacs-à-dos, porte-feuilles et foulards maison : Mars, Vénus et Cupidon, du Titien (env. 1546, Kunsthistorisches Museum de Vienne), La Chasse au tigre, de Rubens (1615-1616, Musée des beaux-arts de Rennes), La Gimblette, de Fragonard (1770, Alte Pinakothek de Munich) et le Champ de blé avec cyprès, de Van Gogh (1889, National Gallery de Londres). Comme sur les produits dérivés dont regorgent les boutiques des musées ? Oui. La qualité en plus. Et avec en bonus des cartels portatifs : il y a beaucoup à lire à l'intérieur de chaque sac, en lettres dorées : une biographie du peintre accompagnée d'une reproduction d'un autoportrait, des explications sur le tableau et une biographie de Koons, représenté, pour sa part, par son célèbre lapin gonflable. Un savant mélange de kitsch, de glamour et d'ironie : du Koons tout craché.

LOUIS VUITTON

Cette sélection de tableaux fait partie de la dernière grande série de l'artiste : les « Gazing Ball Paintings ». Soit les copies d'une quarantaine de tableaux devant lesquels il a placé des boules réfléchissantes bleues, qui projettent le spectateur et l'œuvre dans un même espace visuel, et donnent à l'artiste le rôle de pivot de transmission. Point de boules bleues dans la version Vuitton. A la place, le nom de chaque peintre est placardé en larges lettres métalliques au beau milieu des tableaux, également sertis de monogrammes retravaillés par l'artiste. Aussi apparaissent-ils presque en grandioses toiles de fond. Entre l'hommage et la provocation de la part de ce grand collectionneur de peinture qu'est Jeff Koons.

« Les noms des artistes en lettres réfléchissantes ont la même fonction que les gazing balls », assure-t-il dans une interview filmée donnée à l'équipe Vuitton. Pour lui, les peintures « Gazing Ball » comme les sacs « ne sont pas de simples copies de peintres. Ils en sont une

transcendance. L'objet devient autre. C'est l'idée de Léonard de Vinci, et c'est Léonard de Vinci l'être humain. Mais c'est aussi qui a aimé Léonard de Vinci : Verrocchio, Uccello... », détaille-t-il, espérant « que les gens qui voient ces sacs sentent cette connexion ». Sa démarche est ainsi rien de moins qu'« une célébration de l'humanité. »

« Ces sacs sont de l'art »

« Je voulais que cela devienne de l'art, je pense que ces sacs sont de l'art », conclut-il dans la vidéo. « Pour moi, l'art est ce qui nous permet d'être plus conscients de notre vie, de notre potentiel et de ce que nous pouvons devenir. L'art n'est jamais l'objectif, c'est la capacité qu'à l'objet de nous communiquer ce que nous pouvons réaliser pour élargir notre vie », peut-on lire dans la transcription longue de l'échange réalisé dans son studio new-yorkais.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°139

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°139 :

Et si on organisait des visites sportives au musée comme à New York ?

Télérama / Pierre Pinelli / Publié le 19/05/2017.

Avant l'ouverture des portes, le Metropolitan Museum propose des “museum workouts”, sorte de visites commentées et chorégraphiées entre les statues, le tout en musique. Une nouvelle manière d'aborder une exposition.

Faire son jogging matinal au musée, c'est ce que propose le Metropolitan Museum de New York. Les joggeurs trottinent à travers les salles d'exposition, s'arrêtant devant les statues, le temps d'une courte chorégraphie. Les séances de museum workout débutent avant l'ouverture du musée au public, et se font en musique, commentaires culturels à la clé. Faire du sport au musée, pourquoi pas ? Voilà une manière originale de visiter une expo.

Yoga, course, voire mime entre les œuvres.

Plusieurs musées y ont pensé. Les visiteurs peuvent ainsi pratiquer leur salutation au soleil et la posture de l'arbre au musée de la Camargue, à Arles. Idem au musée des Beaux-Arts de Montréal et aux Musées royaux des beaux-arts de Belgique, où des séances de yoga sont accessibles à tous les publics. Le Science Museum de Londres a même imaginé il y a quelques années un étonnant Cockroach Tour. Les visiteurs, affublés d'une carapace de blatte, galopaient de salle en salle, histoire de mieux comprendre les us et coutumes de ces charmantes bestioles !

Et chez nous ? Le musée du Louvre projette de mettre en place des « promenades mouvementées » dans le cadre de l'opération Paris Plages, du 8 juillet au 3 septembre. « Le Louvre en mouvement » proposera au public de se familiariser avec l'histoire de l'art et le patrimoine du musée par le biais de parcours guidés à travers la cour Carrée et la cour Napoléon. Des exercices physiques, de yoga voire de mime rythmeront ces visites fortifiantes pour le corps et l'esprit.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°140

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°140 :

Visite d'un musée à ciel ouvert

La Voix du Nord / Par Didier Crasnault / Publié le 20/05/2017

Surnommée l'Athènes du Nord en raison de ses nombreux artistes récompensés du Prix de Rome, la ville natale de Jean-Baptiste Carpeaux a gardé un riche héritage culturel. Des centaines de sculptures et peintures sont abritées dans le musée des Beaux-Arts, mais il est ici question de prendre l'air et de découvrir les œuvres qui peuplent les rues du centre-ville.

Établir son propre périple à la découverte des multiples statues qui décorent Valenciennes n'est pas chose aisée. En l'honneur du célèbre sculpteur né sur ces terres, notre circuit débutera boulevard Carpeaux et finira... place Carpeaux. En se promenant d'abord dans le parc de la Rhônelle, pour passer par la place Verte face au musée et se perdre dans les recoins du centre-ville, les statues se comptent par dizaines. Certaines datent du XVIIe siècle, d'autres n'ont pas encore dix ans.

De Carpeaux à Norman Dilworth, les auteurs sont plus ou moins connus. Du buste du général de Gaulle, au monument à Antoine Watteau, en passant par l'abstraction géométrique HV11 de Nicolas Sanhes, sur le rond-point de la place Cardon; les inspirations sont multiples. L'office de tourisme propose sa promenade des Arts à la découverte de huit œuvres sculptées par Lucien Brasseur, Gustave Crauk, ou encore Félix Desruelles. Il serait dommage de passer à côté du monument Froissart, coin favori des étudiants à la pause déjeuner, qui à lui seul rend hommage à onze figures marquantes du Moyen Âge.

Deux kilomètres sont parfois vite parcourus, mais lorsqu'il s'agit de flâner à la découverte du patrimoine valenciennois, on pourrait y passer des heures. Aux promeneurs tardifs qui préfèrent se balader dans la fraîcheur des longues soirées d'été, l'artiste Olivier Juteau a livré à la ville douze lanternes bleues qui, du musée des Beaux-Arts au square Carpeaux, projettent sur les murs la reproduction d'œuvres à la tombée de la nuit.

Ville en perpétuel mouvement, Valenciennes renouvelle régulièrement son offre culturelle. De nouvelles sculptures sont sur le point d'être exposées dans certains quartiers. Un plaisir des yeux en toute gratuité pour les riverains et visiteurs...

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°141

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°141 :

Vicq : des travaux pour sauver le musée d'art naïf fermé depuis trois ans

Le Parisien / Élisabeth Gardet / 16 mai 2017

Vicq. Grâce à un fonds de concours débloqué par la communauté de communes, des travaux ont démarré ce lundi au musée international d'art naïf.

Ils dorment dans leur palais depuis de trois ans. Les trésors du musée international d'art naïf de Vicq pourraient être de nouveau accessibles au public l'année prochaine. Ce petit musée aménagé en 1973 dans un corps de ferme hérité du XVIII^e siècle a fermé ses portes en 2014, confronté à des difficultés financières et à la nécessité d'engager d'importants travaux pour sa restauration et sa mise aux normes.

Mais ce lundi, grâce au soutien de la communauté de communes Cœur d'Yvelines, le village, propriétaire du musée, a entamé un chantier de restauration dans une pièce qui servira d'espace d'archivage. Ces travaux, qui doivent durer deux semaines, ont été estimés à 24 000 €, financés à 50 % par un fonds de concours ouvert par Cœur d'Yvelines.

Accessibilité des personnes à mobilité réduite, économies d'énergie, travaux favorisant le maintien du commerce local ou préservation du patrimoine... Sur proposition d'Hervé Planchenault, président (LR) de la communauté de communes, le conseil communautaire a débloqué une enveloppe globale de 3,6 M€ sur une durée de trois ans, pour aider à l'investissement, dans les 31 communes du périmètre.

« Ce fonds de concours a été mis en place dans un contexte de tension budgétaire et dans un esprit de solidarité », souligne Bernard Joppin, vice-président de Cœur d'Yvelines. Aménagement de la maison de services au public à Thoiry, éclairage public à Goupillières, travaux sur le toit de la maison du temps libre à Villiers-Saint-Frédéric... Dans les bureaux de la communauté de communes, les demandes de subventions commencent à affluer.

Le choix de Vicq, 340 habitants, s'est porté sur son trésor local : le musée et la collection constituée par Max Fourny, ancien propriétaire de la bâtisse, passionné par l'art naïf. Le douanier Rousseau, Séraphine de Senlis, Camille Bombois... Le musée international d'art naïf de Vicq abrite 1 400 œuvres, issues de 55 pays et de tous les continents.

Le musée abrite 14 000 œuvres issues de tous les continents

« L'enveloppe débloquée par Cœur d'Yvelines est une aubaine, se réjouit Bernard Jacques, le maire (SE) de Vicq. Nous nous battons depuis des années pour restaurer le musée et sauver cette collection. Nous espérons accueillir le public fin 2018, après des travaux sur la toiture et un chantier de mise en accessibilité aux personnes handicapées ».

Géré par la commune depuis 2014, le musée représente un budget de fonctionnement annuel de 35 000 €. Le coût total des travaux nécessaires à sa restauration et à sa mise aux normes s'élève à 254 000 €.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°142

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°142 :

La Bibliothèque nationale de France à l'écoute du handicap

Alain Goustard – BnF / sur le site Handicap.fr

À Paris, la Bibliothèque nationale de France (BnF) met un point d'honneur, depuis 2003, à se rendre accessible à tous. En 2017, plusieurs services permettent aux personnes sourdes et malentendantes de communiquer avec le personnel. Un accueil personnalisé est disponible sur rendez-vous grâce à des agents formés à la langue des signes. Le site est également équipé de boucles magnétiques nécessaires au public malentendant appareillé, dans les auditoriums, à l'accueil, aux caisses, à l'accréditation des lecteurs et au bureau d'information de chaque salle de lecture.

Visites en langue des signes

Plusieurs activités sont désormais disponibles en langue des signes, telles que des conférences et des visites-découvertes gratuites, en partenariat avec l'association Signes de sens, spécialisée dans la médiation culturelle des déficients auditifs. Elles sont assurées par des guides sourds formés par des médiateurs de la BnF. L'art n'est pas en reste ! Des dispositifs LSF, dont quatre écrans vidéo, sont prévus pour l'exposition Paysages français, une aventure photographique, du 24 octobre 2017 au 4 février 2018. De quoi sentir le monde différemment...

Visio-interprétation et sous-titrage en temps réel

La BnF déploie, depuis 2015, un service de visio-interprétation en langue des signes et transcription instantanée de la parole, qui permet de communiquer en toute autonomie avec le personnel. Équipées d'un ordinateur avec webcam et reliés à une connexion internet, les usagers sourds ou malentendants peuvent se renseigner sur plusieurs points : accessibilité-handicap, information des bibliothécaires à distance et activités culturelles de l'établissement. Le site web de la bibliothèque (en lien ci-dessous) offre deux modes de communication qui diffèrent selon les besoins du visiteur : la Transcription instantanée de la parole (TIP) par un sous-titrage en temps réel et la visio-interprétation en Langue des signes française (LSF). Une accessibilité toujours plus adaptée !

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°143

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°143 :

Le musée de la Résistance reçoit en moyenne 50 dons par an

Le Populaire du Centre / Philippe Roch / Publié le 13/05/2017

Alors que l'exposition « Les dons sortent des réserves » se poursuit jusqu'au 21 mai, le musée de la Résistance a réuni ses donateurs, mercredi, pour les remercier. Une première en cinq ans.

Dès l'entrée, un grand panneau rouge fait l'objet de nombreuses photos et attentions. Dessus, on peut lire les noms d'environ 250 donateurs qui, depuis cinq ans, ont alimenté les collections du musée de la Résistance. C'est notamment le cas de Valérie Jezequel. Elle faisait partie des invités présents, mercredi, à la soirée de remerciement organisée par la ville et l'équipe du musée.

Objets du quotidien

« Il y a quelques années, nous avons retrouvé des armes appartenant à un grand-oncle qui fut résistant en Dordogne, explique-t-elle. Il y avait une mitraillette, des pistolets et leurs munitions. Tout était encore en état de marche. On a tout de suite pensé à les confier au musée. » Quelques-uns de ces nombreux dons de particuliers ont été sortis des réserves pour être exposés (jusqu'au 21 mai). On y retrouve des pièces d'exception, comme par exemple le foulard carte de Bob Maloubier – agent du SOE – parachuté sur le Limousin en juin 44.

« Nous avons aussi beaucoup d'objets de la vie quotidienne : des tickets de rationnement, des semelles en bois..., précise Alexandra Moreau, régisseuse des collections. Cela peut sembler anodin mais ces objets montrent bien le poids des restrictions qu'il y avait à Limoges pendant la guerre. Ceux qui sont les plus difficiles à obtenir, ou que les gens n'osent pas donner, ce sont les objets nazis ou vichystes. »

À cette occasion, le maire-adjoint à la culture, Philippe Pauliat-Defaye a chaleureusement remercié les donateurs. « C'est un travail de régénérescence que votre générosité permet d'assurer, pour faire de cette maison un lieu vivant. Ce passé nourrit notre présent, enrichit nos espérances et notre avenir, et participe à l'éducation des générations qui viennent. »

En juin, la prochaine exposition du musée de la Résistance sera consacrée aux lettres de fusillés.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°144

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°144 :

À Paris, le musée Dapper baisse le rideau

Le Figaro / Par Eric Bierry-Rivierre / Publié le 19/05/2017 à 18:23

Le musée Dapper est un écrin pour une collection remarquable d'arts africains subsahariens, caribéens, afro-américains et métisses d'Europe, d'Amérique latine et de l'Océan indien.

Victime de charges trop lourdes, le musée de la fondation Dapper, situé dans le XVIème arrondissement de la capitale, va fermer ses portes le 18 juin pour se concentrer sur ses activités hors les murs.

Mauvaise nouvelle pour les amateurs d'arts et de cultures lointaines : le Musée Dapper va fermer. Sis dans le XVIe arrondissement de Paris, au 35 bis rue Paul-Valéry, ce lieu est dédié aux arts africains subsahariens, caribéens, afro-américains et métisses d'Europe, d'Amérique latine et de l'Océan indien. On y voit depuis 2000 des expositions de très bonnes qualités (plus de quarante à ce jour), qui mettent notamment en valeur la collection maison d'objets anciens. Dans le domaine, celle-ci compte parmi les meilleures au monde. En outre elle se trouve souvent assortie d'œuvres de plasticiens contemporains noirs ou métisses. Certaines pièces de Ousmane Sow ou de Wifredo Lam y ont ainsi trouvé un écrin idéal.

Mais à partir du 18 juin prochain ce ne sera plus le cas. La fondation a choisi de vendre son espace. Un rez-de-chaussée avec librairie et un sous-sol avec salle de spectacle et café - l'ensemble totalisant 1800 m². « Trop de charges, trop lourd à gérer » résume Christiane Falgayrettes-Leveau, la présidente de cette institution privée qui ne reçoit aucune subvention publique. Elle a été créée par son mari Michel Leveau un ingénieur passionné d'Afrique. La fermeture permettra en revanche de poursuivre - voire d'amplifier - les actions culturelles menées depuis 2012 hors les murs : notamment au Sénégal et dans les Caraïbes.

Le 25 mai, journée mondiale de l'Afrique

Autre raison expliquant la décision: « La fréquentation ne s'est pas suffisamment diversifiée et stagne malgré quelques remontées liées aux sujets abordés. Surtout, après plus de trente ans, l'environnement et l'offre culturelle se sont transformés et nous devons nous adapter ».

Début octobre on se consolera en admirant des œuvres de la collection Dapper au Musée du quai Branly - Jacques Chirac, à l'occasion d'une exposition sur le Gabon traditionnel. Autrement, la Fondation Dapper « aura plus de flexibilité pour réaliser des projets ambitieux et investir d'autres espaces, conclut dans un communiqué Christiane Falgayrettes-Leveau. Nous allons œuvrer là où notre engagement trouvera désormais un véritable écho ». Amère coïncidence : le 25 mai prochain c'est la journée mondiale de l'Afrique.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°145

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°145 :

Au Louvre-Lens, on forme les seniors à devenir guides pour leurs petits-enfants

Benjamin MASSOT - 17 mai 2017 - Agence France Presse

"Dis, Mamie, pourquoi les bonhommes sont toujours tout nus sur les tableaux"? Pour se dé potràtrer des questions parfois embarrassantes des bambins, le Louvre-Lens (Pas-de-Calais) propose de former les seniors aux futures visites avec leurs petits-enfants.

Selon l'institution culturelle, en France, près de 52 % des grands-parents gardent régulièrement leurs petits-enfants, à l'image de Martine, venue de Valenciennes et retraitée. "Les miens ont deux et cinq ans, je les ai souvent le mercredi, je dois trouver des idées pour m'occuper d'eux", explique cet ancien agent SNCF, un calepin à la main.

En ce samedi matin de mai, ils sont une quinzaine de retraités à se présenter comme elle dans le hall minéral du Louvre-Lens, au cœur de l'ancien bassin minier, qui tente de dépoussiérer l'image des musées. "Ce n'est pas toujours facile de venir ici avec les enfants car ils ont des réactions fraîches, sans filtres. Le but est de trouver des astuces pour capter leur attention", raconte Marion Charneau, 29 ans, qui conduit ce "stage", gratuit, dont les premières séances ont débuté en mars "afin de dédramatiser la venue au musée avec un enfant".

Après un détour vers les réserves et le centre de documentation, le groupe se rend à la Galerie du temps, impressionnante salle où quelque 200 œuvres sont classées par ordre chronologique, représentant un échantillon de plus de 5.000 ans d'histoire de l'art. "Face à tous ces objets, on peut être effrayé, la porte d'entrée est la description", abonde Marion.

Devant une idole à la curieuse silhouette de la civilisation Halaf en Syrie (environ -3.500 avant J.C.), elle conseille aux retraités de demander aux enfants de décrire l'objet "comme s'ils avaient un copain qui avait un bandeau sur les yeux". Quitte à obtenir des réponses surprenantes: telle œuvre est comparée à une cloche ou à un extra-terrestre. "Peu importe, l'important est de libérer la parole, c'est un moment d'expression", dit-elle.

Mais sans doute que le meilleur moyen d'éveiller les plus jeunes est de proposer la visite sous la forme d'un jeu: dénicher toutes les œuvres où se trouve un animal ou une personne avec un chapeau. "Ça ressemble à un jeu de piste... mais sans courir!" lance-t-elle, déclenchant les rires des participants. Quant aux tout-petits de deux ou trois ans, il est avisé de leur montrer des œuvres monumentales ou avec des forts contrastes de couleurs, susceptibles de les impressionner. Tout en limitant la visite à 45 minutes.

Face à un chef-d'œuvre de Rubens ("Le roi Ixion trompé par Junon qu'il voulait séduire"), la médiatrice répond à la question de la nudité, fréquente chez les enfants. "La plupart des personnages sont des dieux et des déesses mais sont représentés sous une forme humaine alors qu'ils sont surhumains. Or les habits sont utilisés par les hommes, pas par les dieux et pour montrer leur beauté et leur force on n'a pas besoin de vêtements!" argumente-t-elle, convaincant son auditoire.

A la fin de cet atelier intitulé "l'art d'être grands-parents", beaucoup de seniors disent avoir retenu la "leçon". "Il faut présenter un tableau de manière différente et trouver des astuces pour le leur faire regarder, en axant par exemple sur les couleurs", résume Gabriel Vittu, ancien pédiatre de 67 ans, venu de Lille, qui s'occupe régulièrement de ses sept petits-enfants.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°146

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°146 :

Il numérise les perles du patrimoine mondial

Isabelle Hennebelle - 17 mai 2017 - L'Express

Pompéi, Palmyre, le krak des Chevaliers... Grâce à des drones, Yves Ubelmann, le fondateur d'Iconem, modélise en images 3D des sites historiques menacés.

« Palmyre va être libérée! » Nous sommes le 28 mars 2016, quelques jours seulement avant la première libération de la ville par les armées syriennes. En dépit de la mauvaise liaison téléphonique, le directeur des antiquités et des musées syrien est très clair : « Si on veut pouvoir photographier et numériser la cité antique après le départ de Daech, il faut s'y rendre de toute urgence. » Pas de temps à perdre, Yves Ubelmann saute dans un avion pour silloner le site avec une équipe d'archéologues. Evitant avec précaution sur le sol truffé de mines, ils prennent quelque 35000 clichés de Palmyre en quatre jours à l'aide de drones.

De retour à Paris, Yves Ubelmann fait tourner des algorithmes ultrasophistiqués et modélise en 3D l'intégralité de la cité. Laisser une trace : telle est l'obsession de cet architecte, fondateur d'Iconem, une start-up spécialisée dans la sauvegarde digitale des sites historiques en danger. « Il faut agir vite. Avec les guerres, l'explosion démographique, l'urbanisation galopante et les dégâts causés par le réchauffement climatique, le patrimoine archéologique disparaît à une vitesse sans précédent », raconte ce trentenaire. Rien n'arrête celui qui se définit comme un « activiste ». « Mon unique but, c'est de rapporter des images de ce qui va disparaître », explique ce baroudeur dans l'âme. Il a d'emblée tissé de solides partenariats avec l'Ecole normale supérieure, l'Inria (Institut national de recherche en informatique et en automatique), Parrot et Microsoft Research. Ensemble, ils ont notamment réalisé le premier modèle 3D de la cité romaine de Pompéi. Avec l'Unesco, Iconem a aussi numérisé des sites en Syrie (krak des Chevaliers), en Irak et en Afghanistan. La modélisation en 3D de Palmyre a été révélée au Grand Palais en janvier dernier, lors de l'exposition Sites éternels, de Bâmiyân à Palmyre, voyages au cœur des sites du patrimoine mondial.

Après avoir levé 1,4 million d'euros auprès de Parrot en 2014, Yves Ubelmann a repris son bâton de pèlerin pour convaincre d'autres investisseurs. Car il compte bien changer d'échelle. Les pistes de développement de ces images en 3D intéressent de nombreux grands groupes : des médias qui ont besoin de contenus de qualité en 3D pour des documentaires, des éditeurs de jeux vidéo en quête de mondes virtuels toujours plus proches de la réalité, mais aussi des géants du tourisme et de l'enseignement. Suivre un cours d'histoire tout en se baladant dans les rues pavées de Pompéi grâce à un casque 3D sur la tête? Motivant, même pour les cancres !

ICONEM, LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DES SITES MENACÉS

Salariés : 12 • Levée de fonds : 1,4 million • d'euros en 2014 auprès de Parrot, une deuxième est prévue pour cette année.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°147

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°147 :

La culture, axe phare de la Fondation Total

MARTINE ROBERT - 24 février 2017 - Les Echos

Le pétrolier a fêté ses dix ans de soutien à la Fondation du Patrimoine. En 2015, il a affecté 18,3 millions au mécénat de 300 projets.

Parce que la culture est un vecteur d'éducation et de cohésion sociale, la Fondation Total en a fait une priorité de son mécénat : en soutenant des expositions sur toutes les civilisations, en révélant des talents artistiques d'autres continents, en favorisant la diffusion de la culture par les nouvelles technologies et en facilitant l'accès aux publics éloignés. En France, Total accompagne soixante structures qui favorisent l'éducation artistique de 100.000 enfants. Le pétrolier privilégie les initiatives innovantes comme la Petite Galerie du Louvre, Dix mois d'école et d'opéra, Les Concerts de poche en région, Môm'artre et ses lieux d'accueil après l'école, ou le musée itinérant MuMo.

Parmi ses partenaires, il en est un de choix avec qui l'entreprise a fêté ses dix ans de collaboration : la Fondation du Patrimoine, soutenue en particulier dans ses chantiers de restauration du patrimoine industriel et artisanal, portuaire et maritime, mais aussi dans ses efforts pour assurer la transmission des savoir-faire. En dix ans, près de 25 millions d'euros ont ainsi été engagés par la Fondation Total. Sur les 180 projets aidés, 30 étaient des chantiers d'insertion.

Acteur de la société

« En tant que grande entreprise, nous sommes perçus comme un acteur essentiel de la société. Les pouvoirs publics, collectivités, riverains, clients, expriment vis-à-vis du groupe des attentes sur des sujets citoyens, notamment sur le cadre de vie. De notre côté, nous avons également des attentes sur nos lieux d'implantation en termes d'infrastructures, de formation. Et notre efficacité économique dépend aussi de la qualité du climat social. Il est donc légitime de contribuer à cette harmonie », souligne Laurent de Soultrait, responsable du pôle culture et patrimoine de la Fondation Total.

Cet engagement se veut exigeant : axes clairs, choix de partenaires respectés, fidélité sur la durée. « Chaque fois, nous regardons l'impact social du projet, les clauses d'insertion professionnelle, le nombre d'emplois créés, etc. », poursuit Laurent de Soultrait. Le mécénat valorise ainsi l'image institutionnelle de Total et la respectabilité d'un groupe régulièrement dans le collimateur des associations de défense de l'environnement.

Le mécène de la France s'engage

Et les multiples restaurations menées avec la Fondation du Patrimoine sont autant d'occasions de dialogue. Ainsi, sur la seule année 2015, les deux fondations ont permis de rénover la maison-phare des Poulains à Belle-Ile-en-Mer devenu lieu d'exposition sur la nature, d'inaugurer le jardin archéologique de Tholon à Martigues, de transformer en centre d'art les anciennes tanneries d'Amilly dans le Loiret, de mobiliser les réseaux sociaux pour restaurer le monastère fortifié de Lérins près de Cannes, ou encore de célébrer la fin du chantier-école de la batterie de la Cride à Sanary-sur-Mer qui a formé quarante-quatre jeunes sur trois ans.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°148

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°148 :

LE SUCCÈS FOU DES JEUX ROMAINS

NÎMES - 27 juillet 2016 - L'Express

Cette année encore, pour la septième édition, 24000 spectateurs ont, durant tout un week-end, remonté le temps dans les arènes. Retour sur un événement aussi singulier que grandiose.

C'est un spectacle unique au monde. Depuis sept ans, quelques semaines avant la feria de Pentecôte, les arènes se remplissent pendant deux jours pour les Grands Jeux romains. La manifestation se propose de projeter le public deux mille ans en arrière. Et voilà comment, muni d'un billet d'entrée (de 5 à 45 €), le spectateur est plongé au temps où l'amphithéâtre romain sortait de terre. Au programme : courses de chevaux et de chars effrénées, combats de gladiateurs épiques, danseuses gracieuses, batailles navales d'envergure... Pour permettre cette reconstitution, la société privée Culturespaces sollicite 500 bénévoles venus d'un peu partout en France, mais aussi d'Allemagne, d'Italie, ou encore de Croatie. La sélection de ces passionnés se réalise en fonction de la qualité des costumes et de la crédibilité de l'association à laquelle ils appartiennent. Car il faut un certain entraînement pour porter le bouclier, maîtriser le glaive et se replier collectivement en tortue. Avant la grande cérémonie nîmoise, la plupart des participants se retrouvent pour seulement deux répétitions, l'une à Modène, en Italie, l'autre à Comps, près de Beaucaire, sur un terrain vague où sont simplement tracées les limites des arènes. Mais rien n'arrête ces guerriers des temps modernes.

Les 23 et 24 avril derniers, c'est Cléopâtre, mythique reine d'Egypte, qui a été mise à l'honneur, bien que les grandes figures historiques ne soient pas une priorité pour les organisateurs. La bataille d'Actium, qui a opposé la flotte de Cléopâtre et Marc Antoine à celle d'Octave, a ainsi constitué l'un des temps forts de ce spectacle grand public. La présence de deux galères romaines en plein cœur des arènes a notamment permis de reproduire ce combat naval décisif. A quelques jours de l'ouverture, le succès était déjà au rendez-vous : plus aucun ticket n'était disponible à la vente.

« Un cours d'Histoire grandeur nature »

Bien que simple divertissement, ces Jeux romains s'appuient sur la vérité historique. Le scénario est travaillé en amont en étroite collaboration avec Eric Teyssier et Eric Dars (qui assure la narration), deux professeurs d'histoire nîmois spécialistes de la période antique. Toute l'opération, dans ses moindres détails, reçoit une validation scientifique. « Il s'agit d'un cours d'Histoire grandeur nature et les gens sont demandeurs de loisirs intelligents. Cela participe à la démocratisation de la culture », explique Michael Couzigou, directeur de Culturespaces Nîmes et initiateur du projet. Voilà pourquoi, chaque année, le scénario repart sur la même base : le déplacement de l'empereur Hadrien, de retour de Bretagne, pour proposer des jeux au peuple de Nemausus. Une belle mise en abyme, car déjà, à l'époque, les Romains s'adonnaient à l'art de la reconstitution historique.

.../...

Les Grands Jeux romains ont encore de beaux jours devant eux. Pour qu'ils puissent se développer, l'idée serait de signer des partenariats avec d'autres pays pour obtenir un rayonnement euroméditerranéen. Une classe d'un établissement scolaire du Canada a déjà réservé pour 2017. Une prochaine édition sera consacrée à Boudicca, épouse de Prasutag, reine des Celtes, surnommée la Vercingétorix anglaise. A cette occasion, une partie du public pourra louer un casque de réalité augmentée et profiter ainsi d'une dimension plus immersive du spectacle. Une expérience inédite, preuve que les Jeux romains se modernisent pour mieux appréhender l'Histoire.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°149

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°149 :

L'Opéra de Paris compte vendre 100.000 places aux jeunes la prochaine saison

4 juin 2015, Agence France Presse

L'Opéra de Paris espère attirer 100.000 jeunes sur les 800.000 billets vendus la prochaine saison, grâce notamment aux 25.000 places à 10 euros proposées lors de 13 "avant-premières" réservées aux moins de 28 ans, a annoncé jeudi son directeur, Stéphane Lissner.

Ces "avant-premières" sont lancées pour la première fois à l'Opéra de Paris sur le modèle des deux soirées réservées aux jeunes initiées à la Scala de Milan en 2008 sous la direction de Stéphane Lissner. Ces deux soirées d'ouverture de saison - une pour le ballet, une pour l'opéra - sont devenues une institution à Milan.

"J'avais lancé cette idée comme un symbole, en réponse à la soirée de gala d'ouverture de la Scala, avec des places à 2.400 euros", rappelle M. Lissner. "Nous avons eu 40.000 demandes pour 2.000 places!"

A l'Opéra de Paris, 13 avant-premières pour les jeunes sont mises en place à partir du 22 septembre, "toutes, de nouvelles productions sauf Giselle, parce que nous souhaitions proposer aux jeunes un grand ballet classique", a-t-il précisé à la presse.

"Une soirée d'opéra à Bastille (2.700 places) génère environ 350.000 euros de recette, et le lancement de places à 10 euros constitue un manque à gagner", a indiqué M. Lissner, qui bénéficie du mécénat de BNP Paribas pour cette opération de "démocratisation de la culture".

Les candidats aux avant-premières doivent créer leur compte sur le site de l'Opéra au mois de juin, pour être prêts à l'ouverture des réservations un mois avant chaque spectacle. L'ouverture se fera le 27 août à 11H30 pour les deux premiers spectacles (20 danseurs pour le XXe siècle et Robbins/Millepied/Balanchine). Un contrôle des pièces d'identité, pour vérifier que l'opération bénéficie bien aux jeunes de moins de 28 ans, sera effectué lors de l'entrée en salle.

L'Opéra de Paris lance aussi en direction des jeunes, le 14 septembre, "la 3e scène", un nouvel espace numérique où seront diffusés des films, entretiens, visites en coulisses, etc.

L'âge moyen du spectateur à l'Opéra de Paris est de 42 ans pour le ballet et 46 ans pour l'opéra.

M. Lissner s'est fixé un objectif de 15 millions d'euros de mécénat pour la saison 15/16, soit le double d'il y a cinq ans.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°150

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°150 :

La protection du patrimoine passe par la prévention

Les propriétaires et gérants de châteaux ou musées d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher ont suivi une journée de sensibilisation à la sécurité.

Ivan Roullet, La Nouvelle République du Centre-Ouest, le 06 juin 2015

C'est le hasard de l'actualité. Alors qu'une trentaine de propriétaires ou gérants de châteaux, musées, et lieux de culte, étaient réunis dans l'orangerie du château de Chenonceau pour une journée de sensibilisation à la protection du patrimoine, on apprenait que deux individus avaient été interpellés en région parisienne suite au cambriolage récent d'un château dans le Cher. Le butin, d'un montant estimé de 1,5 ME, a été retrouvé.

Cet exemple complétait les nombreux cas énoncés par les organisateurs de cette initiative, une première dans la région à laquelle assistait le général Michel Pidoux, commandant la légion de gendarmerie du Centre. C'est en s'appuyant sur des cas concrets, photos à l'appui, d'affaires plus ou moins célèbres, que le groupement de gendarmerie d'Indre-et-Loire, en partenariat avec l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels, étayait son propos. En 2013, il y a eu 18 vols d'oeuvres d'art dans des monuments et en 2014, 19 cas ont été recensés en Touraine. Mais plus que le nombre, c'est la valeur de ces vols qui est importante, valeur financière et patrimoniale. Les référents sûreté de la gendarmerie, la capitaine des pompiers du service prévision du Sdis 37, le conservateur départemental des antiquités et objets d'art, ont tour à tour énoncé les risques avant de proposer des solutions, des conseils de prévention dans ces sites recevant du public.

Des intrusions aux vols d'opportunité en passant par les dégradations, les vols dans les boutiques souvenirs, les parkings, les incendies dûs aux installations électriques usagées, aux combles encombrés, tout y est passé, même les menaces terroristes et les attaques informatiques. Face à cela, la prévention passe souvent par des aménagements (vitrines, scellements, plots, grilles, détection incendie, ressources en eau, etc.). La formation des gardiens et des personnels, la vidéoprotection, la protection électronique complètent un arsenal de dispositifs, sachant que « *la sécurité a un coût mais n'a pas de prix* » a conclu l'un des intervenants.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°151

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°151 :

Attaque du Louvre : les grands musées parisiens en première ligne

Le Figaro.fr, Culture ; Arts Expositions, vendredi 3 février 2017, par Bommelaer Claire

Au musée du Louvre, outre les gardiens maison, des patrouilles de militaires sont postées devant la Pyramide et dans le hall. «Ce matin le dispositif assez lourd n'a pas si mal fonctionné puisque le terroriste a pu être stoppé», juge-t-on au Louvre.

L'assaillant n'a sans doute pas fait la différence entre le Carrousel du Louvre - une galerie commerciale - et le Louvre. Mais c'est bien le symbole - le musée le plus fréquenté au monde - qui a été visé lorsqu'il a fait irruption, vendredi matin, à l'entrée du Carrousel.

Depuis janvier 2015, tous les grands musées ont compris qu'ils étaient dans le viseur de ceux qui rejettent l'Occident et de sa culture. Un premier dispositif de sécurité a été mis en place dans la foulée de l'attentat contre *Charlie Hebdo* et l'Hyper Cacher de Vincennes. Il a été renforcé après la deuxième vague d'attentats, en novembre 2015, avec l'installation de portiques devant les entrées ou la condamnation d'entrées annexes.

Aucun établissement n'aime décrire avec précision son plan de sécurité, pour des raisons évidentes. Le musée du Louvre (7,3 millions de visiteurs), ainsi que celui d'Orsay (3,4 millions) ont instauré des portiques et généralisé des fouilles au corps. Au Louvre, outre les gardiens maison, des patrouilles de militaires sont postées devant la Pyramide et dans le Hall. «Ce matin ce dispositif assez lourd n'a pas si mal fonctionné, puisque le terroriste a pu être stoppé», juge-t-on au Louvre.

En 2016, les musées ont dû faire face au surcoût lié à la sécurité. Cette année, le ministère de la Culture a débloqué 9 millions d'euros de crédits pour les grands musées (dont le salaire de l'équivalent de 73 emplois affectés à la surveillance). Elle devait se rendre au Louvre, avec les ministres de la Défense et de l'Intérieur, vendredi à 16 heures.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°152

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°152 :

Quelle sécurité dans les musées ?

20 Minutes, le 08/10/07

CULTURE – Au lendemain d'un coup de poing dans un Monet, la question se pose...

Après la déchirure de 10 centimètres sur un tableau de Monet (« Le Pont d'Argenteuil ») survenue dans la nuit de samedi au musée d'Orsay, à Paris, on s'interroge sur la sécurité des œuvres exposées (il y en a 80.000 à Orsay).

Outre les vols, un rien peut abîmer une pièce de maître. Un biberon qui gicle, un faux-pas qui se termine en gadin (un lycéen avait fait un trou en glissant sur « Le déjeuner sur l'herbe » de Manet), une passionnée qui pose ses lèvres pleine de rouge sur la toile blanche de l'Américain Cy Twombly.

Les « musées ne sont pas des banques », explique-t-on au musée d'Orsay. «Une sécurité à 100% n'est pas possible, malgré le renforcement de toutes les mesures, s'il est encore possible de les renforcer». Déjà au programme: puces électroniques, détecteurs de métaux, des rondes de jour comme de nuit, intérieures et extérieures, des caméras de surveillance (lesquelles ont permis de repérer le groupe de quatre garçons et d'une fille responsables du vandalisme sur la toile de Monet) et un effectif de 200 agents de sécurité et de surveillance sur un effectif total de 600 salariés.

Mission sécurité

Au-delà de l'affaire du Monet, sur laquelle le musée d'Orsay « ne veut pas communiquer, pour ne pas empêcher l'enquête en cours », la direction des musées de France, sous l'égide du ministère de la Culture et de la communication, a mis en place une « mission sécurité » dès les années 90. Constituée d'officiers des Pompiers de Paris et d'un cadre de la police nationale détaché du ministère de l'Intérieur, cette mission conseille les musées en matière de sécurité «dans le domaine de la lutte contre l'incendie, le vol et les dégradations volontaires et involontaires».

La direction des musées de France insiste sur quatre axes: la « dissuasion (inciter à renoncer à l'acte), la prévention (empêcher d'entreprendre l'acte), la détection (déceler tout acte intentionnel ou non en cours d'exécution) et la réparation (faciliter la récupération des œuvres et l'interpellation des auteurs) ».

Au final, les vols d'œuvres sont rares mais spectaculaires. Le 5 août, plusieurs hommes cagoulés et armés ont braqué le personnel du musée des Beaux-Arts de Nice pour s'emparer de deux Bruegel, un Sisley et un Monet. Mais le vol le plus grandiloquent est celui de 118 toiles de Picasso, le 31 janvier 1976 au musée du Palais des papes à Avignon. Toutes ont été retrouvées depuis.

L'état des serrures

Faut-il « attendre que la célèbre Joconde soit elle aussi déchirée sur 10 centimètres avant que Madame Albanel se décide à faire vérifier l'état des serrures de ses musées ? », s'interroge

Patrick Bloche, le député en charge de la culture au sein du groupe PS de l'Assemblée nationale. « Pourquoi prévenir quand on peut punir ? », a-t-il encore lancé lundi. Allusion à ce qu'a dit la ministre de la culture dimanche. Elle a annoncé voir saisi la garde des Sceaux Rachida Dati afin « d'étudier la possibilité d'adapter à la spécificité de la délinquance touchant les biens culturels, des dispositions du Code Civil relatives au vol, au recel et à l'intrusion ».

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°153

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°153 :

Les failles dans la sécurité des musées de la Ville de Paris

Faits divers | 28 mai 2010, 7h00 | Le Parisien

Chefs-d'œuvre en danger

Une semaine après le vol de cinq chefs-d'œuvre au musée d'Art moderne de Paris, un rapport met gravement en cause la surveillance et la sécurité dans les musées de la Ville de Paris.

Un Picasso, un Matisse, ou encore un Modigliani. Jeudi dernier, très tôt, les agents de surveillance du musée d'Art moderne (MAM) de Paris découvrent la disparition de 5 toiles de maîtres. Un fric-frac évalué à 100 millions d'euros par la Ville et 500 millions par certains experts. Ce jour-là, les 700 agents municipaux d'accueil et de surveillance employés dans les musées parisiens partagent l'effroi et l'indignation ressentis par le public. Mais ils ne partagent pas son étonnement.

Car, comme le montre un rapport confidentiel d'avril 2007 que nous avons pu nous procurer, les problèmes de surveillance et de sécurité touchent tous les musées municipaux de la Ville de Paris de façon grave et récurrente. Dans cet audit de presque 100 pages, l'inspection générale de la Ville effectue un diagnostic complet et dresse des constats accablants. En substance : la protection des œuvres est déficiente, les systèmes de sécurité incendie « obsolètes » et les moyens humains « insuffisants pour assurer des missions de sécurité et de sûreté ». Bref, ces musées, qui conservent un nombre considérable de chefs-d'œuvre, « paraissent particulièrement vulnérables », concluent les enquêteurs.

« Depuis 2007, les insuffisances de sécurité pointées par ce rapport sont pour nous toujours d'une cruelle actualité », constate le syndicat Supap-FSU, majoritaire parmi les agents des musées, furieux que le maire de Paris ait laissé entendre dans un de ses communiqués que les personnels pourraient avoir une part de responsabilité dans le cambriolage.

« C'est sur la base de ce rapport qu'un plan d'amélioration de la sécurité dans les musées a été engagé, rétorque la direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris. Les systèmes de vidéosurveillance ont été changés dans la quasi-totalité de nos 11 musées. » Au musée d'Art moderne, une enquête administrative lancée mardi dernier par le maire de Paris pour déterminer « si des carences techniques ou humaines ont contribué à rendre possible l'effraction » tranchera. Les premiers résultats doivent être connus d'ici une dizaine de jours.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°154

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°154 :

Un plan national pour renforcer la sécurité des musées et des monuments

16/01/2008 caisse des dépôts au service des territoires
Culture - Sports – Loisirs Sécurité, par Jean-Noël Escudié / PCA

A la suite d'un vol spectaculaire à la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Perpignan le 13 septembre dernier, Christine Albanel, la ministre de la Culture et de la Communication, annonçait l'organisation d'une réunion entre ses services, l'Association des maires de France (AMF) et le responsable de l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels (OCBC), consacrée à la prévention des actes de malveillance (vols et vandalisme) dans les musées et les monuments historiques. Face à la multiplication de ce type de délits, Christine Albanel annonçait également son intention de saisir la ministre de la Justice.

Conséquence de cette mobilisation : le ministère de la Culture vient de rendre public sur son site internet un véritable plan d'action, arrêté conjointement avec les ministères de l'Intérieur et de la Justice.

Il comprend dix mesures pour renforcer la sécurité des musées et des monuments et intensifier la lutte contre le trafic illicite des biens culturels. Le volet répressif comporte trois mesures, qui devraient être soumises au Parlement au premier semestre 2008 : la création d'une circonstance aggravante en cas de vol de bien culturel protégé, le renforcement du dispositif de protection contre les actes de malveillance des collections publiques et la création d'une contravention de cinquième classe sanctionnant l'intrusion dans un bâtiment du patrimoine culturel national.

Quatre mesures sont prévues en matière de prévention.

La première consiste à renforcer les systèmes de sécurité, "notamment dans les musées nationaux et les édifices cultuels". Dès 2008, les systèmes de sécurité des 86 cathédrales seront systématiquement reliés au commissariat de la ville.

La seconde mesure consiste à prendre en compte les dépenses de sécurité dans les subventions de l'Etat aux propriétaires publics ou privés, pour les travaux de restauration de monuments historiques.

De même, un guide pratique - rassemblant l'ensemble des informations, méthodes et outils en matière de prévention des vols et de restitution des objets volés - sera mis en ligne au printemps 2008.

Enfin, une autre mesure prévoit un "renforcement de la collaboration déjà engagée entre les services de l'Etat et les collectivités territoriales, par la mise en place d'un programme de formation à la sécurité ouvert aux fonctionnaires d'Etat et territoriaux en charge de cette problématique".

Les trois dernières mesures concernent la restitution des œuvres volées : intensification de la coopération entre services de l'Etat dans le cadre des procédures judiciaires, ouverture de l'accès aux bases de données aux acteurs du marché de l'art (afin qu'ils puissent vérifier l'origine des objets) et "mobilisation des partenaires européens dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne", en vue de renforcer la coopération dans la lutte contre le trafic de biens culturels.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°155

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°155 :

L'Europe au chevet de la sécurité des musées

27/10/2008 caisse des dépôts au service des territoires
Culture - Sports – Loisirs Sécurité, par Jean-Noël Escudié / PCA

Dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, le ministère de la Culture a organisé au musée d'Orsay, le 23 octobre, une réunion des responsables des musées des vingt-sept Etats membres. Le point clé à l'ordre du jour portait sur la sécurité des biens culturels.

Dès la fin de l'année dernière, à l'occasion de la présentation d'un plan national de renforcement de la sécurité des musées et des monuments, Christine Albanel avait en effet souligné que "bien souvent, la restitution d'objets volés à leurs propriétaires se heurte à la disparité des législations des pays concernés, tant en matière de prescription et de recel des objets volés que de définition du domaine public mobilier considéré ou non comme trésors nationaux". Elle souhaitait donc un renforcement de la réglementation européenne en la matière, qui se limite pour l'essentiel à la directive 93/7 Restitution du 15 mars 1993, transposée par une loi du 3 août 1995.

Le souhait de la France a été entendu, au moins en termes d'orientations. La conférence des directeurs a ainsi formulé, dans une déclaration commune, plusieurs recommandations organisées en trois grands axes : développement de la prévention, renforcement de la convergence des législations et des procédures, et action plus soutenue en faveur de la recherche et de la restitution des œuvres volées.

Parmi les mesures recommandées par la déclaration commune figurent en particulier la création de services de police spécialisés, la mise en place de formations transnationales à la sécurité, la diffusion de bonnes pratiques (comme le marquage des œuvres), ou encore l'interopérabilité entre les bases de données nationales spécialisées dans le domaine des œuvres d'art volées.

Récemment confrontée à plusieurs affaires de vols ou de dégradations d'œuvres d'art, la France a déjà choisi de prendre les devants. A la fin de l'année dernière, les ministres de la Culture et de la Justice ont ainsi annoncé un plan d'action en dix mesures pour le renforcement de la sécurité des œuvres d'art, mêlant prévention et répression (avec en particulier la création d'une circonstance aggravante en cas de vol de bien culturel protégé en France).

Elles ont également invité les collectivités à prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection des musées et des bâtiments - notamment des églises - qui relèvent de leur compétence.

La France fait également figure de pionnière dans le domaine du marquage des œuvres d'art avec le lancement, en septembre dernier, d'un appel à candidatures relatif à la certification des produits de marquage des collections publiques.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°156

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°156 :

Vacances : Le mauvais temps en France profite aux musées et à l'étranger

AFP, publié le 23.07.2011 à 00:00 et mis à jour le 23.07.2011 à 9:52

Le mauvais temps qui a touché la France en juillet a perturbé les séjours des vacanciers, davantage tentés par les activités couvertes comme les musées que par les plages, une conjoncture dont profitent aussi les destinations étrangères, initialement moins prisées. «Une météo défavorable, c'est toujours un coup porté à l'économie du tourisme», a résumé auprès de l'AFP Didier Arino, directeur du cabinet Protourisme.

Dans tout le pays, à l'exception notable du sud-est où le soleil s'est fait plus présent, les bénéficiaires des intempéries ont notamment été les musées et les cinémas, les campings voyant leur fréquentation reculer. Selon le directeur de l'Office du tourisme de Gérardmer (Vosges), Bruno Poizat, les campings étaient bien remplis jusqu'au changement de météo et, selon le président de la Fédération régionale de l'hôtellerie de plein air d'Auvergne, Christian Pommier, le mois de juillet sera « moins bon que l'année dernière ».

Les réservations pour juillet et août supérieures que de 2,5% à celles de l'été dernier

A Houplines (Nord), un camping naturiste ne comptait que sept emplacements réservés sur quarante-deux, a affirmé son propriétaire, Pierre Basier. Dans l'ensemble du pays, les réservations pour juillet et août n'étaient supérieures mercredi que de 2,5% à celles de l'été dernier, alors que la hausse atteignait 4% en début de mois, selon Protourisme.

Plusieurs événements internationaux, comme le printemps arabe ou la crise grecque, laissaient entrevoir un regain d'intérêt pour la destination France aux dépens de l'étranger mais «un petit retournement de situation est en train de s'observer», selon Didier Arino. « Cela s'explique par deux raisons: le mauvais temps et surtout le fait que les prix pour la France sont élevés », a indiqué le vice-président du Syndicat national des agences de voyage, Christian Coulaud.

Autre phénomène marquant, les vacanciers n'hésitent désormais plus à quitter leur lieu de villégiature pluvieux pour aller chercher le soleil un peu plus loin. Pour échapper à la pluie et au vent, les touristes ont plébiscité en juillet les lieux couverts, comme les musées, les cinémas et les restaurants, au détriment de la consommation traditionnelle de beignets et sodas en bord de mer.

2.000 à 2.200 visiteurs par jour au Mémorial de Caen

Au Mémorial de Caen, la moyenne de visiteurs se situe entre 2.000 et 2.200 par jour depuis début juillet, contre 1.500 à 2.000 «quand l'été est plus clément», selon le directeur commercial Jean-Yves André. La situation est identique à la Maison de la Baie de Somme et de l'Oiseau dont la fréquentation a plus que triplé ces derniers jours.

Pour trouver beaucoup de touristes les pieds dans l'eau, c'est vers le sud-est de la France qu'il faut se tourner. « Il y a une réelle augmentation de l'affluence » même si « il reste de la place quasiment partout », a précisé Michel Tschan, président du syndicat hôtelier Nice-Côte d'Azur. « On voit qu'effectivement on a un peu plus de monde quand il fait beau ici », a-t-il ajouté. Cas particulier, "Paris ne subit pas l'influence de la météo et juillet-août ne sont pas des gros mois", a expliqué Paul Roll, directeur de l'Office du tourisme de la capitale qui s'attend tout de même à un nombre de touristes plus importants qu'en 2010.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°157

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°157 :

L'accessibilité des handicapés, un problème toujours pas résolu

Le Parlement a officiellement repoussé l'échéance de 2015 pour la mise aux normes d'accessibilité des établissements pour les personnes handicapées.

Le Monde.fr | 26.02.2014 à 20h34 • Mis à jour le 21.07.2015 à 11h07 | Par Anne-Aël Durand

C'est désormais officiel : l'Etat ne tiendra pas ses promesses sur l'accessibilité des lieux publics aux personnes handicapés. Une ordonnance que devait définitivement ratifier mardi 21 juillet le Sénat repousse le délai de dix ans fixé par la loi du 11 février 2005 pour rendre les administrations, les commerces, les écoles, les habitations, les transports et la voirie accessibles à toutes les personnes en situation de handicap.

Un délai ambitieux... mais irréaliste, comme le notait déjà la sénatrice PS Claire-Lise Campion dans un rapport de 2013, pourtant intitulé, dans un élan d'optimisme, « Réussir 2015 ». L'ordonnance du 26 septembre 2014, qui va désormais pouvoir entrer en vigueur, instaure des « *agendas d'accessibilité programmée* » (Ad'ap), qui introduisent des délais supplémentaires pour se mettre aux normes sans encourir de sanctions, de trois ans renouvelables une ou deux fois. Cette ordonnance a suscité l'indignation de six grandes associations, dont l'Association des paralysés de France (APF) et l'Unapei.

Dix ans après le vote de la loi sur le handicap, près d'une personne handicapée sur deux (52 %) estime que son quotidien ne s'est pas amélioré depuis dix ans, selon un sondage IFOP publié mardi 10 février 2014. Un niveau qui montre un important décalage avec la perception qu'ont personnes valides (61 %) et élus (68 %) de l'évolution du quotidien des handicapés. Nous avons dressé un état des lieux de la situation :

- dans les établissements publics
- dans les écoles
- dans les transports
- dans les logements
- dans les différentes villes de France

Près de dix millions de Français concernés

Renforçant un premier ensemble législatif de 1975, la loi adoptée en 2005 ne s'adresse pas uniquement aux personnes en fauteuil roulant, mais à toutes les situations de déficience : physique, visuelle, auditive, mentale, cognitive...

9,6 MILLIONS

Selon l'Insee, 1,8 millions d'actifs bénéficiaient d'une reconnaissance administrative de leur handicap en 2007, mais en ajoutant « *les personnes qui déclarent avoir un problème de santé depuis au moins six mois et rencontrer des difficultés importantes dans leur activité quotidienne ou avoir eu un accident du travail dans l'année* », le chiffre atteint alors 9,6 millions de personnes.

Les handicaps étant différents, les aménagements doivent l'être aussi : rampes d'accès pour fauteuil, inscriptions en braille, sous-titrages des programmes télévisuels, sites Internet adaptés...

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°158

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°158 :

La presse étrangère plébiscite le musée des Confluences

Publié le 20/12/2014 à 16:22, Lyon Capitale, par Jérémy JEANTET

Inauguré en grande pompe vendredi soir et ouvert au public ce samedi, le musée des Confluences a connu une large couverture médiatique internationale, s'intéressant plus au rayonnement culturel de la ville et à ses retombées touristiques qu'aux scandales financiers qui l'accompagnent.

Dès son ouverture, le musée des Confluences aura réussi à franchir les frontières, faisant valoir son audace architecturale et suscitant l'intérêt de ses collections. L'inauguration du "nuage de cristal" est largement reprise dans les médias étrangers, qui le voient comme le "Guggenheim français".

"À Lyon, le Père Noël apporte le musée des Confluences", écrit La Stampa, ajoutant que *"la structure futuriste justifie des vacances de fin d'année dans le Rhône"*. Le quotidien italien va même plus loin, faisant du nouveau musée *"le symbole architectural du Lyon du 21e siècle"*.

"Le nouveau Guggenheim ?"

Pour le journal espagnol ABC, Lyon se cherche un effet "Guggenheim" avec un tel bâtiment, référence au célèbre musée de Bilbao. Cette comparaison est reprise par The Telegraph. Le média britannique s'amuse lui aussi de l'architecture futuriste : *"Il ressemble à un vaisseau spatial et sa construction a duré plus longtemps qu'une mission de la NASA vers Pluton"*. Malgré tout, le quotidien anglais reste largement positif, écrivant que la Ville est maintenant *"soulagée que le musée soit ouvert et tout heureuse de montrer son nouveau jouet"*. L'inauguration du musée des Confluences a même traversé l'Atlantique. Le New York Times évoque également son ouverture, expliquant que ce musée s'éloigne du côté "maisons aux trésors" traditionnel pour se tourner vers quelque chose de plus *"extraverti"*.

Les scandales ne franchissent pas la douane

Toute cette couverture médiatique offre une très bonne publicité de ville de Lyon, qui ne peut qu'être positive pour le tourisme. Toutefois, les différents articles ne reprennent que très brièvement le fait que son coût ait été multiplié par cinq par rapport aux prévisions initiales, quand ils ne l'omettent pas complètement.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°159

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°159 :

Château de Versailles : trois interpellations dans une affaire de trafic de faux meubles

Faits divers, 11 juin 2016, 22h55 | 3 leparisien.fr

L'office central de lutte contre le trafic des biens culturels (OCBC) a procédé mardi à trois interpellations de professionnels du marché de l'art dans le cadre d'une enquête sur le commerce de faux meubles.

Un coup de filet dans le milieu de l'art. L'office central de lutte contre le trafic des biens culturels (OCBC) a procédé mardi à trois interpellations de professionnels du marché de l'art dans le cadre d'une enquête sur le commerce de faux meubles du XVIII^e siècle, a annoncé samedi le ministère de la Culture dans un communiqué.

« Plusieurs meubles acquis pour le Château de Versailles entre 2008 et 2012 semblent concernés, pour un montant de 2,7 millions d'euros », a précisé le ministère.

Parallèlement à l'enquête menée par l'OCBC qui se poursuit, la ministre de la Culture Audrey Azoulay « va lancer sans délai une inspection administrative relative aux processus d'acquisition des biens évoqués en l'espèce dans cette affaire, ainsi que, plus généralement, sur les procédures d'acquisition en faveur des collections nationales », a ajouté le communiqué.

L'établissement public du Château de Versailles avait indiqué vendredi suivre « avec la plus grande attention la procédure concernant d'éventuels faux meubles du XVIII^e siècle ». Le Château avait précisé qu'il se réservait « la possibilité d'intenter toute action en justice ».

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°160

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°160 :

Ces grands musées qui donnent un accès libre à leurs collections en ligne

Face aux usages des internautes, de plus en plus de musées proposent en libre accès des reproductions de qualité. Etat des lieux de l'offre muséale en ligne.

Le Monde.fr | 21.05.2014 à 11h34 • Mis à jour le 28.05.2014 à 16h38 | Par Emmanuelle Jardonnet

Une infinité d'œuvres d'art sont accessibles en ligne en quelques clics – souvent en petit format, dans une définition moyenne, mais, surtout, qui ne sont pas exploitables sans autorisation. Face aux usages des étudiants en art, de leurs professeurs comme de n'importe quel spécialiste ou amateur, qui utilisent Internet pour consulter ou utiliser des reproductions facilement et rapidement, certains musées prennent les devants pour offrir en libre accès des images grand format et de qualité. Un positionnement qui leur permet de se montrer en phase avec la culture numérique tout en valorisant leur image et leurs collections, alors même qu'il leur est impossible de garder jalousement la main dessus. Petit état des lieux de l'offre muséale en ligne.

- **400 000 œuvres téléchargeables sur le site du Met**

L'un des plus grands musées d'art au monde, le Metropolitan Museum de New York, annonçait vendredi 16 mai la mise en ligne de près de 400 000 images numérisées sur son site Internet. Téléchargeables en haute définition, ces œuvres tombées dans le domaine public sont utilisables pour tout usage non commercial, notamment les publications universitaires. La démarche cible donc en premier lieu les étudiants, les éducateurs, les chercheurs, les conservateurs, les réalisateurs de documentaires non-commerciaux » sur tous supports, qui n'ont plus besoin de demander d'autorisation ou de payer de droits, ce qui était jusqu'ici la règle. En fait, chacun est libre d'imprimer un tableau pour son usage personnel, comme le spécifie la page FAQ du service. Cette « *collection encyclopédique* », pour reprendre les termes du directeur du musée, Thomas P. Campbell, est très bien mise en valeur par la navigation, qui permet de l'aborder par artiste ou culture, par matériaux (costumes, bronzes...), origine géographique, époque ou département, en plus des requêtes par moteur de recherche.

De nouvelles reproductions seront mises en ligne régulièrement. Toutes les œuvres concernées sont signalées par l'acronyme OASC (Open Access for Scholarly Content). Certaines œuvres du Met resteront cependant hors de cette initiative, notamment celles qui sont encore sous copyright ou qui ont des restrictions de la part de l'artiste, du donateur ou de propriétaires prêtant des œuvres au musée.

- **Les pionniers**

La démarche du MET impressionne par son ampleur, mais elle s'inscrit dans la lignée d'une ouverture numérique des collections, ces dernières années. Le site Open Culture recense les initiatives de plusieurs grands musées : le Rijksmuseum d'Amsterdam, qui fait figure de pionnier, avait mis en accès libre quelque 125 000 chefs d'œuvres hollandais en 2012 (depuis, la collection numérique s'est beaucoup étoffée, avec près de 440 000 œuvres à disposition aujourd'hui, par mots-clés ou par domaines), et en 2013, la National Gallery de Washington proposait 25 000 œuvres, le Los Angeles County Museum 20 000, et Getty, autre musée de

Los Angeles, 4 600 – des offres qui se sont depuis étoffées. Open Culture recense par ailleurs les livres d'art ou catalogues proposés en ligne gratuitement par le Met, le Guggenheim et le Getty Museum. Les musées américains sont, on le voit, les plus sensibilisés à cette démarche numérique.

- **Google Art Project ou les visites virtuelles de musées du monde entier**

Depuis trois ans, les internautes peuvent visiter un nombre croissant de musées en ligne et en 3D, grâce à la technologie Street View. Au lancement du Google Art Project, en février 2011, dix-sept musées s'étaient lancés dans l'aventure, dont, déjà, le Met, mais aussi le MOMA à New York, la National Gallery et la Tate Britain à Londres, et seulement le Château de Versailles côté français. Dès l'année suivante, le Musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly et trois autres musées hexagonaux se sont laissé convaincre.

Aujourd'hui, une sélection d'œuvres prestigieuses de 345 collections du monde entier, de Tokyo à Bogota, sont consultables sur le site dédié, et 110 visites virtuelles sont proposées. Il est ainsi possible de visiter le Taj Mahal, à Agra, le Palais des Doges de Venise, la Galerie des Offices de Florence, le Musée Van Gogh d'Amsterdam ou l'Opéra de Paris en se déplaçant à sa guise autour et/ou à l'intérieur du bâtiment. Pour les œuvres présentées, dans les visites virtuelles comme pour les sélections, il est possible de zoomer afin d'observer les détails.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°161

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°161 :

Le musée du Quai Branly cherche 50.000 euros pour refaire son mur végétal

Publié sur le site BFM TV / 26/05/2017

Le musée du Quai Branly-Jacques Chirac vient de lancer une campagne de mécénat participatif pour offrir une nouvelle vie à son mur végétal. Le mur a notamment besoin de travaux d'étanchéité pour que ses 15.000 plantes continuent de s'épanouir.

Le musée du Quai Branly propose littéralement de "faire le mur". Un appel au mécénat a été lancé par l'établissement afin de collecter 50.000 euros, un tiers du financement nécessaire, pour participer à la réhabilitation du mur végétal du musée récemment rebaptisé musée du Quai Branly-Jacques Chirac.

Véritable poumon vert, ce mur est devenu emblématique du musée situé en bord de Seine. Mis en place en 2004 et réalisé par le chercheur botaniste Patrick Blanc, les 800m² de jardin vertical ont besoin d'un petit coup de pouce pour rester en place.

Un défi technique et environnemental

A sa création, le mur végétal était un défi technique et une prouesse. Si ces réalisations végétales se sont depuis multipliées dans les villes du monde, le mur du quai Branly reste encore aujourd'hui l'un des plus importants par sa superficie et du nombre de plantes qui le composent. Outre son aspect esthétique, le concepteur du mur met en avant sa mission environnementale. "Implanté au cœur de la ville, faisant corps avec elle, le mur végétal prouve que le béton, loin de s'opposer à la vie, peut constituer le meilleur refuge pour la biodiversité. Sans compter que les plantes accomplissent une importante activité dépolluante vis-à-vis des gaz et autres éléments toxiques", résume Patrick Blanc dans un communiqué.

L'étanchéité doit être renforcée

A presque quinze ans, le mur a vu les 15.000 végétaux installés se développer. Leur croissance a toutefois fragilisé la structure de leur support qui repose sur trois couches: un isolant, des plaques de PVC étanches et un feutre constitué de vêtements recyclés sur lequel se développent les racines des plantes. Les travaux devront renforcer le mode de fixation des plaques de PVC, l'isolant sera aussi épaisse. Les travaux de revitalisation du mur doivent débuter le 12 juin pour une durée de cinq mois.

Pour l'instant, le musée du Quai Branly a recueilli un peu plus de 5.000 euros sur la plate-forme de financement participatif Comme On, avec des dons qui débutent à 20 euros. Les mécènes pourront prétendre à des contreparties comme une visite nocturne du musée ou encore un abonnement annuel au musée. La campagne de financement est ouverte jusqu'au 15 juillet prochain.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°162

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°162 :

Le château de Chambord va retrouver son jardin à la française

Par AFP | Publié le 18/12/2016

Un riche Américain a fait un don de 3,5 millions d'euros au château de Chambord, qui va permettre de restaurer les jardins de l'édifice.

Coup de frais au château de Chambord. Le domaine de François 1er dans le Loir-et-Cher va retrouver son jardin à la française, grâce au don exceptionnel de 3,5 millions d'euros de Stephen Schwarzman, un richissime homme d'affaires américain.

Ouverture au printemps prochain

Ce don permet de financer l'ensemble des parterres, d'une surface de 6,5 hectares, qu'avait fait aménager Louis XIV devant le château.

"Les travaux seront livrés pour Noël. Nous ouvrirons au public le 21 mars 2017", précise le directeur du domaine, Jean d'Haussonville. Ce dernier indique que le projet avait été lancé grâce à une avance consentie par la ministre de la culture Audrey Azoulay.

Il s'inscrit dans le cadre d'une restauration de l'ensemble des abords du château, qui vise à restituer le jardin à la française, mais aussi la grande perspective dans leur état du XVIIIe siècle.

Aider la France dans un contexte d'attentats

Mais pourquoi ce don ? "Stephen Schwarzman est venu deux fois à Chambord au cours des cinq dernières années, explique Jean d'Haussonville. Il aime la France. Il aime notre patrimoine, il aime notre pays. Ce qui l'a décidé, c'est l'ampleur du projet, unique dans un lieu unique. Et aussi, dans un contexte d'attentats, l'idée d'aider la France à un moment où nous voyons que le patrimoine est un enjeu de civilisation."

Le généreux donateur est déjà mécène des Arts Décoratifs et du Louvre. Un bâtiment devrait porter son nom.

Un projet de restauration de longue haleine

Un gros chantier est déjà engagé depuis l'été dernier. "Ce projet est le fruit de quinze années d'études scientifiques. On a fait des fouilles archéologiques. On a planté 600 arbres, des arbustes, des rosiers, des voliges en métal pour faire tenir le dessin du jardin", explique Jean d'Haussonville.

Côté travaux, il reste à faire la grande perspective qui fait 4,5 km de long, dont 1,5 km qui se voit du château. Le château a pour cela besoin d'un autre mécénat, qui est en cours de discussion.

François 1er souhaitait que Chambord soit une sorte d'île surgissant d'un détournement de la Loire, qui se trouve à 4 km du château. Il avait chargé un ingénieur hydrologue de commencer des travaux en 1545 mais le roi est mort en 1547. C'est Louis XIV, à partir de 1682, qui fait construire une terrasse sur laquelle est installé ce jardin en 1734.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°163

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°163 :

Heureusement, les joyaux de l'Oise séduisent de plus en plus de touristes étrangers

Mickaël Sizine / 11 mai 2017 / Le Parisien / Extrait d'article

[- - -]

Ils n'ont pas d'yeux que pour Paris. Les touristes étrangers sont de plus en plus nombreux à visiter l'Oise. Et à y dormir au moins un soir. Selon de récentes données de l'Insee, 207 nuitées ont été passées par des étrangers dans les hôtels du département l'an dernier, contre 173 en 2011. Surtout, les étrangers représentent désormais 19 % des réservations dans les hôtels du département. C'était tout juste 14 % cinq ans auparavant. Cette augmentation de la part des nuitées étrangères est d'autant plus intéressante que le tourisme local fut en baisse sur la même période. Britanniques, Belges, Allemands, Néerlandais, Américains, Russes, Japonais ou encore Chinois ont donc permis de ralentir le phénomène.

Le château de Chantilly profite ainsi des circuits parisiens des tour-opérateurs. « Nos équipes démarchent les voyagistes étrangers, jusqu'en Inde et au Brésil, explique la direction du Domaine. Par ailleurs, des événements ponctuels, comme les Journées des plantes ou le Prix de l'Arc de Triomphe, séduisent des Anglais, des Belges et des Néerlandais, qui habitent plus près. »

Des différences selon les sites

Le château attire ainsi 65 000 visiteurs étrangers, soit 15 % de sa fréquentation annuelle. Parmi eux, 18 000 Chinois, la première nationalité étrangère à visiter le Domaine depuis 2012. « Ils n'étaient que quelques centaines il y a six ou sept ans. Le déclencheur a été le tournage du film chinois Chinese zodiac, avec Jackie Chan », rappelle la direction des lieux. Il y a dix ans, les touristes étrangers étaient moins de 50 000 à Chantilly, essentiellement européens.

Les profils de visiteurs sont néanmoins différents d'un site à un autre. Le château de Pierrefonds enregistre lui aussi 15 % de touristes étrangers (21 000 personnes), mais très peu d'Asiatiques. « Beaucoup viennent du Royaume-Uni, de Belgique et des Pays-Bas, explique-t-on au Centre des monuments nationaux, qui gère le lieu médiéval. Nous en avons aussi venant de Russie et des Etats-Unis, mais dans une proportion moins grande. »

[- - -]

Gerberoy aux côtés d'Amsterdam et Londres

Et parfois, ils viennent de loin pour visiter des lieux un peu plus confidentiels, comme Gerberoy. Cette commune à 90 habitants, classée parmi les plus beaux villages de France, a vu passer 1 500 touristes étrangers en 2016, sur près de 10 500 visites. Surtout des Belges, pour 567 d'entre eux. Une société de voyages en autocars du Nord de la Belgique propose d'ailleurs Gerberoy parmi d'autres destinations, comme Paris, Londres ou Amsterdam. Suivent ensuite les Britanniques et les Néerlandais.

Même des Japonais — plus de 170 l'an passé — viennent voir les maisons à colombages de ce village du Pays de Bray. « Ils nous connaissent grâce aux peintures d'Henri Le Sidaner (1862-1939), souligne Magalie Dhondt, chargée du développement touristique. On a aussi quelques Chinois. Ils étaient 34 l'an dernier. On n'en avait aucun il y a trois ans. »

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°164

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°164 :

Le château de Chantilly fait la cour à ses généreux mécènes

Florian Niget / 14 septembre 2016 / Le Parisien / Extrait d'article

Pour ses mécènes, le domaine de Chantilly déroule le tapis rouge. Samedi dernier, une visite privée était spécialement organisée au château pour une délégation d'une soixantaine de New Yorkais fortunés. De potentiels donateurs, d'ores et déjà rassemblés dans une nouvelle association, les Friends of the domaine de Chantilly. « Nous savons qu'il existe un intérêt croissant pour le bâti français ancien aux Etats-Unis. Leur venue doit pouvoir susciter quelques vocations. Mais le suspense demeure sur le montant de leur contribution... » sourit Charles-Henri Diriart.

Plus qu'une simple visite de courtoisie, c'est une véritable opération séduction qu'ont mise en place le directeur exécutif du Domaine et ses équipes. « Le mécénat est une activité de plus en plus concurrentielle. Il faut donc être plus convaincant que le voisin. Et pour avoir envie de donner, il faut d'abord venir et connaître. Le mécénat est le prolongement de l'émotion ressentie sur place », indique le responsable, qui prévoit de créer un poste spécifiquement consacré à la recherche de ces financements alternatifs.

[---]

Pour faire vivre ses murs et son histoire, le château peut aujourd'hui s'appuyer sur l'Etat, la région, le département et l'Institut de France. Mais surtout sur un homme, le prince Karim Aga Khan. Chef religieux et homme d'affaires milliardaire, l'octogénaire qui réside à Gouvieux a créé la Fondation pour la sauvegarde et le développement du domaine de Chantilly, en 2005. Déjà à l'origine du sauvetage de l'hippodrome local dans les années 1990, ce propriétaire de chevaux s'est ainsi engagé à redonner à l'ancienne demeure des princes de Condé son lustre d'antan. Il a posé 40 M€ sur la table, autant que ses partenaires institutionnels, pour lancer des travaux sur dix ans.

Le deal a été récemment reconduit jusqu'en 2025, mais la participation financière des différentes parties a été rediscutée. « Le mécénat sera réduit de la part des pouvoirs publics. Il nous faut donc trouver d'autres fonds pour prolonger l'œuvre de l'Aga Khan. Ce dernier a donné l'impulsion. D'autres devront poursuivre cette mission », annonce Charles-Henri Diriart.

C'est là qu'intervient le mécénat privé. Jugé comme « vital » pour la survie du patrimoine local, il est incarné par les associations comme les Friends of the domaine de chantilly, les American Friends (crée en 2003) et les Amis du Musée Condé. Ou alors par les entreprises : elles sont une trentaine, essentiellement locales ou régionales, à s'acquitter de la cotisation annuelle de 5 000 € au sein du cercle des entrepreneurs constitué en 2010. Ce qui leur permet de bénéficier des dispositifs de défiscalisation. « Même si ce n'est jamais le premier levier d'action, car il y a bien d'autres moyens de défiscaliser, précise le directeur du domaine. C'est l'affectif qui prime, la sensibilité et la volonté d'encourager les restaurations. »

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°165

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°165 :

Chantilly : le mécénat permet la renaissance de la statue d'Arès dans le parc du château

Hervé Sénamaud / 24 septembre 2016 / Le Parisien

Volée en 1989, la statue de l'Arès Borghèse trône de nouveau sur son socle, au Vertugadin, le jardin en pente situé à l'arrière du parc du château de Chantilly. Il ne s'agit pas de l'original disparu il y a quinze ans et qui n'a jamais été retrouvé, mais d'une nouvelle œuvre restituée grâce aux efforts communs de plusieurs intervenants qui ont réussi cet incroyable pari en à peine neuf mois. « Alain Bourson, marbrier de Gouvieux et Patrick Laroche, sculpteur de Lamorlaye, ont réalisé un scan 3D d'une statue d'Arès Borghèse du musée du Louvre, raconte Claude Charpentier, président des Amis du musée Condé. Les carrières Degan de Saint-Maximin ont offert un bloc de pierre d'une tonne dans lequel a été taillée et sculptée la statue de 390 kg. » Pour financer cette opération de 23 500 € en tout, les 2 300 donateurs des amis du musée ont été mis à contribution. « Notre nombre fait de nous l'une des associations qui comptent le plus d'adhérents en France, rappelle Claude Charpentier. Chaque année, nous apportons entre 100 000 et 120 000 €, essentiellement pour les collections du musée Condé dans le château. »

Cette fois, les mécènes se sont portés au secours d'une œuvre située à l'extérieur du château, mais qui se trouve au beau milieu de la perspective de 8 km, allant d'Apremont à Lamorlaye, avec le château de Chantilly comme point central. L'Arès Borghèse retrouve sa place et son vis-à-vis, une statue de la Vénus d'Arles, aux dimensions rigoureusement identiques. « Elle date de 1902, comme l'Arès Borghèse d'origine, car les statues qui figuraient avant dans cette partie du parc du château ont toutes disparu en 1792 », raconte Nicole Garnier, conservateur du musée Condé.

Si les amateurs d'art connaissent l'Arès Borghèse, les cinéphiles avertis se souviennent qu'au pied de la statue de Chantilly a été tournée une scène de bataille mémorable du « Bal des maudits » en 1958, dans laquelle Marlon Brando se cache derrière le socle d'Arès, le dieu de la guerre, ayant ainsi un petit rôle dans un des plus célèbres films sur la Seconde Guerre mondiale.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°166

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°166 :

Chenonceau : Des œuvres d'art passées aux rayons X

La Nouvelle République / Magalie Basset / 11/05/2017

Un partenariat public-privé débouche sur une technique d'expertise de tableaux utilisée pour la première fois au château de Chenonceau, en public.

Passer un tableau aux rayons X et à la caméra infrarouge pour connaître tous ses secrets de fabrication, sans avoir à extraire la peinture de son environnement, ni la transporter : telle était la mission des chimistes Philippe Walter et Marie Radepond, qui ont enregistré fin avril, au château de Chenonceau (Indre-et-Loire), « plusieurs centaines de giga-octets de données » relatives à L'Éducation de l'amour, cette huile sur bois peinte par Le Corrège à la Renaissance.

Ce procédé d'expertise d'œuvre d'art, totalement inédit, a été mis au point par Lab4Art, une structure issue d'un partenariat public-privé, qui sera inaugurée officiellement mercredi 17 mai. Chenonceau a eu la primeur de cette nouvelle technique, utilisée pour la première fois in situ, sur ce tableau du maître italien, dans la Galerie Médicis.

"Une archéologie du tableau"

Les visiteurs du château qui y déambulaient ont pu apercevoir des appareils de haute technologie assez compacts, et néanmoins intimidants : ces robots ont passé une semaine à détailler cette œuvre du Corrège, la découplant virtuellement en toutes petites zones.

L'imagerie hyper spectrale ainsi obtenue permet de « réaliser une archéologie du tableau », qui est en quelque sorte « fouillé virtuellement », explique Philippe Walter, directeur de recherches au CNRS, membre du Laboratoire d'archéologie moléculaire et structurale de Paris-I Sorbonne.

Ce laboratoire public s'est donc associé avec une PME, l'Atelier du Temps passé, qui est un atelier parisien de restauration de tableaux et d'objets d'art peints, sélectionné par l'Agence nationale de la recherche, pour créer un laboratoire commun, Lab4Art.

Cette nouvelle structure a permis de miniaturiser les équipements utilisés à Chenonceau, qui peuvent désormais être transportés dans de petites valises, de façon à expertiser les œuvres d'art sans les déménager, ou, pire, sans avoir à réaliser de prélèvements. Les médecins diraient qu'il s'agit d'une technique non invasive !

Une fouille virtuelle et non invasive

L'imagerie obtenue permet d'identifier les pigments utilisés par le peintre, mais aussi les liants et autres éléments organiques, par exemple des colorants.

Cette « fouille » révèle également les dessins du peintre, éventuellement ses repentirs. « Le projet vise à [...] fournir des données et des images scientifiques utiles à l'authentification des œuvres d'art », indique l'Agence nationale de la recherche.

Cette expérimentation a enthousiasmé le conservateur du château de Chenonceau, qui a ouvert grand ses portes à l'équipe de scientifiques. Leur travail permettra de comparer les quatre ou cinq exemplaires répertoriés de « L'Éducation de l'amour ». En plus de l'huile sur bois qui appartient aux collections de Chenonceau, une autre est attribuée au Corrège : la version sur toile, qui est exposée à la National Gallery, à Londres.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°167

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°167 :

Des LEGO à gogo à Cheverny

La Nouvelle République / Claire Neilz / 09/08/2016

Le château de Cheverny (Loir-et-Cher) abrite jusqu'au 2 novembre des œuvres originales en briques LEGO qui se fondent à merveille dans le décor.

L'intégration des réalisations en LEGO dans les différentes pièces du château de Cheverny est assez bluffante. Il faut parfois avoir l'œil aiguisé pour se rendre compte qu'il ne s'agit pas d'un fauteuil en tissu mais bien en briquettes de la célèbre marque.

Comme un clin d'œil à la meute de chiens hébergée dans le chenil local, deux toutous à taille humaine entièrement réalisés en LEGO semblent être aux aguets, sous les yeux contemplatifs des visiteurs. Les touristes apprécient, comme cette famille venue d'Amiens : « C'est osé, mais c'est réussi. Nos enfants sont fans. »

Renouer avec les souvenirs d'enfance

Le domaine de Cheverny est le tout premier château de la Loire à proposer l'exposition : mobilier, tableaux et autres merveilles sont à découvrir. Pour les propriétaires, il s'agit bien de marquer les esprits et de surprendre petits et grands.

Le public renoue avec ses souvenirs d'enfance et au temps passé à jouer, à construire des maquettes avec des formes de toutes les couleurs. « C'est une exposition culturelle, qui raconte l'histoire de Cheverny mais pas seulement... Elle est aussi éducative, touristique et économique avec un produit qui a le vent en poupe », souligne Éric Jousse, le gérant de la société Épicure qui a conçu le principe de l'exposition Histoire en briques.

Au même titre que le mobilier restant du château, ces œuvres en LEGO ne peuvent pas être touchées. Mais qu'importe puisque la plupart s'admirent mieux de loin. C'est par exemple le cas pour l'impératrice Joséphine, dont le portrait aura nécessité trente heures de travail et 20.000 briques. Le clou du spectacle est sans doute la réplique du château de Cheverny, mise sous verre. Un vrai travail d'orfèvre.

Les visiteurs sont parfois déstabilisés par le réalisme des réalisations, comme avec cette harpe aux détails surprenants. L'instrument de musique donnerait presque envie de jouer avec. Posées ça et là au travers de la déambulation, les œuvres sont emblématiques de l'histoire, du lieu ou des personnages.

Et pour ceux qui auraient envie de toucher, voire de créer, un atelier de construction est en libre accès à l'orangerie du château.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°168

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°168 :

Fontainebleau. Cinq millions pour finir les travaux du théâtre du château

Sylvain Deleuze / 25 mai 2017 / Le Parisien

« C'est un énorme soulagement et une très bonne nouvelle », se réjouit Jean-François Hebert, le directeur du château de Fontainebleau. L'Autorité du tourisme et de la culture d'Abu Dhabi a annoncé le versement de cinq millions d'euros pour la restauration de la seconde tranche du théâtre Impérial, rebaptisé théâtre Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan.

En 2007, la France et le gouvernement d'Abu Dhabi avaient signé une convention, dans le cadre de la réalisation du Louvre Abu Dhabi. « La protection du patrimoine culturel revêt une importance capitale pour que soit transmise l'histoire de nos sociétés et de nos civilisations aux générations futures », souligne Son Excellence Mohamed Khalifa Al Mubarak, président de l'Autorité du tourisme et de la culture d'Abu Dhabi.

La première tranche de travaux, terminée en 2014, portait sur la restauration de la salle de théâtre. Une salle unique en France, avec 400 places aux fauteuils en soie jaune bouton d'or. Ce lieu est une vraie machine à remonter le temps. « Il a été construit sous Napoléon III, entre 1853 et 1856, et est resté tel quel depuis la chute du second Empire, décrit Jean-François Hebert. Quand on y rentre, il y a un effet de surprise considérable. » Les visiteurs peuvent encore y admirer huit décors de l'époque.

Début des travaux en juin

Pour la seconde phase, « les travaux devraient commencer en juin et se prolonger sur un an et demi », précise le directeur des lieux. Toutes les études ont été faites avant la réalisation de la première tranche de travaux, ce qui va faciliter la mise en route du chantier. La restauration concerne les salons des niveaux supérieurs, ceux donnant sur les loges grillagées notamment, les machineries ainsi que la scène sur laquelle les acteurs jouent. « Un système de chauffage va être installé pour permettre des visites plus complètes en hiver car il peut vraiment faire froid », explique François Hebert.

Durant toute la période des travaux, le théâtre restera accessible pour le public. À terme, cet espace sera consacré aux arts de la scène et aux arts décoratifs du Second Empire. « On continuera d'y donner cinq à dix représentations par an, mais pas plus, car ce théâtre est très fragile », précise le directeur.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°169

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°169 :

Nantes. Le Musée d'arts accueillera 900 œuvres

Publié le 22 mai 2017 / Le Télégramme / Extrait d'article

« Ça s'agit dans tous les sens » : après six ans de fermeture pour d'importants travaux de rénovation et d'extension, le Musée d'arts de Nantes vit le « moment exaltant » de l'accrochage de plus de 900 œuvres, avant sa réouverture au public le 23 juin.

Le calme régnant sur le parvis refait à neuf avant l'arrivée des visiteurs contraste avec l'ébullition à l'intérieur du palais du XIXe siècle, qui a subi une profonde refondation, au terme d'un complexe chantier de 88,5 M€ qui vise à en faire un « musée du XXIe siècle », plus grand et doté d'espaces pédagogiques. Dans le patio baigné de lumière, l'artiste autrichienne Susanna Fristzcher finit d'installer sa création en fil de silicone transparent, tandis que des transporteurs distribuent dans les salles les œuvres grand format. « J'adore ces moments : ça s'agit, ça grouille dans tous les sens, c'est génial ! », s'exclame Sophie Lévy, directrice et conservatrice en chef du musée. Une extension du musée, le « Cube », relié au palais par une passerelle aérienne, permet un parcours muséographique continu, mais aussi d'augmenter la surface d'exposition de 30 %. Le parti pris de quatre galeries thématiques plutôt que chronologiques doit faciliter la rotation des œuvres de la collection d'art contemporain, « l'une des plus importantes en France, hors Paris », selon Sophie Lévy. Grâce à une politique constante, depuis le XIXe siècle, d'acquisition d'œuvres du vivant des artistes, le Musée d'arts est doté d'un fonds de 13.000 tableaux, photographies ou vidéos allant du XIIIe au XXIe siècles, dont la moitié est postérieure à 1900.

« Spacieux, fonctionnel et lumineux »

Après la livraison du bâtiment, conçu par le cabinet d'architectes britannique Stanton Williams, il a fallu rapatrier les œuvres conservées de longues années dans les réserves, en restaurer une centaine, puis les accrocher dès le début du printemps. À un mois de la réouverture, « l'énorme travail collectif » mené par la quarantaine de salariés et d'agents du musée « suit un bon rythme », mais de nombreuses œuvres n'ont pas encore remplacé les petites fiches scotchées au mur pour désigner leur futur emplacement.

L'escalier monumental, après le hall d'entrée, à moitié barré d'un échafaudage, attend le nettoyage du bas-relief empoussiéré par les travaux. Si l'accrochage des collections anciennes est bien avancé dans le palais abritant depuis 1900 le musée des Beaux-Arts, dans le nouveau bâtiment de 2.000 m² répartis sur quatre niveaux, le « Cube », entièrement dédié à l'art contemporain, c'est encore le branle-bas de combat autour des caisses en bois.

Fermé depuis 2011

« C'est un peu stressant car on a une date butoir et beaucoup d'attente du public, mais après avoir fait des simulations sur des plans, l'accrochage est un moment exaltant », témoigne Alice Fleury, responsable des collections d'art contemporain. « Le musée était fermé depuis 2011. Même si on a fait des expositions hors les murs, je suis très contente de le retrouver rénové, agrandi, et de voir ou revoir certaines œuvres dans un nouveau bâtiment spacieux, fonctionnel, lumineux, qui permet de déployer plus dignement la collection contemporaine, un peu à l'étroit dans le musée ancienne version », affirme-t-elle.

[---]

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°170

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°170 :

Le cloître du Mont-Saint-Michel totalement rouvert mi-novembre

AFP / 18 mai 2017

Le cloître de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, partiellement fermé au public pour restauration, sera à nouveau totalement accessible "mi-novembre", à la fin de ce chantier de 2 millions d'euros, a-t-on appris jeudi auprès du maître d'œuvre.

Un quart des galeries qui encadrent ce cloître gothique du XIII^e "unique au monde" car situé à 80 m de hauteur "entre ciel et mer", tel "un jardin de Babylone", demeure ouvert au public, a précisé à l'AFP l'architecte en chef des monuments historiques et maître d'œuvre du chantier François Jeanneau.

Les visiteurs retrouveront en particulier "mi-novembre" l'accès à la vaste fenêtre du cloître par laquelle on aperçoit les reflets de la baie, classée comme l'abbaye au patrimoine mondial de l'Unesco. La terrasse de l'ouest, qui offre le point de vue le plus vaste sur la baie, n'est pas concernée par les travaux et reste donc ouverte, a souligné Xavier Bailly, administrateur du monument.

Le jardin de 260 m² du cloître ne sera terminé qu'au "printemps 2018" mais il sera "engazonné" pour la mi-novembre, a précisé Philippe Bélaval, le président du Centre des monuments nationaux (CMN) lors d'une visite de presse.

Ces travaux, entamés début 2017, visent d'abord à restaurer l'étanchéité du cloître situé au-dessus de la prestigieuse salle des chevaliers, dont certaines voûtes sont attaquées par des moisissures. C'est dans cette salle que se trouvait le scriptorium qui fut "au cœur du rayonnement intellectuel de l'abbaye jusqu'à la fin de l'ancien régime", a dit M. Bailly.

Le jardin est à l'heure actuelle à l'état de dalle de béton, a constaté une journaliste de l'AFP. Les 40 cm d'épaisseur de terre qui la recouvrait, soit environ 50 tonnes, ont été retirées via une centaine de rotations d'hélicoptère, selon le CMN.

Les sols des galeries (un trapèze de 28 m de long par 20 et 22 m de large) autour du jardin vont être baissés de 17 à 25 cm pour se rapprocher de leur niveau d'avant le XIX^e siècle, a expliqué M. Jeanneau. L'opération va ainsi permettre aux pierres encadrant la galerie de retrouver leur usage de banc.

Les colonnettes supportant un feuilleté de fines voûtes sculptées tout autour du jardin sont parallèlement en cours de nettoyage, pour contribuer à nouveau pleinement à l'impression de légèreté qui émane de l'ensemble.

Les travaux ont aussi permis d'en savoir plus sur le "système très complexe" de récupération de l'eau de pluie sur les toits du cloître utilisée au XIII^e siècle pour la cérémonie hebdomadaire du lavement des pieds, a précisé M. Jeanneau.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°171

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°171 :

Des visites de chantier payantes pour rénover la basilique de Saint-Denis

Le Figaro Immobilier / Publié le 09/01/17

Pour rendre à la basilique sa flèche de 90 mètres de haut, élus et associations de Saint-Denis veulent s'inspirer du modèle du château de Guédelon (Yonne). Ils prévoient un chantier touristique dont l'accès payant financerait les travaux.

Le succès de Guédelon (dans l'Yonne) pourrait bien faire des émules. Ce projet, un peu fou à l'origine, visait à construire de A à Z un château médiéval exclusivement avec les techniques disponibles à l'époque. Une expérience prévue sur 30 ans et qui devait être financée en faisant de ces travaux une attraction touristique dont l'accès et la visite seraient payants. Le résultat a dépassé toutes les espérances puisque le chantier lancé en 1997 est devenu le deuxième site touristique de Bourgogne avec plus de 300.000 visiteurs par an et un achèvement qui devrait avoir lieu vers 2013.

S'appuyant sur cette réussite, l'association Suivez la flèche compte reprendre le même principe pour financer son projet de remontage de la flèche de la basilique de Saint-Denis que le Figaro présentait l'an dernier. L'association qui fédère élus, techniciens et enthousiastes de tout bord compte faire revivre cette flèche qui se dressait à près de 90 mètres de haut depuis 1219 avant d'être démontée pierre par pierre en 1845 à la suite d'un violent ouragan qui avait fragilisé l'édifice. L'idée serait de réinstaller cette flèche en s'appuyant sur les plans détaillés, conservés à la médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

Un budget compris entre 12 et 13 millions d'euros

Désormais, le projet attend le feu vert de la Commission nationale des monuments historiques qui doit se réunir le 30 janvier. Pour ses promoteurs, dont l'académicien Erik Orsenna, président du comité de pilotage, cette formule n'aurait que des avantages. C'est bien sûr une manière d'autofinancer le projet si tout fonctionne comme prévu, mais surtout l'occasion de créer une dynamique touristique autour d'un monument qui n'exprime pas son véritable potentiel touristique.

Le budget du projet serait compris entre 10 et 12 millions d'euros et devrait s'étaler sur une dizaine d'années. Au cours des trois premières années, les projections tablent sur une fréquentation d'au moins 100.000 à 155.000 visiteurs pour un chiffre d'affaires compris entre 745.000 et 1,1 million d'euros. Les ressources annuelles pourraient ensuite osciller entre 1 et 1,5 million d'euros pour une fréquentation qui atteindra 200.000, voire 300.000 personnes. Une fois l'agrément des Monuments historiques obtenu, il restera à monter l'échafaudage. Les premières visites du public pourraient intervenir dès le printemps 2018.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°172

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°172 :

Brec'h. Ouvrir les portes de la culture aux détenus

Publié le 24/05/2017 / Ouest-France

Les représentants de la Ligue de l'enseignement du Morbihan et de l'Écomusée de Saint-Dégan, à l'origine de cette action.

Grâce à l'Écomusée et à la Ligue d'enseignement du Morbihan, une exposition est visible dans la bibliothèque du centre pénitentiaire de Ploemeur. Une démarche qui peut être un « levier d'insertion », selon les organisateurs.

Missionnée par le Spip 56 (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) et en partenariat avec l'Écomusée de Saint-Dégan, la ligue de l'enseignement du Morbihan propose une action de médiation culturelle au centre pénitentiaire de Ploemeur.

Exposition et visite commentée

Une exposition composée de sept reproductions de toiles de Lucien Pouëdras a ainsi été installée pour une durée de deux semaines, dans la bibliothèque du centre pénitentiaire.

Né en 1937, ce peintre est originaire de Languidic et met en image les souvenirs de son enfance passée dans une ferme. Ses œuvres de style naïf et très colorées sont accompagnées de textes relatant la vie dans la campagne morbihannaise d'après-guerre.

Une visite commentée de l'exposition est également proposée aux détenus. Ils découvriront à cette occasion des objets des collections de l'Écomusée, ainsi qu'une toile originale, mis en avant par les intervenants du musée, qui s'appuient sur ces supports pour discuter de la vie rurale bretonne. Un vernissage a également été organisé afin de permettre au personnel du centre pénitentiaire de découvrir ces peintures.

L'accès à la culture, « un droit fondamental »

Cette action est une grande première pour l'Écomusée, soucieux de développer les actions de médiation auprès des publics éloignés des institutions culturelles. « Intervenir auprès des publics empêchés est une des missions de l'Écomusée. L'accès à la culture est un droit fondamental et peut être un levier d'insertion », insiste Aurélie Tyman, animatrice à Saint-Dégan.

Permission de sortie

Fin mai, six détenus profiteront également d'une permission de sortie pour passer une journée à l'Écomusée, afin de découvrir le patrimoine lié au musée et participer à un atelier dans et avec la nature.

L'ensemble de ce parcours s'inscrit dans la programmation culturelle mise en place au centre pénitentiaire par la Ligue de l'enseignement du Morbihan, « dans le cadre de la convention régionale culture/justice, signée par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, la Direction interrégionale des services pénitentiaires du Grand Ouest et la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse du Grand Ouest », précise Aurélie Tyman.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°173

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°173 :

Les musées multiplient les partenariats avec les maisons de luxe

M le magazine du Monde / 25.05.2017 / Par Roxana Azimi / Extrait d’article

[- - -]

Le 11 avril, la maison de luxe Louis Vuitton organisait un fastueux dîner au Musée du Louvre, sous le regard de Mona Lisa. L’invité d’honneur de la soirée ? Le plasticien américain Jeff Koons, qui signait pour le maroquinier français la collection Masters. Cinq lignes de sacs conçus par l’artiste de 62 ans, dont chacune reproduit une toile majeure de l’histoire de l’art. La Joconde évidemment, mais également un Rembrandt, un Fragonard, un Van Gogh, un Rubens et un Titien issus d’autres grands musées (Kunsthistorisches de Vienne, National Gallery de Londres, Guggenheim de Bilbao...).

À cela, Koons a ajouté le nom de l’artiste en lettres dorées, transformant De Vinci ou Fragonard en logo. Aujourd’hui en boutique chez Vuitton, la ligne Masters apparaît symbolique à plusieurs titres : non seulement elle révèle l’attitude de Koons à l’égard des conventions, qui dit voir dans cette ligne une « célébration de l’humanité », souligne l’intérêt ancien de Vuitton pour le secteur de l’art, mais scelle surtout l’union controversée entre le monde des musées et celui du luxe.

[- - -]

L’idée de ce mariage tire ses origines des pays anglo-saxons, où les lieux voués à l’art sont majoritairement privés, contrairement à la tradition publique française. En 2000, Thomas Krens, alors directeur du Guggenheim de New York, avait défrayé la chronique en organisant une exposition consacrée à la marque Armani, huit mois après la donation de 15 millions de dollars du créateur italien à la fondation.

[- - -]

Touché par la chute des subventions ministérielles, le secteur muséal a besoin de ressources. Et la baisse du nombre de visites consécutive aux attentats, en chute de 15 % en 2016 au Louvre, a grevé les budgets. D’où les appels à la location d’espaces. En 2013, Chanel a ainsi loué une partie du Palais de Tokyo pour une exposition autour de son parfum N°5. Les contributions des marques aux expositions du centre d’art parisien représentent entre 3 et 30 % des budgets. À quelques kilomètres de là, au Grand Palais, les sommes dégagées par la privatisation des espaces restent modestes. Les expositions « La petite veste noire » de Chanel et « Volez, voguez, voyagez », retracant l’histoire de la maison Vuitton, n’ont représenté que 4 % et 9 % des gains annuels en location d’espaces.

Les marques profitent de l’aura des musées qui, eux, récoltent des fonds. Mais pas seulement, souligne Christophe Rioux : « On ne doit pas négliger l’inscription dans une dynamique de mode. Ces partenariats font également entrer les musées dans le temps de l’événementiel. » La marque rendrait-elle le musée plus branché ? Auquel cas, n’y a-t-il pas un risque que ce dernier soit cannibalisé ? « Le Louvre possède une image de marque suffisamment forte pour y résister », tempère Christophe Rioux. [- - -] Les expositions et les artistes sont nos priorités. » « C’est un plus, mais on y met des conditions, insiste Sylvie Hubac, présidente du RMN-Grand Palais. Nous sommes attentifs à ce que les expositions organisées par les marques soient scientifiquement de bon niveau, dans le champ patrimonial. »

[- - -]

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°174

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°174 :

Le Familistère de Guise, "seul musée habité de France", poursuit sa mue

Le Parisien / 27 avril 2017

Hier "palais social", aujourd'hui "musée habité", demain en partie "hôtel multi-standard": loin de sa vocation d'origine du XIXe siècle mais fidèle à la philosophie de son créateur, l'industriel Jean-Baptiste André Godin, le Familistère de Guise (Aisne) se réinvente au fil de sa lente réhabilitation.

"Nous avons accueilli 65.000 visiteurs en 2016, dont 7% d'étrangers, ce qui fait du Familistère le musée le plus visité de l'Aisne", souligne Amélie Godbert, chargée de promotion du site, implanté dans une ville de 5.000 habitants de ce département essentiellement rural.

Le lieu célébrera le bicentenaire de la naissance de Godin (1817-1888) dimanche lors d'une soirée de concerts suivie le lendemain par des animations à l'occasion de la Fête du travail, une journée fêtée depuis 150 ans dans ce symbole du progrès social.

Érigé en "Versailles ouvrier" capable d'héberger "jusqu'à 1.800 personnes dans 500 logements", le Familistère a été conçu entre 1859 et 1884 par Godin, "patron atypique parti de rien" et adepte des théories du philosophe Charles Fourier (1772-1837), pour loger ses ouvriers à deux pas de son usine qui fut "leader mondial des appareils de chauffage", rappelle Mme Godbert.

L'imposant bâtiment en brique rouge en forme de U est défini par ses guides comme "le seul musée habité de France", même s'il ne reste plus qu'une vingtaine de familles au sein du pavillon central, des descendants des ouvriers de l'usine ou des personnes venues s'y installer après l'épopée familistérienne. Une seule famille réside ici depuis cinq générations.

Depuis 2000, 70 millions d'euros d'investissement public ont été alloués au programme de réhabilitation baptisé "Utopia", permettant de restaurer la bâtie qui tombait lentement en décrépitude depuis le rachat de la coopérative ouvrière en 1968.

'Mauvais état'

Le pavillon central et sa verrière, l'aile droite où se trouve l'appartement de Godin, la buanderie piscine, le théâtre qui revit depuis 2011, les jardins et les économats, anciens commerces transformés en accueil et restauration pour les visiteurs, composent le parcours muséal du Familistère.

Deux nouveaux projets sont à l'étude: "dans l'aile droite 70 logements à loyer modéré qui seront proposés à la location et dans l'aile gauche un projet d'hôtel multi-standard qui ira de l'auberge de jeunesse à la suite", précise Mme Godbert, sans pouvoir donner de détails sur le calendrier. Les travaux ont été amorcés dans l'aile gauche, avec le remplacement de la verrière, mais sont loin d'être achevés tant les lieux sont "en très mauvais état", admet-elle.

Les couloirs à la peinture effritée gardent quelques traces de vie : "Merci de ne plus mettre de publicité dans cette boîte", peut-on lire au numéro 32, qui héberge encore de vieux meubles abandonnés. Plongés dans cette atmosphère étrange, les greniers ont séduit le groupe de rock français Indochine "pour les besoins d'un clip", glisse la guide.

Cette partie du Familistère sera exceptionnellement ouverte au public le 1er mai, de même que l'usine, dont le showroom aux allures de cabinet de curiosités dévoile les objets en fonte qui ont fait la renommée de Godin: poêles, réchauds à gaz, cuisinières, porte-parapluies, jardinières...

Plus de 2.000 ouvriers ont travaillé au plus fort de la production dans cette usine aujourd'hui propriété du groupe Cheminées Philippe, qui y emploie entre 300 et 400 personnes.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°175

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°175 :

Quand un musée cherche à percer le regard des visiteurs

17 mars 2017 / AFP

Que perçoit le public face à un tableau? Pour le savoir, des scientifiques vont équiper 600 visiteurs du musée du Louvre-Lens d'une tablette numérique, afin qu'ils entourent ce qui leur paraît important dans une sélection d'œuvres.

A l'occasion de l'exposition "Le Mystère Le Nain", qui se tiendra du 22 mars au 26 juin, des volontaires de tous âges, seuls ou en groupe, effectueront la visite avec une tablette dans les mains. A charge pour eux de s'exprimer par le trait à propos de sept œuvres des frères Le Nain, trois peintres picards du XVIIème siècle.

Avec leur doigt, les visiteurs devront entourer les éléments picturaux qui leur sembleront essentiels, par exemple dans le tableau "Famille de paysans" de Louis Le Nain. Qu'est-ce qui capte en priorité leur attention ? Le regard des paysans ? Le verre de vin ? La miche de pain ?

Les tracés, enregistrés et traités grâce à une application baptisée Ikonikat, permettront aux chercheurs de savoir si l'attention d'un visiteur "se porte réellement sur les éléments jugés les plus dignes d'intérêt" par les spécialistes, explique le CNRS (Centre national de la recherche scientifique).

Le sociologue Mathias Blanc, qui travaille pour une unité CNRS/Université de Lille 3 et mène le projet, a préféré l'approche par le dessin à celle d'un questionnaire demandant aux visiteurs de dire ce qu'ils avaient vu. Cela afin d'éviter l'éventuel obstacle de la maîtrise du vocabulaire.

L'application Ikonikat a déjà été expérimentée au Palais des Beaux-Arts de Lille en 2016 avec des groupes scolaires confrontés notamment au "Jugement de Salomon" (1785) de Jean-Baptiste Wicar, dans lequel le roi d'Israël statue avec sagesse sur un différend entre deux femmes à propos d'un bébé.

'Adapter le discours'

Les chercheurs ont relevé une nette différence entre les élèves qui avaient découvert l'œuvre dans le cadre d'un programme éducatif et ceux qui la voyaient pour la première fois. Les premiers ont bien repéré les éléments représentant la justice (le roi Salomon a la main sur le cœur et le bras tendu).

Les seconds se sont focalisés sur le glaive menaçant et les bébés. "Pour eux, la scène n'était que violence. Soit carrément le contraire de ce qu'entend dire l'œuvre", déclare à l'AFP Mathias Blanc.

Les chercheurs ont aussi présenté à une classe de CM2 de Strasbourg et à leurs enseignants une reproduction de "La Laitière", le chef-d'œuvre de Vermeer, actuellement exposé au Louvre.

Les adultes ont porté leur intérêt en priorité sur la laitière - le sujet - alors que les enfants ont montré d'abord le pot qui se remplit de lait et les mains de la jeune servante, privilégiant l'action. "Ikonikat doit aider à adapter le discours muséal aux différents publics", souligne Mathias Blanc.

"Les données recueillies peuvent permettre d'intégrer davantage de points de vue dans les visites, de présenter différemment les œuvres", dit-il.

En outre, le regard du public non averti "permet de décentrer le regard expert et de l'interroger".

"Dans certains cas, le regard des visiteurs peut permettre de redécouvrir un détail d'une œuvre qui ne faisait pas l'objet d'une attention particulière de la part des spécialistes", note le chercheur.

Pour la directrice du Louvre-Lens, Marie Lavandier, le sens et l'interprétation d'une œuvre d'art "ne sont pas définis une fois pour toute par l'artiste ni son époque mais ils sont enrichis par chaque regard, chaque visiteur".

Les chercheurs ont prévu de présenter des résultats préliminaires au Louvre-Lens "fin mai, début juin". Les articles scientifiques seront rédigés pour la fin de l'année.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°176

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°176 :

Les robots compagnons très bientôt au seuil de nos foyer

AFP / Frederic J. BROWN 17 Mai 2017

Buddy, robot domestique développé par Blue Frog, présenté dans un salon de Las Vegas - 5 janvier 2017

Il est tout mignon, vous reconnaît, joue avec les enfants, tient compagnie et surveille la maison en votre absence. Plus propre qu'un chien ou un chat, le robot domestique va très bientôt arriver dans votre foyer.

Le premier animal numérique est attendu pour Noël. Conçu par la start-up parisienne Blue Frog Robotics - et fabriqué en France -, Buddy (copain, en anglais) est attendu pour Noël. C'est un petit robot souriant, tout en rondeurs, qui a une tablette à la place de la tête.

"Si on veut faciliter l'interaction entre les humains et les machines, il faut créer de l'empathie", explique à l'AFP Rodolphe Hasselvander, le cofondateur de Blue Frog Electronics. "On a des assistants sur nos smartphones, on a des assistants vocaux (...), mais on voit qu'on ne s'en sert pas vraiment. Moi je suis technophile, mais je ne parle pas à mon smartphone!"

"A partir du moment où on crée du lien avec la machine, ça devient la meilleure plateforme vers votre environnement numérique", estime le papa du petit robot. "Naturellement, on va dire à Buddy « vas-y, allume-moi la lumière » ou « je vais me coucher » et il comprendra qu'il faut éteindre les lumières".

Capable de se promener chez vous, il pourra vous rappeler vos rendez-vous, prendre vos appels, vous lire des recettes de cuisine, passer votre playlist, jouer à cache-cache ou faire réviser les leçons aux enfants... et aussi patrouiller dans la maison en votre absence, pour vous signaler toute intrusion ou vous envoyer un message si vous avez oublié de fermer une fenêtre.

M. Hasselvander espère en vendre 500.000 en cinq ans, à raison de 1.290 euros pièce.

Présente cette semaine au salon spécialisé Innorobo, à Paris, la société sud-coréenne Innoplaylab présente un charmant concurrent doté plus ou moins des mêmes attributs, qui ressemble carrément à un petit animal, et est tout content quand on le caresse.

Baptisé Ijini, ce digne successeur du tagamotchi - animal de compagnie virtuel japonais qui fit fureur à la fin des années 1990 - ou d'Aibo - le chien-robot de Sony - ne parle pour l'instant que coréen et chinois, et aussi un peu anglais. Il vient vous réveiller le moment venu et sait trouver tout seul une prise pour se recharger quand ses batteries sont à plat.

Assistant aux personnes âgées

Rompant avec le côté mignon, la start-up limougeaude Cybedroïd propose de son côté une imposante robe casquée, tout aussi utile. Dans sa vidéo de présentation, Lynbee sert des petits fours et informe les maîtres de maison que leurs invités seront légèrement en retard.

"Sachez que ma première préoccupation est de vous servir et de vous faire plaisir", assurait-elle

au salon Innorobo, serrant la main des visiteurs et proposant des jeux.

Ces robots sont encore des pionniers. Et leurs inventeurs se décarcassent pour trouver le bon format et la bonne taille, afin qu'on puisse s'attacher à ces machines qui ne sont somme toute que des smartphones ou des tablettes améliorés. Sans parler de la bonne utilisation.

"En Europe, nous n'aimons pas les robots humanoïdes. Ou alors il faut qu'ils soient petits, il faut qu'ils soient « cute » (mignons), observe Catherine Simon, l'organisatrice d'Innorobo.

Elle estime que "les robots compagnons en sont encore à la version 1.0". "Il nous manque le feed-back des utilisateurs : comment l'humain va détourner cette technologie pour son usage, pour qu'on sache quelles applications il faut développer", indique-t-elle.

En attendant, c'est surtout auprès des malades et des personnes âgées que le robot social trouve toute son utilité. Pour contrer l'isolement, pour faciliter le lien avec les proches, pour s'assurer que tout va bien et alerter au cas où.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°177

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°177 :

Tourisme : la France en Etat d'urgence

LE MONDE ECONOMIE | 07.11.2016 à 12h03 • Mis à jour le 07.02.2017 à 11h21 | Par Philippe Escande

Un danseur étoile esquisse un entrechat dans les galeries du musée du Louvre, la musique électro enflamme la tour Eiffel, les terrasses de café sont pleines, les podiums scintillent et le soleil inonde Notre Dame. Sorti au cœur de l'automne, le dernier clip vidéo de la mairie entremêle savamment clichés et modernité pour donner à la terre entière l'envie de Paris. Mais à l'heure où le pays bascule dans la grisaille de l'hiver, l'heure n'est plus aux paillettes mais aux bilans. Et ils ne sont pas bons. Depuis janvier, la fréquentation touristique a baissé de plus de 8 % et pour la seule région parisienne, qui attire plus de la moitié des quelque 85 millions de personnes qui visitent la France chaque année, le manque à gagner devrait dépasser le milliard d'euros.

Alors, du côté des autorités c'est l'état d'urgence. Ce lundi 7 novembre, le gouvernement réuni un comité interministériel du tourisme, le premier depuis 13 ans, tandis que, ce même jour, les discussions seront animées au conseil de Paris autour du vote du schéma de développement touristique de la capitale. Avec comme priorité, la sécurité. Selon le Figaro, le plan gouvernemental devrait mobiliser plus de 42 millions d'euros dont 15,5 millions pour la sécurité. Installation de caméras dans les lieux sensibles, commissariats mobiles, sécurisation des établissements publics, renforcement de la surveillance dans les aéroports, le spectre des attentats de Paris, de Bruxelles et de Nice plane encore au-dessus de la France. Le seul vocable d'état d'urgence a fait peur dans le monde entier. Dans certains pays asiatiques ou Américains, les assureurs classent la France dans les zones à risques. Pas facile dans ces conditions de vendre les splendeurs de la ville lumière.

Mauvaise réputation

Mais il y a autre chose. La France n'a pas bonne réputation. Le pays est pacifique, son taux de criminalité est largement inférieur à celui des Etats-Unis, mais rien n'y fait. Il a suffi d'une agression ultra-médiatisée, comme celle qui a visé le mannequin Kim Kardashian au cœur de la capitale début octobre, pour que l'affaire soit entendue. Paris est décidément un coupe-gorge. Les agressions contre des touristes asiatiques ont eu un impact considérable en Chine, au Japon ou en Corée. Trois populations qui prennent le shopping et deviennent une proie de choix pour la délinquance. En un an, le nombre de japonais en visite en France a baissé de 39 % et celui des chinois de 23 %.

Ce n'est pas étonnant, le tourisme est par nature le mariage d'un rêve et d'une expérience. Les attentats ont terni le premier et la criminalité le second. La mobilisation actuelle est justifiée, au regard du poids de cette activité qui représente plus de 7 % du PIB du pays et deux millions d'emplois. La réponse aux défis actuels prendra du temps, mais elle est indispensable. Et pas seulement pour le tourisme.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°178

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°178 :

Les dossiers qui attendent Françoise Nyssen au ministère de la culture

LE MONDE | 17.05.2017 à 16h42 • | Par Clarisse Fabre

A peine nommée ministre de la culture, Françoise Nyssen plongera dans le bain sans attendre, avec l'ouverture du festival de Cannes, mercredi 17 mai. Outre les films et les festivités, le débat sur les obligations des plates-formes numériques s'impose en cette 70^e édition, avec la présence de deux films en compétition officielle produits par Netflix.

Cet enjeu sera par ailleurs au menu du tout prochain conseil européen des ministres de la culture, qui doit se réunir le 23 mai à Bruxelles et examinera la directive sur les services de médias audiovisuels. L'occasion, pour le futur hôte de la Rue de Valois, de réaffirmer la position défendue par Emmanuel Macron pendant la campagne, selon laquelle les plates-formes doivent se conformer aux règles en vigueur dans le pays de diffusion des œuvres – et non dans le pays où elles sont installées. Cela signifie, au sein de l'écosystème français, que les « GAFA » (Google, Amazon, Facebook, Apple) doivent contribuer au financement des œuvres qu'ils diffusent, tout en respectant un quota d'œuvres européennes.

L'accès à la culture. Emmanuel Macron avait annoncé trois directions : éducation artistique et culturelle, ouverture des bibliothèques le dimanche par la mise en place d'une politique d'incitation pour les municipalités et autres collectivités locales, et enfin mise en place du « pass culture jeunes ». Cette dernière mesure vise à allouer une enveloppe de 500 € aux jeunes gens qui atteignent l'âge de 18 ans, pour leur permettre de développer une pratique culturelle.

Nominations. Côté diversité, Emmanuel Macron a promis de faire évoluer les modes de nomination à la tête des établissements culturels pour atteindre la parité hommes-femmes et refléter la diversité de la société.

Patrimoine. La nouvelle équipe va enfin s'atteler à la « *stratégie pluriannuelle pour le patrimoine* ». Il ne comprend pas pour l'instant d'objectif chiffré mais une part du grand plan d'investissement de 50 milliards d'euros annoncé par le nouveau président de la République devrait être consacrée au patrimoine. Selon le dogme macronien, c'est par une diversité de ressources, publiques, privées, que le défi de la rénovation du patrimoine sera relevé. Un projet de « *tirage spécial du loto* », avec affectation des gains au patrimoine, est dans les tuyaux.

Médias. Le programme du candidat Macron prévoit d'inciter les professionnels à faire évoluer certains des piliers du système de soutien à la création français : la chronologie des médias, qui donne le droit aux salles de cinéma, aux chaînes payantes et gratuites et aux services de vidéo de diffuser les œuvres pendant une période précise, en échange d'un financement. Mais aussi le partage de la valeur entre les chaînes et les producteurs, hérité des décrets Tasca, pensés pour favoriser la diversité des producteurs. Ou encore les obligations des chaînes, qui sont tenues de financer certains types de programmes en contrepartie du droit d'utiliser les canaux hertziens de la TNT. Ou enfin les limites sur la diffusion de publicité, sur France Télévisions et Radio France ou sur les chaînes privées.

Audiovisuel public. Emmanuel Macron a inscrit dans son programme l'étude d'un rapprochement de France Télévisions, Radio France et France Médias Monde. Il peut s'agir de

possibles synergies de structure ou de projets, à l'image de la chaîne France Info, commune à ces trois entités. Il a aussi prévu de revenir sur une des réformes centrales de son prédécesseur dans le domaine audiovisuel : la nomination des présidents d'audiovisuel public par le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Ce dernier ne cumulerait plus ce pouvoir avec son rôle de régulateur du secteur. Les présidents de France Télévisions ou Radio France seraient nommés par leur conseil d'administration, dont la composition serait revue.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°179

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°179 :

Agrandie, la Tate Modern bouscule toujours le temps

LE MONDE | 18.07.2016 à 09h07 • Mis à jour le 18.07.2016 à 10h23 | Par Philippe Dagen (Londres, envoyé spécial)

Depuis son ouverture en 2000, la Tate Modern se distingue par la présentation de ses collections permanentes : une thématique analogique à large spectre et sans considération de dates. Les grands musées avec lesquels elle se mesure, le Museum of Modern Art (MoMA), à New York, ou le Musée national d'art moderne (MNAM), à Paris, respectent l'histoire, Cézanne avant Picasso et le pop avant l'art actuel. Rien de tel à la Tate, et l'ouverture de son extension, une pyramide torsadée de dix étages avec une vue panoramique sur la capitale, lui permet de systématiser cette méthode. Le nouveau bâtiment, dont le coût s'élève à 260 millions de livres (310 millions d'euros), a fait gagner près de 60 % d'espace en plus au musée, et présente des espaces très vastes et hauts de plafond, bien loin de l'enfilade classique des salles.

On y embrasse d'un seul coup d'œil des œuvres, pour la plupart de grandes dimensions, dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles sont hétéroclites dans leurs formes et leurs matériaux. Les sections s'appellent « Entre objet et architecture », « Performer participer » ou « Villes vivantes ». Dans la « vieille » aile, côté Tamise, désormais nommée Boiler House, il y a, selon le même principe maison, « Matériaux et objets », « Art et société » ou « Dans l'atelier ». Ces notions extra-larges autorisent des proximités inattendues. Les nus élégiaques d'Henri Matisse côtoient ceux, maladifs et douloureux, de Christian Schad, qui passa par Dada et la nouvelle objectivité, dans un contexte allemand d'après-première guerre mondiale très différent – c'est une litote – de celui où Matisse se trouvait à la même époque. Le pop new-yorkais Roy Lichtenstein fait face à André Fougeron, peintre officiel du PCF dans les années 1950. Mais les cartels ne les situent ni historiquement ni idéologiquement. Au visiteur de savoir.

Lacunes

A lui d'élargir sa géographie s'il veut suivre l'effort récemment accompli pour ajouter à la collection, auparavant centrée sur le monde occidental comme ses homologues new-yorkais ou parisiens, des œuvres venues d'ailleurs, et pour cesser de négliger les artistes féminines. Un volontarisme semblable à celui que le MNAM a appliqué avec ses accrochages, *Elles*, en 2009, et *Modernités plurielles*, en 2013, se lit dans le choix des œuvres et leurs dates d'acquisition – 2016, pour la Roumaine Ana Lupaș, 2015, pour la Colombienne Beatriz Gonzalez, 2014, pour l'Indienne Sheela Gowda, 2012, pour la Polonaise (qui vivait en France) Alina Szapocznikow, 2015, pour le Ghanéen El Anatsui, 2013, pour le Béninois Meschac Gaba ou 2012, pour l'Irano-Canadien Parviz Tanavoli.

Cette politique tempère en partie ce qu'avait d'exagérément patriotique une présentation qui privilégiait les artistes britanniques, fussent-ils les suiveurs de mouvements nés sur le continent et aux Etats-Unis. Nicholas Serota, directeur de la Tate Modern, revendique cette politique, tout en faisant remarquer que la présentation inaugurale ne donne qu'une vision partielle de cette action. « *Nous ne pouvions pas tout montrer, pas plus dans ce domaine que dans les autres. Mais c'est un effort considérable qui a été entrepris : afin de présenter un art plus international, plus divers et plus attrayant. C'est une nouvelle ère pour l'art au Royaume-Uni.* »

On ne peut qu'applaudir cette ouverture, et constater que les œuvres qu'elle rend visibles supposent, elles aussi, des repères et des connaissances qui sont ceux des habitués des biennales et des foires, fraction très réduite du public que la Tate attire. Il est à craindre que des rapprochements en eux-mêmes judicieux entre, par exemple, Kader Attia et Marwan Rechmaoui sur le sujet de l'architecture vernaculaire et moderne, restent lettre morte, faute d'explications suffisantes.

Les nus élégiaques d'Henri Matisse côtoient ceux, maladifs et douloureux, de Christian Schad.

Dans d'autres cas, on demeure perplexe. Entre Mike Kelley, Californien porté sur la satire et la provocation, et Mary Martin, artiste britannique sage entre Op art et cinétisme, quoi de commun ? Parce que les boîtes à bruits et images de Kelley sont des parallélépipèdes, et les reliefs de Martin des carrés d'aluminium, serait-ce la géométrie ? La règle du plus petit commun dénominateur ne suffit pas.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°180

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°180 :

Il était une fois Le Havre

LE MONDE | 24.05.2017 à 16h24 • Mis à jour le 25.05.2017 à 10h45 | Par Frédéric Edelmann

Typique de ce que les historiens appellent « villes de fondation », c'est-à-dire sans existence ni mythes avant leur première occupation, Le Havre fut officiellement créée à l'extrême de l'estuaire de la Seine en 1517, un quart de siècle après le voyage de Christophe Colomb. Un moment où la carte du monde craque de toutes ses coutures. Harfleur, petite voisine, principal port de Normandie au Moyen Age, Honfleur, Dieppe et Rouen, les grands ports de ce début du XVI^e siècle commencent à saturer.

Un chantier naval avant d'être un port

Mais Le Havre, avant d'être un port, sera un chantier naval. C'est là que fut construite *La Dauphine*, armée par le richissime Jean Ango, héritier un peu forcée du dernier empereur aztèque. *La Dauphine*, sous le commandement de Verrazzano, partit en 1524 de Dieppe découvrir le territoire de la future New York. Sur une carte de 1536, on découvre le premier plan de la ville, un inhabituel carré traversé par une diagonale qui deviendra la rue de Paris. Un certain désordre marque l'organisation des rues, à la différence du plan de la reconstruction marqué par une insistante orthogonalité. Entre les deux états, plusieurs histoires s'entremêlent dans ce qui devient une ville d'armateurs. La découverte de l'Amérique, d'abord, qui, n'a guère laissé de traces matérielles, sinon celles du port et des bassins d'où partaient et partent encore paquebots et cargos, quand les grèves rituelles ne les clouent pas à quai.

Les départs vers New York, parfois Rio de Janeiro, des grands transatlantiques construits à Saint-Nazaire deviennent l'occasion d'autant de manifestations festives. Pour le *Normandie*, elles saluent de véritables prouesses architecturales, des aménagements luxueux, une décoration venue des meilleurs ateliers.

Vladimir Yourkevitch, russe émigré en France, a dessiné la coque. Le grand salon s'étalait sur 700 mètres carrés, une perspective unique, réalisée par Pierre Patout et Henri Pacon, avec - Richard Bouwens van der Boijen et Roger-Henri Expert. Les ferronneries étaient signées de Raymond Subes, les laques de Jean Dunand, les cristaux de René Lalique... La première croisière, en 1935, rassemblera le beau linge de Paris et d'ailleurs. La ville, marquée par la traite des Noirs, fut parfois baptisée « le port de l'oubli » en raison de la réticence de ses habitants à reconnaître cette partie de leur passé.

L'histoire du Havre est également marquée par un épisode beaucoup plus sombre : la traite des Noirs, qui concerne également Nantes, La Rochelle et Bordeaux. La ville fut parfois baptisée « le port de l'oubli » en raison de la réticence de ses habitants à reconnaître cette partie de leur passé. Bombardements aidant, on n'a du reste plus de traces de ce commerce sinon la Maison de l'armateur, bel édifice de la famille Foäche transformé en musée mémoriel. Outre son activisme dans le commerce triangulaire, Martin-Pierre Foäche (1728-1816), « possédait » 584 esclaves à Haïti et Saint-Domingue en 1775. Les bombardements britanniques (9 700 à 80 000 tonnes de bombes, selon les sources) détruisent une large partie de la ville (80 %) et du port, et même les lignes de défense allemandes. La gare de l'architecte Henri Pacon, œuvre de 1932 annonçant Perret, est l'un des rares monuments à rester partiellement debout, alors qu'elle

avait déjà subi le bombardement de 1942, mais pas son « clocher », l'élégante tour de l'Horloge, qui finira rasée vers 1972.

15 juillet 2005 : cédant à un lobbying intense, la commission du Patrimoine mondial de l'Unesco finit par classer le centre-ville repensé par Auguste Perret et par un essaim d'architectes venus de son atelier et plus généralement du Mouvement moderne, à l'exception notable des fidèles de Le Corbusier.

Ouvrir la ville sur le monde

L'Unesco ne saurait se tromper, l'afflux des touristes le prouve. On nous permettra de ne pas être pleinement d'accord avec cet enthousiasme qui met sur le même plan un peu du meilleur de Perret et beaucoup du pire de ses seconds couteaux. L'opération traîne d'ailleurs jusqu'en 1964, dix ans après la mort du démiurge, et juste à temps pour accueillir, sur l'ancienne place Gambetta, le centre culturel et théâtral du Volcan, dessiné par le génial Brésilien Oscar Niemeyer. Les Havrais le surnomment « pot de yaourt » en raison de sa blancheur. Il a été rénové et rouvert en 2015.

Succédant à une longue période de communisme qu'on disait éclairé, Antoine Rufenacht, maire barriste (1995-2010), s'efforce de relativiser le port et d'ouvrir la ville sur le monde, mettant à profit l'immense pont de Normandie, conçu par Michel Virlogeux. C'est alors le temps d'un retour en grâce (dans tous les sens du terme) de l'architecture, que les édiles du Havre ne vont pas laisser passer, quitte à laisser l'éclectisme le plus échevelé marquer le territoire de la ville.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°181

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°181 :

L'automatisation pourrait toucher 40 % des emplois en France

LE MONDE ECONOMIE | 09.05.2017 à 12h47 • Par Gaëlle Picut

Trois analystes de l'institut McKinsey ont cherché à quantifier le pourcentage d'emplois qui pourraient être automatisés en fonction des particularités des économies nationales. Ils ont étudié une cinquantaine de pays, représentant 80 % de la main-d'œuvre dans le monde. Selon les résultats de leur recherche publiés le 12 avril dans la *Harvard Business Review*, le potentiel d'automatisation serait de 40 % à 55 %, selon les pays. En France, ce sont 43 % des activités de travail qui pourraient l'être.

Ils ont également cherché à évaluer l'impact de cette automatisation sur la productivité dans l'économie mondiale. Ils estiment qu'elle pourrait augmenter la croissance du PIB mondial de 0,8 % à 1,4 % par an, en supposant que les personnes remplacées par l'automatisation continuent à être actives et restent aussi productives. Ce gain de productivité suppose donc que de nouveaux emplois se créent ou du moins que les emplois existants se transforment.

Variations sectorielles entre les économies

Les différences de potentiels d'automatisation en fonction des pays reflètent les variations sectorielles entre les économies. En effet, les activités les plus sensibles à l'automatisation sont les activités physiques, de production, ainsi que la collecte et le traitement des données. Ainsi, l'automatisation devrait toucher en premier le secteur industriel, alimentaire et le commerce de détail.

Les auteurs précisent qu'elle ne concerne pas seulement les métiers manuels, peu qualifiés mais également les métiers intermédiaires et hautement qualifiés. Ceci explique qu'en France, où le secteur industriel est en déclin, le potentiel d'automatisation soit parmi les plus faibles au monde, alors que des pays où l'industrie pèse encore dans l'économie, il est plus élevé, comme au Japon (55,7 %) ou encore en Chine (51,2 %).

En Europe, seuls le Royaume-Uni et la Norvège ont un pourcentage moins élevé que la France, en raison d'une économie très tournée vers les services. En effet, les emplois de gestion, d'architecture et d'ingénierie ont un potentiel d'automatisation plus faible. Au total, en Europe, les auteurs estiment que ce sont 60 millions d'employés qui sont « *robotisables* » dans les cinq plus grandes économies du vieux continent (France, Allemagne, Italie, Espagne et Royaume-Uni).

D'ici à 2055

Selon eux, cette automatisation pourrait devenir effective d'ici à 2055, mais son rythme et son étendue variera sensiblement suivant divers facteurs à la fois techniques, économiques et sociaux. Ils citent notamment la faisabilité technique, le coût de l'automatisation, l'offre de main-d'œuvre et ses compétences, la dynamique de la demande, l'acceptation réglementaire et sociale...

Optimistes, les analystes de l'Institut McKinsey estiment que l'automatisation pourrait entraîner

une augmentation de la productivité de 0,8 % à 1,4 % par an à l'échelle mondiale, en supposant que les personnes dont l'activité a été remplacée par l'automatisation trouvent d'autres emplois.

Dans les pays où la part de la population en âge de travailler est en baisse, l'automatisation pourrait combler l'écart de croissance économique. Dans les pays à forte croissance démographique, les enjeux de l'éducation et de la formation seront plus que jamais cruciaux.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°182

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°182 :

Quand la science s'ouvrait au peuple

LE MONDE SCIENCE ET TECHNO | 02.05.2017 à 16h24 | Par Cécile Michaut

Bien avant les youtubers ou « e = m6 », avant même Hubert Reeves, des hommes s'étaient déjà donnés pour mission de vulgariser les sciences. C'est ce que retrace l'exposition « Sciences pour tous, 1850-1900 », qui se tient à la Bibliothèque nationale de France, à Paris. On y croise les vulgarisateurs les plus connus, comme Camille Flammarion, astronome et auteur prolifique, ou Jules Verne, qui a tant magnifié la figure de l'ingénieur, mais aussi des personnages oubliés comme Henry de Graffigny, auteur de plus de 200 livres sur la chimie, l'astronomie ou l'horlogerie.

Cette seconde moitié du XIX^e siècle est considérée comme l'âge d'or de la vulgarisation, après des siècles où la science devait rester entre spécialistes, ou du moins dans la haute société. Avec l'essor des moyens de diffusion sont apparus de nombreuses revues, des livres, des conférences et attractions scientifiques et techniques, et même des pièces de théâtre. La rareté des photos est compensée par des illustrations magnifiques, notamment en botanique. Apothéose, l'Exposition universelle de 1900, qui fait la part belle aux technologies : lunette astronomique de 60 mètres de long, immense globe céleste...

Électricité, transports, hygiène...

A cette époque, point de doute sur le progrès scientifique : on s'enthousiasme pour la fée électricité, on se passionne pour les nouveaux moyens de transport, on applique avec vigilance les préceptes d'hygiène. Le public recherche le spectaculaire et les vulgarisateurs se font volontiers emphatiques. Pas de doute, la science et plus encore la technique fascinent.

Mais la science se veut surtout humaniste et au service du progrès. Pour Edouard Charton, créateur de la revue *Magasin pittoresque*, il faut « *détruire l'ignorance, origine première de toutes les inégalités sociales* ». L'idée que le progrès social passe par le progrès technique est largement partagée. Bibliothèques et conférences gratuites témoignent d'une volonté de démocratisation du savoir.

Il est amusant de constater que certains débats actuels existaient déjà au XIX^e siècle : le vulgarisateur doit-il être un scientifique ou peut-il être un profane ? Doit-il garder toute la rigueur scientifique, au risque d'ennuyer, ou peut-il « mettre en scène » son savoir ? « *Une distinction s'opère (...) entre scientifiques rigoureux, comme Arago, directeur de l'Observatoire de Paris, attaché à montrer le sérieux des méthodes, et vulgarisateurs comme Flammarion, qui veulent que la science sorte du chiffre pour devenir vivante* », est-il indiqué dans l'exposition. Dommage que celle-ci soit reléguée dans un couloir, et constituée uniquement de panneaux.

« Sciences pour tous », BNF, jusqu'au 27 août. Un cycle de conférences sur la vulgarisation accompagne l'exposition, salle 70, les mardis de 12 h 30 à 14 heures. www.bnf.fr

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°183

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°183 :

Sur Facebook, le deuil rapproche les « amis »

Une vaste étude portant sur 15 000 cercles d'amis montre qu'après la mort d'un proche des relations se renforcent durablement au sein du groupe

LE MONDE SCIENCE ET TECHNO | 24.04.2017 à 17h50 | Par Damien Leloup

Comment réagissent les groupes d'amis lors de la mort inattendue d'un membre du cercle social ? Un décès multiplie-t-il ou freine-t-il les relations entre proches sur le long terme ? Pour tenter de le déterminer, un chercheur de la Northeastern University de Boston (Massachusetts) et une chercheuse de Facebook se sont associés pour étudier, sur une période de plusieurs années, l'évolution des interactions entre les membres de groupes ayant connu un décès soudain.

Leurs conclusions, publiées lundi 24 avril dans la revue *Nature Human Behaviour*, décrivent de manière précise comment les relations sociales se réorganisent après une mort. En étudiant 15 000 cercles d'« amis Facebook », ils montrent de manière convaincante qu'un décès resserre, dans la plupart des cas, des liens qui existaient déjà. « *En moyenne, le volume d'interactions perdues après un décès a été entièrement récupéré par la suite. Le deuil se fait à travers une redécouverte connectée, et les amis sont plus étroitement liés après la perte d'un ami commun* », écrivent les chercheurs. En clair, après le « vide » laissé par la perte de quelqu'un, ses amis proches tendraient à compenser ce décès en multipliant les discussions avec des personnes qui connaissaient aussi le défunt.

Ils échangent davantage après un décès, y compris longtemps après l'événement : deux ans après la mort d'un membre du groupe, les amis proches sont 2,6 % plus actifs dans leurs discussions qu'avant. Pour de simples connaissances, les effets sont encore plus marqués : neuf mois après le décès, les échanges ont augmenté de 4,5 % entre personnes peu proches. Des chiffres en hausse lorsque le décès est accidentel.

Ces résultats sont presque constants quel que soit l'âge des groupes observés, écrivent les chercheurs, avec une exception pour les plus jeunes adultes. « *Chez les individus âgés de 25 ans ou plus, l'augmentation du nombre d'interactions a totalement ou presque totalement compensé la perte d'interactions avec la personne décédée* », expliquent-ils, et ils notent aussi que, « *pour les réseaux dans lesquels le sujet était âgé de moins de 25 ans, le nombre d'interactions de ses amis a même augmenté* ».

Cas différent pour les suicides

En revanche, il existe des cas de figure dans lesquels les interactions diminuent : lorsque la cause de la mort est liée à un stigmate social. L'étude note que lorsqu'il s'agit d'un suicide, ou dans une moindre mesure lorsque le décès est lié à des pratiques considérées comme socialement « honteuses » (MST, drogues, alcoolisme), les liens sociaux ne se réorganisent pas aussi fortement que pour les accidents.

Cette étude permet-elle de mieux comprendre comment le deuil s'effectue en dehors des écrans ? Les auteurs l'affirment, se basant notamment sur les chiffres des interactions Facebook qui peuvent être liées à des rencontres physiques – comme le fait de « taguer » une personne dans une photographie.

Plusieurs éléments peuvent cependant limiter la portée de cette étude, l'une des plus vastes jamais réalisée sur la manière dont les cercles sociaux gèrent le deuil. D'abord, comme toutes les études menées par Facebook, même en partenariat avec des chercheurs extérieurs, les données brutes ne sont pas publiques, ce qui empêche de reproduire leurs analyses. Mais aussi parce que, comme le notent les auteurs, le test a porté sur des utilisateurs californiens de Facebook – des résultats différents pourraient être obtenus avec un échantillon de personnes vivant dans d'autres pays ou cultures.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°184

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°184 :

Edouard Philippe : « Au Havre, créer des œuvres qui obligent à regarder la ville »

LE MONDE | 24.05.2017 à 16h23 • | Propos recueillis par Aureliano Tonet (envoyé spécial) et Harry Bellet (envoyé spécial)

Maire du Havre depuis 2010, Edouard Philippe a été nommé premier ministre le 15 mai. Nous l'avions interrogé, le 5 mai, dans ses bureaux de l'hôtel de ville, tapissés de photos de boxeurs et de certificats de docker de ses aïeux. L'édile nous avait expliqué dans quel esprit ont été élaborées les manifestations organisées pour le 500^e anniversaire de la ville, prévues du 27 mai au 5 novembre.

Durant des décennies, Le Havre, dans l'esprit des gens, c'était Stalingrad-sur-Seine. Le classement au Patrimoine mondial de l'Unesco, en 2005, a-t-il changé la vision sur la ville ?

Ce classement a permis de définir les raisons pour lesquelles les Havrais l'aiment bien. Ceux qui avaient connu la ville d'avant [*la reconstruction par Perret*] ne se reconnaissaient pas dans la nouvelle et beaucoup ne l'aimaient pas. Mais on savait qu'on y vivait bien, et le classement a objectivé les choses. Quand on disait que c'était moche, on pouvait rétorquer que la ville était classée au Patrimoine de l'humanité. Et cela a entraîné le retour des bateaux de croisière, par exemple.

Le Havre est une terre contrastée : une ville fondée pour le négoce et qui crée une grande bourgeoisie marchande, mais aussi une cité hyper-industrielle et plus populaire que la moyenne. Une ville d'estuaire, donc de l'eau et de la terre. Une ville de la Renaissance, et cela ne se voit pas.

François I^r a réalisé des choses exceptionnelles, comme les châteaux de la Loire. Mais il a aussi créé Le Havre. Quelle vision emblématique ! Ce choix, c'était celui de l'ouverture vers le Nouveau Monde, une entrée dans la modernité, l'affirmation d'un nouveau pouvoir royal...

Comment ont été conçues les festivités du 500^e anniversaire ?

Le 500^e anniversaire ne doit pas être uniquement tourné vers le passé : c'est le début des 500 ans qui suivent. Il fallait montrer ce qu'est la ville : pourquoi elle a été créée – et les raisons qui ont poussé à sa création sont encore valables – et ce qu'elle est architecturalement, sociologiquement, économiquement, géographiquement, et quel est son potentiel. Pour surprendre aussi bien les Havrais, qui pensent la connaître parfaitement, ce qui est inexact, que ceux qui ne la connaissent pas, ou peu et qui s'en font une fausse idée. Il s'agit de créer des parcours, de mélanger du « déjà-là » et de la création qui permette de le révéler. D'entrer dans des endroits, de donner envie de voir des choses, et de montrer qu'il y a des rapports à la modernité un peu surprenants.

Le Havre est une ville hétéroclite...

Oui, mais c'est en même temps une ville marquée par l'uniformité architecturale de Perret. Les parcours que nous avons imaginés pour l'anniversaire entendent ainsi montrer différents aspects de la cité. On monte sur la falaise au nord, on va dans les quartiers sud qui sont plus portuaires. L'idée de Jean Blaise, directeur artistique de l'événement, c'est de demander à des artistes de

créer des œuvres qui ont un lien direct avec la ville, qui s'en inspirent. Qui obligent à la regarder. Le travail avec les conteneurs de Vincent Ganivet, il est sur le quai. Au Havre, c'est presque du mobilier urbain ! Donc des œuvres qui montrent qu'on est capable de créer à partir de ce qu'est intrinsèquement Le Havre.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°185

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°185 :

Le Cnap déménagera à Pantin en 2020

Le Centre national des arts plastiques va regrouper ses réserves - près de 100 000 œuvres - dans un nouveau bâtiment.

LE MONDE | 30.01.2017 à 15h24 • | Par Henri Salomon

Jusqu'alors, il n'y avait que *La Défonce* de François Morellet (1990), sculpture parallélépipédique de métal peint, pour signaler que sous l'esplanade de la Défense (Hauts-de-Seine) se cachait l'un des plus grands musées secrets de France, le Centre national des arts plastiques (Cnap). A partir de 2020, cette institution propriétaire de plus de 100 000 œuvres d'art s'installera dans un bâtiment dédié à Pantin (Seine-Saint-Denis) où elle regroupera ses réserves et ses bureaux.

L'annonce a été faite lors de la conférence annuelle du Cnap, mardi 24 janvier 2017. A l'heure actuelle, le Centre est obligé de répartir près de 30 000 œuvres de ses réserves (peintures, dessins, estampes, sculptures...) sur une multitude de lieux : trois sites à La Défense totalisant environ 4 500 m² et une grande réserve d'environ 19 000 m² à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise). Face à la « *complexité de l'affaire* », l'objectif est d'en faire un « *outil cohérent avec ses missions* », explique au *Monde* Yves Robert, directeur du Cnap.

En 2016, sur un budget de 10 millions d'euros, environ deux millions ont été consacrés à l'achat de 339 œuvres signées de 158 artistes.

Le Cnap, qui dépend du ministère de la Culture et de la Communication, n'est pas à proprement parler un musée. Mais il est chargé selon ses statuts de « soutenir et de promouvoir la création artistique dans ses différentes formes d'expression plastique » et le fait notamment via les acquisitions du Fond national d'art contemporain (FNAC). Depuis 1791, cette sorte de « collectionneur public » enrichit ainsi chaque année la collection de l'Etat, portant à 100 000 le nombre de pièces accumulées. En 2016, sur un budget de 10 millions d'euros, environ deux millions ont été consacrés à l'achat de 339 œuvres signées de 158 artistes. Un tiers des œuvres sont stockées dans des réserves, le reste est prêté à des musées, publics ou privés, pour des expositions (temporaires ou permanentes) ou des administrations nationales, aussi bien en France qu'à l'étranger.

La dispersion des sites, difficile à gérer, et la fin du bail des locaux de la Défense, qui arrive à échéance en 2018, expliquent le déménagement. Celui-ci doit aussi donner l'occasion d'insuffler un nouveau souffle à l'établissement. Les 17 millions d'euros nécessaires à l'achat du nouveau bâtiment, situé rue Cartier-Bresson à Pantin, ont déjà été inscrits au projet de loi des finances de 2017 par la ministre de la Culture. Après une réhabilitation, le lieu offrira une superficie de 26 000 m². « *Il fallait rester au plus près de Paris, mais dans Paris c'eût été illusoire* » dit Yves Robert. Il souligne que l'institution publique fait appel à un certain nombre de conservateurs, experts et autres professionnels de toute la France, qui passent par Paris ou en région parisienne pour choisir, organiser et diffuser les œuvres du Cnap.

« Un véritable laboratoire »

A Pantin, le Cnap bénéficiera d'un écosystème en pleine effervescence. Le long du canal de l'Ourcq, Pantin s'est renouvelée et abrite de nouveaux acteurs : d'un côté, l'entreprise de luxe Hermès, le Centre national de la danse (CND) et les Magasins généraux, rénovés pour abriter les locaux de l'agence publicitaire BETC, de l'autre, les Grands Moulins où BNP Paribas a pris place, le Pôle des métiers d'art, la maison Chanel et la galerie Thaddaeus Ropac avec ses 2 000 m² d'exposition. Pour l'ex-ville rouge, l'emménagement du Cnap est un symbole de plus de sa métamorphose : l'ancienne cité ouvrière se rêve en « Brooklyn de Paris ».

Le Cnap, lui, veut profiter du déménagement pour opérer une mutation : il s'agit, selon le directeur, d'en faire « *un véritable laboratoire, un lieu de débats et de rencontres* » ainsi qu'un « *un outil pour les artistes et les chercheurs* » qui pourront davantage consulter et explorer les collections, puisque le nouveau bâtiment abritera un centre de ressources et de documentation.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°186

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°186 :

Crue de la Seine : comment les musées menacés s'organisent pour prévenir les inondations

Télérama, par Pablo Maillé, Jérémie Maire et Sophie Rahal, publié le 2 juin 2016.

Alors que le niveau de la Seine pourrait atteindre les six mètres, les établissements culturels situés le long du fleuve sont mobilisés. Le Louvre et le musée d'Orsay seront fermés ce vendredi 3 juin.

Cinq mètres. Depuis que le niveau de la Seine a dépassé cette limite ce jeudi 2 juin en milieu de journée (atteignant même 5,17 mètres à la station Austerlitz à 16 heures, par exemple), plusieurs musées proches du fleuve sont en état d'alerte.

Musée d'Orsay

Inauguré en 1986 le long de la rive gauche de la Seine, en zone inondable, l'établissement parisien communique régulièrement sur les réseaux sociaux. Ainsi, une fermeture anticipée à 18 heures a été décrétée ce jeudi, en raison du déclenchement du Plan de protection contre les inondations. Ce protocole indique une marche à suivre très précise aux gestionnaires d'établissements recevant du public et situés en zone inondable.

« *Nous avons quasiment atteint le seuil d'alerte, déclenché à partir de 5,20 mètres d'eau*, indique-t-on au musée. *Une cellule de crise s'est tenue, composée de la direction et du personnel pouvant être concernés, mais nous sommes prêts. D'autant qu'en mars dernier, nous avions simulé une crise de ce type* ». En cas de déclenchement d'une alerte, et si le niveau de la Seine atteint 5,50 mètres de hauteur, les équipes auraient alors 96 heures pour déplacer les réserves dans les étages supérieurs. Une perspective qui n'inquiète pas les services du musée, car très peu d'œuvres sont conservées sur place.

Le musée a tout de même décidé de fermer vendredi.

Musée du quai Branly

Construit en bord de Seine et inauguré en 2006, le musée du quai Branly fait lui aussi face au danger d'une crue du fleuve. Pour l'instant, le bâtiment, comme tous les édifices publics, fait l'objet d'une vigilance accrue. « *Nous n'avons pas encore eu besoin de déployer de dispositif de protection* », note-t-on. Et de rappeler que « *le musée est un bâtiment très récent, donc pensé en amont pour éviter cela* ».

En effet, le danger d'inondation a été réfléchi dès la construction de l'édifice, en se basant sur la crue centennale de 1910, et ainsi réalisé pour se tenir à l'abri d'un phénomène similaire – surélévation, étanchéité des fondations, mur anti-crue, etc. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir un plan de prévention prêt à servir, « *au cas où* ». Bibliothèque nationale de France

« *Nous avons encore les pieds au sec pour l'instant* », se réjouit-on du côté de la bibliothèque François-Mitterrand. Comme tous les autres bâtiments publics, et surtout parce qu'elle est en bord d'une Seine sortie de son lit, la BnF fait l'objet d'une vigilance. « *Nous nous maintenons*

informé à travers des feuilles d'alerte régulières, des réunions de surveillance et nous jetons un œil au niveau », explique-t-on dans le bâtiment aux quatre tours. Une réunion de surveillance, afin de décider ou non d'une procédure de crise, s'est tenue dans l'après-midi du jeudi 2 juin.

Le Louvre

Avec une partie de ses œuvres en réserve situées en zone inondable, le musée du Louvre a décidé de fermer son bâtiment au public vendredi 3 juin à titre préventif, dans le cadre de l'« alerte générale crue ». « *L'objectif est de mettre à l'abri les œuvres situées dans ces zones inondables en les déplaçant dans les étages supérieurs. Le personnel du Louvre est mobilisé à cet effet. La cellule de crise pilotée par la direction générale suit en temps réel l'évolution de la situation », explique le communiqué du musée envoyé jeudi après-midi.*

Le déplacement des œuvres fait partie du plan de prévention des risques d'inondation mis en place au Louvre en 2002. Il compte plusieurs niveaux, notamment la création d'une cellule de prévention des risques, l'inventaire des œuvres à remonter dans les étages supérieurs, l'installation de dispositifs de pompage et de ralentissement de la propagation des eaux, jusqu'au projet d'externalisation des réserves à Liévin, Nord-Pas-de-Calais, où se trouvent les nouvelles réserves du musée parisien.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°187

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°187 :

Fontainebleau : le château et ses œuvres d'art évacués pour un exercice incendie

>Île-de-France & Oise>Seine-et-Marne>Fontainebleau|Pascal Villebeuf|22 novembre 2016, Le Parisien

C'est la première fois que nous organisons un tel exercice incendie, en tenant compte des objets d'art qu'il faudra éventuellement évacuer, en cas de sinistre important », souligne Jean-François Hébert, président de l'Etablissement Public du château de Fontainebleau. Ce mardi matin, une soixantaine de pompiers, de nombreux véhicules et une grande échelle, ont été mobilisés, ainsi que l'équipe de la conservation du palais, afin de réaliser cet exercice. Une manœuvre qui sonne également le début de grands travaux de sécurité incendie lancés au palais (voir encadré)

« C'est la première fois que nous organisons un tel exercice incendie, en tenant compte des objets d'art qu'il faudra éventuellement évacuer, en cas de sinistre important », souligne Jean-François Hébert, président de l'Etablissement Public du château de Fontainebleau. Ce mardi matin, une soixantaine de pompiers, de nombreux véhicules et une grande échelle, ont été mobilisés, ainsi que l'équipe de la conservation du palais, afin de réaliser cet exercice. Une manœuvre qui sonne également le début de grands travaux de sécurité incendie lancés au palais.

Il est 9 h 19, quand tous les talkies-walkies du personnel du château résonnent. « Alerte rouge, alerte rouge. Le public et le personnel doivent être évacués du palais ! » Au loin, au 3e étage de l'aile Louis XV, à hauteur du musée Napoléon, une immense fumée s'échappe de plusieurs fenêtres. Immédiatement, le public est évacué, dont deux classes de l'école Saint-Merry, en visite au château. Parmi les observateurs, le colonel Bernard de Saint-Michel, commandant du groupement centre et sud du Sdis. « Nous mettons en pratique une année de travail en commun avec les équipes du palais. Il s'agit de conjuguer l'extinction d'un incendie et la protection et l'évacuation des trésors que contient ce musée. Ce n'est pas un banal feu d'immeuble ! »

A ses côtés, Vincent Droguet, conservateur en chef du patrimoine, donne ses consignes pour l'évacuation de certains meubles. « Nous disposons de plans en couleurs, qui montrent les œuvres à transporter. Elles sont stockées dans un premier abri. Puis elles iront rejoindre une salle fermée, plus loin. Ce qui est intéressant, c'est que l'on apprend aux pompiers à manipuler des objets d'art très fragiles. » A midi, l'exercice était terminé. Sans casse.

Ministère de la culture
Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°188

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°188 :

Street Art : un mouvement qui s'institutionnalise

L'Express, Julien Brodier, publié le 15/02/2013 à 8:00, mis à jour à 09:54

L'art urbain a désormais sa place dans les galeries, les musées, les salles de ventes et sur des façades monumentales. Le Street art s'institutionnalise-t-il au point d'oublier sa nature rebelle ?

Barcelone, février 2012. Devant le numéro 25 de l'étroite rue Ample, la police municipale vient de prendre Christian Guémy, alias C215, la main dans le sac de bombes. Ce n'est pas la première arrestation de l'artiste. Objet du délit, cette fois : un portrait réalisé au spray sur une boîte électrique. Visiblement hermétique à l'art du Français de 38 ans, la *Guardia urbana* lui inflige une amende de 150 euros pour "atteinte au mobilier urbain". Comme un clin d'oeil aux tracas inhérents à l'exercice de la peinture de rue, l'exposition *Au-delà du street art*, au musée de la Poste, à Paris, présente, jusqu'au 30 mars, cette amende dans une vitrine consacrée à Guémy.

L'anecdote barcelonaise ne s'arrête pas là. Le 22 mai 2012, le même "vandale" doit passer devant le tribunal. Coup de théâtre. Le juge demande la relaxe au motif qu'on ne peut être condamné pour avoir "embelli" un mobilier déjà sale et tagué. "Ce que je peins a plus de valeur que ce que je détruis", jubile fièrement C215, rencontré au début de cette année dans son atelier de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Pour le monde du street art, ce n'est que justice.

(...)

L'aventure de C215 témoigne du nouveau statut dont jouit le mouvement artistique le plus important du 21ème siècle, longtemps considéré par les académies comme le vilain petit canard. "A la différence de l'art contemporain élitiste et conceptuel, le street art est accessible et populaire, précise Nicolas Laugero-Lasserre, collectionneur et directeur de l'Espace Pierre Cardin. Ces artistes sont en prise directe avec le réel et, cocorico, les meilleurs sont français." Crédibilisé par les galeries d'art, popularisé par Internet et les réseaux sociaux, légitimé par les ventes aux enchères, toléré par les municipalités, l'art du mur fait sa mue. Et les acheteurs répondent à l'appel. D'ailleurs, certains ne veulent plus parler de street art, expression trop réductrice, et préfèrent "art urbain contemporain". Sous ce label, on retrouve une pluralité de formes : les graffitis colorés de JonOne, les mosaïques d'Invader, les installations de JR, les affiches de Shepard Fairey, les pochoirs de Banksy, les gravures de Vhils ou les fresques d'Inti.

Ces artistes sont de véritables rock stars, trimballant mythologies, fantasmes - qui se cache derrière ces pseudos ? - et hordes de fans sur Facebook. "Quand je faisais mes premiers murs, la nuit, à Los Angeles, personne ne s'intéressait à moi, à part la police, rappelle sur son site Shepard Fairey, devenu célèbre, en 2008, grâce à son poster de Barack Obama, *Hope*. Aujourd'hui, quand je travaille sur un mur, les gens me demandent des autographes. Mon objectif étant de terminer le travail, je regrette presque le temps où je devais simplement échapper aux flics."

Le monde du street art n'est pas avare de contradictions. Les Banksy, Fairey et compagnie naviguent entre deux eaux : d'un côté, la rue, l'illégalité et, pour certains, la clandestinité ; de l'autre, la notoriété, l'argent et les musées. Ces deux facettes forment le profil d'une même médaille. Les œuvres de Zevs exposées dans les galeries auraient-elles la même valeur s'il ne se risquait pas sur le terrain ? Pour avoir "liquéfié" un logo Chanel à Hongkong en 2009, le

Français a bien failli découvrir les geôles chinoises. "Quand on acquiert une oeuvre d'un de ces artistes, on n'achète pas seulement une image, mais une part de mythe, résume l'historien d'art Paul Ardenne, codirecteur de *100 Artistes du street art* (La Martinière). Ce grand mouvement artistique appartient moins au registre de la peinture qu'à celui de la performance. L'adrénaline sert souvent de moteur."

Les stars de la rue

Le 22 janvier 2013, la vente organisée par Artcurial, à Paris, a totalisé 1,2 million d'euros. Une première ! Une oeuvre de C215 sur une boîte aux lettres de La Poste a quadruplé son estimation, atteignant 23 200 euros. Un record pour l'artiste. *Guns and Roses*, de l'Américain Shepard Fairey, est parti à 63 400 euros. Le plus haut prix pour une oeuvre signée Obey. "Les acheteurs sont des collectionneurs qui viennent du monde de l'art contemporain et des jeunes, entre 30 et 40 ans, travaillant dans la finance ou la communication, qui réalisent leurs premiers achats, commente Arnaud Oliveux, commissaire-priseur à Artcurial. La période est très excitante."

Art guérilla contre les institutions, le street art se voit aujourd'hui accueilli à bras ouverts, mais sous certaines conditions. A partir du 13 avril, le Centre Pompidou organise *Ex situ*, qui permettra à sept artistes, dont Rero, Ludo ou Ox, d'"exposer" leurs pratiques. Une programmation destinée aux 13-16 ans. De là à parler d'infantilisation... "Cette forme d'art n'appelle sans doute pas des propositions classiques mais plutôt des installations en résonance avec ces démarches", répond Alfred Pacquement, directeur du Centre Pompidou. Pas faux. Avec le street art, tout est à inventer. Même la critique. "Nous sommes au début de la reconnaissance, annonce Magda Danysz, qui n'hésite pas à confronter dans sa galerie une oeuvre de Vhils à d'autres formes d'art contemporain. Il faut décloisonner le mouvement." Le street art continue de grandir, laissons-lui le temps de poursuivre sa croissance avant de choisir ce qu'il faut faire entrer au musée.

(...)

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°189

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°189 :

Ce couple de Texans fait un don de 300 œuvres au musée d'Orsay, du jamais vu depuis 1945

leparisien.fr, Culture & Loisirs | Propos recueillis par Yves Jaeglé : 22 octobre 2016, Nicolas KRIEF

« Ce couple de Texans qui fait rêver Orsay ». C'était le titre de notre article en 2013 sur une exposition consacrée à la collection d'un couple américain possédant près de 300 œuvres majeures d'art français et européen, de Bonnard et Vuillard à Soutine et Modigliani.

Trois ans après, le rêve se réalise : François Hollande remettra samedi soir la Légion d'honneur à Marlene et Spencer Hays, qui offrent à l'Etat français et au musée d'Orsay leur collection, la donation la plus importante reçue par un musée français depuis 1945. Une belle histoire : Spencer Hays, issu d'un milieu modeste, a débuté dans le porte-à-porte en vendant des livres à Nashville, avant de faire fortune dans le textile et de se passionner avec sa femme pour la peinture.

On ne verra pas tout de suite ces chefs d'œuvres qu'ils nous léguent : c'est une donation en plusieurs étapes (la première, concernant 187 œuvres, est estimée à près de 174M€) et en usufruit. Aujourd'hui, ce couple fusionnel de retraités vit toujours entouré de ses peintures. Qui rejoindront un jour Orsay.

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, nous raconte les coulisses de ce don.

Comment avez-vous convaincu ce couple américain de donner autant d'œuvres à la France ? **Audrey Azoulay, ministre de la Culture** : Paris reste une place centrale de l'art, grâce à ses musées, mais aussi à des événements majeurs, comme cette semaine la Fiac ou l'ouverture de l'exposition Chtchoukine. C'est l'une des raisons pour laquelle Marlene et Spencer Hays ont choisi la France pour faire cette donation. Ils ont eu cette passion sincère pour la peinture française et notamment les Nabis (Ndlr : mouvement post-impressionniste autour de Bonnard et Vuillard). Partis de rien, ils ont construit une collection exceptionnelle. Ils auraient eu beaucoup d'autres options pour l'avenir. La plus naturelle, peut-être, aurait été de la donner à des musées américains.

Qu'est-ce qui les a convaincus de choisir un musée français plutôt qu'américain ?

Depuis plusieurs années, un dialogue s'est noué avec le musée d'Orsay, notamment son président Guy Cogeval et avec l'Etat, au plus haut niveau. Ce qui a motivé leur choix, c'est que, nul part ailleurs, cette collection ne sera aussi bien montrée, aussi bien étudiée, aussi respectée, et aussi bien entourée par d'autres œuvres qu'en France. Ils veulent partager leur passion, et que cette collection soit vue et chérie après leur mort. En France, aussi, les musées ne vendent pas leurs collections. Elles sont inaliénables, contrairement aux USA, où il arrive que des musées les vendent. Cela les avait choqués. Ils sont admiratifs de la place de la culture dans notre société. Pas seulement les musées. Le seul fait qu'il existe un ministère de la Culture, vu de Nashville ou New York, c'est formidable !

Voici encore un cas où des Américains achètent à foison des artistes français majeurs. Ne faudrait-il pas aussi aider davantage les collectionneurs français par des mesures spécifiques ?

Nous les aidons. Le débat revient de temps en temps sur l'intégration des œuvres d'art dans l'Impôt sur la fortune. Avec le président de la République et le gouvernement, nous défendons l'idée de maintenir l'exclusion des œuvres d'art de l'ISF. C'est pour faciliter la constitution de collections, avec l'idée qu'elles pourront peut-être un jour rejoindre le domaine public. La donation de Marlène et Spencer Hays est un bon exemple à donner à nos collectionneurs. Je voudrais redire à quel point leur geste est d'une immense générosité. Ils n'attendent de nous aucun avantage fiscal. Leur seule préoccupation, c'est que leur collection soit partagée avec le public, qu'elle leur survive et soit accrochée dans un musée où elles dialogueront avec d'autres œuvres.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°190

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°190 :

La Liberté de Delacroix vandalisée à Lens

Le figaro, par Eric Bietry-Rivierre , Service infographie du Figaro, publié le 07/02/2013 à 22:24

Une déséquilibrée a eu le temps d'écrire « AE911 » au bas du chef-d'œuvre avec un marqueur noir avant d'être maîtrisée. La galerie du temps du Louvre-Lens a été fermée au public, vendredi.

Une déséquilibrée a vandalisé jeudi en fin d'après-midi le tableau d'Eugène Delacroix *La Liberté guidant le peuple, le 28 juillet 1830* dans la nouvelle antenne du Louvre à Lens. Elle a rapidement été maîtrisée par un agent de surveillance qui a été aidé d'un visiteur. Mais elle a pu griffonner «AE911» au feutre noir sur une trentaine de centimètres dans le bas droit de la célèbre composition. Soit juste au-dessous de la figure dont Victor Hugo s'est inspiré pour imaginer son personnage de Gavroche.

La déséquilibrée, âgée de 28 ans, a été interpellée peu avant la fermeture. Elle a rapidement été déférée à la police. Elle se trouvait vendredi matin en garde à vue. Le Louvre-Lens a porté plainte. Personne n'a voulu commenter la signification de l'inscription, en particulier un lien hypothétique avec une polémique sur les attentats du 11 septembre, tournant autour de la théorie du complot. L'inscription AE911 renvoie sur Internet vers une pétition en ligne, dans laquelle « 1.768 architectes et ingénieurs diplômés authentifiés, en plus de 16.421 citoyens concernés », « exigent du Congrès américain une enquête véritablement indépendante » sur ces attentats. « Est-ce qu'il s'agit d'une personne qui a agi sous l'emprise d'un délire quelconque ou est-ce qu'il s'agit d'une revendication quelconque ? », s'est interrogé le procureur de Béthune, Philippe Peyroux.

Vendredi, la galerie du temps du Louvre-Lens a été fermée au public. Un porte-parole de l'établissement n'excluait pas une réouverture samedi de la partie accueillant le chef-d'œuvre de Delacroix.

Le directeur du département peinture du Louvre Vincent Pomarède se rendra ce vendredi sur place et dès jeudi soir le musée avait dépêché en urgence une de ses restauratrices spécialisée afin qu'elle dresse un premier constat.

Icône nationale

« À première vue, indique-t-on à Paris, depuis la maison mère, l'inscription est superficielle. Elle devrait pouvoir être nettoyée facilement. En fonction du diagnostic, la décision sera prise de déplacer ou non l'œuvre pour sa restauration. » Celle-ci était arrivée sous caisse antichoc et climatisée à Lens le 21 novembre dernier. Il était prévu qu'elle y demeure exposée un an. Installée, sans vitre protectrice vu son grand format (260×325 cm), en point d'orgue et à l'extrémité dans la galerie du Temps, elle trône dans un espace de 150 mètres de long, cœur du bâtiment ultramoderne inauguré par le président de la République le 4 décembre dernier. Cette icône nationale qui servit, entre autres, à illustrer les billets de 100 francs, est présentée avec une sélection de 205 autres pièces - sculptures, tableaux, céramiques, objets d'art - emblématiques des collections du Louvre.

Ce n'est que la troisième fois de son histoire qu'elle quitte les berges de la Seine et le rouge salon des cimaises de la salle Mollien, où elle est d'habitude visible à droite du *Radeau de la Méduse* de Théodore Géricault. Avant Lens, *La Liberté* où s'invente la figure de la Marianne républicaine a été prêtée à Tokyo en 1999 et à Strasbourg en 2004. Rentoilée, son châssis correctement renforcé, elle n'avait jamais connu de problème. Seul son cadre est fragile. Pour Lens il a été remplacé par un plus léger et plus moderne. L'original se trouve en restauration.

« Ce triste événement de jeudi ne remet pas en cause la volonté de faire partager à tous les chefs-d'œuvre du Louvre à Lens, qui a déjà accueilli 205.000 visiteurs depuis son ouverture », assure la responsable de la communication de l'institution.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°191

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°191 :

Fontainebleau : Et si le château prenait feu ?

Une fumée inquiétante, un gros déploiement de pompiers : le château a été le théâtre mardi matin d'un exercice incendie impressionnant. Alors que le château va investir lourdement

La République, 29/11/2016 à 10:56 par Yoann VALLIER

Alerte rouge au château : un incendie s'est déclaré au troisième étage de l'aile Louis XV et menace les œuvres du musée napoléonien. L'alarme retentit et déjà, l'évacuation commence. Une fumée sort de la fenêtre et les pompiers ne tardent pas à être sur les lieux... Pas de panique : il s'agissait d'un exercice grandeur nature, inédit en son genre.

Mardi matin, une soixantaine de pompiers et une bonne partie du personnel du château étaient sur le pont pour mener à bien les opérations. Car s'il s'agissait bien d'une simulation restée secrète jusqu'au dernier moment, le processus de mise en sécurité, lui, était bien réel : « la sécurité est une priorité de notre schéma directeur, nous dit le président Jean-François Hebert. Dans la phase 1 qui durera jusqu'à 2018, nous investissons 4,6 millions d'euros. On commence par l'éclairage de sécurité dans le château, mais aussi l'installation de bornes à incendie et les dispositifs coupe-feu ».

Colosse aux pieds d'argile

La large tranchée actuelle le long de l'aile Louis XV va servir à faire passer les tuyaux hydrants. Une première étape dans la mise en sécurité, le château étant conscient qu'il reste un colosse aux pieds d'argile, qui possède un patrimoine vulnérable : « faire des exercices comme cela, c'est primordial. Le plan de prévention que nous avons mis en place il y a un an permet de définir quelles sont les œuvres à protéger en priorité » poursuit M. Hebert.

Pour l'exercice, les pompiers ont sorti la grande échelle, pendant que l'eau était pompée au Grand Canal. C'est Vincent Droguet, conservateur en chef du patrimoine du château, qui est à la manœuvre pour déterminer avec les pompiers les œuvres à mettre en sécurité. Pour l'occasion, 44 enfants de l'école Saint-Merry jouent le rôle de victimes à évacuer.

Dans l'aile Louis XV, les sapeurs suivent les conservateurs pour identifier, dans le noir, les œuvres à évacuer dans le musée Napoléonien. Pour l'exercice, deux chaises et une table. Au poste de commandement, on suit les opérations en temps réel avec une carte interactive. Chacun son rôle, des instructions claires et au final un exercice bien maîtrisé malgré les contraintes du lieu, avec ses œuvres classées.

« On va pouvoir faire remonter les informations, corriger des plans. C'était très utile », s'accordent à dire tous les intervenants.

Alerte rouge levée. Le château est entre de bonnes mains.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°192

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°192 :

Comment les capitales européennes de la culture sont-elles choisies ?

Depuis bientôt 32 ans, l'Union européenne désigne ses capitales de la culture annuellement. Un sésame très recherché par les villes.

Par Thomas Durand, publié le 21/10/2016 à 13:27 | Le Point.fr

Après la sélection de Timisoara (Roumanie) en septembre, l'Union européenne doit encore désigner, avant la fin de l'année, deux autres villes qui partageront ce titre en 2021. Depuis 1985 et son lancement par Jack Lang et la ministre grecque de la Culture Melina Mercouri, l'intérêt porté aux capitales européennes de la culture ne s'est pas démenti. Au point de devenir un véritable enjeu de développement. Car cette manifestation permet à la fois de mettre en lumière la ville sur la scène internationale, de développer ses équipements et ainsi de se replacer dans la compétition entre territoires locaux. Depuis dix ans, deux capitales sont même choisies chaque année. À partir de 2021, deux ou trois villes seront désignées pour porter ce titre.

Les critères

Si dans les premières années cela concernait surtout des capitales européennes ou des villes à l'intérêt culturel internationalement reconnu (1985, Athènes ; 1986, Florence ; 1987, Amsterdam ; 1988, Berlin ; 1989, Paris), le concept s'est démocratisé depuis les années 2000. Les villes sélectionnées sont plus diverses et l'événement sert à créer un dynamisme économique et culturel à l'échelle de sa région. À tel point qu'il s'est éloigné de son projet initial, "rapprocher les citoyens de l'UE [...] célébrer la culture européenne", et ne sert plus aujourd'hui qu'"une promotion touristique de la ville", selon un rapport du Sénat de 2012. Pour participer, la ville candidate doit tout même prouver sa "dimension européenne", elle doit également "présenter le rôle qu'elle a joué dans la culture européenne, ses liens avec l'Europe et son identité européenne [...], son implication actuelle dans la vie culturelle européenne". Ensuite, la ville doit soumettre son programme de manifestations au jury désignant la capitale.

Des contraintes légales

Désormais, on ne peut plus candidater n'importe quand. Car le concept initial avait été pensé dans une Europe à 12, or la popularité croissante de l'événement et l'entrée de nouveaux membres dans l'Union ont amené cette dernière à repenser le concept. Car, à 28, un État pourrait ne pas accueillir l'événement avant trente ans d'attente. Pour cela deux villes sont choisies chaque année et, à partir de 2019 à 2033, le mode de choix des capitales se fera chronologiquement par État, afin que chacun d'entre eux dispose d'une capitale de manière régulière.

Avec ce type de roulement, la France devra patienter jusqu'en... 2028 pour jouir d'une nouvelle capitale de la culture (désignation de la ville retenue en 2022). Un des problèmes liés à ce roulement est que certains pays, par leur taille, ne disposent pas de beaucoup de villes à "dimension européenne". Ainsi, la ville de Luxembourg a déjà accueilli la manifestation deux fois en 1995 et 2007 et le pays doit accueillir de nouveau l'événement en 2022, or le pays ne dispose pas d'autres villes étant en capacité d'organiser seules un tel événement. La solution envisagée est de promouvoir une "zone environnante" de la ville de Luxembourg et non seulement la ville. Comme ce fut le cas à Marseille en 2013, où cette attribution avait été partagée avec Aix-en-Provence et d'autres villes de la région provençale.

Ces contraintes amènent désormais des villes moins connues à être sélectionnées. En 2017, les capitales de la culture seront Aarhus au Danemark et Paphos à Chypre. La première est la plus ancienne des grandes villes Vikings de Scandinavie. La seconde, une station balnéaire où l'on a retrouvé un immense temple consacré à Aphrodite classé au patrimoine mondial de l'Unesco et qui aurait été un lieu de pèlerinage antique consacré au sexe.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°193

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°193 :

Le cinéma, un secteur porteur pour l'emploi en France

Par Louis Heidsieck • Publié le 16/05/2017 à 15:36 • Mis à jour le 16/05/2017 à 18:11
LE FIGARO.FR ETUDIANT

Le secteur de la production audiovisuelle et cinématographique a retrouvé une belle croissance en 2016, grâce aux avantages fiscaux et au retour de grosses productions en Île-de-France. Chaque année, l'Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique donne son état des lieux de la situation de l'emploi dans son secteur. Après un trou d'air entre 2011 et 2014, la croissance a repris, boostée notamment par les crédits d'impôts, nationaux et internationaux, sur la production cinématographique. Une fiscalité qui a attiré, dans la capitale et ses alentours, de grands noms du septième art, de Luc Besson à Tom Cruise en passant par les stars de Bollywood. La croissance estimée pour 2016 passe donc à +5%, après une année 2015 déjà correcte, où le nombre de CDI avait grimpé de 9%.

Les raisons de ce nouvel élan de croissance, dans un secteur où près de 90% de l'emploi se concentre en région île de France, sont à chercher du côté des avantages fiscaux proposés aux entreprises, françaises comme internationales. En effet, d'après Pierre-Yves Bournazel, président de la Commission du film IDF, « les nouveaux dispositifs fiscaux fonctionnent bien! Nous accueillons d'avantage de films français, dont les dernières réalisations de Valérie Lemercier et Albert Dupontel, qui ne s'expatrient plus en Belgique ou au Canada. Mais en plus, nous ouvrons les bras aux grandes productions internationales, grâce au crédit d'impôt international ». C'est le cas de Mission : Impossible 6, tourné en partie à Paris, ou du film indien Befikre, sorti en décembre dernier, et qui a attiré 120 millions de spectateurs.

Le crédit d'impôt international dont il est question ici permet aux entreprises étrangères souhaitant produire tout ou partie de leur film en France de profiter d'un crédit d'impôt de 30% - plafonné à un budget film de 30 millions d'euros-. Ainsi, la nouvelle Mission : Impossible 6, rendue largement possible par cette défiscalisation, a généré 25 millions d'euros dans la région et créé 400 postes. Paris veut rester une place incontournable du cinéma européen et se créer une meilleure réputation internationale: « On peut tout tourner en île de France aujourd'hui, s'emplore Pierre-Yves Bournazel. On peut tourner de la haute montagne ou du bord de mer en plein Paris! »

Les séries Canal +, comme Le bureau des légendes (tournée à la Cité du cinéma), ou Versailles, dynamisent aussi un secteur largement porté, en France, par Luc Besson et son gigantesque studio de Saint-Denis. Le producteur a recruté 450 techniciens pour son film 'Valérian et la Cité des mille planètes' qui sortira le 26 juillet prochain. « Les 5% de croissance en 2016 sont donc aussi le fruit d'un effet Besson », note Yann Marchet, directeur marketing de la Commission du Film Île-de-France.

Pour attirer les jeunes talents du pays, encore faut-il leur proposer les métiers qui les passionnent. Ce qu'a parfaitement compris Anne Gourdo, directrice générale de la société de production Quad, qui donne le pitch de son prochain film avec Romain Duris : « Le film s'appelle 'Dans la brume'. On y verra Paris se couvrir d'un nuage toxique dans lequel la survie est quasi impossible ». Selon elle, « ce qui est intéressant dans ce genre de projet, c'est que 10% du budget du film est réservé aux effets spéciaux. C'est beaucoup plus que pour les films français habituels ». Or, ce sont précisément ces effets spéciaux qui rapatrient nos jeunes talents vers l'hexagone.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°194

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°194 :

Secteur culturel : quels besoins en matière d'emploi et de compétences ?

Modifié le 14/09/2016 à 12h43 | Publié le 29/08/2016 à 17h27 – OUEST France ENTREPRISES

La Chaire « RH et Innovations Sociales dans la Culture » d'Audencia Business School a mené une étude sur les besoins en emploi, formations et compétences au sein des filières du secteur culturel des Pays de la Loire. Près d'une centaine d'acteurs ont été interrogés. Apporter des préconisations concrètes amenant à des actions, expérimentations ou innovations permettant de soutenir et développer l'emploi et les compétences dans les filières culturelles.

Des thématiques transversales

L'objectif était de compléter les données quantitatives existantes grâce aux Observations participatives et partagées menées au sein des différentes filières culturelles, par une méthodologie qualitative afin de réaliser un état des lieux du contexte actuel. Pour ce faire, une cinquantaine d'entretiens individuels et près d'une dizaine d'ateliers de groupe sur des thématiques transversales ont été organisés. En effet, sept thématiques transversales ont été définies dans le cadre d'une co-construction de la méthodologie avec le comité de pilotage, composé des représentants des 6 filières du secteur culturel (cinéma/audiovisuel, arts visuels, livre, musiques actuelles, patrimoine et spectacle vivant). Il s'agit des besoins en formation, de l'évolution de carrière, des nouveaux modèles économiques, de la mutualisation, de la médiation, des producteurs et de l'enseignement artistique. Ces thèmes relèvent de problématiques communes rencontrées par les filières étudiées. Voici les premiers résultats !

Des besoins en compétences communs

Globalement, les besoins en formation initiale sont satisfaits, à l'exception des arts plastiques qui souhaiteraient davantage de professionnalisation à la sortie des Beaux-Arts notamment. Les acteurs, quelle que soit leur filière, ont des besoins en compétences transversales, de « support » (de type administration, gestion, communication, prospection, juridique, etc.). Les filières culturelles sont en attente de nouveaux formats de formation, plus souples, tels que les échanges de bonnes pratiques, la mise en réseau, les séminaires interdisciplinaires...

Mutualisation, transfert de compétences

Les acteurs ont également fait part de leurs besoins en matière de mutualisation sur des fonctions relevant de ces compétences transversales, mais aussi en termes de matériels et de locaux. Ils souhaitent également obtenir plus de visibilité en matière d'emploi et de formation. Des besoins de décloisonnement et de mobilité ont également été exprimés, notamment par certains enseignants artistiques et artistes, qui souhaitent obtenir davantage de temps pour développer leurs projets artistiques personnels, plutôt que du temps de formation professionnelle. Les résultats ont été présentés au comité de pilotage en mai, la sortie du rapport d'étude est prévue à l'automne 2016.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°195

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°195 :

Le pouvoir de l'art (et inversement)

Les présidents se sont voulus aussi des bâtisseurs, s'exprimant à travers des choix architecturaux. Jusqu'à François Hollande, qui a brillé par son absence: l'heure serait aux industriels amateurs d'art, tels François Pinault et Bernard Arnault.

Par Nicolas Lefèvre, directeur de la stratégie au sein de l'agence de communication internationale Lewis | 17/05/2017 LA TRIBUNE

Le Centre Pompidou : un concept révolutionnaire dès 1969

Georges Pompidou, deuxième Président, décida à l'époque de faire du plateau Beaubourg un centre culturel pluridisciplinaire d'un type entièrement nouveau. Situé en plein cœur de Paris, il se veut être à la fois une bibliothèque de lecture publique, un musée national d'art moderne et un centre de création musicale. Un concours international inédit d'idées est alors organisé auprès d'architectes du monde entier. Présidé par l'architecte-ingénieur Jean Prouvé, le jury international sélectionna le projet de trois architectes associés : deux Italiens, Renzo Piano et Gianfranco Franchini, et un Anglais, Richard Rogers, alors quasi-inconnus. Objet de curiosité décrié au moment de son inauguration le 31 janvier 1977 - les parisiens n'hésitant pas à comparer le centre Pompidou à une « raffinerie de pétrole » - ce monument est aujourd'hui considéré comme l'une des plus belles réussites architecturales du XXème siècle. Entre 3,5 et 3,8 millions de visiteurs se pressent chaque année dans ce lieu culturel parisien branché, comme l'a attesté son quarantième anniversaire récemment fêté en grande pompe.

De la gare au musée d'Orsay en 1977

Décision officielle fut prise en conseil interministériel le 20 octobre 1977, à l'initiative du Président Valéry Giscard d'Estaing de transformer la gare d'Orsay en musée. A l'origine, le bâtiment dessiné par l'architecte Victor Laloux était destiné à accueillir les voyageurs transportés par la compagnie des chemins de fer d'Orléans pendant l'Exposition universelle de 1900. Menacée de démolition en 1970, la gare doit être remplacée par un hôtel international. En 1978, Orsay est classée monument historique. Un concours est lancé et la transformation en musée confiée à trois jeunes architectes, Pierre Colboc, Renaud Bardon et Jean-Paul Philippon. Le musée d'Orsay est inauguré le 1er décembre 1986 par le Président de la République, François Mitterrand, en compagnie de son Premier Ministre, Jacques Chirac.

François Mitterrand et la démesure architecturale

Passionné d'art moderne, François Mitterrand a mené au pas de charge une politique culturelle et urbaine centrée sur les « grands travaux » : la pyramide du Louvre bien entendu, mais aussi l'Opéra-Bastille, La Grande Arche de la Défense, la BNF ou encore l'Institut du Monde Arabe pour n'en citer que quelques-uns. Main dans la main avec son ministre de la Culture Jack Lang, François Mitterrand a réalisé au cours de ses deux mandats présidentiels des prouesses architecturales. Actualité oblige, attardons-nous sur le projet du Grand Louvre avec la pyramide. « *Je souhaite que le Louvre devienne le premier musée du monde, non seulement par l'ampleur de ses valeurs et de ses collections, mais aussi par la qualité même de sa conception et l'originalité de sa muséographie* », avait déclaré le président Mitterrand. Initié dès 1981, il avait pour mission de rendre au Louvre son aile Richelieu, alors occupée par le Ministère des

Finances. Confiée à l'architecte sino-américain Ieoh Ming Pei qui a conçu une immense pyramide inversée réalisée en verre et en métal de plus de vingt mètres de haut pour offrir un immense puits de lumière au public, celle-ci fut inaugurée en 1988. Férolement décriée en son temps pour sa modernité et ses plans futuristes, elle est aujourd'hui devenue l'un des hauts lieux du tourisme culturel français, accueillant 9,3 millions de visiteurs tous les ans.

Jacques Chirac ou le dialogue des cultures

Jacques Chirac est à l'origine de la construction du musée du quai Branly qui a fêté l'année dernière son dixième anniversaire. Fasciné par les arts premiers, il avait annoncé dès le 7 octobre 1996 sa décision de créer un musée des arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques dans Paris. Dans un premier temps, il s'agissait de réhabiliter le palais de Chaillot. Très vite, l'équipe s'est orientée vers la création d'un site autonome, à deux pas de la Tour Eiffel. C'est l'architecte Jean Nouvel qui l'a pilotée durant la cohabitation. Egalement né dans la polémique, ce musée des arts du bout du monde a depuis séduit près de 15 millions de personnes, majoritairement des jeunes. Le musée du quai Branly a été rebaptisé « Quai Branly - Jacques Chirac » en juin 2016.

La fin de la politique culturelle audacieuse à la française ?

Force est de constater un arrêt net de cette politique volontariste et ambitieuse des paris culturels exceptionnels depuis Chirac. Ce pouvoir appartient désormais aux industriels, à l'image de la Fondation Louis Vuitton de Bernard Arnault imaginée par Frank Gehry ou de la Halle Freyssinet de Xavier Niel devenue Station F. A l'ère du numérique, des selfies et de Snapchat, l'empreinte contemporaine des hommes politiques est devenue éphémère !

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°196

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°196 :

Bernard Arnault investit 158 millions dans un nouveau site culturel

Après François Pinault et le groupe Emerige, voilà que le patron de LVMH va rénover l'ancien musée des Arts et traditions populaires pour en faire complètement autre chose. Paris, capitale culturelle des milliardaires ?

Bernard Genies, publié le 08 mars 2017 à 16h23, L'OBS

N'en jetez plus ! Les annonces d'implantation culturelles se multiplient à Paris et dans la proche banlieue. En avril dernier, François Pinault annonçait son arrivée sur le site de la Bourse de commerce à Paris. Après plusieurs mois de travaux, le bâtiment devrait ouvrir ses portes fin 2018 : événements culturels et expositions y seront régulièrement proposés.

En janvier, le patron du groupe immobilier Emerige a quant à lui présenté le projet d'implantation d'un pôle culturel et artistique sur la pointe de l'île Seguin à Boulogne-Billancourt. Au menu : un centre d'art (dont la programmation a été confiée à Jérôme Sans, un des anciens directeurs du Palais de Tokyo), un hôtel de luxe et un multiplexe avec huit salles de cinéma. Tout cela à deux pas de la Seine musicale, une nouvelle cité de la musique qui va être inaugurée le 22 avril par un concert de Bob Dylan.

Un site de plus

A l'ouest de la capitale, Bernard Arnault fait à nouveau parler de lui. Le président de LVMH vient en effet de faire savoir cet après-midi lors d'une conférence de presse, que son groupe allait investir 158 millions d'euros sur un site situé à une centaine de mètres du bâtiment de la Fondation Louis-Vuitton. Il s'agit en l'occurrence de l'édifice qui, jusqu'en 2005, abritait le musée des Arts et traditions populaires – dont les collections ont rejoint désormais celles du MuCEM à Marseille.

Au terme d'une convention signée avec la Ville de Paris (dont les termes seront soumis au vote du conseil de Paris), LVMH pourra occuper les lieux durant cinquante ans. Le groupe devra verser une redevance annuelle de 150.000 euros à la Ville de Paris ainsi qu'une part du chiffre d'affaires généré sur le site (entre 2 et 10% selon les activités). A l'issue de ces cinquante années, l'édifice restera la propriété de la collectivité parisienne.

Tourné vers les jeunes

Quels sont les projets de LVMH ? Pour le moment, une place importante semble accordée, sans plus amples précisions, "à la création artistique, au spectacle vivant ainsi qu'aux métiers d'art et savoir-faire artisanaux". Dans un communiqué officiel, on apprend encore que la Ville de Paris et LVMH "souhaitent que cette institution soit particulièrement tournée vers les publics scolaires et les jeunes des quartiers populaires". Alors que les grands musées parisiens traversent actuellement une zone de turbulences – liées en partie, mais pas seulement, aux conséquences des attentats – cette démultiplication de l'offre culturelle pourrait changer la donne.

Au milieu de toutes ces annonces, on constatera le silence assourdissant de l'Etat : grand bâtisseur et agitateur culturel dans les années 1980, son bras armé, le ministère de la Culture et de la Communication, se contente d'observer l'apparition de ces nouveaux vaisseaux. La culture serait-elle donc condamnée à passer, elle aussi, en mains privées ?

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°197

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°197 :

Le Havre fête ses 500 ans en grande pompe

Du 27 mai au 5 novembre, la cité océane invite une soixantaine d'artistes à célébrer son anniversaire. L'occasion pour elle de surprendre.

Par Valérie Peiffer, publié le 09/03/2017 à 18:33 | Le Point.fr

Cet été, tous les chemins mèneront au Havre. C'est en tout cas ce qu'espère le maire (LR) de la ville, Édouard Philippe. Pour le 500e anniversaire de la ville créée par François Ier, l'édile a choisi de voir grand avec une série d'événements et d'interventions artistiques qui se dérouleront du 27 mai au 5 novembre. « Cette célébration vise à faire une démonstration de ce qu'est aujourd'hui Le Havre. Il n'est pas question de faire de l'histoire pure et dure, souligne-t-il. Nous voulons surprendre et faire venir. Sans tricher sur ce que nous sommes : une cité industrielle, portuaire et populaire. Mais Le Havre, c'est également une lumière, une architecture et un musée remarquables. » Les Havrais en sont désormais convaincus : leur ville ne laisse personne indifférent, et y aller, c'est l'adopter.

C'est à Jean Blaise, créateur du « Voyage à Nantes », qu'Édouard Philippe a confié la direction artistique de l'événement. Depuis deux ans, l'homme qui a réveillé la culture nantaise arpente les rues havraises. « Très vite, j'ai eu envie de faire surgir quelque chose de cette ville pleine de poésie, explique celui qui, la première fois qu'il est venu au Havre, avait opté pour un hôtel à Honfleur et qui le regrette encore aujourd'hui.

« C'est une ville très singulière, étrange et contrastée. On a l'impression qu'elle est immense avec son architecture surdimensionnée qui crée une ambiance cinématographique », note le directeur artistique, qui a imaginé une programmation dense, alléchante et variée, mêlant plasticiens, designers, graphistes, metteurs en scène, romanciers, chanteurs et compagnies de théâtre de rue. Un mélange de pièces monumentales et de gestes intimes. « Les artistes sont là pour réinterpréter la ville et la révéler à travers des gestes artistiques », explique-t-il.

Pour cela, Jean Blaise a imaginé quatre parcours pour faire découvrir la cité et les œuvres créées à l'occasion de cet anniversaire. Du centre-ville d'Auguste Perret au port en passant par la ville haute et les bassins, tout le sel de la cité sera célébré. Au total, soixante-trois artistes ont été invités à intervenir. Ainsi, dès leur arrivée, les voyageurs découvriront l'*Altoviseur* du plasticien Julien Berthier, spécialiste des interventions dans l'espace public. Cet espèce de rétroviseur géant (3 mètres sur 6) placé sur le toit de la gare offre au piéton une première vue panoramique sur la *skyline* de la ville. Une autre de ses œuvres, *Love Love*, un bateau en train de couler, prendra place dans le bassin Vauban. « C'est la seule pièce qui n'aura pas été créée *in situ* », souligne Jean Blaise.

Des œuvres monumentales

Quai Southampton, Vincent Ganivet installera l'une de ses structures monumentales à couper le souffle. Deux immenses arches construites avec des containers aux couleurs multiples défieront les lois de la gravité. À noter également : l'artiste japonaise Chiharu Shiota a été choisie pour honorer l'église Saint-Joseph, édifice emblématique de la ville conçu par Perret. Célèbre pour ses installations entrelacées de fils de laine colorés, cette Berlinoise d'adoption tissera ses fils rouges comme une toile d'araignée qui monte vers le ciel. Tout aussi symboliques, les petites

cabanes blanches qui s'installent sur la plage chaque été vont prendre des couleurs. Karel Martens a sélectionné 10 couleurs et 6 bandes de largeurs différentes pour les peindre.

Plus intimiste, Surasi Kusolwong a imaginé une performance aux allures de loterie. L'artiste thaïlandais a façonné plusieurs milliers de petits cubes de béton – en hommage à Auguste Perret – dans lesquels ont été cachés une trentaine de petits lingots d'or, qui seront vendus au Havre. À l'acheteur de décider s'il pulvérise le béton ou garde l'objet tel que composé par l'artiste...

Mais cette célébration se veut également festive avec une série de rendez-vous marquants. Une grande parade ouvrira la séquence samedi 27 mai. Fanny Bouyagui et sa compagnie Art Point M feront défiler de l'hôtel de ville à la plage 200 personnages habillés par ses soins dans des costumes mettant à l'honneur l'architecture de la ville. Ce sera l'occasion de découvrir une robe volcan ou encore une tenue Saint-Joseph.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°198

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°198 :

Cinéma : des multiplexes aux séries, chacun cherche son plan

Les grands groupes français d'exploitation cinématographique misent sur des stratégies différentes, investissant dans l'innovation technologique dans les salles ou la production de séries.

LE MONDE ECONOMIE | 16.05.2017 à 12h47 • Mis à jour le 16.05.2017 à 22h14 | Par Nicole Vulser

A chacun sa stratégie. Désormais seul actionnaire du réseau de salles qu'il détenait avec Gaumont, Pathé investit massivement dans les cinémas. Jérôme Seydoux, coprésident de Pathé, veut consacrer 15 % de son chiffre d'affaires annuel (900 millions d'euros en 2016) à la rénovation et à l'innovation technologique de ses 110 multiplexes. Il parie sur les salles Imax et sur une dizaine de salles-spectacles équipées en 4DX (avec les sièges qui bougent, du parfum selon les scènes du film, des brumisateurs, des effets de vent, etc.). Déjà présent aux Pays-Bas, en Belgique et en Suisse, Pathé ouvrira l'an prochain un multiplexe en Tunisie avant de s'implanter en Côte d'Ivoire.

« *De plus en plus de films sont produits dans le monde, mais le nombre de ceux qui marchent en salle diminue : 2 % des films aux Etats-Unis réalisent 50 % des entrées en salle* », affirme M. Seydoux. Il reste toutefois persuadé qu'en France « *le public continuera à aller au cinéma voir des blockbusters américains ou les films que l'on ne peut pas voir sur son canapé* ». Il compte d'ailleurs légèrement diminuer ses coproductions (10 à 15 par an) pour ne conserver que « *les films qui méritent vraiment un grand écran* ».

UGC produit une demi-douzaine de films par an. Le groupe a misé cette année sur ses auteurs maison – Jacques Audiard et Bruno Podalydès – et va faire ses premiers pas dans la production de séries. A la tête de 407 salles en France – et bientôt de deux nouveaux complexes, à Parly 2 et Vélizy, en région parisienne –, le groupe de Guy Verrecchia, également présent en Belgique et aux Pays-Bas, fait de l'amélioration de la qualité de l'image et du son sa priorité.

Une avance considérables dans les séries

Gaumont se concentre dans la production, avec une bonne douzaine de films par an (des comédies comme *Intouchables* ou des films d'auteurs comme *Barbara*, de Mathieu Amalric, qui sera présenté à Cannes...).

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°199

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°199 :

A Venise, la Biennale prend l'art au sérieux

Le grand rendez-vous de l'art contemporain fait voir des œuvres qui font la part belle aux idéaux, mais qui manquent de folie.

LE MONDE | 11.05.2017 à 07h58 • Mis à jour le 13.05.2017 à 07h36 | Par Harry Bellet (Venise, Italie, envoyé spécial) et Philippe Dagen (Venise, Italie, envoyé spécial)

La 57^e Biennale d'art de Venise se tient du 13 mai au 26 novembre. Plus que centenaire, la grand-mère de toutes les biennales a vu, ces dernières années, sa fréquentation exploser : de 2001 à 2015, le nombre de visiteurs a plus que doublé, passant de 243 500 à plus de 500 000 entrées, et celui des journalistes accrédités d'un peu moins de 5 000 à plus de 7 000.

Pas moins de 86 nations y sont représentées, dans des pavillons à la programmation choisie par les pays intéressés, et une exposition dite « internationale », supposée éclairer les grandes tendances de l'art contemporain, a été confiée, pour cette édition, à la Française Christine Macel. Paolo Baratta, le président de la Biennale, aime à la définir comme un lieu de recherche. Pourquoi pas, mais quid des découvertes ? Après avoir arpентé le gravier des Giardini et le béton de l'Arsenale, où se tiennent les principales expositions, elles s'avèrent maigres, quoique, dans quelques cas, passionnantes.

Christine Macel s'est saisie du thème du voyage, inspiré, selon Baratta, des humanistes de la Renaissance. Sujet louable, mais on n'aurait pas détesté qu'elle relise aussi l'*Eloge de la folie*, d'Erasme. Car, de folie, sa biennale manque cruellement. Sage, très bien accrochée, politiquement correcte et peu provocante.

Nouvelle, cependant : sur les 120 artistes choisis, 103 n'avaient jamais été montrés à Venise. Devant certains, comme Marwan Kassab Bachi, dit Marwan, né à Damas en 1954, mort à Berlin en 2016, considéré comme un des principaux protagonistes du « tournant figuratif » qu'a connu la peinture allemande au milieu des années 1960, on se demande pourquoi il a fallu attendre si longtemps. Même remarque à propos des assemblages à base de livres découpés et ouverts de John Latham (1921-2006), entre dadaïsme et poésie à la Borges.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°200

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°200 :

« A Rome, la Villa Médicis est devenue un lieu de culture ouvert à tous »

LE MONDE | 10.05.2017 à 14h31 • Mis à jour le 10.05.2017 à 16h52

Chroniques romaines. Reda Merida, jeune Algérien étudiant les sciences politiques à Lille, raconte son année d'échange Erasmus dans la capitale italienne.

Juchée sur le mont Pincio, à Rome, elle est l'un des plus importants leviers du rayonnement de la France à l'étranger, merveille du XVII^e siècle et haut lieu d'art et de culture. Il faut gravir les 135 marches qui mènent de la place d'Espagne à la Trinité des Monts pour atteindre la Villa Médicis, lieu gorgé d'histoire et de lumière, indéniablement l'un des plus beaux endroits que j'ai visités dans la capitale italienne, et où je reviens souvent.

J'ai en effet été agréablement surpris de découvrir que cette maison d'artistes, aussi prestigieuse qu'elle soit, est ouverte à un public large et varié. J'y suis venu pour la première fois lors de la Notta Bianca, en octobre, durant laquelle plusieurs manifestations artistiques se sont tenues jusqu'au lever du jour. Et depuis les occasions de pénétrer cette maison d'artistes ont été nombreuses : expositions, concerts, conférences, ou juste pour me prélasser sur le sofa de la cafétéria qui offre une vue imprenable sur la Ville éternelle. D'ailleurs, pour les étudiants et les jeunes en général de la capitale italienne, qu'ils soient férus d'art ou complètement novices, la Villa est devenue le nouveau lieu de culture grâce à une programmation riche et diversifiée, et la gratuité de quasi tous les événements.

Des ateliers à l'attention des étudiants de tous âges

Chaque semaine, la Villa organise « Les Jeudis des plus jeunes » en invitant l'après-midi des chercheurs et des grandes figures de la création pour animer des ateliers destinés à faire découvrir les métiers de l'art aux élèves et étudiants de tous âges.

Le soir, débats, performances, démonstrations, concerts, projections sont organisés pour que ces artistes et chercheurs partagent leur travail et leurs questionnements avec un public beaucoup plus large. « *Les expositions et discussions à la Villa Médicis sont incroyablement inspirantes, ouvrir la Villa pour des personnes ordinaires comme toi et moi permet de saisir le vrai sens de l'échange culturel, c'est un bon moyen pour démocratiser la culture* », estime Michelle Pannars, une camarade allemande, étudiante en relations internationales.

.../...

Des personnes illustres y ont séjourné

Le côté ruche est d'autant plus fort qu'en tant qu'Académie de France à Rome, la Villa Médicis a pour mission d'accueillir des artistes et des chercheurs. Y ont séjourné, par le passé, Victor Baltard, l'architecte des Halles de Paris, Charles Garnier, qui fit construire l'Opéra du même nom à Paris, Hector Berlioz, Georges Bizet, Charles Gounod, Claude Debussy, David d'Angers et bien d'autres.

Aujourd'hui, dans le cadre de la mission Colbert, la Villa accueille une quinzaine de pensionnaires soigneusement sélectionnés sur concours qui, durant une année, sont logés en son

sein et bénéficient d'une bourse qui leur permet de subvenir à leurs besoins et poursuivre leurs travaux. Ils partagent les lieux avec une autre quinzaine d'artistes boursiers des instances et fondations qui les ont sélectionnés (Fondation Lagardère par exemple). L'Académie de France s'est également ouverte sur l'étranger, en acceptant des résidents d'autres pays, du moment qu'ils maîtrisent le français.

Ces pensionnaires croiseront au cours de leur séjour les artistes qui viennent à la Villa Médicis à l'occasion de la programmation pour deux ou trois jours, ainsi que les mentors qu'ils se seront choisis dans le cadre d'un programme de parrainage mis en place par la directrice, qu'ils soient artistes, galeristes, critiques d'art, programmateurs, etc.

Toutes ces interactions entre résidents de différentes nationalités, artistes, intervenants et parrains contribuent à faire de la Villa Médicis un lieu culturel à part. « *Durant les événements de la programmation, un jeune étudiant en architecture, par exemple, vient ici voir un architecte paysagiste à 19 heures, il pourra après échanger avec des personnes plus âgées avec lesquelles il assistera également à un concert à 20 heures. C'est une occasion de rencontres* », m'a expliqué Cristiano Leone, le responsable de communication de la Villa.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°201

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°201 :

Cambriolage au château de Fontainebleau

Le Monde.fr | 01.03.2015 à 23h08 • Mis à jour le 02.03.2015 à 07h26 |Par Florence Evin

Quinze objets de grande valeur, rassemblés par l'impératrice Eugénie et provenant du royaume de Siam et de Chine, ont été volés.

Le château de Fontainebleau (Seine-et-Marne), situé à soixante kilomètres de Paris, a été cambriolé, dimanche 1^{er} mars, peu avant six heures du matin. Une quinzaine d'œuvres orientales, provenant de Thaïlande et de Chine, ont été dérobées dans le musée chinois situé au rez-de-chaussée, devant l'étang aux carpes. Les malfaiteurs sont entrés par effraction. L'opération a duré sept minutes, jusqu'à ce que l'alarme se déclenche dans ce lieu qui est l'un des plus sécurisés de l'ancienne résidence royale, doté d'alarmes et de caméras de surveillance.

Le forfait a eu lieu dans les trois salons chinois aménagés en 1863 par l'impératrice Eugénie, qui en avait choisi la décoration, jusqu'à dessiner elle-même le mobilier. « *Un espace souvent fermé au public, très intime et très atypique, avec ses grands paravents laqués d'or* », précise, au *Monde*, Jean-François Hébert, le président de l'établissement public.

Valeur inestimable

Trois vitrines ont été fracturées. Ont disparu la réplique de la couronne du roi de Siam, émail sur ronde-bosse d'or filigranné, offerte en 1861 à Napoléon III par une ambassade du Siam en visite officielle ; un mandala tibétain en corail, or et turquoise ; une chimère chinoise en émail cloisonné du règne de Qianlong (1736-1795) ; des vases et un plat en argent, notamment. Des objets de grande qualité, d'une valeur inestimable.

« *Ce sont probablement des gens très professionnels qui connaissaient bien les lieux et le système de fermeture. En partant, ils ont tout aspergé avec un extincteur pour faire disparaître toutes traces. Ils ont calculé leur coup, ils savaient très bien quels objets ils convoitaient* », indique Jean-François Hébert. L'Office central de lutte contre le trafic illicite des biens culturels a été alerté. La police judiciaire de Melun est chargée de l'enquête.

« *C'est un traumatisme terrible pour le château, on peut espérer qu'un jour ces pièces reviennent sur le marché* », note M. Hébert. Le précédent vol au château date de 1995. Des quinze objets dérobés, neuf ont été retrouvés à ce jour.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°202

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°202 :

Disney au secours de Disneyland Paris

LE MONDE | 06.10.2014 à 07h55 • Mis à jour le 06.10.2014 à 09h48 |Par Denis Cosnard

Le groupe américain va recapitaliser le parc d'attraction. Il injectera 420 millions d'euros d'argent frais et convertira pour 600 millions d'euros de dettes en actions. L'annonce a fait plonger le titre Eurodisney en Bourse.

Mickey n'est pas Picsou. Après de longues réflexions, Disney a décidé de signer un très gros chèque pour renflouer ses activités françaises mal en point.

Le groupe américain a annoncé, lundi 6 octobre, son intention de recapitaliser massivement Euro Disney, sa filiale qui exploite le parc à thème de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) et perd de l'argent depuis des années. Une opération complexe qui passera par le lancement d'une OPA sur Euro Disney. L'annonce a aussitôt fait plonger le titre Euro Disney de près de 20 % à la Bourse de Paris.

Le projet, évalué à plus de 1 milliard d'euros, comporte trois grandes mesures. Disney compte d'une part injecter 420 millions d'euros d'argent frais dans la société qui gère Disneyland Paris et Walt Disney Studio, le deuxième parc, ouvert en 2002. Le groupe de Burbank (Californie) va d'autre part convertir en actions une partie des créances qu'il détient, pour 600 millions d'euros. Enfin, la dette restante va être réaménagée, et le remboursement repoussé en 2024. Cet effort doit alléger la dette de 43 % d'un coup.

OPA DE DISNEY

Conséquence directe de ce coup de baguette pas franchement magique : Disney va monter au capital d'Euro Disney, et devoir lancer une OPA. Aujourd'hui, la maison mère américaine détient 40 % des actions, aux côtés du prince saoudien Al-Waleed (10 %) et d'une cohorte d'investisseurs privés et institutionnels (50 %).

Disney pourrait théoriquement monter à 100 % du capital en 2015. Le groupe propose cependant à ses co-actionnaires de rester avec lui, en souscrivant eux aussi à l'augmentation de capital. Le prince Al-Waleed doit donner sa réponse dans une semaine.

Les membres du comité d'entreprise d'Euro Disney se sont réunis dès 7 heures pour une réunion extraordinaire sur la « *situation financière* » de la société, confrontée à une érosion continue de la fréquentation de son site Disneyland Paris.

Depuis son ouverture, en avril 1992, le parc avait déjà frôlé plusieurs fois le dépôt de bilan, notamment en 1994 et 2004.

UN MILLION DE VISITEURS EN MOINS EN 2013

S'il reste la première destination touristique privée en Europe, il a néanmoins perdu un million de visiteurs l'an dernier, repassant sous les 15 millions. Résultats : au premier semestre 2013-

2014 (d'octobre à fin mars), Euro Disney a creusé de 16 % sa perte nette à 103,6 millions d'euros.

Sur cette période, la trésorerie avait fondu de 24 millions d'euros en six mois, terminant à 54,1 millions d'euros à fin mars. Les réserves pourraient avoir été encore nettement creusées depuis avril.

Côté boursier, l'érosion du titre est également continue. Le 16 janvier, l'action avait atteint un point haut à 4,72 euros. Vendredi soir à la clôture du marché parisien, elle a fini à 3,46 euros, soit une chute de près de 27 % par rapport à ce pic.

Euro Disney emploie environ 15 000 salariés et exploite à Marne-la-Vallée deux parcs sur un même site : Disneyland Paris, ouvert depuis 1992, et le Walt Disney Studio, qui a ouvert en mars 2002.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°203

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°203 :

La mairie de Paris s'attaque aux rats

LE MONDE | 08.12.2016 à 19h02 • |Par Marion Degeorges

Peur sous la ville. Installés à Paris depuis que les égouts existent, les rats refont régulièrement surface dans l'actualité. Mercredi 7 décembre, la mairie a lancé une série d'opérations coups de poing contre les rongeurs, dont la présence « *en grand nombre pose des problèmes sanitaires, esthétiques et économiques* », explique-t-elle dans un communiqué. Pourquoi maintenant ? Pendant deux ans, la lutte contre les rats a été ralentie par une réorganisation des services de santé de la ville et par un changement dans les réglementations européennes sur les produits raticides, explique le docteur Georges Salines, chef du service parisien de santé environnementale (SPSE). A titre d'exemple, « *nous n'avons plus le droit de mettre des granulés empoisonnés que nous utilisions à la sortie des terriers dans les parcs* », précise-t-il. Et aujourd'hui, il s'agit donc de « *répondre à l'urgence* ».

« Une tournure très prioritaire »

En conséquence, neuf squares de la capitale ont été fermés au public depuis la fin du mois de novembre pour subir une dératisation. C'est la première étape d'un plan d'action concocté par la municipalité depuis juin, lors d'un séminaire intitulé « Stratégie de gestion des rats en milieu urbain », et dont la mise en œuvre est prévue à partir du premier trimestre 2017.

Un plan qui semble toutefois encore un peu vague. Il prévoit une coopération élargie à d'autres services de la ville (la propreté et les espaces verts), puis, à plus long terme, une intervention sur le bâti, ainsi qu'une opération de communication et de sensibilisation auprès des Parisiens.

Le tout devrait durer au moins une année, espère le docteur Salines, mais la question n'a pas encore été tranchée. Le budget alloué à cette opération n'a pas non plus été défini pour l'instant, mais le responsable n'a aucun doute sur le fait qu'il sera suffisant, car récemment « *le sujet a pris une tournure très prioritaire* ».

Les raisons de la peur

Une légende urbaine bien connue dit qu'à Paris il y a deux rats par habitant. De quoi entretenir la peur envers les rongeurs. Pierre Falgayrac, l'un des rares formateurs indépendants à la gestion du rongeur, a passé « *des heures et des heures* » dans les égouts de plusieurs villes à étudier son comportement. Il se montre moins alarmiste :

« *Il n'y a pas que le nombre de rats qui effraie, il y a également ce mot souvent associé au rongeur, « prolifération »* ». Là aussi, M. Falgayrac, auteur du livre *Des rats et des hommes*, tient à remettre les choses au clair en expliquant que le rat ne « *saborde pas* » son propre environnement, il n'épuise pas ses ressources.

Il a besoin de trois choses pour vivre : de l'eau, de la nourriture et la possibilité de nidification. Si l'une des trois conditions risque de manquer, il cesse de se reproduire. « *Ce n'est pas un envahisseur ni un conquérant* », rappelle le spécialiste. Le rongeur vit dans un espace très restreint ; « *son territoire de vie se limite à 20 mètres carrés et il passe 75 % de sa vie en terrier* », précise M. Falgayrac. Une autre idée effrayante colle à la peau du surmulot (autre nom

du rat brun) : il est porteur de maladies, surtout de la peste. « *Si le rat était vecteur de la peste, l'espèce humaine serait décimée depuis que les égouts existent*, tranche M. Falgayrac. *La seule maladie qu'il peut transmettre, c'est la leptospirose, et c'est extrêmement rare* », assure-t-il également. Cette maladie bactérienne, à laquelle les égoutiers sont sensibilisés, se transmet par l'urine des rats. L'Institut Pasteur la qualifie de « *souvent bénigne chez l'homme* » et il évalue son incidence annuelle à 0,4 à 0,5 cas pour 100 000 habitants.

« Nous avons besoin des rats »

Mercredi, *Le Parisien* a publié un dossier, « Alerte aux rats à Paris », aux résonances un peu inquiétantes. « *Il faut contrebalancer le discours alarmiste sur les rats* », implore M. Falgayrac. « *Ils ne sont pas intrinsèquement agressifs* », note le spécialiste, qui les qualifie plutôt de « *doux, paisibles et craintifs* ». Dans les égouts, les surmulots creusent en effet leurs terriers dans le limon, ce qui l'affaiblit, et donc évite aux canalisations de se boucher. Par ailleurs, ils mangent les déchets que nous laissons, participant, là encore, à l'entretien.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°204

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°204 :

Taxer les smartphones pour financer la culture

Le Figaro, par Enguérard Renault, publié le 12/05/2013 à 19:15

Aurélie Filippetti a défendu cette mesure préconisée par l'ancien journaliste Pierre Lescure, qui a remis ce lundi son rapport sur «l'acte II de l'exception culturelle française». La ministre de la Culture et de la communication a également confirmé la suppression de l'Hadopi.

Pierre Lescure a remis ce lundi à François Hollande son rapport sur les nécessaires adaptations de l'exception culturelle française. Trois propositions - sur près de quatre-vingts - retiennent l'attention. La plus importante porte sur une modification radicale du mode de financement de la culture. Depuis l'invention de l'exception culturelle, au début des années 1980, les distributeurs de biens culturels - salles de cinéma, chaînes de télévision, radios ou fournisseurs d'accès Internet - reversent un pourcentage de leurs recettes pour financer la création d'œuvres cinématographiques, audiovisuelles ou musicales. Ce principe est aujourd'hui menacé d'une part par le piratage et d'autre part par la prédominance dans la distribution de contenus des Apple, Google, Amazon ou Netflix, qui n'y sont pas soumis.

Une taxe comprise entre 1% et 3%

La mission Lescure propose un big bang dans le circuit de financement de la culture en y incluant de facto les grands d'Internet. Comment ? En taxant les smartphones et autres tablettes, dont Apple, Google et Amazon sont aussi les plus grands fabricants. Une proposition critiquée par la droite mais approuvée par la ministre de la Culture et de la communication, Aurélie Filippetti. « Il s'agira d'une contribution mais à un niveau extrêmement faible », a-t-elle déclaré. Les ventes d'appareils connectés (smartphones, tablettes, ordinateurs, TV connectées, consoles...) seront ainsi taxés entre 1% et 3%, comme le préconisait le rapport Lescure.

L'idée part du constat que les consommateurs rechignent à dépenser 9 euros pour un album de musique sur une plate-forme numérique mais n'hésitent pas à consacrer près de 400 euros pour une tablette ou de 700 euros pour un smartphone - des prix suffisamment élevés pour qu'une taxe ne freine pas les ardeurs des acheteurs. Au passage, la mesure permettrait de remplacer et de moderniser la taxe pour copie privée, contestée par Bruxelles, tout en instaurant une sorte de licence légale pour télécharger des œuvres.

La deuxième mesure consiste précisément à faciliter les offres légales de téléchargement en simplifiant la chronologie des médias, qui impose qu'un film soit d'abord disponible au cinéma, puis en télévision payante et enfin en télévision gratuite. Comme le financement viendra des terminaux, le film pourrait être disponible plus rapidement sur toutes les plates-formes numériques et ainsi être téléchargé légalement. Enfin, comme le proposait la mission Lescure, Aurélie Filippetti a confirmé la suppression de l'Hadopi, l'instance indépendante chargée de lutter contre le piratage. Ses attributions devraient être transférées au Conseil supérieur de l'audiovisuel. « C'est terminé, c'était une atteinte grave à une liberté reconnue par le Conseil constitutionnel. Pour les internautes, il n'y aura plus de coupure d'accès à internet décidée par un juge, a-t-elle ajouté ».

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°205

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°205 :

Interminables files d'attente

LE MONDE | 09.06.2011 à 16h13 • Mis à jour le 09.06.2011 à 16h14 |Par Rafaële Rivais

Supermarché, commissariat, préfecture, palais de justice, hôpital, cinéma, musée... on fait la queue partout.

Place de l'Hôtel-de-Ville à Paris, vendredi 3 juin à 12 h 40, envie d'un hamburger : chez Quick, trois caisses sont ouvertes, mais huit adultes font la queue devant les deux premières, et six devant la troisième. Il est 13 heures moins trente secondes quand nous passons enfin commande. Place d'Italie, le même jour à 14 heures : et si l'on achetait son billet de train pour les grandes vacances ? La boutique SNCF estime le temps d'attente à soixante-trois minutes ! Heureusement, on peut prendre un ticket et revenir dans une heure. Carrefour ? Le cauchemar : huit personnes et leurs Caddie dans chaque file.

Aujourd'hui, on fait la queue partout : au supermarché, au commissariat, à la préfecture (cinq heures minimum à Nanterre pour un renouvellement de carte de séjour), au palais de justice, à l'hôpital, au cinéma, au musée... De quel courage font preuve ces visiteurs du Grand Palais qui piétinent deux heures et demie pour visiter le Leviathan, d'Anish Kapoor ! On attend aussi au téléphone et, de surcroît, l'on paie quand on appelle un numéro surtaxé : 0,12 euro par minute pour joindre le standard de SOS-Médecins (3624)...

Resquille

Pourtant, "les gens supportent moins d'attendre qu'autrefois", constate Pascale Hebel, directrice du département consommation du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) : "Les femmes travaillent et doivent s'occuper des enfants, le temps est précieux, on veut le garder pour les loisirs."

Un sondage sur les Français et les courses alimentaires, réalisé en septembre 2010 par l'IFOP auprès de 1 009 personnes, montre que, dans les grandes surfaces, la durée du passage en caisse (attente puis paiement) est souvent perçue comme "trop longue", car pouvant représenter "le quart du temps consacré aux courses" : 30 % des clients d'hypermarchés et 24 % des clients de supermarchés ont déjà renoncé à un achat pour ne pas attendre.

En décembre 2006, lorsque Ipsos a sondé 512 Français sur les files d'attente, une majorité ont répondu que "ce qui (les) frustre le plus, c'est le manque de personnel" ; 93 % ont estimé qu'il faudrait en "employer plus". Sur Facebook, des mécontents ont même créé un groupe intitulé "Faire la queue à Carrouf en regardant les trente caisses fermées à côté"...

Comment se font les plannings des caissières ? Ni Carrefour ni Casino, interrogés par Le Monde, n'ont souhaité répondre. "Pourtant, dans la distribution alimentaire, on compte en permanence..."

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°206

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°206 :

Musées : attention fragiles

LE MONDE ECONOMIE | 11.05.2015 à 06h36 • Mis à jour le 11.05.2015 à 12h10 |Par Philippe Escande

Les musées se sont engagés dans une course au gigantisme, un modèle qui renforce les inégalités entre grands et petits établissements.

Le Parisien en a pris l'habitude. Régulièrement, il croise dans le centre de Paris, pas loin de la Seine, ces files interminables qui patientent dans le froid, parfois des heures durant pour rentrer... dans un musée. La culture est désormais un phénomène de masse. Les quelque 1 000 musées de France accueillent chaque année près de 64 millions de visiteurs, soit 40 % de plus qu'il y a dix ans. Les deux tiers des Français en auraient fréquenté au moins un dans l'année, et le week-end prochain, ils devraient encore être plusieurs millions à se presser pour profiter de la Nuit des musées.

Les expositions sont brillantes, inédites, spectaculaires, comme les lieux qui les abritent. Le Louvre est un joyau exceptionnel, Versailles étincelle, Orsay aimante la foule des touristes. A coups de millions, les rénovations et créations ont offert des écrins toujours plus somptueux aux expressions les plus diverses du génie artistique humain, du masque africain du quai Branly à l'installation la plus contemporaine de Beaubourg, à Paris.

Abondance de l'offre

Pourtant, derrière l'éclat de ces établissements se cachent des mutations profondes qui rencontrent celles de la société tout entière. La première est celle de l'abondance de l'offre. La culture, le savoir sont partout accessibles, à tout moment. En conséquence, ce n'est plus l'accès qui importe, mais le moment.

Les foules qui se pressent ne viennent plus au musée, mais voir la dernière « expo ». Ce sont les événements qui déplacent les hommes. Et plus ils sont importants, médiatisés, spectaculaires, plus ils suscitent l'engouement. L'exposition « Picasso et ses maîtres », présentée au Grand Palais en 2008-2009, a drainé presque 800 000 visiteurs en quelques mois. Un record.

Mais pour créer ce moment particulier, il a fallu investir. Près de 5 millions d'euros pour Picasso, sans compter les frais d'assurance. Résultat, cette tendance à l'« événementialisation » favorise les grands et riches musées,...

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°207

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°207 :

Le « 1er musée du street art » a ouvert à l'école 42

Un collectionneur français a installé 150 œuvres d'artistes issus du graffiti dans l'école d'informatique parisienne.

LE MONDE | 04.10.2016 à 16h46 • Mis à jour le 05.10.2016 à 07h19 | Par Emmanuelle Jardonnet

Avec ses « 50 artistes, 150 œuvres, 4 000 m² », le « premier musée gratuit et permanent de street art en France » a ouvert ses portes, samedi 1^{er} octobre, au sein de l'école 42, l'école informatique située dans le XVII^e arrondissement de Paris. Grâce à ces formules quelque peu tapageuses, le succès fut au rendez-vous en cette longue soirée de Nuit Blanche, événement auquel le nouveau lieu d'exposition s'est greffé pour son lancement. (...)

« Un aboutissement »

Souriant et un brin exalté, le collectionneur Nicolas Laugero-Lasserre, 41 ans, l'instigateur du projet « Art 42 », discutait avec chacun et enchaînait les interviews entre une toile de Jonone et une de Futura. Deux stars du graffiti new-yorkais qui furent parmi les premiers à se tourner vers le travail d'atelier. Et deux pièces qui appartiennent à ce passionné des arts urbains, comme l'ensemble des œuvres présentées.

« *Quand j'ai entendu parler de cette école à son ouverture, il y a trois ans, j'ai été fasciné* », confie-t-il. Une école recrutant des développeurs sans barrière de diplômes (le bac n'est pas requis) ou financière (elle est totalement gratuite, pour deux à cinq années de formation), ouverte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 : la logique entrait en résonance avec les talents issus de la rue qui se sont imposés dans l'espace public en cassant les codes du monde de l'art. « *J'ai tout de suite proposé d'y exposer des œuvres. D'abord une trentaine, puis aujourd'hui 150.* »

Nicolas Laugero-Lasserre dit avoir organisé « *plus de 40 expositions en dix ans. Pour moi, ce lieu d'exposition permanent est un aboutissement* ». Dévoué à sa cause – offrir une « *meilleure visibilité* » aux arts urbains et « *démocratiser l'accès à l'art* » – il n'en recèle pas moins sa part de contradiction. N'est-il pas paradoxal de vouloir mieux faire connaître un mouvement et ses acteurs par un travail réalisé pour la vente en galerie, alors que précisément ces artistes réalisent des œuvres dans les rues du monde entier, notamment à Paris, et partagent leurs images largement sur internet ?

Une collection très axée sur la France

D'autant que le collectionneur déplore que la « *reconnaissance des arts urbains* » soit venue par « *le développement du marché* ». L'expression a de quoi laisser un peu perplexe dans la bouche de celui qui dirige aujourd'hui l'Icart, école du management de la culture et du marché de l'art. La formulation de « *musée du street art* » ne lui semble-t-elle pas présomptueuse ? « *C'est à la fois de la com, et une provocation : on a kidnappé ce terme de 'musée', dans l'esprit pirate de ce mouvement* », concède-t-il.

« *Ce n'est pas un musée, c'est simplement une partie de la collection personnelle de Nicolas Laugero-Lasserre exposée dans une école*, résume, un peu déçu, Jérémy, 25 ans, agent d'artistes. *Mais après, cette collection est super, très éclectique, avec des peintures à la bombe,*

des pochoirs, des sculptures, du dessin. Il y a des pièces intéressantes, d'autres ne sont pas les meilleures des artistes exposés. »

La scénographie de l'ensemble est organisée en fonction de la notoriété (...). Dans le « cluster 1 », grand plateau de travail, les strictes rangées d'ordinateurs sont désormais ponctuées d'accrochages sur les quatre faces des larges poteaux et sur les murs.

Le cluster 2, au premier étage, s'attache aux « *œuvres majeures de la scène française* », tandis qu'au dernier étage sont présentées celles d'artistes émergents. (...)

« C'est mieux que des murs blancs »

Au sous-sol a été bricolé un joyeux mur d'impressions couleur de photos de murs réalisés récemment à Paris ou ailleurs, et immortalisés par des photographes spécialisés. Dans les espaces de circulation, enfin, quelques artistes ont été invités à travailler à même les murs – tous ont récemment été exposés (gratuitement et sans commission sur les ventes) à la galerie d'Artistik Rezo, club culturel dont le président-fondateur n'est autre de Nicolas Laugero-Lasserre.

Qu'en pensent les étudiants des lieux ? « *Je ne m'intéresse pas vraiment à l'art, mais c'est mieux que des murs blancs*, admet Geoffrey, qui vient d'intégrer l'école. *Et ça permet au collectionneur d'entreposer ses œuvres* », ajoute-t-il, pragmatique. Jean-Philippe, 27 ans, se passionne pour sa formation, moins pour ce qu'il y a sur les murs, pour le moment. « *Je ne suis pas du tout initié à l'art. C'est quelque chose qui se travaille, comme le palais avec le vin. Moi, pour l'instant, j'apprends à coder !* » résume-t-il. Cet adepte du cluster 3, « *le plus silencieux* », s'inquiète plutôt du bruit que pourraient générer les visites. Celles-ci seront limitées à deux heures le mardi soir, et quatre heures le samedi à la mi-journée, avec une jauge maximale de 100 personnes par heure, afin de perturber le moins possible les lieux.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°208

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°208 :

Paris touché par un pic de pollution « très intense »

La Croix avec AFP, le 03/12/2016 à 11h53, Patrick KOVARIK

Paris, le 12 octobre 2016, lors d'un épisode de pollution atmosphérique.

La maire de Paris réclame « dès que possible » la mise en place de la circulation alternée. Cette mesure pourrait être imposée lundi 5 décembre en cas de persistance de la pollution.

La préfecture de police envisage d'imposer la circulation alternée lundi 5 décembre à Paris en cas de persistance de la pollution, une mesure réclamée « dès que possible » par la maire de la capitale Anne Hidalgo.

Paris est « touché par un pic de pollution très intense, avec des risques importants pour la santé publique. Il s'agit du neuvième pic de pollution depuis le début de l'année 2016 », déclare vendredi la maire socialiste dans un communiqué. Cet « épisode de pollution atmosphérique est particulièrement long », ajoute la Ville, « il se poursuivra demain samedi, pour le quatrième jour consécutif, et pourrait même se prolonger encore plusieurs jours si l'on en croit les prévisions météorologiques. Le niveau de particules fines dans l'air est par ailleurs très élevé ».

Anne Hidalgo a donc appelé l'État à « mettre en place dès que possible la circulation alternée en Île-de-France, comme le prévoit l'arrêté interministériel en cas de pic de pollution persistant ».

La Ville de son côté reconduira les mesures déjà prises, mesures de gratuité du stationnement résidentiel, du Velib' et Autolib', et messages de prévention.

« Une légère amélioration de la qualité de l'air pour samedi »

Airparif prévoit « une légère amélioration de la qualité de l'air pour samedi », a assuré la préfecture de police dans un communiqué vendredi soir. « Cependant, la situation relative à la pollution devrait à nouveau se dégrader en début de semaine prochaine », reconnaît-elle. Le préfet de police Michel Cadot réunira le comité d'experts composé d'Airparif, Météo France, la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) et l'agence régionale de la santé (ARS) samedi 3 et dimanche 4 décembre.

« En fonction de l'évolution de la situation tant en termes de durée que d'intensité, au vu des conclusions du comité d'experts et après concertation avec les élus », le préfet de police « pourra mettre en place une mesure de circulation alternée à compter du lundi à Paris et dans 22 communes de la petite couronne », selon le communiqué.

Il rappelle également que pour le quatrième jour d'affilée, il est à nouveau demandé aux Franciliens samedi de 05 h 30 à minuit de réduire de 20 km/h la vitesse sur toutes les portions d'autoroute, voies rapides, routes nationales et départementales d'Île-de-France.

Les véhicules excédant 3,5 tonnes en transit sont obligés de contourner Paris par la Francilienne, les industries doivent réduire leurs émissions, les dérogations pour brûler à l'air libre les déchets verts sont suspendues et le chauffage individuel par bois interdit.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°209

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°209 :

Écrans et troubles autistiques chez les enfants : Quels sont les vrais risques?

(source 20 minutes 21/05/2017)

Une médecin tire la sonnette d'alarme : de plus en plus d'enfants surexposés aux écrans développent des troubles proches de l'autisme...

« Chaque mois qui passe, c'est des enfants sacrifiés », alerte, Anne-Lise Ducanda. Avec une collègue, cette médecin de PMI (Protection maternelle et infantile) à Viry-Châtillon (Essonne) a secoué la Toile avec une vidéo sur les dangers des écrans sur les enfants de moins de quatre ans.

« Plus les jours passent, plus je vois des enfants qui présentent des dysfonctionnements qui ressemblent à des troubles autistiques », réaffirme-t-elle à *20 Minutes*. Et la médecin assure que ces difficultés sont liées à une surexposition aux écrans. Objectif ? « Alerter les parents et les professionnels de santé car c'est un problème majeur de santé publique »

Quels sont ces troubles?

« Depuis quelques années, on voit de plus en plus d'enfants avec des difficultés, qui sont également plus lourdes : des retards sur la motricité, sur le développement cognitif, le langage, des problèmes de comportements, liste la médecin. Ils ne répondent pas à leur prénom, ne comprennent pas une consigne simple, ne me regardent pas dans les yeux. Pour toutes les difficultés, aussi bien les symptômes proches de troubles autistiques que des retards, huit fois sur dix le problème, c'est la surexposition aux écrans.»

Comment expliquer ces liens entre les écrans et ces symptômes ? « L'enfant a besoin d'interaction avec le monde et les humains pour apprendre, or, l'écran c'est personne, tranche-t-elle. L'être humain naît avec un cerveau immature. A 95%, les connexions cérébrales passent par les cinq sens : il faut qu'il touche, tourne, expérimente, sente, goûte... D'autre part, un tout petit a besoin d'échanges pour se sentir en sécurité et donc explorer.»

Peut-on parler de troubles autistiques?

« La seule nouveauté, c'est de parler de troubles autistiques, nuance Serge Tisseron, psychiatre qui alerte depuis des années sur les risques de la surexposition aux écrans sur la santé des enfants. « On sait que cela peut entraîner des difficultés d'empathie, un retard de langage, des difficultés de concentration. Mais pour moi, c'est assez discutable de parler d'autisme. C'est une maladie complexe qui ne se résume pas à un trouble isolé », critique l'auteur de *Les dangers de la télé pour les bébés* (2009).

« Ce n'est pas de l'autisme, mais des symptômes qui ressemblent à des troubles autistiques, corrige Anne-Lise Ducanda. Mais pour Julie Tuil, orthophoniste spécialisée dans l'autisme, cet élément pourrait n'être qu'une donnée du problème. « On naît autiste, on ne le devient pas. On a des preuves scientifiques aujourd'hui qu'il y a dans l'autisme une partie génétique et une partie neurodéveloppementale. Et beaucoup de professionnels s'interrogent depuis quelques années sur un troisième facteur environnemental qui mêle la pollution, l'alimentation, la surexposition aux écrans... »

Des symptômes qui disparaissent quand les écrans sont supprimés

Mais surtout, et c'est la bonne nouvelle, ces symptômes très inquiétants disparaissent quand les parents suppriment les écrans. Et rapidement! « Plus l'enfant est petit, plus le changement est rapide, précise Anne-Lise Ducanda. En un mois déjà, les parents me disent qu'ils voient la différence. C'est comme si le développement s'était arrêté et il peut reprendre. Surtout avec des jeux et en parlant avec l'enfant.» Preuve pour elle que la cause de ces difficultés n'est autre que les écrans...

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°210

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°210 :

Les enfants et les écrans : « La tablette c'est seulement les jours où il n'y a pas d'école »

Source : extrait de l'article 20 mintues.fr, 21/05/2017

Minuteur et coupure de WiFi

« Nous essayons de limiter la durée d'utilisation en semaine. Nous retirons aussi le soir le smartphone et la tablette avant le coucher de nos enfants pour éviter les tentations nocturnes», raconte ainsi Sylvie. Chez Brigitte, mère de deux enfants de 7 et 11 ans, «pas de tablette, ni de jeux Wii ou autre la semaine, sauf le mercredi si les devoirs sont faits et 2 heures maximum... Et le week-end pas plus de 2 heures ».

Quant à Fabienne, qui a un fils de 8 ans, elle veille à ne pas installer le réflexe « écran » chez lui : « La tablette, c'est seulement les jours où il n'y a pas d'école. Ensuite ce n'est pas toute la journée. C'est 30 minutes par-ci 30 minutes par-là. Surtout jamais avant le coucher. Je stoppe ça au moins deux heures avant l'heure du dodo ».

Pour être sûre que les délais ne sont jamais dépassés, Elodie a la solution : « je mets un minuteur en route dès que mon fils commence à regarder sa tablette », confie-t-elle. Et quand les enfants abusent, certains parents n'hésitent pas à les sanctionner, à l'instar de Stéphane : « Quand mon fils dépasse les "doses", c'est sevrage direct : une semaine sans tablette ». Séverine a dû aussi adopter la manière forte : « J'ai coupé le wifi à partir de 21h en semaine et 22h le week-end», témoigne-t-elle.

Avoir un œil sur ce qu'ils font sur leurs écrans

Outre le temps que leur progéniture passe sur les écrans, les parents se soucient aussi de ce qu'elle y fait : « la tablette c'est avec nous sur le canapé, ça permet de voir ce que mon fils fait dessus », explique ainsi Fabienne. « Pour nos jumeaux de 7 ans, il n'y a pas de contrôle parental sur leur tablette, mais nous décidons des jeux qui y sont installés et ils ne l'utilisent qu'en notre présence. Sur Internet, ils ne vont que sur YouTube pour regarder des vidéos se rapportant aux jeux qu'ils utilisent », indique Virginie. La démarche est différente pour sa fille de 10 ans : « Il y a un contrôle parental sur sa tablette afin d'éviter tout accès à toute vidéo qui pourrait être interdite pour son âge... Les tablettes et portable sont avec nous la nuit, afin d'éviter les tentations et les ondes à proximité d'eux pendant leur sommeil », assure-t-elle.

« Moi, je mets le code à 4 chiffres partout. Achats sur le net désactivés, forfait bloqué, un Giga pour tout le mois. C'est à prendre ou à laisser. C'est moi la PDG...» affirme de son côté Laila.

Le dialogue avant tout

Mais certains rares parents déclarent tout de même proscrire toutes règles concernant la consommation numérique de leurs enfants, à l'exemple d'Alex : « Ma fille de 13 ans, n'a pas de limite », explique-t-il. Même son de cloche chez Elyjah pour ses enfants de 17 et 20 ans : « Je ne limite rien. On dialogue beaucoup, mais j'exige des résultats positifs en cours. Je contrôlais parfois quand ils avaient moins de 16 ans. Maintenant, c'est inutile, tout est accessible partout, donc je dialogue avec eux et je fais confiance, pour le moment ça se passe bien ».

Mais certains parents confient aussi être un peu perdus sur le sujet. C'est le cas de Gaspard : « Mon fils Sofiane refuse de respecter mes limitations je ne sais plus quoi faire », se désole-t-il. Même détresse chez Laurent : « Twitter, Instagram... Plus les séries... Je ne vois mes ados de 16 et 14 ans que quand ils ont faim ou ont un vrai problème. Que faire ? », s'interroge-t-il. Sonia a connu aussi ce sentiment d'impuissance: «nous avons tout essayé : couper le Wifi, limiter le temps de connexion... Notre fils a tout contourné et il a même réussi à pirater notre box ou à se connecter chez des voisins. Pourtant mon mari est informaticien! On a même dû pousser notre fils à avoir une vie sociale tellement il se coupait du monde. La seule chose qui l'a calmé c'est son entrée en classe prépa : il a trop de travail pour faire autre chose», raconte-t-elle. Comme quoi la cyberdépendance, ça se guérit !

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°211

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°211 :

**Portable, tablette, ordi... Comment aider les enfants à faire bon usage des écrans?
Avez-vous pris des mesures pour gérer le comportement numérique de vos enfants?
Des règles dans le dialogue**

Source : extrait de l'article 20minutes.fr, 21/05/2017

Premier impératif selon eux : fixer un temps de connexion à ne pas dépasser. « Il n'existe pas de quota idéal dans ce domaine. C'est aux parents d'établir leur propre jauge, en discutant avec leurs enfants », indique Anne-Catherine Baseilhac. Les parents peuvent aussi fixer quelques interdits : pas d'écran avant d'aller en classe le matin, pas après 20h le soir, jamais à table... « Il faut d'ailleurs leur expliquer que la lumière bleue des écrans diminue la sécrétion de mélatonine et retardé la phase de sommeil », souligne le docteur Caron. Pour être sûr que les nuits de l'enfant soient douces, le médecin recommande par exemple, de couper le wifi le soir et d'interdire l'enfant à garder son portable dans sa chambre. Certains parents utilisent aussi l'application Xooloo qui permet de mettre en veille à distance les appareils numériques de l'enfant, si celui-ci à dépasser son quota quotidien.

Autre conseil utile selon Anne-Catherine Baseilhac : « il est préférable de demander à l'enfant d'utiliser la tablette ou l'ordinateur dans le salon plutôt que dans sa chambre, afin de garder un œil sur ce qu'il y fait », indique-t-elle. Pas question pour autant de le fliquer, selon le docteur Caron : « Si c'est un ado, il ne faut pas consulter l'historique de ses consultations, ce serait comme ouvrir son courrier. Dans la même logique, il ne faut pas être son ami sur Facebook. Mais il faut discuter avec lui de l'intérêt qu'il trouve dans un jeu vidéo ou en regardant des vidéos sur YouTube. Il faut aussi l'inciter à parler s'il voit une image qui le choque », conseille le pédiatre. En revanche, pour les enfants de moins de 9 ans, le docteur Caron recommande de ne pas les laisser seul sur Internet, mais de s'accorder avec eux sur leurs activités numériques. Quant aux logiciels de contrôles parentaux, les experts du sujet estiment qu'ils peuvent être utiles, mais qu'ils ne filtrent pas toutes les informations dérangeantes. « Les vidéos relayant les théories du complot passent par exemple à travers. Ce n'est donc pas une solution miracle », estime le docteur Caron.

Des conseils de famille dédiés au numérique

Pour insuffler à son enfant de l'esprit critique dans ses activités numériques et pour le responsabiliser, l'idéal est de prévoir des moments de dialogue sur le sujet, estime Anne-Catherine Baseilhac : « Un père avec lequel j'étais en contact avait ainsi instauré un dîner pizza hebdomadaire lors duquel il ne parlait avec ses enfants que de leurs expériences numériques. Une manière de ne pas les diaboliser et de comprendre l'intérêt qu'ils y trouvent », souligne-t-elle. Une idée prônée aussi par le docteur Caron qui estime que « des conseils de famille dédiés au numérique permettent de rediscuter des règles sur le sujet. C'est aussi l'occasion pour les parents de s'intéresser aux YouTubeurs qui cartonnent en ce moment, de parler à leurs enfants de cyberharcèlement, de la pornographie sur le web... », précise-t-il.

Enfin, en guise d'ultime conseil aux parents, les spécialistes du sujet leur recommandent de donner l'exemple : « si les parents sont sans cesse en train de consulter leur portable, l'enfant le fera aussi. Il faut prévoir des périodes de sevrage numérique pour tous les membres de la famille », insiste le pédiatre.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°212

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°212 :

La Ville de Paris subventionne un partenariat avec le Mémorial de la Shoah

La Ville a voté à l'unanimité, lors du Conseil de Paris du mois de mai, une subvention de 73 120 € au Mémorial de la Shoah.

Média international web info, 26/05/2017

L'institution souhaite développer des actions concrètes à destination des jeunes Parisiens sur le temps scolaire et périscolaire. L'objectif est de permettre la mise en place de projets éducatifs adaptés pour promouvoir une culture commune, fondée sur la connaissance de l'histoire, la mémoire et la citoyenneté.

À la suite des attentats de janvier et novembre 2015, le Mémorial de la Shoah a souhaité mettre en place de nouveaux dispositifs répondant à la nécessaire mobilisation de toutes et tous contre la barbarie et l'intolérance.

Le Conseil de Paris a voté ce matin une convention de trois ans avec le Mémorial ainsi qu'une subvention pour 2017 de 73 120 € afin de lancer une démarche novatrice de projets éducatifs dans les écoles, collèges et centres de loisirs parisiens.

Construits par les équipes enseignantes et éducatives, avec l'appui du Mémorial autour de l'histoire et de la mémoire de la Shoah et plus largement sur les thèmes de l'antisémitisme, du racisme, des discours de haine et de propagande, ces projets pourront s'appuyer sur 5 volets d'actions :

- L'organisation de visites guidées et commentées du Mémorial
- La création d'ateliers pédagogiques adaptés (y compris dans le cadre de parcours inter-musées)
- La création de deux expositions pédagogiques itinérantes
- La visite de sites historiques tels que le camp de Drancy ou la gare de Bobigny
- La sensibilisation des enseignants et des équipes d'animation parisiennes

Convaincu par la pertinence du projet, le Conseil de Paris l'a voté à l'unanimité. La contribution financière de la Ville permettra une gratuité totale pour les établissements et les élèves qui participeront au programme.

Cette collaboration s'inscrit comme la première mise en œuvre des parcours d'Histoire, de Mémoire et de citoyenneté à destination des écoliers et des collégiens que la Maire de Paris avait annoncé lors de ses vœux en janvier 2017. Par ailleurs, Paris sera la première collectivité à développer, dans ce cadre, des projets en centres de loisirs.

« Ce projet a pour objectif de donner aux enfants toutes les clés pour comprendre et s'ouvrir au monde et aux autres en partageant les valeurs de la République et une culture commune, notamment par le développement de l'esprit critique et l'acquisition de connaissances culturelles et historiques. Ce partenariat sera proposé en priorité aux établissements des quartiers populaires » détaille Alexandra Cordebard, adjointe à la Maire de Paris chargée des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°213

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°213 :

La bonne habitude du ramadan à conserver et appliquer toute l'année : cuisiner et manger en famille

Source : extrait d'un article le Huffpost, 30/05/2017, par Sandra LORENZO

Une bonne habitude déjà très pratiquée en France. Le Ramadan est un bel exemple en la matière.

Selon une étude menée sur des élèves de 151 écoles de la province de l'Alberta au Canada, plus les enfants sont actifs en cuisine pour aider leurs parents, meilleure est leur alimentation. Les conclusions de cette étude ont été publiées en juin 2012.

Les élèves étaient amenés à répondre à des tests sur la nourriture qu'ils aimaient et qu'ils mangeaient et leurs habitudes en cuisine. Un tiers d'entre eux ont assuré aider leurs parents à cuisiner au moins une fois par jour, un autre tiers, trois fois par semaine, un quart, une fois par mois et 12,4% évitaient complètement la cuisine.

Les enfants qui aidaient en cuisine aimaient les fruits et les légumes. Certains, fait assez rare pour être souligné, préféraient même les légumes aux fruits. Ces mêmes enfants étaient aussi plus au courant de ce qu'était une bonne alimentation. Selon les chercheurs, intéresser les enfants à la cuisine peut être fait à la maison mais aussi à l'école.

Un repas en famille par jour, un bon rempart contre l'obésité

Lors des repas en famille, la place laissée aux fruits, aux légumes, au calcium et aux céréales complètes est généralement plus importante. En cela, ils constituent un bon rempart contre l'obésité.

Selon une étude publiée en 2014, des chercheurs ont étudié si les repas en famille pouvaient prémunir les futurs adultes de la prise de poids et de l'obésité. Leurs conclusions sont très encourageantes. Les chercheurs ont suivi pendant dix ans 2287 élèves parmi lesquels 51% étaient en surpoids et 22%, obèses. Les enfants qui ne dînaient jamais avec leurs parents étaient pour 60% en surpoids et obèses pour 29% à la fin de la décennie. Par ailleurs, il a été montré que les personnes qui cuisinent souvent chez eux mangent mieux et consomment moins de calories que les autres, même quand ces derniers cherchent à perdre du poids.

Plus les dîners en famille sont fréquents, plus les adolescents sont bien dans leur peau

Les dîners en famille ne sont peut-être pas les moments que les ados préfèrent, ils ont pourtant des conséquences positives sur leur santé mentale. Et cela vaut même si le dialogue entre enfants et parents n'est pas facile.

Rassurez-vous donc si après la lecture de cet article vous commencez à culpabiliser de vouloir éviter au maximum les repas en famille! Évidemment, les repas en famille peuvent aussi être une source de stress entre le petit dernier qui ne veut plus manger, la vieil oncle qui parle trop et la sœur qui monopolise toute l'attention. Un repas en famille, cela commence à partir de deux personnes autour de la table.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°214

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°214 :

Climat : 196 pays réunis à Bonn pour concrétiser l'accord de Paris

Source : [ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr), 08/05/2017

Un dernier rendez-vous avant la COP23 en novembre prochain aux îles Fidji...

« Cet accord international est le dernier espoir de survie pour les petits Etats insulaires », a déclaré Thoriq Ibrahim, le ministre de l'Environnement des Maldives, dans un communiqué publié à la veille du rendez-vous à Bonn. Sa déclaration reflète l'extrême inquiétude des pays les plus vulnérables au changement climatique, renforcée avec l'arrivée de Donald Trump et sa volonté affichée de ne pas lutter contre le réchauffement de la planète dont la vitesse est inédite.

144 pays ont ratifié l'accord de Paris

Les pays côtiers - et les petites îles en particulier car elles n'ont pas de solutions de repli - sont particulièrement exposés à l'élévation du niveau de la mer causée par le changement climatique (dilatation des eaux, fonte des calottes aux pôles et des glaciers de montagne). Mais Thoriq Ibrahim a aussi mis en avant la poursuite de la mobilisation politique malgré l'élection de Donald Trump en plein milieu de la dernière conférence de l'Onu sur le climat à Marrakech : « Depuis la COP22 en novembre, 44 pays ont ratifié l'accord », portant le total des pays étant allés au bout de ce processus à 144, soit 83% des émissions mondiales.

L'Union européenne et 196 pays sont membres de la Convention climat de l'Onu depuis l'adhésion de la Palestine fin 2015.

Parmi les grands émetteurs de gaz à effet de serre, seule la Russie (le 5e après la Chine, les Etats-Unis, l'Union européenne et l'Inde) n'a pas ratifié le texte, qu'elle a pourtant entériné à Paris. Il est peu probable qu'elle le fasse sous la présidence de Vladimir Poutine qui a déclaré fin mars qu'il était « impossible » d'empêcher le réchauffement climatique, notamment lié selon lui à « des cycles globaux sur Terre ».

Chine et Inde

Si les gouvernements américain et russe sont en retrait de la lutte climatique, la Chine et l'Inde ont réaffirmé leurs engagements, qui leur permettent aussi de lutter contre la pollution de l'air et de réduire leur facture pétrolière. « La Chine est sous forte pression au niveau domestique pour réduire la pollution de l'air due au charbon et aux carburants fossiles et voit un intérêt stratégique à être leader sur les marchés des nouvelles technologies », explique Alden Meyer, expert auprès de l'Union of concerned scientists. « Delhi voit aussi des avantages énormes dans ses objectifs de développement des énergies renouvelables » en termes de qualité de l'air et de réduction des importations de pétrole, ajoute-t-il. « La transition vers une économie bas-carbone progresse partout sur la planète », souligne Laurence Tubiana, la directrice générale de l'European climate foundation et ex-négociatrice française, en citant comme exemple l'Inde qui « vise 100% de véhicules électriques en 2030 ».

A Bonn, les pays ont dix jours pour progresser dans l'élaboration d'un « manuel » de l'accord de Paris qui est juridiquement entré en vigueur mais dont les dispositions très générales doivent

être précisées d'ici fin 2018. « Cette réunion va permettre aux gouvernements d'avancer clairement sur les règles pour mettre pleinement en œuvre l'accord de Paris », a souhaité vendredi Patricia Espinosa, la responsable de la Convention climat de l'Onu. « Bonn n'est pas un moment de décision à proprement parler, mais un dialogue absolument nécessaire pour préparer la COP23 », note Laurence Tubiana.

Les Fidji présideront en novembre 2017 la COP23 qui se déroulera pour des raisons de logistique à Bonn, siège de la Convention climat.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°215

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°215 :

Au fin fond de l'Ile-de-France, le court-voiturage dépanne pour accéder aux transports

Source : extrait d'article 20 mintues.fr, 26/05/2017, par Camille ANGER

Se faire prendre en stop via un mobile, c'est possible. Autour de la vallée de la Chevreuse, les services d'autopartage sont mis en avant...

Sans grand enthousiasme de « toujours rouler seule », Vanessa emprunte le même trajet matin et soir, depuis quatre ans. Au mois d'avril, lorsque des affiches de Karos ont été placardées le long la rue principale de sa commune, Les Molières (Essonne), cette professeure des écoles s'est inscrite sur l'appli. A la différence de Blablacar, Karos cible les trajets courts et réguliers. Cette appli créée en 2014 permet de repérer des trajets en fonction des déplacements habituels de ses utilisateurs. Pour rejoindre la gare RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines), ce n'est pas la seule solution mais elle rend bien service.

Plusieurs idées d'auto-partage

Ainsi, Vanessa prend la direction de Palaiseau tous les matins. Sur sa route, d'autres peuvent la rejoindre. « A cinq reprises », la professeure a transporté quelqu'un, « le temps d'une réparation de véhicule ». Si elle s'engage le matin, Vanessa ne peut « assurer le retour en fin de journée. » Entre les courses, les enfants, les loisirs, son agenda est plus aléatoire le soir.

Un seul bus passe par Les Molières. Une manière sûre de voyager mais qui reste limitée. La ligne n°39.13 circule surtout en début et fin de journée entre la gare RER la plus proche et Limours. Pour compléter ce service, le maire, Yvan Lubranecki a signé une « convention non reconductible » qui prévoit le versement de 2.000 euros à Karos. « Nous voulions être des éclaireurs sur ce mode de transport volontaire mais également qu'il soit repris par la communauté de communes ou le département. » Il ajoute que « 3.000 utilisateurs de l'appli sont recensés en Essonne ».

Ce département a justement pris les devants. Dans le cadre du plan « économie et mobilité », le conseil départemental permet à tous les Essonniens de « court voiturer gratuit » jusqu'au 30 juin. Ainsi, il finance à hauteur de 100.000 euros ce service d'autopartage.

Laurent Maghdiesiam, fondateur de l'appli créée en 2015, a remarqué un « boom de réservations aux heures creuses, surtout entre 12heures et 14heures, dans ce secteur où l'auto-stop est déjà courant. » Oui Hop, en Ile-de-France, « c'est 35.000 utilisateurs », détaille-t-il. Moyennant l'achat d'un pass illimité de 2 euros valable 30 jours, le piéton choisit un conducteur parmi un flux de voitures qui circule en temps réel sur son trajet.

Cédric finit son travail tard le soir. « J'aime bien le concept alors j'ai téléchargé l'appli ». Mais il reste fidèle à ses habitudes. Il se sert du Noctilien pour rejoindre son domicile. « Oui Hop, ce n'est pas vraiment pratique quand tu finis ton travail à minuit ». Dans d'autre cas, il fait appel à des chauffeurs VTC.

Les porteurs du pass Navigo bénéficient de deux trajets gratuits par jour en Ile-de-France.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°216

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°216 :

Quand les stations de métro deviennent des jardins et du basilic, de la menthe, du thym... Des jardins urbains poussent sur les toits de la RATP

Source : extraits de 2 articles 20 minutes.fr, mars et mai 2017

Trois stations de la RATP sont envahies par les plantes, mercredi et jeudi, pour la Fête de la nature... une entreprise « Aéromate » investit les toits de la RATP.

Les stations Jaurès, La Motte-Picquet-Grenelle et la gare Nanterre-Université n'ont pas été attaquées par les Monstroplantes dans la nuit de mardi à mercredi. Non, elles célèbrent la Fête de la nature, ce mercredi et jeudi. Pour l'événement, la RATP en partenariat avec Natureparif a transformé ces stations « en véritables jardins ».

Les « « super-pouvoirs » de la nature »

La régie parisienne répond à une attente de ses voyageurs. Sollicités par un appel à idées de novembre à février, ceux-ci ont demandé « plus de végétalisation dans les stations », indique la RATP. L'idée de Susana F. pour plus d'espaces verts dans les transports parisiens a d'ailleurs été l'une des cinq lauréates et a recueilli le plus de votes des voyageurs : 6.133.

Lors de la Fête de la nature, les voyageurs vont pouvoir découvrir les « super-pouvoirs » de la nature, thème retenu pour l'événement, et rencontrer jardiniers et spécialistes de l'agriculture urbaine. Des ateliers sont animés à Jaurès, La Motte-Picquet-Grenelle et Nanterre-Université de 11h à 19h.

Plutôt basilic, sarriette, mélisse ou menthe chocolat ? La question va bientôt se poser pour des agents de la RATP. Non pas pour choisir un nouveau menu mais pour repartir avec des paniers d'herbes aromatiques. Ces herbes poussent au-dessus de leur tête. L'idée vous paraît saugrenue ?

Des variétés introuvables sur le marché sur les toits de la RATP

3 jeunes entrepreneurs, âgés de 23 à 27 ans ont fondé une entreprise d'agriculture urbaine, Aéromate, depuis environ un an. Leur ambition de départ, c'est le local, voire « l'ultra-local ». Avant de se consacrer aux herbes aromatiques, ils ont pensé à faire pousser des tomates. Mais, « nous voulions concevoir une production locale adaptée à la demande de proximité. Avec les tomates, nous aurions été dépassés par les besoins, en termes de clientèle mais également d'espace tandis que les plantes aromatiques peuvent être vendues fraîches et à un endroit proche de là où elles poussent », soutient Michel Desportes. Avec ses 37 variétés de basilic, Aéromate : « Nous faisons pousser de la salicorne, plus connue sous le nom d'herbe à huître, une plante jusqu'alors introuvable à Paris et seulement cueillie en Bretagne ou au Japon ».

Aéromate a trouvé écho auprès du pôle Immobilier agriculture urbaine du groupe RATP. Emeline Becq, chargée de mission, évoque « des objectifs forts et ambitieux. Nous contribuons à la politique de la ville de Paris mais avec des surfaces réduites. Quatre hectares de surfaces sont prévus en végétalisation dont un hectare en agriculture urbaine. Nous avons demandé aux

fondateurs d'Aéromate de proposer principalement leur panier d'herbes aromatiques à nos agents ».

En un an, Aéromate a presque multiplié par dix sa surface d'exploitation. Les trois ingénieurs ont mené une première phase de test sur les toits d'un immeuble dans le 11e arrondissement de Paris. « Les restaurateurs sont demandeurs de nos produits », affirme Michel Desportes. Aéromate lance, à présent, un partenariat pour cultiver davantage de variétés sur les toits des bâtiments de la RATP. La start-up dispose d'environ 500 m² de surface dans les 12e et 2e arrondissements de Paris.

« Nous avons effectué des contrôles sur nos plants et aucune trace de polluant n'a été détectée »... D'autres projets suivent et devraient favoriser l'entretien d'un écosystème avec l'installation d'un nichoir à faucon, d'hôtel à insectes et la pose de ruches.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°217

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°217 :

L'exposition « Joyaux » présentée au Grand Palais peut également se visiter depuis son canapé

www.club-innovation-culture.fr / 23/05/2017

« Des Grands Moghols aux Maharajah : Joyaux de la collection Al Thani », l'exposition du Grand Palais, proposant un voyage à travers 450 ans de joaillerie indienne, est désormais accessible depuis chez soi avec la mise en ligne d'une visite en réalité virtuelle, produite par l'agence Sisso.

L'exposition du Grand Palais, « Joyaux », présentée du 29 Mars 2017 au 5 Juin 2017, invite le public à un voyage féérique à travers l'histoire de la joaillerie indienne. Des pièces historiques inestimables, exceptionnellement présentées en France sont réunies pour l'occasion : diamants, gemmes de renom, joyaux spectaculaires et objets précieux mais également des œuvres et pièces inédites provenant de collections de Maharajahs et d'institutions prestigieuses.

« L'exposition en ligne permet à chacun où qu'il soit de découvrir la Collection, de comprendre la mise en scène, la narration de l'exposition » Amin Jaffer, Commissaire Général de la Collection Al Thani.

L'exposition, aujourd'hui transposée en visite virtuelle par l'agence Sisso restitue la scénographie éthérée et magique de l'exposition physique, créant pour les utilisateurs un sentiment d'émerveillement tout en offrant l'opportunité de découvrir la plus incroyable collection de joaillerie indienne jamais rassemblée.

L'objectif est de « *plonger l'internaute dans une expérience subtile, délicate et pénétrante, faisant appel à sa curiosité et à ses sens* » indique le site.

La visite est proposée en deux langues, français et anglais, et agrémentée d'un accompagnement musical dédié.

Une interface spéciale a été créée pour guider l'utilisateur. Ce dernier peut choisir entre une visite guidée ou une exploration libre de l'exposition.

Une fois dans l'exposition, pour enrichir la visite, les pièces emblématiques sont mises en valeurs et de nombreux contenus additionnels sont intégrés dans l'expérience : vidéos, commentaires audio, animations à 360° et autres font de cette visite virtuelle une expérience unique, à la fois interactive et immersive.

Démocratiser la culture

Sisso, créée en 2010 par Benjamin Hélion, Benjamin Lanot et Damien Jacq, est une « *agence digitale créative spécialisée dans l'utilisation intelligente de technologies nouvelles et interactives* ». Elle réalise des visites virtuelles, des applications mobiles, des sites internet, des films et bien d'autres dispositifs.

Son objectif ? Démocratiser la culture. Se déplacer, depuis son ordinateur, dans des lieux culturels emblématiques : c'est le concept Sisso. Des dispositifs interactifs et contenus additionnels comme pour l'exposition virtuelle « Joyaux » du Grand Palais, peuvent aussi être ajoutés à la visite en ligne pour enrichir l'expérience du visiteur.

« Les offres sont de plus en plus nombreuses au niveau culturel mais on n'a pas forcément le temps d'aller tout voir. On a mis en place un système de diffusion et de conservation de tous ces événements » avaient déclaré les fondateurs en 2014.

C'est la première fois qu'une exposition du Grand Palais fait l'objet d'une visite virtuelle, de surcroît mise à disposition avant la fin de l'exposition. Souhaitons que l'expérience soit renouvelée, à l'image de la Fondation Mapfre de Madrid qui offre depuis plusieurs années une visite virtuelle pour l'ensemble de ses grandes expositions. L'exposition en cours « Return to beauty ». Masterpieces of Italian art from between the wars » dispose ainsi de son extension virtuelle.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°218

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°218 :

Au centre Georges-Pompidou à Paris, un petit malin transforme extincteurs et prises électriques en œuvres d'art

<http://www.huffingtonpost.fr>, 26/01/2017, par Marine CHASSAGNON

Depuis le 22 janvier, plusieurs images tournent sur Twitter. Trois clichés, initialement publiés sur Facebook par un employé du Centre Pompidou et présentant des équipements du musée accompagnés de cartels, (*ndlr*: petites pancartes explicatives placées à côté des œuvres) ont été partagés des centaines de fois en quatre jours.

Immortalisées par Julien, un agent du musée, ces créations ont bien amusé les internautes. "Un soir de service, on a repéré les cartels avec une collègue. Nous l'avons signalé à nos responsables comme notre fonction l'exige mais nous avons quand même décidé d'immortaliser ce calembour", raconte-t-il au *HuffPost*.

Mais qui est l'artiste ou le petit blagueur qui se cache derrière cette initiative? "Plusieurs hypothèses circulent", nous confie Julien. Cela pourrait être "une blague en interne" ou, plus étonnant, "un type en imper 50/60 ans avec un regard genre inspecteur Clouseau et un petit sourire facétieux qu'on a vu après avoir repéré les cartels". Autres pistes, un homme qui aurait commenté la publication ou... "le fantôme de Marcel Duchamp", nous annonce Julien ironiquement.

Il n'en est rien. Le véritable auteur de cette démarche s'est fait connaître mercredi 1er février au *HuffPost*. Vidéos à l'appui, Gaspard*, un jeune étudiant de 20 ans préparant le concours des Beaux-Arts de Paris, a prouvé être à l'origine de ses cartels. Sur les images, on peut le voir au Centre Pompidou déposer les petites annotations à côté des outils techniques. Loin de souhaiter "faire le buzz", Gaspard voulait initialement uniquement présenter ses œuvres aux jurés des Beaux-Arts.

Contacté par *Le HuffPost*, le Centre Pompidou n'a pas souhaité faire de commentaires à ce sujet. Le mystère reste entier.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°219

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°219 :

Un premier poussin pour Abraham Poincheval, l'artiste qui couve des oeufs au Palais de Tokyo à Paris

<http://www.huffingtonpost.fr>, 19/04/2017, AFP

Les poussins vont rester dans la vitrine pendant 72 heures avant d'aller couler des jours heureux dans la ferme du père. Il avait passé une semaine à l'intérieur d'une pierre inerte. L'artiste français Abraham Poincheval a réussi cette fois à donner la vie: après trois semaines passées à couver dix œufs, un premier poussin a commencé à éclore ce mardi 18 avril au Palais de Tokyo à Paris.

Pour son "premier travail avec du vivant", cet artiste coutumier des performances extrêmes a dû puiser dans ses réserves : enfermé dans une boîte en plexiglas au vu du public, il a très peu dormi, passant le plus clair de son temps assis sur une chaise faisant office de "table de couvaison, avec un système pour poser les œufs". Seul moment de liberté, une sortie d'une demi-heure chaque jour, afin de ne pas craquer.

"Ca a été très dur pour lui, beaucoup plus dur que lorsqu'il était enfermé dans un rocher de douze tonnes", a déclaré un porte-parole du Palais de Tokyo. Comme vous pouvez le voir ci-dessous, le musée diffuse en direct la démarche de l'artiste.

Pour espérer une naissance, il lui fallait maintenir les œufs à une température de 37 degrés. Ses efforts ont été récompensés: mardi après-midi, un premier poussin a commencé à briser sa coquille, obligeant le performeur à quitter temporairement son "vivarium" pour ne pas écraser le nouveau né.

"Les poussins vont rester avec Abraham dans la vitrine pendant 72 heures" avant d'aller couler des jours heureux dans la ferme normande du père de l'artiste, Christian.

L'artiste de 44 ans avait manifesté une certaine inquiétude avant cette expérience, s'y sentant plus exposé que dans ses performances précédentes. "Avant je faisais corps, j'étais à l'intérieur des choses. Là c'est une véritable transformation, je suis à l'extérieur, je suis celui qui entoure".

Autre angoisse : "Il y a un contact beaucoup plus direct avec le public, d'habitude je suis seul avec l'objet. C'est une première", avait-il déclaré à l'AFP. De fait, Poincheval avait semblé assez mal à l'aise face aux visiteurs qui l'entouraient. Tout en étant sous le regard des curieux, il était quasiment impossible de lui parler à travers la vitre.

Le performeur a vécu d'autres enfermements. Il a déjà passé huit jours dans un trou sous une pierre d'une tonne et deux semaines à l'intérieur d'un ours naturalisé. Il a aussi passé une semaine sur une plate-forme à 20 mètres au-dessus du sol devant la Gare de Lyon, traversé les Alpes-de-Haute-Provence en poussant un cylindre qui lui servait d'abri, et vécu à bord d'une bouteille géante (6 mètres de long) en remontant le Rhône.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°220

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°220 :

L'énigme Le Nain ou l'art d'enquêter au Louvre-Lens : démasquez le faussaire!

Par Camille RAAD/ Nord Eclair Lens/ 20/05/2017

En cette Nuit des musées, le service de renseignement du Louvre-Lens est sur les dents. Et pour cause : un faussaire serait caché dans le musée. Le vilain a constaté que deux œuvres de Louis Le Nain étaient quasiment identiques. L'une appartient à la Reine d'Angleterre, l'autre au Louvre-Lens, et représentent des enfants jouant aux cartes. L'escroc va donc tenter un coup de poker en introduisant une troisième version des Joueurs de cartes dans l'exposition temporaire « Le mystère Le Nain ».

« Il a observé des récurrences dans les autres tableaux et en a pioché quelques-unes pour constituer son faux », déplore-t-on au musée lensois. S'il parvient à faire passer sa contrefaçon pour authentique, elle acquerrait alors une valeur inestimable. Et comme le bougre est plutôt habile au pinceau... Votre mission, seul ou en équipe : l'arrêter avant qu'il n'achève son projet machiavélique en démasquant le faussaire, en trouvant son repaire et en identifiant le faux tableau. Vous pensez en être capable ? Le bureau des enquêteurs, à proximité de l'entrée de la nouvelle exposition, vous attend.

C'est ici que vous vous inscrirez mais aussi que vous récupérerez une première carte. Sur celle-ci, une énigme. Il faudra la résoudre et fournir la bonne réponse au bureau des enquêteurs pour obtenir la deuxième carte. Et ainsi de suite. Au total, vous devrez venir à bout de quinze énigmes (comptez une heure et demie environ) ! Peu importe votre âge ou vos connaissances, il s'agira surtout de faire preuve de logique, d'observation, d'analyse et de déduction. Parmi les enquêteurs ayant résolu l'affaire, dix équipes seront tirées au sort et remporteront une carte qui offre de nombreux avantages au musée (notamment la gratuité des expositions, des réductions de tarifs sur les activités, des soirées spécialement réservées aux adhérents, etc.)...

Êtes-vous prêt à relever le défi ? Visite-enquête « L'énigme Le Nain », ce samedi soir, de 18h30 à 21h30. Gratuit et sans inscription préalable. Se présenter au bureau des enquêteurs à l'entrée de l'exposition « Le mystère Le Nain ».

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°221

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°221 :

Les musées du monde voient grand

Le Figaro, 19/05/2017, par Éric Bierry-Rivierre

Jamais on n'en a tant vu naître. « Il n'existe aucun observatoire international des musées , mais on en dénombrait environ 23 000 dans le monde en 1993 et , en 2014 , 55 000 » , affirme Bertrand Mazeirat, conservateur au Musée d'art et d'histoire de Genève (MahG) et co-commissaire d ' une exposition sur ce thème.

Face à la profusion, « Musées du XXIe siècle. Visions, ambitions, défis» présente les plans et maquettes de seize institutions tout juste inaugurées ou encore en projet, emblématiques des nouveaux besoins et des nouvelles conceptions. D'emblée, le parcours permet de voir combien, depuis la crise financière de 2008, les gestes architecturaux spectaculaires cohabitent avec des projets plus modestes, plus écologiques et qui s'adaptent à la rareté des espaces urbains. Citons sur ce point le Genesis Museum de Tadao Ando, qui va se déployer dans les interstices d'un vaste centre commercial et de bureaux, à Pékin, en bordure du troisième périphérique. Rêves transfrontaliers Efflorescence en Chine, bien sûr, avec, par exemple, le projet haut en couleur du China Comic and Animation Museum de Hangzhou. Car de nouveaux domaines patrimoniaux naissent, tels le jeu vidéo ou la culture afro-américaine (à Washington, le National Museum of African American History and Culture a ouvert en 2016) . . . Mais aussi naissances dans des endroits beaucoup moins attendus tels le désert sud-soudanais (Naga Site Museum) ou le nord-est du Bangladesh (en 2018, le Srihatta- Samdani Art Center, avec son parc de sculptures).

Vingt ans après l'implantation d'une antenne Guggenheim au Pays basque espagnol, l'espoir d'un nouvel « effet Bilbao» perdure aussi. Cela alors même qu'en novembre 2016 le conseil municipal d'Helsinki a voté contre la réalisation d'une antenne de 12 437 m2. La Chine réfléchit notamment à une île-musée entièrement artificielle qu'elle situerait face à Taïwan.

Apparaissent enfin quantité de structures privées tels le Contemporary Art Africa Museum du Cap, un silo à grains abritant depuis cette année la collection Zeitz, ou le Long Museum West Bund de Shanghai, ouvert en 2014 , second musée du collectionneur Liu Yiqian. Certains autres lieux ont clairement pour but de renforcer la cohésion nationale. En Cisjordanie, le Palestinian Museum de Birzeit est de ceux-là. Bien qu'ouvert depuis 2016, il est encore vide. Dans ce bâtiment modeste (3500 m²) mais conçu par l'Irlandais Heneghan Peng et patronné par l'Unesco, on attend les pièces archéologiques qui traitent de l'histoire locale et qui, depuis dix ans et une exposition sur Gaza au MahG, n'ont jamais pu être rendues en raison de la situation politique.

Moins avancé mais tout de même maguetté par Daniel Libeskind, le Kurdistan Museum est imaginé pour un pays qui n'existe pas sur la carte, à cheval sur les frontières irakienne, turque, syrienne et iranienne. S'il devait s'élever un jour, ce serait à Erbil, capitale de la province autonome, au pied de la citadelle.

Côté constructions, le Vieux Continent n'est pas en reste. Avec, par exemple, Oslo (Norvège), où la zone portuaire devrait se trouver métamorphosée en 2019 par le nouveau musée Munch. En 2020, celui-ci aura pour voisin le Musée national d'art, d'architecture et de design, ainsi que l'Astrup Fearnley Museet. Quant à la Suisse, même si l'agrandissement du MahG dessiné par Jean Nouvel a été rejeté par votation en février 2016, le projet Plateformel0 de Lausanne est en chantier. Proche de la gare, ce quartier culturel ambitionne de compter parmi les plus vastes d'Europe. Trois musées l'enrichiront, à terme, en 2021.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°222

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°222 :

Pour sa 13ème édition, la Nuit européenne des musées a rassemblé plus de 2 millions de visiteurs en France ce samedi 20 mai 2017

www.culturecommunication.gouv.fr, 21.05.2017

Cette année encore, près de 3 000 musées en France et en Europe ont participé à la Nuit européenne des musées et ouvert gratuitement leurs portes à un public toujours plus curieux. Le temps d'une soirée mémorable, les visiteurs ont pu profiter d'une autre approche des musées, en nocturne et au travers de plus de 3 000 animations, favorisant une visite à la fois libre et ludique. Musique, théâtre, littérature, gastronomie ou cinéma..., tous les arts étaient réunis pour permettre au public d'investir le musée, se l'approprier et s'y exprimer. Françoise Nyssen, ministre de la Culture, a participé à la Nuit au Théâtre d'Arles avec le Museon Arlaten.

Une nuit où les élèves présentent des œuvres

Pour la cinquième année consécutive, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture proposent un dispositif intitulé *La classe, l'œuvre !* Destiné à rapprocher les publics scolaires des musées. Toute l'année, les élèves, de la maternelle au lycée, des établissements participants étudient l'œuvre d'un musée de proximité. Ils présentent ensuite le fruit de leur travail le soir de la Nuit européenne des musées, devenant ainsi, à leur tour, des passeurs de culture. Cette année, près de 330 musées ont participé à *La classe, l'œuvre !* Au total, ce sont 430 projets qui ont été étudiés et présentés par plus de 700 classes impliquant 13 500 élèves.

Une nuit sur les réseaux sociaux

Avec coups de cœur, bons plans, conseils et photos, la Nuit européenne des musées a intensifié cette année encore son invitation au partage sur les réseaux sociaux. Les visiteurs deviennent acteurs de l'événement en lui offrant une résonance particulière. Le compte Twitter @NuitdesMusees a ainsi enregistré plus de 10 862 tweets. Les visiteurs ont consulté en nombre les programmes sur nuitdesmusees.fr et s'en sont fait l'écho sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram) avec le mot-dièse #NDM.

Décrochez la Nuit

La Nuit européenne des musées a proposé cette année en partenariat avec Art Graphique & Patrimoine un nouveau jeu intitulé "Décrochez la Nuit". Après avoir téléchargé l'application gratuitement (disponible sur Android et Apple Store), les joueurs ont découvert une œuvre, emblématique et universelle, en réalité augmentée et en 3D, représentant un Globe céleste de Coronelli exposé à la BNF. Ils ont pu se prendre en photo grâce à l'application et partager celle-ci sur les réseaux sociaux.

La liste des 150 musées participants était disponible sur le site internet de la Nuit européenne des musées, dans l'article dédié à "Décrochez la Nuit".

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°223

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°223 :

Le château de Versailles, vedette montante du 7e art

Les Echos, 23/05/2017, par Alain Piffaretti

La demande des réalisateurs rencontre la volonté des dirigeants de l'établissement public de professionnaliser cette activité.

C'est parti pour « Versailles », saison 3, dont plusieurs scènes sont actuellement tournées au château. Le succès de la série franco-canadienne (les droits ont été achetés dans 135 pays), lancée sans acteur vedette, doit beaucoup à la magie du château du Roi-Soleil. Le domaine, qui accueille une centaine de tournages par an (toutes catégories confondues : longs et courts-métrages, documentaires et spots publicitaires), est de plus en plus recherché par les réalisateurs. « Le nombre de films n'a cessé de progresser à Versailles ces dix dernières années, même si l'activité n'est pas nouvelle, car le premier tournage au château s'est déroulé en 1904 », souligne Olivier Josse, directeur des relations extérieures de l'établissement public et directeur de cabinet de la présidente du château de Versailles. Chargé de toutes les opérations spéciales et des grands événements, il rappelle que la facture d'un tournage à Versailles se chiffre à 15.000 euros par jour. Un prix qui, selon les observateurs, se situe dans la fourchette haute des lieux de tournage en France.

Le terrain de l'image

Mais, avec un chiffre d'affaires annuel très inférieur à celui de la billetterie, l'enjeu de l'activité tournage se situe ailleurs, sur le terrain de l'image. Le film le plus emblématique ces dernières années, « Marie-Antoinette », de Sofia Coppola, a par exemple généré d'immenses retombées dans le monde entier... Comme l'organisation de la grande exposition Marie-Antoinette au Mori Art Center Gallery de Tokyo, qui a perpétué l'engouement des Japonais pour les lieux. « Pour le public, c'est un moyen de découvrir Versailles d'une autre manière.

Cela permet aussi de renforcer l'image de Versailles en tant que lieu de culture et ainsi de promouvoir la politique d'ouverture (concerts, visites conférences...) », ajoute-t-il. Les tournages se déroulent principalement le lundi, jour de fermeture au public, et le soir, une fois les portes closes. Certains sont possibles le matin dans le domaine de Trianon. Si la direction de Versailles fait savoir qu'elle veut renforcer et professionnaliser l'accueil des équipes de films, elle s'interdit cependant de tout accepter.

Question d'image, mais aussi de faisabilité. Le tournage doit être conciliable avec l'accueil du public et empiéter le moins possible sur les espaces. « Tout est très précis, avec un cahier des charges. Faire rentrer, parfois de nuit, des centaines de personnes ne s'improvise pas ! » précise de son côté Jeanne Hollande, la responsable de l'équipe de 5 personnes qui gère l'activité tournage. Parfois les visiteurs arrivent dans les lieux à peine le tournage fini. Durant la saison 2 de la série « Versailles », les travaux qui avaient démarré dans la cour de marbre s'interrompaient dès que les caméras tournaient, mais reprenaient dans les intervalles.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°224

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°224 :

La renaissance des musées

FranceCulture.fr - 18/05/2017

Visiter un musée (ou un monument) est de loin l'activité culturelle par excellence, d'après les Français interrogés par le Crédoc et le ministère de la Culture (détail ci-dessous). Et nul doute qu'ils seront une nouvelle fois des centaines de milliers à profiter de la Nuit européenne des musées de ce samedi, dans 1 300 lieux en France. Ces établissements ont beaucoup évolué depuis notamment une loi de 2002 qui impose un service des publics et depuis un développement des formations en médiation. En janvier 2015, les professionnels évoquaient un âge adulte de la médiation.

A sa sortie de l'exposition temporaire sur les frères Le Nain, Philippe se dit avant tout ravi de sa troisième visite au Louvre-Lens. " C'est un très beau musée, moderne mais convivial, ni trop grand ni trop petit, avec des expositions largement aérées qui ne nous donnent pas mal à la tête et qui nous apprennent beaucoup. Je vais régulièrement aux musées et je les aime.", confie ce voisin venu de de Sailly-sur-la-Lys. Une vraie déclaration d'amour, nuancée toutefois par son expérience outre-Atlantique : " Les musées en France sont en général beaux et les expositions temporaires remarquables, même si moins vivants que beaucoup de musées américains. »

"Il n'y a pas de visiteur type, mais des publics"

Chargée d'études au ministère de la Culture, Anne Jonchery connaît très bien les publics actuels des musées et leurs attentes. 44% des Français ont visité au moins un musée ou une exposition ces douze derniers mois, d'après le Crédoc. Contre 37% en 2008, selon le ministère. Même si les visites ont subi une baisse historique de 6% en 2015, à cause avant tout des attentats. Celle qui a travaillé pendant six ans au département de la politique des publics de la direction générale des patrimoines décrit les différents types de visiteurs, comme ces "retraités, qui découvrent les musées et qui du coup sont extrêmement satisfaits, parce que c'est un peu la bonne surprise. Ce n'était pas une pratique qu'ils avaient avant et ils sont beaucoup moins critiques que les jeunes.

Jordan, 21 ans, veut interagir avec les œuvres

Etudiant en BTS tourisme, Jordan sort lui de sa deuxième visite du Louvre-Lens. Déjà lors de sa découverte, peu après l'ouverture, avec des amis, il avait apprécié sa modernité. " Même si cela restait trop musée à mon goût : trop formel. On pose des œuvres et on fait une visite. " Le jeune homme reconnaît tout de même les efforts de ce nouveau rendez-vous lancé fin 2012. En particulier des installations visuelles et sonores qui font du visiteur un acteur. " On peut interagir avec les œuvres et cela apporte du dynamisme au musée. Ça rend tout de suite la visite plus vivante. On apprend mieux et on a envie de savoir et de continuer à savoir. "

Les jeunes de 18-25 ans qu'Anne Jonchery du ministère, décrit justement comme les plus exigeants d'après les études. Ils sont trois fois plus nombreux dans la quarantaine de musées nationaux relevant de la rue de Valois depuis une mesure de gratuité instaurée en 2009. Et leur fidélité et leurs habitudes de maîtriser plusieurs outils multimédia renforcent très souvent leurs critiques. Des critiques constructives issues aussi depuis quelques années des réseaux sociaux et

de la communauté très active des muséo geeks. Avec des professionnels et des amateurs réunis dans des Museomix pour concevoir des musées plus vivants !

Aurore, maîtresse ès "Impromptus"

Le Louvre-Lens, qui peine à redynamiser l'ex territoire minier et inquiète par son coût de fonctionnement (selon Les Echos), déploie pourtant quantité de médiations, grâce à 15 médiateurs. Musée pour les bébés (entre 9 et 18 mois) avec des partenariats avec les crèches, visites guidées de la réserve, expériences avec des robots pour faire découvrir l'endroit à des prisonniers ou à des personnes hospitalisées ou chasse aux Pokémons ! Et Aurore Rouffelaers, guide conférencière, raconte le principe des "Impromptus" et des visites flash. Ou comment regrouper à une heure donnée les amateurs autour d'une œuvre, distinguée par un macaron. Histoire de la présenter en une dizaine de minutes : " de petites pastilles, des capsules, pour donner des clés ". Les visites flash permettent, elles, d'avoir une très rapide vue d'ensemble gratuite des expositions temporaires payantes.

Aller chercher des visiteurs dans les centres commerciaux

Une des questions que l'on s'est posé, c'est : où sont les gens qui ne viennent pas au musée ?" Pour Marie Lavandier, nommée il y a un an à la tête de ce "Louvre autrement", ces personnes sont très, trop nombreuses. Une des réponses a été d'aller les toucher dans les centres commerciaux ! En particulier dans une galerie marchande d'Auchan à Noyelles Godault pendant les vacances d'hiver de 2015. Un quart des billets offerts aux visiteurs venus expérimenter les ateliers sur l'art de l'Egypte ancienne dans cet environnement inédit ont été utilisés dans les jours qui ont suivi.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°225

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°225 :

Et si vous emportiez un bout du Louvre à la maison ?

Le Parisien Seine St Denis - 25/04/2017 – par Sébastien THOMAS

Le musée va confier aux habitants de deux quartiers des reproductions de peintures.

Si tu ne viens pas au Louvre, le Louvre viendra à toi. Voici l'objectif de l'opération « Louvre chez vous », qui a démarré hier, à Sevran et Aulnay. Le but : faire découvrir aux habitants des Beaudottes et du Gros Saule des reproductions de peintures issues du plus grand musée du monde, en permettant aux habitants de les accrocher chez eux pendant trois semaines.

Cette artothèque est ouverte pour deux ans. La première présentation du dispositif a eu lieu dans les maisons de quartier Marcelle-Paul, à Sevran, puis au centre social du Gros Saule. Dans une caisse en bois, 67 reproductions des chefs-d'œuvre du Louvre attendent sagement que les habitants du quartier les placent dans leur salon. « Beaucoup de gens considèrent à tort que ce musée n'est pas fait pour eux, analyse Jean-Luc Martinez, le directeur de l'établissement. C'est faux. C'est un lieu qui appartient à tout le monde. Et pour le prouver, nous leur proposons d'emmener un petit bout du Louvre chez eux. » Il suffit de s'enregistrer à la maison de quartier pour repartir tableau sous le bras, gratuitement.

L'opération est née de la volonté de l'ancien préfet d'Ile-de-France Jean-François Careenco de créer un jumelage entre des établissements culturels et des zones de sécurité prioritaire (ZSP). Un tel dispositif avait vu le jour dans l'hôpital René- Muret, à Sevran, en mars 2016.

C'est pourquoi la ville a été choisie pour ce nouveau partenariat. Et cela va beaucoup plus loin qu'un simple prêt. Un café Louvre sera organisé chaque mercredi et vendredi dans les deux villes. « Il s'agit de discuter autour de thématiques liées aux œuvres, détaille Anaïs Guedon, la chargée de projet. Ce mercredi, ce sera le sourire. » Une fois par mois, une visite gratuite et commentée sera aussi organisée au musée pour admirer les originaux.

Peggy, 50 ans, habitante des Beaudottes, est la première à repartir avec son tableau. « On apprécie beaucoup plus une œuvre quand on nous l'explique, s'enthousiasme-t-elle. Et c'est un honneur d'avoir une telle œuvre à la maison. Surtout pour des gens comme nous qui sommes un peu exclus de tout ». Le partenariat prévoit en plus une vingtaine de projets. Des élèves du conservatoire de danse d'Aulnay montent par exemple un spectacle en s'inspirant du tableau de Géricault, « le Radeau de La Méduse ».

« On espère vraiment piquer la curiosité des habitants, sourit Franck Misson, directeur de la maison de quartier Marcelle-Paul. Et afin de toucher le plus de monde possible, nous délocaliserons les cafés Louvre dès cet été. ». D'ici janvier prochain, ce seront près de 200 œuvres qui seront disponibles dans chacune des deux villes.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°226

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°226 :

Maisons des Illustres : faire vivre autrement la démocratisation culturelle

www.culturecommunication.gouv.fr, 18.05.2017

« *Entrer dans la maison d'un Illustre, c'est faire une rencontre bien particulière marquée par une certaine distance, d'une part, avec ce personnage et la mise sur un pied d'égalité, d'autre part, via la découverte d'un lieu de vie, d'une intimité* », a observé Jean-Pascal Lanuit, directeur adjoint de la DRAC Ile-de-France, lors de la visite du Musée Pasteur organisée à l'occasion de la sortie du *Guide des Maisons des Illustres*. Un lieu qui représente particulièrement bien l'esprit du label, attribué aux demeures abritant la mémoire des femmes et des hommes qui les ont habitées et se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France. Emblématique de l'excellence scientifique, l'endroit conserve aussi des traces palpables du passage de son hôte, sur lequel la porte semble prête à s'ouvrir à tout moment. L'ouvrage au crochet de Madame Pasteur, abandonné en cours de réalisation sur une table basse de l'appartement du chimiste et de sa famille, n'est que l'un de ces témoignages.

Pour Philippe Bélaval, président du Centre des monuments nationaux, le succès commercial du *Guide des Maisons des Illustres* est révélateur de l'appétence des publics actuels pour ces lieux. « *Leurs ambiances et leurs états de conservation permettent de toucher de près le passé et la vie de ceux qui les ont habités, répondant ainsi à un désir d'immersion bien ancré chez les visiteurs* », a-t-il souligné. En recensant 212 Maisons des Illustres suivant plusieurs entrées (géographique, chronologique et thématique), le *Guide*, publié à l'initiative du ministère de la Culture, donne au public la vision la plus exhaustive possible de ces objets patrimoniaux bien spécifiques et encourage le tracé d'itinéraires culturels.

Lancé en septembre 2011 par le ministère, l'héritage préservé par le label est multiple et sa diversité s'exprime en plusieurs points. Diversité, tout d'abord, des domaines dans lesquels les hommes et femmes concernés se sont illustrés et dont le *Guide* rend compte en mettant en avant des personnages aussi différents que Joséphine Baker, Erik Satie ou Robert Schumann. Diversité, en outre, des types de lieux concernés – laboratoires, appartements, ateliers, fermes, villas, bibliothèques ou cabanons – présents sur l'ensemble du territoire. « *Il y a des maisons des Illustres dans toutes les villes de France* », précise Emmanuelle Lallement, chef du département de la politique des publics à la Direction générale des patrimoines du ministère. « *Sur ces 212 Maisons, 209 sont présentes sur le territoire administratif français, métropolitain et ultramarin* », ajoute-t-elle avant de souligner la destinée transnationale du label via la maison de Victor Hugo à Guernesey, celle de Marguerite Yourcenar dans le Maine, aux Etats-Unis et celle d'Yves-Saint-Laurent à Marrakech, au Maroc ; auxquelles s'ajoute, enfin, celle de Lu-Xun, à Shaoxing, en Chine, jumelée à une autre demeure de Victor Hugo, située cette fois-ci à Villequier, en Normandie. La dernière campagne de labellisation, en 2016, a mis à l'honneur les maisons de Max Ernst et Dorothea Tanning dans le Centre Val-de-Loire, de Denis Diderot à Langres, dans le Grand Est, de Raymond Devos en Ile-de-France, de Georges Clemenceau dans les Pays de la Loire, sans oublier celle d'Auguste Escoffier – premier Illustre du domaine culinaire à intégrer le dispositif - en PACA.

Ce réseau de lieux vivants et éclectiques, essentiel pour la compréhension de l'histoire locale et nationale est par ailleurs résolument actif. Il accueille des résidences d'artistes et participe à de nombreux festivals de poésie, de musique et de chants à travers la France. Les Maisons prennent enfin part aux Journées Européennes du Patrimoine et participeront prochainement, pour une grande part d'entre elles, à la Nuit des Musées.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°227

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°227 :

Expositions d'intérêt national : Madame de Sévigné et Shakespeare au musée

www.culturecommunication.gouv.fr, 22.05.2017

Situé au cœur de la Drôme provençale, le château de Grignan a été habité au 17e siècle par la fille de Madame de Sévigné, épouse du comte de Grignan. Classé monument historique et également labellisé « musée de France », le château propose pour la première fois, à partir du 25 mai, une exposition consacrée à la célèbre marquise et femme de Lettres, Madame de Sévigné, qui y a séjourné pendant quatre ans auprès de sa fille Françoise-Marguerite. Madame de Sévigné, qui pratiquait au quotidien l'art épistolaire, a écrit un millier de lettres, parmi lesquelles 764 sont adressées à sa fille. L'exposition retrace le parcours de la marquise de Sévigné entre Paris, Vitré en Bretagne et Grignan et met en lumière l'évolution de son écriture et sa place dans le monde des Lettres. L'exposition présente une centaine de pièces illustrant le Grand Siècle – peintures, objets d'art, manuscrits, livres, gravures – issues des collections du château de Grignan, de musées nationaux, d'institutions culturelles et de collections privées. La scénographie réalisée par Jérôme Dumoux, diplômé de l'école nationale supérieure des Arts décoratifs de Paris, évoque les intérieurs des grandes demeures du 17e siècle.

Pour accompagner l'exposition, le château propose au public une programmation culturelle composée de cycles de lecture de la correspondance de Madame de Sévigné, de concerts et d'activités éducatives. Cette exposition s'inscrit dans un projet ambitieux porté par le Département de la Drôme, visant à redonner à Grignan l'esprit et l'apparence d'un château royal. Ce chantier débute en 2017 avec les restaurations de la cour du puits Renaissance et du cabinet d'écriture de Madame de Sévigné, situé dans l'appartement qu'elle occupait lors de ses séjours à Grignan.

Le Musée de l'hôtel Sandelin de Saint-Omer, labellisé « musée de France », présente, à partir du 24 mai, une exposition inédite de près de 70 œuvres inspirées par les pièces du dramaturge William Shakespeare. A la fin du 18e siècle et au 19e siècle, des artistes anglais et français comme Johann Heinrich Füssli, Eugène Delacroix, Gustave Moreau et Gustave Doré s'intéressent en effet à l'œuvre de Shakespeare et y puisent leurs motifs artistiques. Fasciné par la figure d'Hamlet, Delacroix se représente lui-même, dans son premier autoportrait, vêtu du costume du célèbre personnage, et imagine une série lithographique dédiée à cette pièce. Fruit d'un partenariat exceptionnel avec le musée du Louvre et le musée national Eugène Delacroix, l'exposition bénéficie de prêts prestigieux de ces deux établissements, ainsi que du musée d'Orsay et du Victoria and Albert Museum de Londres. Une riche programmation culturelle est proposée, avec, en amont, des spectacles organisés lors des *Shakespeare Days*, suivis par un week-end d'inauguration de l'exposition animé par des concerts, tables rondes, visites théâtrales et musicales.

L'exposition est le premier rendez-vous de la collaboration scientifique entre le musée du Louvre et la ville de Saint-Omer, pérennisée par la signature d'une convention-cadre entre les deux établissements pour 2016-2018. En parallèle, la ville de Saint-Omer a pour ambition de rejoindre le cercle des « Villes Shakespeare » en organisant des événements valorisant l'œuvre de cet auteur. La découverte en 2014 dans les fonds patrimoniaux de la bibliothèque d'agglomération du Pays de Saint-Omer, d'un rare exemplaire de *First folio*, première édition

in-folio du théâtre complet de Shakespeare imprimée en 1623, a suscité et continue de susciter l'intérêt des spécialistes de Shakespeare.

En 2017, 28 expositions ont obtenu le label « Exposition d'intérêt national » du ministère de la Culture et de la Communication. Crée par le ministère de la Culture et de la Communication, ce label met en valeur et soutient des expositions remarquables organisées par des musées de France. Il récompense un propos muséal innovant, une approche thématique inédite, une scénographie et des dispositifs de médiation qui donnent des clés de lecture nouvelles aux publics les plus variés. Ces « Expositions d'intérêt national » s'inscrivent dans le cadre de la priorité affichée par le ministère de la Culture et de la Communication en faveur de la diffusion et de la démocratisation culturelle. Elles mettent en lumière des manifestations diverses et originales qui reflètent la richesse et la variété des collections des 1220 musées de France. Elles participent à la politique ministérielle d'action territoriale et à l'accompagnement par l'État des collectivités porteuses de projets exigeants et innovants. Des subventions exceptionnelles sont attribuées aux projets sélectionnés.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°228

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°228 :

Numelyo, la plateforme de la Bibliothèque municipale de Lyon, propose de télécharger des milliers de documents numérisés issus de ses collections

<http://www.club-innovation-culture.fr>, 24/05/2017

La Bibliothèque municipale de Lyon s'attache à valoriser et à transmettre son patrimoine écrit et graphique en numérisant ses collections. C'est dans cette perspective que la plateforme en ligne Numelyo a été créée. Elle propose de télécharger des milliers d'œuvres de ses collections numérisées : manuscrits, enluminures, anciennes affiches publicitaires, photographies...

Plus de 18.000 livres anciens

Créée en 2012, la plateforme lyonnaise Numelyo met à disposition du public gratuitement et sans inscription, sous forme numérique, les collections conservées à la bibliothèque municipale de Lyon, de les télécharger en différents formats et de faire les lien avec d'autres services de la bibliothèque. Sont d'ores et déjà disponibles plus de 18.000 livres anciens écrits en français, latin, breton, italien, hébreu, néerlandais... Les catégories enluminures, estampes et affiches cumulent quant à elles près de 15.000 œuvres, en majorité dans le domaine public.

Il est possible d'effectuer des recherches plus précises par écoles ou selon les techniques utilisées et chaque document numérisé est doté d'une fiche explicative de l'œuvre. Une grande partie de ces collections sont dans le domaine public.

La plateforme n'a pas pour objectif de concurrencer un réservoir comme Google Books, mais de faciliter l'accès aux ouvrages, d'une part, en donnant des clés de recherche efficaces, d'autre part, en mettant les documents en perspectives.

Les chantiers de numérisation de la Bibliothèque municipale de Lyon

L'ouverture de Numelyo a permis d'intégrer des collections nouvellement numérisées. En effet, la Bibliothèque municipale de Lyon s'est penché très tôt sur la question de numérique et a lancé dès 1993 son premier chantier de numérisation de ses enluminures. Ses différents projets de numérisation sont aujourd'hui rassemblés dans Numelyo.

Les chantiers de numérisation de la Bibliothèque sont de trois ordres :

- la numérisation par objectifs : la plupart de ces projets ont fait l'objet de demande de subvention. Les documents rejoignent alors la bibliothèque numérique lyonnaise, où certains corpus font l'objet de valorisation spécifique. Par exemple : Les enluminures ont été numérisées à la bibliothèque, grâce à une campagne photographique menée par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes. Les estampes, affiches, photographies et provenances sont numérisées et indexées par l'équipe de la bibliothèque.

- la numérisation de masse : L'appel d'offres lancé par la Ville de Lyon pour la numérisation de ses livres imprimés anciens, libres de droits, a été remporté en 2008 par la société Google et a commencé fin 2009. Quelques 400 000 ouvrages libres de droits sont en cours de numérisation. Les fichiers réalisés alimentent progressivement Numelyo.

- la numérisation à la demande : Celle-ci concerne des documents à l'unité ou de petits ensembles qui n'ont pas encore fait l'objet de campagne de numérisation. Elle permet de fournir des images numériques aux chercheurs, auteurs, journalistes, éditeurs, scénaristes, établissements culturels, curieux... à des fins privées ou de publication. Ce service est payant et soumis à délai. Les documents numérisés à la demande sont indexés et rejoignent la bibliothèque numérique.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°229

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

SUJET N°229 :

Une naissance au forceps

Le Monde, Jessica Gourdon, publié le 25 mai 2017

Dès sa gestation et sa création, au début des années 1980, le bac pro suscite la polémique.

La scène fut rapportée par l'historien Antoine Prost dans *Le Monde de l'éducation*, en janvier 2006 : quand Laurent Fabius, alors premier ministre, prend la parole, le 25 mai 1985, au journal télévisé, le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique Roland Carraz ignore encore si le diplôme dont il va annoncer la naissance s'appellera « baccalauréat ». Le mot magique à peine prononcé, les bouchons de champagne volent. « *“Baccalauréat” impliquait l'accès direct en université de bacheliers qui n'y seraient manifestement pas préparés et risquait en outre de faire peur aux employeurs*, rappelle Antoine Prost. *En revanche, ce terme clarifiait les organigrammes ; il était surtout symboliquement décisif pour marquer l'égalité des filières professionnelles et générales.* »

Si l'allongement de la durée des études après le BEP faisait alors consensus, les fédérations professionnelles ne voulaient pas entendre parler de « baccalauréat ». « *L'UIMM, en particulier, voulait un diplôme à finalité d'insertion professionnelle, parce que le secteur avait besoin de recruter à ce niveau, et que la plupart des bacheliers technologiques continuaient déjà en BTS* », explique l'historien Vincent Troger.

En janvier, Daniel Bloch, alors président de la Mission école-entreprise, défend lui l'idée du bac auprès de Jean-Pierre Chevènement, à la tête de la Rue de Grenelle. Une révolution hautement symbolique, à une époque où seulement 30 % d'une génération décroche le baccalauréat. Jean-Pierre Chevènement, frappé par la réussite industrielle du Japon, un pays où les ouvriers sont bacheliers, est séduit. Le ministre se laisse convaincre : ce sera un bac.

« *La France était alors à la traîne. Beaucoup de pays développés, comme les Etats-Unis ou la Suède, avaient déjà atteint l'objectif des 70 % à 80 % de jeunes ayant fait des études jusqu'à l'âge de 18 ans. C'est cette considération qui m'a paru déterminante* », se remémorera Jean-Pierre Chevènement dans *Le Monde* du 13 juillet 2012. Antoine Prost avance une autre motivation : « *Prolonger la scolarité [était] une façon peu coûteuse et socialement productive de lutter contre le chômage : de fait, les cinq années qui suivent verront 300000 lycéens supplémentaires et une baisse parallèle du chômage.* »

A la rentrée 1985, les premiers élèves commencent à préparer le baccalauréat professionnel. Laurent Fabius et Jean-Pierre Chevènement peuvent alors lancer le célèbre slogan : « Amener 80 % d'une classe d'âge au niveau bac en l'an 2000 ». L'objectif sera atteint en 2012.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°230

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°230 :

La lutte contre le changement climatique est bonne pour la croissance, selon l'OCDE

Le Monde économie, 24 mai 2017 à 11h56, par Marie de Vergès

Voilà un rapport qui tombe à point nommé, à quelques jours du sommet du G7 à Taormine (Sicile), vendredi 26 et samedi 27 mai, où la question du changement climatique promet d'être âprement débattue. Investir en faveur de la transition énergétique devrait bénéficier à la croissance : tel est le credo développé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans un rapport de plus de 300 pages adressé mardi aux pays du G20.

« *Loin d'être un frein, l'intégration de l'action climatique à la politique en faveur de la croissance peut avoir un effet économique positif* », a insisté le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurria, en présentant le rapport. Une panoplie de mesures bien calibrées devrait ainsi permettre d'accroître de 2,8 % le produit intérieur brut (PIB) des pays du groupe des 20 d'ici à 2050. L'augmentation nette pourrait même approcher les 5 % en tenant compte de l'élimination de certains effets néfastes du réchauffement, tels que les dommages causés par la multiplication d'épisodes climatiques extrêmes.

« Passer à l'action maintenant »

« *Le problème est si urgent que nous devons passer à l'action maintenant* », a encore exhorté M. Gurria. Une allusion à peine voilée aux tergiversations de la nouvelle administration américaine autour de l'accord de Paris, adopté fin 2015 pour juguler le réchauffement (celui-ci prévoit de contenir la hausse des températures « *bien au-dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels* »). Un processus dont Donald Trump, président du deuxième pays émetteur mondial de gaz à effet de serre, a menacé de se retirer tout en promettant de « *mettre fin à la guerre contre le charbon* ». Le sujet figure tout en haut de l'agenda du sommet du G7, au cours duquel les partenaires des Etats-Unis espèrent obtenir des éclaircissements.

Dans son rapport, l'OCDE insiste sur le coût qu'engendrerait tout retard dans la mise en œuvre des objectifs de l'accord de Paris. Une action trop tardive se conclurait in fine par la nécessité d'un ajustement plus radical, au risque de perturbations économiques et environnementales profondes. Des infrastructures liées aux énergies fossiles ou à forte teneur en carbone deviendraient brusquement obsolètes, souffrant d'importantes dépréciations.

L'organisation économique sise à Paris, au Château de la Muette, appelle donc les Etats du G20 à prendre le leadership dans la lutte contre le réchauffement. S'ils représentent 85 % du PIB mondial et 80 % du total des émissions de CO2, les pays sont aussi « *collectivement à la pointe de la transition* », souligne l'OCDE. Ainsi, les vingt principales économies de la planète réunissent ensemble 98 % des capacités installées d'énergie éolienne, 97 % dans le photovoltaïque et 93 % des véhicules électriques.

Investir plus franchement dans les infrastructures

Quelles que soient leurs contraintes budgétaires, les pays peuvent agir en supprimant toute forme de subventions aux énergies fossiles, en augmentant la taxation du carbone et en réorientant la politique de recherche et développement en faveur de l'innovation verte. L'OCDE

appelle aussi à investir plus franchement dans les infrastructures. L'injonction n'est pas nouvelle. Depuis deux à trois décennies, les pays avancés comme les économies émergentes – à l'exception de la Chine – souffrent d'un sous-investissement chronique qui pèse sur la croissance.

En tout, l'OCDE évalue à 6 300 milliards de dollars (5 600 milliards d'euros) par an, jusqu'en 2030, les besoins d'investissements des pays du G20 dans les transports, l'énergie, l'eau ou les télécommunications. Une enveloppe qu'il faudrait gonfler de 10 % si ces investissements étaient systématiquement dirigés vers des infrastructures respectueuses du climat. Mais ce surcoût serait aisément compensé par les bénéfices en matière d'innovation, d'économies d'énergie, ou encore de santé et de bien-être des populations...

L'OCDE reconnaît toutefois que « *la transition ne réussira pas* » si elle n'est pas « *inclusive* ». Autrement dit, le soutien politique et social à ces bouleversements d'ampleur sera compromis si les travailleurs, les entreprises et les collectivités dépendant d'activités polluantes n'y sont pas pleinement associés.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°231

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°231 :

La réussite dans le supérieur, une affaire de famille

Difficile, lorsque ses parents n'ont pas fait d'études, de comprendre les codes culturels du monde étudiant

Le Monde Éducation, 25 mai 2017, par Isabelle DAUTRESME

Son bac ES en poche, Benjamin Boreme se souvient « *s'être senti complètement perdu* » lors de ses premiers mois en licence de droit à Paris-Sud. « *Je ne comprenais rien au fonctionnement de la fac et encore moins à ce que l'on attendait de moi.* » Ses parents n'ont pas le bac. Il était le premier de sa famille à faire des études, et ne pensait pas être confronté à autant de difficultés. « *J'étais un lycéen sérieux, avec des résultats corrects* », affirme le jeune homme, aujourd'hui âgé de 26 ans. Il a néanmoins réussi à s'adapter et a décroché sa licence dans les temps (en trois ou quatre ans), comme seulement 33 % des élèves issus de milieux défavorisés. Un taux de réussite qui monte à 44 % chez les jeunes issus de milieux favorisés et à 47 % dans les milieux très favorisés.

De nombreuses études ont montré à quel point la réussite en premier cycle universitaire entretienait une corrélation étroite avec le type de bac et la mention obtenus. Mais la famille joue, encore à cet âge, un rôle-clé, surtout en première année. « *L'enseignement supérieur repose sur des prérequis – autonomie, connaissance du système – qui s'acquièrent pour l'essentiel en dehors de l'école, le plus souvent dans le cadre familial*, commente Romuald Bodin, maître de conférences en sociologie à l'université de Poitiers. *Comment voulez-vous que des parents transmettent les codes du monde étudiant à leurs enfants, s'ils ne l'ont jamais fréquenté ?* » Sophie Orange, maître de conférences en sociologie à l'université de Nantes, cite ainsi le cas d'étudiants n'osant pas franchir la porte de la bibliothèque universitaire, trop intimidés ou ne sachant pas ce qu'ils pourraient y trouver. « *Rentrer dans une bibliothèque universitaire n'a rien d'évident pour des personnes qui n'en ont jamais fréquenté. Certains ne savent même pas que l'on peut y emprunter des livres.* »

L'oral aussi pose problème. Benjamin Boreme se souvient avoir été paralysé à l'idée de prendre la parole en cours. « *Le prof parlait de bibliographie, de notes de synthèse... Je ne savais pas ce que c'était mais je n'osais pas demander.* » Une attitude qui lui coûtera de précieux points aux partiels. « *Les enseignants peuvent interpréter certains comportements comme de la passivité, un manque d'investissement ou même de la défiance, alors qu'il s'agit simplement d'une attitude de fuite* », analyse Sophie Orange.

Le poids de l'origine sociale

Le choc culturel que représente l'université est tel pour certains étudiants qu'ils préfèrent changer de voie. « *Avant tout, parce qu'ils ne se sentent pas à leur place. Ils vivent le poids de l'origine sociale de leur famille au quotidien, dans leurs interactions avec les enseignants mais aussi avec leurs camarades qui leur font sentir qu'ils ne sont pas comme eux* », remarque Romuald Bodin. Certains se réorientent dans des cursus qui correspondent mieux à leur « profil sociologique » : BTS, IUT, ou encore certaines filières universitaires considérées comme moins prestigieuses telles que AES (administration économique et sociale). « *C'est comme s'il existait une régulation implicite de l'institution, un repositionnement des étudiants dans la hiérarchie de l'enseignement supérieur en conformité avec leur origine sociale* », poursuit Romuald Bodin.

Une analyse que nuance Christophe Michaut, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Nantes, adepte d'une approche statistique. Selon lui, si les enfants d'ouvriers et d'employés réussissent moins bien dans l'enseignement supérieur, c'est surtout parce que, au cours de leur scolarité primaire et secondaire, ils obtiennent en moyenne de moins bons résultats que les enfants de cadres. « *Un bachelier de série S qui a obtenu son bac avec mention "très bien" a les mêmes chances de réussite dans l'enseignement supérieur, quelle que soit son origine sociale. Le fait que les parents soient allés à l'université peut avoir un effet sur les parcours d'études, mais pas sur la réussite aux examens.* »

Ce que confirme une enquête menée par Laurent Lima, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Grenoble-Alpes, auprès d'étudiants de licence, d'IUT et de l'Institut d'études politiques. Pour mesurer l'impact du capital scolaire des parents sur la réussite, il a eu recours au concept d'étudiant de première génération (EPG, c'est-à-dire un étudiant dont les parents n'ont pas fait d'études supérieures). Un concept qui a émergé aux Etats-Unis dans les années 1970 et qui est peu utilisé en France. Ses conclusions : à série de bac et mention identiques, les chances d'abandon et d'échec aux examens de fin de première année sont identiques entre EPG et non-EPG. En revanche, « *avoir un parent diplômé ou non de l'enseignement supérieur influence les parcours, le choix des établissements, le choix des options* », reconnaît Laurent Lima. C'est particulièrement vrai concernant les choix d'orientation. « *Quand les enfants de milieux favorisés prennent appui sur leurs familles pour faire des choix éclairés, ceux issus de milieux moins bien dotés culturellement sont généralement moins ambitieux. On les retrouve surtout dans les filières courtes et de proximité* », pointe Sophie Orange.

Modeste consolation : à mesure que l'étudiant avance dans son parcours dans l'enseignement supérieur, le poids de l'origine sociale a tendance à diminuer. C'est alors le groupe de pairs et la rencontre avec des enseignants qui se montrent déterminants.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°232

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°232 :

Fumer est de plus en plus un marqueur social

Le pourcentage de fumeurs s'est accru chez les Français à faibles revenus et a baissé dans la population à haut niveau de revenus entre 2010 et 2016.

Le Monde, 30 mai 2017, par François Béguin

Fumer est de plus en plus un signe d'appartenance sociale. Entre 2010 et 2016, le pourcentage de fumeurs quotidiens a continué d'augmenter chez les Français à faibles revenus, passant de 35,2 % à 37,5 % de cette catégorie sociale. A l'inverse, chez les Français à haut niveau de revenus, cette proportion est passée de 23,5 % à 20,9 % en six ans.

Cet accroissement des inégalités sociales est l'un des enseignements du Baromètre santé 2016 sur le tabac publié mardi 30 mai par Santé publique France. L'étude, construite à partir d'une enquête téléphonique menée du 8 janvier au 1^{er} août 2016 auprès d'un échantillon représentatif de plus de 15 000 personnes âgées de 15 à 75 ans, a été réalisée avant la hausse du remboursement des substituts nicotiniques en octobre 2016 et la généralisation du paquet de cigarettes neutre chez les buralistes, le 1^{er} janvier 2017.

Pour expliquer cette augmentation de la consommation de tabac parmi les catégories sociales les plus défavorisées, l'agence sanitaire avance, pêle-mêle, « *l'utilisation de la cigarette pour gérer le stress, la difficulté à se projeter dans l'avenir, la méfiance à l'égard des messages de prévention, le déni du risque, une dépendance nicotinique plus importante, une norme sociale en faveur du tabagisme ou des événements difficiles pendant l'enfance* ».

Un tiers de fumeurs en France

Après une baisse entre 2000 et 2005, puis une hausse entre 2005 et 2010, le Baromètre montre par ailleurs une stabilité globale des chiffres de consommation de tabac. En 2016, 28,7 % des Français fumaient quotidiennement, contre 29,1 % en 2010. En ajoutant les 5,8 % de fumeurs occasionnels, la France compte un peu plus d'un tiers de fumeurs (34,5 %). Un pourcentage élevé qui la place parmi les pires pays occidentaux. L'Allemagne, l'Espagne, la Belgique et les Pays-Bas affichent un quart de fumeurs, l'Italie et la Grande-Bretagne un cinquième, et les Etats-Unis et l'Australie, seulement 15 %.

Pendant la campagne présidentielle, Emmanuel Macron s'est dit prêt à un paquet de cigarettes à 10 euros (il est aujourd'hui à 7), voyant dans ce prix « *une frontière symbolique, (...) significative et dissuasive* ». Cette hausse, ardemment réclamée par les associations de lutte contre le tabagisme, est combattue par les buralistes qui y voient le risque d'un accroissement de la contrefaçon de tabac.

« Essoufflement du développement de l'e-cigarette »

Autre enseignement du Baromètre santé : la baisse du nombre d'utilisateurs d'e-cigarette. En 2016, 3,3 % des personnes entre 15 et 75 ans utilisaient une cigarette électronique, dont 2,5 % chaque jour, contre respectivement 5,9 % et 2,9 % en 2014. Cette baisse est jugée « *significative* » chez les 15-24 ans : seuls 1,2 % vapotaient quotidiennement début 2016

contre 2,1 % deux ans plus tôt. Pour Santé publique France, cela « *peut être interprété comme un phénomène de mode qui a tendance à s'estomper* ».

« *Le produit n'attire pas de nouveaux consommateurs* », relèvent les auteurs de l'étude, qui parlent d'un « *essoufflement du développement de l'e-cigarette* ». Constatant que la part des ex-fumeurs est en augmentation parmi les vapoteurs quotidiens (41,2 % en 2016 contre 23,1 % en 2014), les experts de Santé publique France estiment que « *si l'e-cigarette apparaît comme une aide à l'arrêt du tabac pour une partie des fumeurs, elle semble donc progressivement abandonnée par ceux qui n'arrivent pas à arrêter de fumer et qui reviennent à une consommation exclusive de cigarettes* ».

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°233

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°233 :

Les arbres peuvent dégrader la qualité de l'air

En ville, par forte chaleur, les végétaux produisent de l'ozone et des particules fines.

LE MONDE | 20.05.2017 à 10h52 | Par Volodia Petropavlovsky

*Planter des arbres en ville serait-il nocif pour la santé ? Une étude allemande publiée mercredi 17 mai dans la revue *Environmental Sciences and Technology* révèle que les végétaux pourraient affecter la qualité de l'atmosphère en été en « aggravant considérablement la pollution de l'air pendant les vagues de chaleur ». En cause : les composés organiques volatils (COV) diffusés en permanence par les plantes et les arbres.*

Les organismes végétaux diffusent des centaines de types de COV dans l'atmosphère. Plus la chaleur augmente, plus ils en produisent. Simultanément, les activités humaines émettent des polluants, comme les oxydes d'azote (NO_x). Quand la concentration de ces deux types d'émission est élevée, les chercheurs remarquent que « les COV peuvent subir des réactions chimiques conduisant à la formation d'ozone et de particules fines (PM) ».

Berlin comme référence

Les composés organiques les plus réactifs sont les isoprènes, qui sont à eux seuls toxiques lorsqu'ils sont concentrés en grande quantité. Ce sont « les principaux contributeurs dans la formation de l'ozone au niveau du sol », expliquent-ils.

Si ce processus était déjà connu des scientifiques, la manière dont les pics de chaleur affectent précisément ces réactions chimiques demeure encore mal comprise. Les auteurs de l'étude, dirigée par Galina Churkina de l'université de Potsdam, ont pris Berlin comme référence. Avec ses 35 % de terrain végétalisé (forêts, territoires agricoles et parcs), elle est l'une des métropoles les plus vertes d'Europe.

Ils ont réalisé un modèle basé sur l'année 2006 au cours de laquelle une canicule s'est abattue sur la capitale allemande, avec des températures moyennes maximales supérieures à 30 °C, le record étant de 36,6 °C. Ils ont ensuite comparé ces relevés à ceux de 2014, année considérée comme normale.

Conclusion : les particules émises par la végétation urbaine augmentent de 6 % à 20 % la formation de l'ozone. Les chiffres ont grimpé jusqu'à 60 % lorsque les températures étaient les plus élevées. Les villes sont davantage touchées par ce phénomène que les zones rurales en raison de la concentration des activités polluantes et des températures plus élevées dues à l'absorption de la chaleur par le béton.

« Il ne faut pas paniquer »

« Ces résultats ne sont pas surprenants, ils rendent compte de la complexité du phénomène étudié. Selon l'espèce végétale et la composition de l'air, on peut avoir de l'ozone ou des particules fines », commente Jean-Baptiste Renard, chercheur au CNRS au Laboratoire de physique et chimie de l'environnement et de l'espace d'Orléans. Pas question de scier tous les arbres pour autant !

Les sept auteurs de l'étude soulignent au contraire la nécessité d'une « *réduction radicale de la pollution d'origine humaine pour accompagner les campagnes de plantation en ville* ». « *Il ne faut pas paniquer : les effets sur la santé sont bien moindres que ceux des particules fines carbonées [diffusées par les véhicules et le chauffage] et cela ne se produit que lors des pics de chaleur* », détaille M. Renard. En trop forte quantité, l'ozone est responsable d'encombrement des voies respiratoires, de crises d'asthme ou d'irritation des muqueuses.

« *Il est indispensable de mettre des végétaux en ville*, insiste M. Renard. *Mais il faudrait peut-être privilégier des espèces qui relâchent moins d'aérosols.* » Les équipes du CNRS mèneront une campagne dans les Landes cet été pour caractériser les processus d'émission d'aérosols émis par les forêts de pins.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°234

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°234 :

Le street art, un succès planétaire

Télérama, Emmanuel Tellier, publié le 04/10/2014, mis à jour le 13/03/2015 à 11h48.

Star de la Nuit Blanche 2014, le street art a gagné en respectabilité et intéresse désormais les institutions comme les collectionneurs. La discipline serait-elle en passe de devenir un art comme les autres ? Aucun risque.

C'est un morceau de ville en friche, à l'angle du quai d'Austerlitz et de la rue Fulton ; une dent creuse dans ce secteur populaire du 13e arrondissement, quartier en pleine réinvention. Jusqu'à l'an dernier se dressait là un petit immeuble assez hideux, coiffant de son béton fatigué une station-service décatie... Et puis, en octobre 2013, l'ancienne résidence de cheminots en attente de démolition est devenue l'oeuvre d'art la plus visible, la plus courue de tout Paris. Comme par magie, l'anonyme bâtiment des années 1960 s'est transformé en musée éphémère pour l'art le plus populaire, le plus partagé des années 2010 : le street art. La tour Paris 13 était née. Certes elle mourrait bientôt, mais personne ne s'en plaindrait : l'art urbain se sait condamné à l'éphémère.

Formidable expérience d'exposition décoiffante et gratuite — cent huit street-artistes venus de seize pays investissant les neuf étages du bâtiment —, la tour Paris 13 (*voir notre dossier*) aura été l'un des événements artistiques les plus marquants de 2013 à Paris. Un mois durant, des dizaines de milliers de personnes furent prêtes à patienter des heures avant de pouvoir pénétrer dans ce précaire mais fascinant temple du pochoir, du graffiti, du trompe-l'oeil. Plus qu'un énorme succès populaire, un acte fondateur. Avec la tour Paris 13, l'art urbain est entré dans une nouvelle dimension. Et maintenant, quel avenir pour le street art, en France et ailleurs ? La réponse en quelques questions.

La rue est-elle devenue la plus grande galerie d'art du monde ?

C'est le meilleur espace d'exposition, ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. Aucun New-Yorkais ayant habité Manhattan ou le Bronx dans les années 1970 (avant la gentrification de la ville) n'a pu oublier l'éruption de tags signés Taki 183 (le roi de la 183e Rue) ou Julio 204 (son rival de la 204e). Attaque en règle contre le gris ambiant, évidemment illégale ! « *A New York, raconte Jérôme Catz, auteur de l'excellent volume Street art, mode d'emploi et commissaire d'expositions, les types taguaient des trains en prenant des risques de fous et étaient à mille lieues d'imaginer qu'ils seraient un jour vus comme des artistes. C'était un mouvement instinctif. "Graffiti" est d'ailleurs un mot qui a été donné par la presse, pas par eux.* »

Quarante ans plus tard, le street art reste porteur de cette puissance éruptive et sauvage dans les pays, les territoires secoués par des troubles, des tensions sociales — voire des guerres. Ainsi, pendant les « révoltes arabes », graffitis et slogans peints jouèrent un rôle essentiel dans la mobilisation populaire comme dans la chronique des événements en temps réel... Ailleurs dans le monde, l'art urbain semble trouver sa place dans le paysage de manière plus apaisée. Dans de nombreuses villes d'Europe (notamment en Scandinavie), des murs sont mis à disposition des artistes, avec l'accord et le soutien des propriétaires. A Paris, le maire du 13e, Jérôme Coumet (47 ans), est un soutien actif et un pourvoyeur régulier de grands murs à investir. A Londres, dans le quartier de Shoreditch, s'agit joyeusement Howard Griffin, galeriste proche de Phlegm,

Thierry Noir, Roa, Citizen Kane ou encore Mark Dolan — un ancien SDF qu'il a découvert et soutenu à bout de bras. Griffin, 28 ans, ex-banquier ayant tout plaqué pour vivre sa passion, gère l'attribution de plusieurs murs dans l'est de Londres et a fondé Street Art London, une association qui organise d'excellentes visites guidées de quatre heures. « *Le mouvement n'a pas besoin de critiques, mais il lui faut des médiateurs, et c'est ainsi que je vois mon rôle. Nous connaissons les bons coins, sommes copains avec tous les pochoiristes de Brick Lane et Shoreditch.* » Griffin a aussi ouvert une galerie, mais, s'empresse-t-il d'ajouter, « *où il n'y a rien à vendre. Je viens de monter la première grande expo de Phlegm. A la fin, lui et moi avons repeint ses œuvres en blanc, puis tout découpé en petits morceaux et balancé à la benne. La beauté du geste doit rester le moteur essentiel. Et la rue, notre terrain d'expression...* »

(...)

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°235

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°235 :

Droit, psycho, médecine : ces disciplines universitaires inconnues des bacheliers

Le droit, la médecine et la psychologie attirent les bacheliers au moment de leur inscription à l'université. Mais ils en ont une représentation faussée, faute de les avoir abordés dans leur cursus de lycée.

LE MONDE | 26.05.2017 à 14h44 | Par Sophie Blitman

A la rentrée, près de 40 000 nouveaux étudiants rejoindront une première année de droit ou d'études de santé, 15 000 démarreront une licence de psychologie. Chaque année, ces filières dites « en tension » attirent de nombreux bacheliers qui ignorent le plus souvent ce qui les attend vraiment, puisque ces disciplines ne sont pas ou peu enseignées au lycée. Pourtant, cela n'a pas toujours été le cas : « *Dans les années 1960, la psychologie était intégrée au programme de philosophie. Mais la formation s'est effilochée, pour être remplacée progressivement par une petite dose de psychanalyse, avant de disparaître totalement avec la réforme de 2003* », regrette Agnès Florin, professeure émérite de psychologie à l'université de Nantes et ardente défenseure de l'enseignement de la psychologie au lycée. Alors que cet enseignement fait partie de la formation de base au Québec, en Suisse ou en Ecosse, l'école française ne reconnaît pas la psychologie comme une discipline à part entière. » Petite entrée du droit dans les programmes

Le droit, à l'inverse, a fait une (petite) entrée dans les programmes. Depuis la rentrée 2012, une initiation est proposée en terminale littéraire : les élèves peuvent opter pour un enseignement de spécialité « droit et grands enjeux du monde contemporain », conçu comme une découverte de la discipline. Mais en aucun cas, « *il ne saurait s'agir d'offrir aux élèves l'anticipation d'une première année de droit à l'université* », précisent les textes officiels.

Un entre-deux pas forcément judicieux, car aborder l'évolution de la famille à travers l'exemple très actuel du mariage pour tous peut donner une image faussée du droit, comme l'explique Céline Combette, maître de conférences en histoire du droit à Paris-II Panthéon-Assas : « *Le risque est de survendre les études juridiques.* »

Quant aux bacheliers technologiques STMG (sciences et technologies du management et de la gestion), habitués à étudier le droit pratique lié au fonctionnement des entreprises, ils peuvent aussi être déconcertés en arrivant en licence où l'enseignement est très théorique. « *Seule l'université étudie vraiment le droit en profondeur*, rappelle Céline Combette. Mais celui-ci est omniprésent dans notre quotidien. Il est normal que des jeunes aient envie de comprendre comment fonctionne la société. »

Choisir en connaissance de cause

C'est aussi la curiosité, alimentée par les émissions télévisées et les articles de magazines grand public, qui pousse nombre de lycéens à remplir les amphithéâtres de psychologie. Une discipline dont ils n'ont qu'une idée vague, « *souvent réduite au traitement des maladies et troubles mentaux* », constate Ophélie Carreras, maître de conférences en psychologie cognitive à l'université Toulouse-Jean-Jaurès. Elle a coordonné le MOOC Introduction à la psychologie à l'université pour aider les lycéens à s'orienter et mieux connaître cette discipline. Elle remarque que les élèves n'imaginent pas s'engager dans une formation largement scientifique, qui va faire appel, par exemple, à la biologie du cerveau et aux statistiques. « *Beaucoup disent en arrivant en licence qu'ils ne s'attendaient pas à ça. Ce décalage entre leur représentation et la réalité* »

des études est l'une des raisons des abandons et réorientations en première année », indique l'enseignante.

La déception est aussi souvent de mise concernant la médecine, qui génère « *de nombreux fantasmes* », observe Jean-Luc Dubois-Randé, président de la Conférence des doyens en médecine. Cette représentation idéalisée engendre «*des échecs majeurs et de la frustration*». Pour autant, la solution ne passe pas forcément par l'intégration de la pathologie ou de l'anatomie au programme du bac. « *Davantage que de donner un cours, il est important d'informer, de manière concrète et plus formelle que cela n'est fait aujourd'hui, sur la réalité des études et des métiers de la santé* », estime le professeur. Loin de vouloir décourager les lycéens qui souhaitent s'inscrire en médecine, comme en droit ou en psychologie, l'enjeu est surtout qu'ils le fassent en connaissance de cause.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°236

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°236 :

Après avoir conquis la rue, le *street art* fait sa place au musée

LAPRESSE.CA, Aurélie Mayembo (AFP Paris), publié le 04 octobre 2016 à 12h21 | mis à jour le 04 octobre 2016 à 12h21.

Expo Banksy à Rome, JR au Louvre, graffeurs à la Villa Médicis... Le *street art* entre doucement au musée avec l'ouverture d'un premier lieu d'exposition permanente à Paris. Reconnaissance ou embourgeoisement d'un mouvement né il y a à peine cinquante ans dans la rue ?

« Aujourd'hui, on voit le *street art* comme une représentation de la liberté, mais c'est très faux », estime Paul Ardenne, historien de l'art contemporain. Pour le spécialiste d'art urbain, l'image d'« artistes indomptables travaillant la nuit au risque de se faire coincer par la police » relève avant tout du « fantasme ».

Né à New York à la fin des années 60 avec les *tags* dans le métro puis les graffitis, le *street art* a longtemps été lié au vandalisme et à la contestation, mais a perdu une partie de son aura sulfureuse. Une situation renforcée avec l'ouverture de musées, à Amsterdam notamment, Saint-Pétersbourg et l'an prochain à Berlin.

« L'essence du *street art*, ce sont des murs militants, mais en parallèle il y a un travail d'atelier », souligne Nicolas Laugero-Lasserre, qui a prêté 150 œuvres de sa collection personnelle pour donner naissance au premier lieu du genre à Paris.

C'est en vendant des œuvres que les artistes vivent et paient leurs déplacements pour imprimer leurs marques sur les murs du monde entier, souligne ce passionné.

Certains, comme Futura 2000, un pionnier du graff qui expose depuis les années 80, ont aussi fait le choix délibéré de passer des murs de la rue à ceux des galeries.

Au fil des ans, Nicolas Laugero-Lasserre a amassé une collection de sérigraphies, photos ou pièces d'artistes comme Shepard Fairey (l'affiche *Hope* de Barack Obama), Blu, connu pour avoir recouvert de peinture noire une de ses fresques à Berlin pour éviter de favoriser la spéculation immobilière, ou Space Invader et ses mosaïques.

Les incontournables JR et Banksy sont également de la partie, ainsi que des artistes émergents moins connus du grand public.

Encore des condamnations

Après avoir longtemps fait tourner ces œuvres dans des expositions, c'est dans les murs de l'école du numérique de Xavier Niel - fondateur de l'opérateur téléphonique Free et septième fortune de France - qu'elles seront désormais accrochées.

Un choix atypique : au beau milieu des salles de cours, trônent des œuvres à plusieurs milliers d'euros que les aficionados peuvent admirer gratuitement lors de visites guidées, l'idée étant de faire découvrir les œuvres autant que le lieu, « Art 42 ».

Malgré cette nouvelle vitrine, le street art souffre encore d'un « certain rejet des institutions », estime Magda Danysz, une galeriste d'art contemporain installée à Paris et à Shanghai. « En termes de reconnaissance, on attend encore la grande exposition sur le sujet ».

« Le *street art*, ce n'est pas trois graffitis sur un terrain vague. C'est un phénomène artistique qui a réussi à orner tous les murs de la planète », souligne-t-elle.

Face à ces réticences, « plus on parlera du *street art*, mieux c'est », estime Mehdi Ben Cheikh, un galeriste à l'origine de la Tour Paris 13, un immeuble transformé en vaste exposition éphémère en 2014, qui a réuni une centaine d'artistes avant d'être démolie.

Pour celui qui a aussi contribué à réveiller une bourgade tunisienne avec le projet « Djerbahood », il n'est toutefois pas « tout à fait l'heure de mettre le street art dans des boîtes ». À la théorie, il préfère la rue et multiplie les projets dans le 13e arrondissement de Paris où il est installé.

« La rue reste essentielle pour les artistes, c'est ce qui les inspire. Il y a encore beaucoup d'endroits dans le monde où le street art est illégal » ou fait l'objet de condamnations, confirme Magda Danysz.

Preuve en est, le fameux Monsieur chat, qui recouvre les murs de Paris de matous hilares, risque actuellement trois mois de prison ferme pour avoir sévi sur les parois en travaux d'une gare.

Ministère de la culture

Concours externe d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission : sujet n°237

17-DEC4-05987

Entretien avec le jury à partir d'un texte de portée générale, tiré au sort, de manière à permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, y compris la façon dont il envisage son métier.

(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 4)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Consigne : le candidat doit prendre connaissance du texte afin de pouvoir exposer aux membres du jury le thème, les idées principales de ce texte et ce qu'il lui évoque.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°237 :

Quand le street art envahit le musée des enfants

LesÉchos.fr, ENRIQUE MOREIRA | Le 28/01/17 à 11H29

L'exposition « Hello my game is... » au Musée en Herbe propose aux enfants (et aux moins jeunes) de découvrir de manière ludique l'univers d'Invader, le célèbre street artiste français.

Vous êtes sûrement déjà passé devant l'une d'entre elles mais ne l'avez pas remarquée. Ou alors, vous ne vous êtes pas tout de suite dit qu'il s'agissait d'oeuvres d'art. Et pourtant il s'agit bien d'art de rue (le fameux « street art », en anglais) dont les représentants les plus emblématiques sont, sans aucun doute, Banksy, Obey, M. Chat ou encore Invader.

Elles, ce sont justement les mosaïques d'Invader, qui ont commencé à « envahir » les murs de Paris en 1998. Elles représentent généralement un drôle de personnage, un « envahisseur » tel que l'on pouvait en voir dans le jeu vidéo japonais « Space Invaders », créé en 1978. Depuis cette semaine, et jusqu'en septembre 2017, elles font l'objet d'une exposition au Musée en Herbe.

3.402 mosaïques dans le monde

Intitulée « Hello my game is... » et réalisée par le célèbre street artiste lui-même, l'exposition s'adresse aux enfants de « 3 à 103 ans », comme aime à le souligner le musée. Au travers d'un parcours ludique, Invader invite les visiteurs à découvrir un pan de son univers artistique si prolifique. Depuis le début de l'invasion, l'artiste a en effet collé, dans les rues de 67 villes du monde, pas moins de 3.402 mosaïques.

S'il a déjà réalisé plusieurs expositions, dont certaines à l'étranger, c'est la première fois qu'Invader s'adresse directement aux enfants. Ces derniers sont « souvent sensibles à [son] travail », affirme-t-il. Et pour cause, lui-même puise « souvent dans l'univers de l'enfance ». Son oeuvre entière semble en effet être un jeu grandeur nature et à l'échelle planétaire destinée aux joueurs de tous âges.

Une exposition en forme de jeu de piste

Quel meilleur endroit que le Musée en Herbe, dont « l'approche de l'art [est] basée sur le jeu et l'humour » pour exposer l'univers d'Invader ? En seulement quatre salles, grâce à un jeu de piste interactif, l'exposition permet de découvrir les inspirations de l'artiste, les lieux où il a exposé dans le monde grâce à une console électronique mais aussi son travail autour d'un autre jeu célèbre (le Rubik's Cube) et de visiter son atelier. L'exposition offre aussi l'occasion de réaliser sa propre mosaïque en magnets, de gagner un tatouage éphémère en forme d'envahisseur et d'apprendre à voir d'un autre point de vue la ville, ses murs et ses espaces, à la manière d'un street artiste.

L'an dernier, pour son exposition « L'Art et le Chat » (autour de l'oeuvre de Philippe Geluck), le Musée en Herbe avait attiré 110.000 visiteurs. Un succès qui devrait se prolonger avec « Hello my game is... », tant l'univers d'Invader « plaît à tout le monde », commente Lionel Belluteau, auteur du blog « Un oeil qui traîne » dans lequel il documente le travail du street artiste. « L'oeuvre d'Invader est à la fois très riche et en même temps très simple d'accès, ajoute-t-il. Les

réseaux sociaux et les applications ont permis de faire rentrer son travail dans une autre dimension. La dimension du jeu, alors que son univers s'inspire même du monde des jeux. En quelque sorte la boucle est bouclée. »

« FlashInvaders » : l'application de l'artiste

Invader a en effet développé son propre jeu de chasse au trésor sur smartphone, bien avant que n'explose le phénomène Pokemon Go. Avec l'application « FlashInvaders », l'artiste propose aux passionnés de faire la chasse aux mosaïques. Chaque fois que l'utilisateur croise un « envahisseur », il lui suffit de le prendre en photo avec l'application. Grâce au système GPS du smartphone et si la mosaïque est bien une oeuvre véritable de l'artiste, recensée dans sa base de données, la photo s'ajoute à la galerie du collectionneur et il gagne des points. A ce jour, le meilleur en a déjà trouvé 1.548 et ainsi marqué 46.710 points. Pour les « flasheurs » d'Invaders, une surprise vous attend au Musée en Herbe. Une raison de plus d'y aller.